

CHAD GAFFIELD

AUX ORIGINES DE L'IDENTITÉ FRANCO- ONTARIENNE

Éducation, culture, économie



Collection
AMÉRIQUE
FRANÇAISE



Les Presses
de l'Université
d'Ottawa

*Aux origines
de l'identité
franco-
ontarienne*

éducation, culture et économie

COLLECTION « AMÉRIQUE FRANÇAISE »

La collection « Amérique française » regroupe des ouvrages portant sur le fait français en Amérique, en particulier à l'extérieur du Québec, soit en Ontario, en Acadie, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis. La collection, conforme à la philosophie de la maison d'édition, est ouverte aux manuscrits de langues française et anglaise.

Comité éditorial : *André Lapierre, directeur*
Roger Bernard
Chad Gaffield

CHAD GAFFIELD

*Aux origines
de l'identité
franco-
ontarienne*

éducation, culture et économie

Traduction de Gilles Hénault,
avec la collaboration de Lise Demers

Les Presses de l'Université d'Ottawa

Cet ouvrage a été publié grâce à une subvention de la Fédération canadienne des sciences sociales, dont les fonds proviennent du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et à une subvention de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa.

La traduction de cet ouvrage a été rendue possible grâce à une subvention du Conseil des arts du Canada.

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (CANADA)

Gaffield, Chad, 1951-

Aux origines de l'identité franco-ontarienne : éducation, culture et économie

(Collection Amérique française)

Comprend un index.

Traduction de : *Language, schooling and cultural conflict*.

ISBN 2-7603-0255-5

1. Langage et éducation – Pays de Galles. 2. Canadiens français – Éducation – Ontario – Prescott (Comté). 3. Français (Langue) – Ontario – Prescott (Comté). 4. Ontario – Relations entre anglophones et francophones. 5. Prescott (Ont. : Comté) – Histoire. I. Titre. II. Collection.

FC3095.P68Z5814 1993

971.3'85'004114

C93-090350-1

F1059.P73G3414 1993

Cet ouvrage est la traduction de *Language, Schooling, and Cultural Conflict*, de Chad Gaffield, publié par McGill-Queen's University Press, en 1987.

Photo de couverture : Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française. Collection Centre culturel « La Ste-Famille », Ph 83-R171F5. Original : Mme Armand Quesnel, St-Albert, Ont. [Ph 83-R171F5]

Maquette de la couverture : Robert Dolbec

Photocomposition et montage : Typo Litho composition inc.

« Tous droits de traduction et d'adaptation, en totalité ou en partie, réservés pour tous les pays. La reproduction d'un extrait quelconque de ce livre, par quelque procédé que ce soit, tant électronique que mécanique, en particulier par photocopie et par microfilm, est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur. »

© Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1993

ISBN 2-7603-0255-5

Imprimé au Canada

À ma famille

This page intentionally left blank

Table des matières

Préface	15
Prologue	21
1. Ryerson, Ross et le concept d'assimilation volontaire	25
2. « Envahisseurs » et « fugitifs » ou familles en mouvement?	53
3. Fermes, forêts et économies familiales	87
4. Langue et structure sociale de l'enseignement	127
5. Quatre fantômes et la foule : les politiques du conflit culturel	163
6. Paroissiens, Église catholique et écoles séparées	187
7. Fission culturelle dans le comté de Prescott	217
Annexe	229
Notes	233
Index	275

Liste des tableaux

1. Perceptions de la qualité des écoles, 1850 et 1873	40
2. Augmentation de la population dans le comté de Prescott, de 1824 à 1901	56
3. Composition culturelle de la population du comté de Prescott, de 1871 à 1901	57
4. Lieux de naissance des résidents originaires des îles Britanniques, comté de Prescott, 1851	58
5. Colonisation des gens originaires des îles Britanniques, comté de Prescott, 1871	61
6. Confessionnalités des résidents originaires des îles Britanniques, comté de Prescott, 1851	62
7. Identités ethnique et religieuse des résidents originaires des îles Britanniques, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881	63
8. Colonisation des Canadiens français dans le comté de Prescott, 1871	64
9. Estimation de la migration des familles du Québec vers le canton d'Alfred, de 1851 à 1871	65
10. Nombre d'enfants à chacune des migrations familiales dont nous sommes certains, canton d'Alfred, de 1851 à 1871	66

LISTE DES TABLEAUX

11. Modèles de mariages, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881	70
12. Enfants ayant quitté la famille familiale entre 1861 et 1871, canton d'Alfred	73
13. Résidents du comté de Prescott nés au Québec, de 1871 à 1901	77
14. Ratio famille/maisonnée et ratio homme/femme, comté de Prescott, de 1851 à 1901	82
15. Âge des fermiers et des ouvriers agricoles, canton d'Alfred, de 1851 à 1871	90
16. Dimensions des lots appartenant aux propriétaires-fermiers, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1861-1871	104
17. Main-d'œuvre des Hamilton Brothers, 1856-1857	106
18. Hommes de chantiers, canton de Caledonia, 1851	107
19. Production agricole, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1851-1871	108
20. Amendement des sols sur les lots des propriétaires-fermiers, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1861-1871	109
21. Modèles saisonniers des conceptions et des naissances, comté de Prescott, 1871-1881	114
22. Exploitation de la terre, comté de Prescott, de 1851 à 1901	117
23. Production du fromage et du beurre, comté de Prescott, de 1881 à 1901	118
24. Scieries, comté de Prescott, de 1871 à 1901	119
25. Âge des fermiers et des ouvriers agricoles, canton d'Alfred, 1881	120
26. Nombre d'écoles dans le comté de Prescott, au milieu du 19 ^e siècle	130
27. Enfants de 5 à 16 ans inscrits à l'école, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1851-1871	132
28. Fréquentation annuelle des enfants inscrits à l'école, comté de Prescott, 1860-1870	139

29. Sexe des instituteurs, de 1851 à 1873	143
30. Salaire moyen des instituteurs, de 1847 à 1878	144
31. Certificats de formation des enseignants, de 1851 à 1871	146
32. Roulement du personnel enseignant, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1856 à 1871	147
33. Écoles en langue française, comté de Prescott, 1870 et 1883	152
34. Population d'âge scolaire et inscription scolaire, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881	153
35. Inscription scolaire des francophones selon l'emploi des parents, canton d'Alfred, 1881	155
36. Résultats des élections fédérales dans le comté de Prescott, de 1867 à 1896	167
37. Résultats des élections provinciales dans le comté de Prescott, de 1867 à 1898	169
38. Électeurs du comté de Prescott à l'élection de 1883	170
39. Comparaison entre la liste électorale et les résultats de l'élection provinciale de 1883 dans le comté de Prescott .	177
40. Aptitudes pour les langues (sans égard au « niveau de compétence »), comté de Prescott et le comté d'Argenteuil au Québec, 1901	219

Liste des figures

1. Comté de Prescott, Ontario	23
2. Colonisation francophone en Ontario, 1871	28
3. Âge selon la situation de famille, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871	71
4. Grosseur moyenne de la famille selon l'âge de la mère, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871	72
5. Persistance et transition des individus de la population originaires des îles Britanniques, canton d'Alfred, de 1851 à 1881	75
6. Augmentation de la population, comté de Prescott, de 1881 à 1901	78
7. Âge selon la situation de famille, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881	79
8. Grosseur moyenne de la famille selon l'âge de la mère, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881	81
9. Origine des familles pionnières canadiennes-françaises de la paroisse de Saint-Victor-d'Alfred	98
10. Écoles du canton d'Alfred à la fin du 19 ^e siècle	135
11. Structure de l'âge de fréquentation scolaire, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871	137

12. Intervalle entre la naissance des enfants et leur baptême, paroisses Saint-Victor-d'Alfred et Saint-Paul, de 1839 à 1885	194
--	-----

Préface

Le drame central de l'histoire canadienne, ce qui distingue le Canada de tous les autres pays occidentaux, c'est la manière dont ses deux peuples fondateurs se sont combattus, ont coopéré, sont restés séparés, pour ensuite se réunir et pour créer, chemin faisant, un État politique. Généralement, les spécialistes considèrent ce drame historique comme l'aventure intellectuelle d'un petit nombre de dirigeants d'origine urbaine. Cependant, les acteurs de l'histoire canadienne, c'est aussi tout le reste de la population dont la plus grande partie vivait, jusqu'à tout récemment, dans les villages et les régions de colonisation rurales. Comment les pensées et les comportements de ces individus historiquement anonymes se rattachent-ils aux données officielles sur le passé canadien? Sans doute, comme c'est le cas pour la plupart des questions historiques, ne le saurons-nous jamais tout à fait. Et même les protagonistes d'alors n'étaient peut-être pas conscients de cette réalité. Il faut, toutefois, étudier cette question, car elle plonge au cœur de l'histoire canadienne.

Le drame de notre passé ne se résume pas à une série d'événements isolés; ce fut plutôt l'histoire d'hommes et de femmes continuellement aux prises avec leurs propres situations changeantes. Parmi les aspects les plus litigieux de leur réalité, il y avait l'enseignement des francophones hors-Québec. Dès l'établissement du système scolaire public au Canada, vers le milieu du 19^e siècle, des controverses ont éclaté dans toutes les provinces où les francophones constituaient des minorités substantielles. Ces controverses sont au cœur de l'abondante documentation qui traite de la langue d'enseignement

comme d'une lutte d'idées et d'ambitions opposant des politiciens, des évêques et divers dirigeants sociaux¹.

À l'opposé, ce livre tente d'examiner la question linguistique par rapport à l'histoire sociale et à l'identité culturelle d'une région particulière. Plus précisément, les chapitres qui suivent concernent le comté de Prescott qui a été le centre de la controverse sur la langue d'enseignement en Ontario vers la fin du 19^e siècle. À partir de 1850, le comté de Prescott a été le point de jonction géographique des Canadas anglais et français, la boucle de la ceinture bilingue. Dans les années 1880, toute l'attention de la province s'est tournée vers ce comté, après que l'immigration en provenance du Québec eut transformé la région, d'une zone frontière où vivait une population anglophone clairsemée, en un secteur à majorité francophone. Après 1885, la controverse s'intensifia alors que le gouvernement de l'Ontario adoptait une série de mesures destinées à restreindre l'utilisation du français dans les écoles de la province.

La version historiquement reconnue sur la question de la langue d'enseignement en Ontario met l'accent sur les premières années du 20^e siècle, tout particulièrement, sur les circonstances entourant la diffusion du Règlement 17, en 1912. Cette circulaire officielle fut distribuée dans toutes les écoles publiques et dans les écoles catholiques séparées de la province pour les informer que le français, comme langue d'enseignement, « ne devait pas être utilisé au-delà de la première année² ». Selon les historiens, les origines du Règlement 17 remonteraient aux années 1880, quand d'importants politiciens anglophones et rédacteurs de journaux en vinrent à croire que l'immigration francophone en Ontario mettait en péril l'équilibre culturel de la Confédération. Ces porte-parole prétendaient qu'une « invasion » menaçait alors l'hégémonie des anglophones en Ontario et estimaient qu'il fallait contrer ce danger au moyen de politiques destinées à renforcer le caractère culturel du système scolaire public. Les historiens mentionnent même que l'aliénation, causée par des événements tels que la pendaison de Louis Riel ou la *Loi sur les biens des Jésuites*, peut expliquer la crédibilité grandissante que les anglophones accordaient à ce discours vers la fin du 19^e siècle³.

L'étude qui suit se propose de réinterpréter de trois façons les origines de la controverse sur la langue d'enseignement en Ontario. Premièrement, en présentant des preuves démontrant que les méthodes coercitives en matière de langue sont directement rattachées à l'histoire de l'éducation dans l'est de l'Ontario, et tout particulièrement dans le comté de Prescott. Cette analyse met l'accent sur l'interaction, pendant toute la seconde moitié du 19^e siècle, entre le développement scolaire local et la politique sur la langue officielle.

Les nouvelles politiques linguistiques de 1885 et des années subséquentes ne sont pas que le résultat d'un regain nataliste anglo-saxon et protestant. Ce sont plutôt les conditions locales dans le comté de Prescott qui ont déterminé la politique provinciale en matière d'éducation; selon des perspectives à la fois provinciales et locales, une continuité logique justifiait les changements politiques du siècle dernier.

Deuxièmement, notre étude analyse l'importance des changements démographiques et économiques locaux par rapport à l'histoire de l'enseignement dans la langue des minorités en Ontario. Au-delà de la controverse sur la langue se profilaient des modèles complexes de population et des tendances économiques qui ont engendré un contexte matériel changeant par rapport aux conditions de l'instruction. On ne saurait, à proprement parler, décrire ce contexte comme une « invasion ». En fait, ce qui s'est produit dans le comté de Prescott laisse entrevoir, pour l'histoire des établissements francophones dans l'est de l'Ontario, une chronologie et une expérience assez différentes. Par ailleurs, cette histoire est directement liée à la question scolaire et aux problèmes de la langue d'enseignement.

Enfin, la révision des politiques officielles et l'analyse de l'histoire sociale du comté de Prescott permettent de découvrir le troisième élément essentiel pour réinterpréter la question linguistique : soit la naissance, dans les années 1880, de l'identité franco-ontarienne. (Les preuves que nous avons de l'émergence de cette identité dans le comté de Prescott ne diminuent en rien la valeur des travaux des spécialistes qui ont montré que l'appellation « Franco-Ontarien » n'était pas utilisée avant les années 1960. En effet, l'exemple du comté de Prescott porte à conclure que les mots « Canadiens français de l'Ontario » ont été constamment utilisés tout au long du 19^e siècle⁴). On peut considérer les décennies précédant 1880 comme une période de gestation menant à la naissance d'une situation non déterminée ni entièrement formée, mais porteuse des germes nécessaires à son futur développement. Dans les années 1880, les francophones du comté de Prescott ont formulé une définition de leur identité à la fois enracinée dans le passé et issue de circonstances contemporaines. Leurs paroles et leurs actions laissent supposer que la controverse sur la langue d'enseignement reflétait une conjoncture aux ramifications provinciales et nationales.

Considérés ensemble, ces éléments réinterprètent la controverse sur la langue d'enseignement en permettant d'analyser l'interaction des groupes culturels dans un contexte de changement social. Cette analyse s'appuie sur une recherche récente portant sur la nature et la signification historique de la culture, de l'ethnicité et de l'identité d'un groupe donné, recherche particulièrement importante à deux égards.

Tout d'abord, les spécialistes ont démontré que, souvent, les études systématiques ne confirmaient pas les présuppositions concernant la relation qui existe entre certains groupes et certaines expériences historiques. Par exemple, Gordon Darroch et Michael Ornstein ont utilisé un échantillon national d'un recensement manuscrit de 1871 pour mettre en doute le modèle traditionnel des rapports entre ethnicité et structures occupationnelles au Canada. Au niveau national, ils ont découvert que « la structure occupationnelle de la population catholique francophone ressemblait étroitement à celle de la nation dans son ensemble ». Darroch et Ornstein établissent que ce surprenant modèle de 1871 comporte d'importantes différences régionales qui devraient, à leur avis, faire l'objet d'études sectorielles⁵. De même, Frank Lewis et Marvin McNinn utilisent le recensement de district de 1851 pour comparer l'efficacité des cultivateurs anglophones et francophones au Québec. Ils concluent également que les images traditionnelles sont sans fondement et qu'au niveau de la productivité, il n'y a pas de différences essentielles entre les cultivateurs anglophones et francophones⁶. Leur recherche a été élaborée à partir de l'histoire repensée du Québec dont la synthèse, à propos de la deuxième moitié du 19^e siècle, a été efficacement réalisée par Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert dans *Histoire du Québec contemporain : de la Confédération à la crise (1867-1929)*⁷.

De tels ouvrages ne sont toutefois pas concluants, mais ils ouvrent, à l'évidence, de nouvelles voies à la recherche⁸. Les historiens canadiens doivent être très circonspects lorsqu'ils considèrent toute idée reçue au sujet des expériences historiques de groupes tels que les Canadiens français au 19^e siècle. De même, les spécialistes doivent analyser de façon critique les observations et les affirmations des écrivains de l'époque dont les points de vue ont servi de base aux recherches historiques traditionnelles. À cette fin, les sources d'information produites de façon régulière, comme les manuscrits de recensement, sont particulièrement précieuses. Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de traiter ces données empiriquement, mais on peut s'en servir comme indicateurs des tendances et des modèles comportementaux⁹, comme nous l'avons fait, par exemple, avec les recensements allant de 1851 à 1881 pour deux cantons du comté de Prescott. Ces informations s'ajoutent à un ensemble de sources documentaires locales, elles ouvrent une perspective critique sur les façons de voir et les préjugés des gens au 19^e siècle.

Cette étude s'appuie également sur certaines recherches récentes qui démontrent que la culture, l'ethnicité et l'identité ne sont pas des catégories statiques mais des processus dynamiques s'élaborant dans des contextes historiques changeants. Dans ces recherches, les idées et

les actions d'un groupe particulier d'individus ne sont pas considérées comme des caractéristiques immuables transcendant le temps et le lieu. Au contraire, on y présente la façon de penser des individus, leur comportement et leurs points de vue comme des interactions entre leurs expériences passées et les circonstances contemporaines¹⁰. Les historiens commencent à peine à s'intéresser à ces interactions et, par conséquent, ils continuent de faire des généralisations non vérifiées et non historiques, même dans les travaux les plus spécialisés. Par exemple, l'imposante *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups* utilise les Canadiens français pour illustrer le cas peu commun d'une ethnicité « nettement » définie. Pour ce faire, trois « classements se chevauchent », soit une résidence « surtout » au Québec; une religion catholique « plutôt que protestante, contrairement à la plupart des autres Canadiens » et une concentration historique « au niveau des pauvres et des moyens pauvres, contrairement aux employés et aux professionnels anglophones du Québec¹¹ ». Le maintien d'aussi fausses et désuètes généralités devrait inciter les spécialistes à poursuivre des recherches qui pourraient contribuer à mieux définir et à mieux comprendre les groupes dont les membres partagent une expérience historique commune mais qui en viennent à se voir, ou à être perçus, comme distincts.

C'est dans ce sens que l'étude qui suit a été élaborée, en comparant directement les écrits des autorités et des divers dirigeants sociaux au 19^e siècle en Ontario avec les opinions et l'expérience réelles des résidents du comté de Prescott. Notre étude débute par une analyse de l'attitude des autorités face à l'enseignement scolaire de langue française, ce qui fournit une base générale à l'étude détaillée de la chronologie, des caractéristiques démographiques de la colonisation, ainsi que de la structure économique et du rôle de l'enseignement dans l'organisation sociale du comté de Prescott. Ensuite, nous analysons les changements au niveau des relations culturelles au cours des années 1880 en regard des politiques locales et de l'histoire des écoles catholiques séparées.

Ma conclusion la plus importante, c'est que le comportement, les attitudes et les perceptions des anglophones et des francophones doivent être étudiés dans le contexte de leur situation matérielle. Surtout, il importe d'analyser la question linguistique en la considérant comme faisant partie d'une évolution sociale plus vaste des communautés particulières.

Ma recherche a été rendue possible grâce à l'aide et aux techniques d'ordinateurs de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de l'université de Victoria. Je remercie Ian Winchester pour m'avoir, le premier, présenté au Canadian Social History Project, et

pour m'avoir habilement guidé par de subtiles critiques depuis notre première rencontre en 1974. Je suis également reconnaissant envers David Levine pour ses conseils amicaux et éclairés et envers Alison Prentice pour son aide précieuse et judicieuse. Pour ce qui est de ma recherche, je dois beaucoup à Michael Katz dont les idées m'ont stimulé et dont le soutien critique m'a toujours encouragé. Je remercie également Susan Houston, Robert Harney, Raymond Mougeon, Donald Cartwright, John Willis, Marvin Lazonby, Brian Young, Stan Mealing, Harvey Graff, Normand Séguin, Marvin McInnis et Peter Baskerville pour les critiques précieuses qu'ils ont apporté sur certaines parties de mes premières versions. Je remercie également Don Akenson pour son encouragement soutenu et Leonore d'Anjou, pour son aide importante. Je doute que ce livre satisfasse pleinement les excellents étudiants que j'ai eu la chance de connaître mais sans leur enthousiasme, le résultat eut été encore moins satisfaisant.

Les membres de la Société historique du comté de Prescott, particulièrement James Donaldson et William Byers, ont été très généreux et m'ont beaucoup encouragé à faire cette étude. Je remercie aussi tous ceux qui m'ont facilité l'accès aux archives de Saint-Victor-d'Alfred, de l'archidiocèse d'Ottawa, de la *Thomas Fisher Rare Book Library*, ainsi qu'aux Archives provinciales d'Ontario et aux Archives publiques du Canada.

Des extraits des chapitres 2, 3 et 4 ont déjà été publiés dans « Canadian Families in Cultural Context », Canadian Historical Association *Historical Papers* (1979), « Boom and Bust », Canadian Historical Association *Historical Papers* (1982); et « Schooling, the Economy, and Rural Society », dans *Childhood and Family in Canadian History*, sous la direction de Joy Parr, Toronto, McClelland and Stewart, 1982. Je suis reconnaissant envers les éditeurs pour m'avoir accordé la permission de reprendre ces textes.

Et pour terminer par le plus important, merci, Pam, d'être toi.

Prologue

Les écoles de Prescott et de Russell sont non seulement les pépinières d'une langue étrangère, mais aussi de coutumes étrangères, de sentiments étrangers et, nous le disons sans malice, de tout un peuple étranger... Le système mis en pratique dans ces écoles fait qu'il est presque impossible pour les jeunes générations de s'élever au-dessus du niveau de l'*habitant* moyen du Bas-Canada; et si cela se poursuivait, cette partie est de l'Ontario, que les Français continuent d'envahir, est vouée d'ici quelques années à se transformer en un lieu d'un obscurantisme aussi sombre que n'importe quelle partie du territoire québécois.

Toronto Mail, 24 novembre 1886

Tout Canadien, quelque [*sic*] soit son origine anglaise, française, irlandaise ou écossaise, est naturellement et parfaitement dans son pays en n'importe quelle partie du Canada, en Ontario tout comme ailleurs.

Sa province est celle où il préfère élire son domicile.

Cette mille fois vraie vérité semble s'appliquer particulièrement au Canadien-Français, lui qui est arrivé six quarts de siècle avant tous les autres, et qui de son sang leur a tracé le chemin.

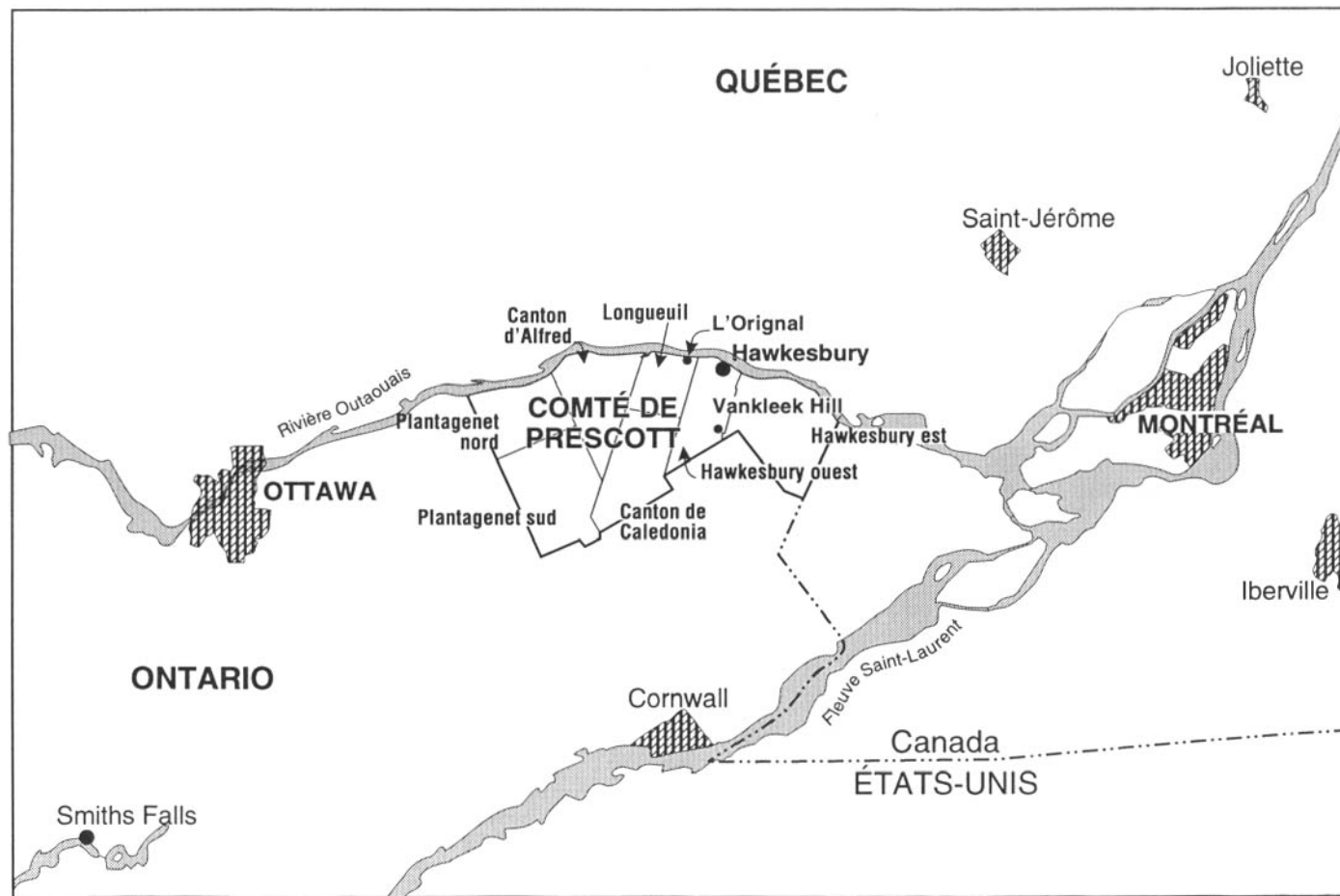
La Nation (Plantagenet, Comté de Prescott, Ontario),
12 septembre 1885

C'était absurde, de la part du chef de l'Opposition, de dire que le Gouvernement ne désirait pas que la population française apprenne l'anglais. Si mon honorable ami voulait réellement dire cela, il devait se rapprocher de l'idiotie absolue. (Bravos et rires)... Le gouvernement était

aussi désireux que possible d'entendre ses sujets français parler anglais; mais la difficulté c'était de savoir comment y arriver.

Discours d'Oliver Mowat, Premier ministre d'Ontario,
à l'Assemblée législative, le 3 avril 1890

FIGURE 1
Comté de Prescott, Ontario



This page intentionally left blank

CHAPITRE UN

Ryerson, Ross et le concept d'assimilation volontaire

Au cours des quinze dernières années, l'histoire de l'éducation en Ontario a suscité un énorme intérêt parmi les historiens. Il s'ensuit un grand nombre de livres et d'articles dans les revues exposant des débats théoriques et méthodologiques passionnés. Toutefois, il est étonnant que les historiens des sciences sociales aient accordé très peu d'attention à l'histoire de l'enseignement dans une langue autre que l'anglais. Cette négligence résulte de nombreux facteurs. Ces historiens se sont surtout intéressés aux villes¹; alors que presque toutes les écoles non anglaises se trouvaient dans les villages ou dans les régions rurales. En outre, de récents historiens de l'éducation ont démontré que le système scolaire ontarien, tel qu'établi au 19^e siècle, avait adopté le caractère culturel de la société occidentale dans son ensemble. Ces chercheurs ont souligné le fait que dans les écoles ontariennes, les manuels venaient d'Irlande, les méthodes d'enseignement de Prusse et l'administration scolaire des états de New York et du Massachusetts. Ils considéraient que le système éducatif comportaient de grandes similarités avec les systèmes de divers autres pays occidentaux². L'interaction entre différents groupes particuliers, tels que les francophones et les écoles ontariennes du 19^e siècle, n'a donc pas en soi donné lieu à beaucoup de recherches³.

Cependant, tout récemment, des historiens de l'éducation ont commencé à découvrir l'importance d'étudier les petites villes et les régions rurales au 19^e siècle en Ontario et de reconsidérer le caractère culturel du système scolaire provincial alors en formation. Pour l'histoire de l'enseignement en français, deux aspects de cette recherche sont particulièrement pertinents. Le premier concerne les

questions relatives à l'établissement des écoles et à leur direction : Qui a instauré le système d'éducation ? Qui a déterminé les structures et particularités des écoles locales ? Il y a quelques décennies, en réponse à ces questions, les historiens parlaient d'une élite instruite et éclairée déterminée à partager les bénéfices de l'éducation avec les moins fortunés⁴. Dans les années 1970, les chercheurs continuaient de penser que cette élite était responsable de l'instruction publique, mais ils la décrivaient comme vouée à son propre service plutôt qu'à une cause humanitaire et davantage intéressée à exercer un contrôle social plutôt qu'à faire « progresser » l'éducation⁵. Ces deux interprétations impliquaient des exécutants au sommet, et des bénéficiaires — ou des victimes — à la base.

Ces points de vue sont maintenant battus en brèche par les historiens qui ont découvert qu'il y avait des initiatives locales significatives et une certaine autonomie dans les régions rurales, surtout durant les années de formation du système scolaire⁶. Leurs travaux mettent en doute les idées reçues concernant le comportement de certains dirigeants urbains et incitent à faire de nouvelles recherches au sujet des intermédiaires dans certaines collectivités. Leurs conclusions semblent indiquer que les politiques sur la langue d'enseignement doivent être examinées à partir de la perspective des autorités locales et provinciales. En effet, il semble que ces politiques ont pu se développer en s'appuyant sur davantage de points de vue que sur le seul de Toronto.

Le second aspect des récentes recherches se rapporte directement à l'histoire de l'enseignement en français en Ontario et implique la révision du caractère culturel du système scolaire au 19^e siècle. Était-ce une concoction d'éléments de différents pays occidentaux, surtout anglophones ? Est-ce que les écoles étaient réellement « communes » ? Les réponses classiques à ces questions mettent l'accent sur l'anti-américanisme et le probritannisme des principaux dirigeants scolaires⁷. Les historiens révisionnistes des années 1970 ont rejeté ces données, soulignant plutôt les valeurs de classes que partageaient les principaux promoteurs de l'instruction dans tous les pays occidentaux⁸. La recherche actuelle met en doute ces deux assertions en révélant le caractère spécifiquement irlandais du système scolaire établi dans les années 1840-1850. Des études suggèrent que l'utilisation de manuels irlandais n'était qu'un des aspects de l'importante reconstitution du système éducatif irlandais en Ontario⁹.

La portée de telles recherches s'étend à la question du français comme langue d'enseignement, attendu que les immigrants irlandais et leurs descendants étaient souvent voisins des francophones dans les régions rurales de l'Ontario au 19^e siècle, surtout dans le comté de

Prescott. Est-ce que les colons irlandais, comparativement aux colons francophones, bénéficiaient d'un avantage important par rapport à la nature et à la structure du système scolaire naissant en Ontario? Est-ce que la question de la langue d'enseignement en Ontario n'était qu'un élément d'un contexte culturel beaucoup plus vaste?

LA PÉRIODE RYERSONNIENNE

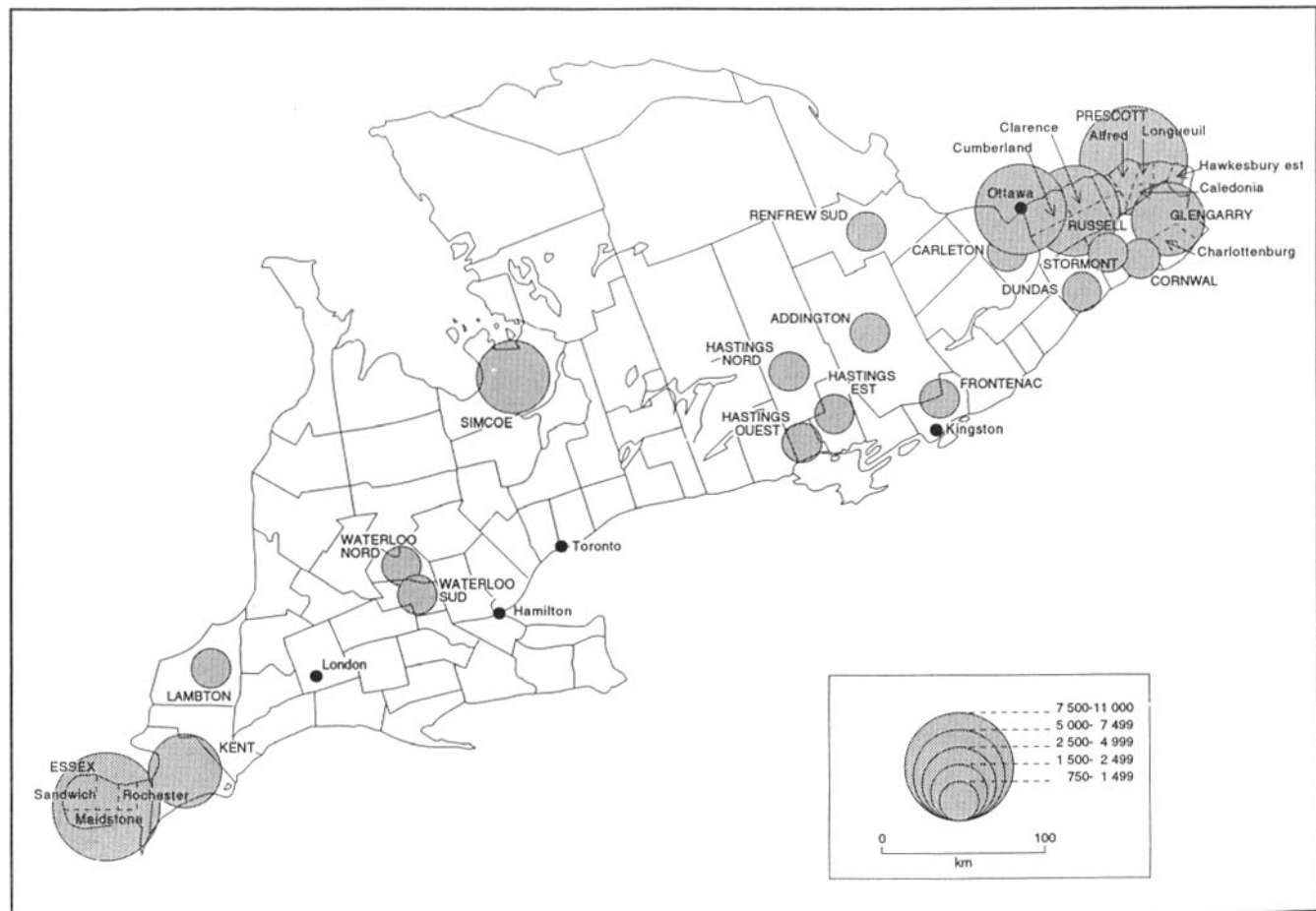
Les questions relatives à la direction du système scolaire et à son caractère culturel servent de points de départ pour réexaminer l'évolution des politiques officielles concernant l'enseignement en français en Ontario au 19^e siècle. De 1840 à 1876, Egerton Ryerson était la personnalité la plus importante; ministre méthodiste, il avait commencé une longue carrière à la direction du système scolaire en militant pour l'école laïque dans les années 1820. Vingt ans plus tard, Ryerson eut l'occasion d'élaborer un plan d'ensemble pour l'instruction publique, une fois devenu surintendant de l'enseignement pour le Haut-Canada. Ce poste avait été créé par la Loi scolaire de 1841 qui visait à encourager la formation d'un système scolaire uniforme pour les Provinces unies du Canada. Toutefois, cette loi ne réussit pas à résoudre efficacement les questions complexes au sujet de la direction, de l'administration et du financement des écoles. Dans son rapport de 1846, Ryerson fit de nombreuses recommandations en faveur de changements législatifs, ce qui amena le gouvernement à voter les lois de l'École commune de 1846 et de 1850. Cette législation établissait les bases d'un système scolaire élémentaire universel et financé par les taxes¹⁰.

Durant les années de formation du système scolaire ontarien, les établissements francophones se multiplièrent, surtout dans les régions rurales. Au début du siècle, les populations francophones les plus nombreuses se trouvaient concentrées dans les régions du sud-ouest du Haut-Canada, dans les comtés d'Essex et de Kent. Après les années 1830, il s'établit un équilibre par la venue d'immigrants en provenance du Québec dans les comtés de l'est, ceux de Prescott et de Russell, ainsi que dans la ville d'Ottawa. En 1871, ces deux coins de l'Ontario comprenaient quelque 30 000 francophones. De nouvelles colonisations dans d'autres parties de la province portèrent le total à 75 383. (Voir figure 2.)

Les premiers règlements sur la question de la langue

La législation établissant le système scolaire en Ontario n'a pas abordé la question de la langue. Vraisemblablement, les législateurs esti-

FIGURE 2
Colonisation francophone en Ontario, 1871



maient que l'anglais serait la langue d'enseignement et ils ne prévoyèrent aucune autre possibilité. Cependant, les responsables de l'éducation durent aussitôt répondre à des requêtes émanant de collectivités où la diversité des langues posait des problèmes administratifs. Leurs réponses servirent à établir les politiques sur la question de la langue durant la période ryersonnienne et il n'est pas étonnant que les historiens les aient utilisées pour en interpréter les conséquences, au plan de l'instruction, de la colonisation francophone en Ontario. Leur conclusion la plus évidente, c'est que la politique officielle des années 1840 à 1876 permettait une diversité linguistique, à la fois pour les enseignants et les manuels scolaires. Les réponses officielles fournies aux communautés locales indiquent qu'on tolérait continuellement, non seulement les écoles françaises, mais aussi les écoles allemandes. Par conséquent, les historiens ont estimé qu'il y avait un contraste frappant entre la tolérance durant la période ryersonnienne et les politiques anti-françaises de la fin du 19^e siècle¹¹.

Mais on peut considérer les décisions officielles d'avant 1876 d'un tout autre œil en les replaçant dans le contexte plus vaste de la conception qu'avait Ryerson de l'instruction et en tenant compte des écrits des responsables scolaires de l'époque. La correspondance du comté de Prescott, par exemple, laisse entendre qu'on concevait de façon fort différente la politique linguistique durant la période ryersonnienne. En outre, les données locales et provinciales ultérieures du 19^e siècle militent en faveur de cette réinterprétation.

Les enseignants. Plusieurs des déclarations officielles sur les questions linguistiques ayant été citées dans des études antérieures, il suffit de les résumer ici pour illustrer leur souplesse et montrer qu'elles étaient favorables aux diversités locales. Le 25 avril 1851, par exemple, le Conseil de l'Instruction publique, qui établit les politiques pour le ministère de l'Éducation, s'est réuni pour répondre aux requêtes concernant les qualifications requises en matière de langue pour obtenir le certificat d'enseignement. La principale cause de cette réunion, c'était la controverse au sujet de l'enseignement en français dans le village de Sandwich, au sud-ouest, mais la question se posait également pour les écoles de langue allemande dans les comtés tels que Waterloo, Perth et Bruce. À ce moment-là, Egerton Ryerson, celui qui avait le plus d'influence sur les décisions du conseil, était en Angleterre mais son absence n'empêcha pas les membres de prendre une décision. Après avoir pris connaissance de diverses lettres et pétitions, le conseil concluait que la loi scolaire n'exigeait pas de compétence particulière en anglais pour un certificat d'enseignement. Cependant, le conseil soulinha que le programme d'examen ne prévoyait évidemment pas un

enseignement dans une langue autre que l'anglais; en fait, plusieurs indications laissaient supposer une connaissance de l'anglais. Pour clarifier cette ambiguïté, le conseil, par une résolution officielle, établit qu'à l'examen des enseignants, « une connaissance du français ou de l'allemand pouvait remplacer celle de la grammaire anglaise, et que le certificat... [devait] être expressément limité en conséquence¹² ».

Par la suite, on a tenté par des réglementations officielles de raffiner cette politique. Le 17 décembre 1858, le conseil déclarait que l'équivalence des grammaires française et anglaise pour les examens des enseignants ne valait que pour les certificats de troisième classe¹³. Cependant, le conseil ne s'est pas prononcé sur les langues exigées pour les certificats de première et de deuxième classes et, en pratique, Ryerson ne semble pas avoir fait cette distinction. Par exemple, le 19 décembre 1859, les membres du conseil scolaire analphabètes de Hawkesbury Est, un canton fortement francophone du comté de Prescott, firent adresser une requête au surintendant local, James Gamble. Les membres du conseil scolaire francophones expliquaient qu'ils avaient engagé deux instituteurs afin de répondre aux besoins des deux groupes linguistiques de la région. L'un des enseignants était un francophone unilingue qui détenait un certificat de deuxième classe du Québec et l'autre était un anglophone sans certificat.

Cet arrangement sembla très bien fonctionner jusqu'au jour où les membres du conseil scolaire apprirent qu'ils ne pouvaient pas recevoir la subvention provinciale pour les écoles publiques, à moins que les deux instituteurs ne détiennent des certificats du Canada-Ouest. Les membres du conseil scolaire avouèrent : « Nous n'étions pas au courant... et nous ne savons pas comment procéder¹⁴. » Le surintendant local, tout aussi embarrassé, écrivit à Ryerson pour se faire exempter de l'obligation d'engager uniquement des maîtres certifiés par le Canada-Ouest, en raison « des difficultés particulières » que connaissait son secteur scolaire. En guise de réponse, Ryerson donna raison aux membres du conseil scolaire local et ordonna au conseil de comté d'accorder un certificat équivalent à l'enseignant détenteur d'un certificat de deuxième classe de Canada-Est. Quant à l'anglophone, il eut droit à un certificat temporaire¹⁵.

Ryerson ne s'est pas occupé des nombreuses autres conséquences qu'entraînait son acceptation du français comme langue d'enseignement, mais certaines difficultés ne pouvaient être ignorées. La possibilité de remplacer, dans les examens de brevet d'enseignement, la grammaire anglaise par la grammaire française impliquait, évidemment, que les examinateurs étaient aptes à faire passer des examens dans cette langue. Ce qui n'était pas toujours le cas. Dans leur lettre de 1859, les membres du conseil scolaire de Hawkesbury Est

déclarèrent également qu'ils s'étaient vu retirer leur subvention après avoir engagé un instituteur à qui le surintendant local « ne pouvait faire passer des examens... en français ». Comme nous l'avons vu, Ryerson, dans ce cas-ci, ordonna simplement au surintendant d'accorder le diplôme sans faire passer d'examen et d'attribuer la subvention scolaire¹⁶. Toutefois, la difficulté de faire passer des examens aux candidats francophones demeura. Enfin, le 9 février 1872, le Conseil de l'Instruction publique autorisa finalement les conseils de comtés « à s'adjoindre une ou plusieurs personnes [qu'ils jugeaient compétentes] pour faire passer des examens en français aux candidats¹⁷. »

L'enseignement bilingue. Après 1851, on autorisa officiellement les instituteurs à enseigner le français et non seulement à l'utiliser comme unique moyen de communication dans les classes. Même si les responsables de l'instruction faisait mal la distinction entre, d'une part, les classes en français coexistant avec des classes en anglais et, d'autre part, les classes bilingues, au niveau local, c'était clair et important. En 1857, les membres du conseil scolaire du canton multilingue de Charlottenburgh, dans le comté de Glengarry, écrivirent à Ryerson pour lui dire « qu'il y a quatre ou cinq ans... un instituteur intelligent et possédant un certificat d'enseignement » avait été engagé pour enseigner à la fois l'anglais et le français « à ceux qui le désiraient, sans empiéter sur le temps imparti aux autres cours ». Aujourd'hui, disaient les membres du conseil scolaire, un citoyen s'objectait à l'enseignement des « études françaises » et ils craignaient que ce résident ne soit capable de les empêcher d'obtenir la subvention provinciale, si l'enseignement bilingue était, en fait, illégal. La réponse de Ryerson à cette requête a donné une plus grande portée à sa déclaration précédente concernant l'enseignement en langue française. Il affirma :

Comme la langue française est reconnue dans ce pays aussi bien que la langue anglaise, il est tout à fait convenable et légitime que les membres du conseil scolaire permettent l'enseignement scolaire dans ces deux langues aux enfants dont les parents désirent qu'ils les apprennent toutes deux¹⁸.

L'enseignement bilingue était ainsi officiellement sanctionné dans le Canada-Ouest.

Les manuels scolaires. Ce sont des requêtes locales qui, de la même façon, amenèrent les autorités à accepter officiellement l'utilisation de manuels scolaires en français. Le 25 septembre 1856, le surintendant du comté de Kent écrivait à Ryerson pour lui demander « quels livres » étaient recommandés « quand l'utilisation de manuels en

français était nécessaire ». Pour une fois, Ryerson n'avait pas d'idée. Reconnaissant qu'il n'y avait pas de liste de livres « prescrits et recommandés » pour les écoles de langue française, il déclara : « Je ne vois pas qu'on puisse faire grand-chose relativement au genre de livres à utiliser dans les quelques écoles françaises du Haut-Canada¹⁹. » Le 21 décembre 1865, le surintendant du comté de Kent demanda au Conseil de l'Instruction publique s'il avait approuvé des livres en français et si, dans le cas contraire, il pouvait utiliser la liste des manuels scolaires approuvés dans le Bas-Canada. Ryerson répondit qu'aucune liste n'avait encore été établie pour le Haut-Canada et que les écoles communes pouvaient utiliser « les manuels scolaires français autorisés dans le Bas-Canada, ou tout autre livre que les membres du conseil scolaire et les instituteurs pouvaient préférer²⁰ ».

Il est intéressant de noter que Ryerson prit cette décision en sachant que les manuels venant du Canada-Est introduisaient parfois un élément carrément confessionnel dans les écoles communes du Canada-Ouest. Par exemple, un rapport du comté de Kent révèle que deux écoles francophones « utilisaient une série de livres... exclusivement destinés à l'enseignement particulier des dogmes de l'Église catholique ». Néanmoins, Ryerson écrivit qu'aussi longtemps que les élèves fréquentant ces écoles étaient « pour la plupart, ou tous, des catholiques romains » l'utilisation de ce genre de livres devait être acceptée²¹.

Durant l'année 1866, cependant, Ryerson eut vent de plaintes contre l'enseignement religieux et l'observation des jours saints dans les écoles de Rochester et de Maidstone, dans le comté d'Essex. Parlant de ces plaintes au surintendant local, Ryerson lui expliqua que le règlement interdisait maintenant l'enseignement confessionnel dans les écoles publiques et que si l'enseignement catholique devait se poursuivre à Rochester et à Maidstone, il faudrait créer une école séparée pour éviter de perdre la subvention scolaire. L'évêque de Sandwich contesta cette explication de Ryerson et répliqua que, puisque les parents, les instituteurs, les enfants et les membres du conseil scolaire de Rochester et de Maidstone étaient tous des Canadiens français catholiques, il n'y avait aucune raison de créer une école séparée et que rien ne pouvait justifier qu'on leur retire la subvention accordée à l'instruction. L'évêque imputa la querelle à un fauteur de trouble local²². Chose quelque peu surprenante, le ministère de l'Éducation renversa sa décision précédente et autorisa les écoles à demeurer dans le système public, malgré le maintien d'un enseignement religieux. J. George Hodgins, l'assistant de Ryerson, expliqua que cette permission était conditionnelle au maintien du caractère français de la communauté et que si « un contribuable anglophone

protestant » s'objectait à l'utilisation de manuels ayant une orientation religieuse, une école séparée devrait être créée²³.

Finalement, en 1868, le Conseil de l'Instruction publique, cherchant à empêcher l'influence religieuse de s'infiltrer dans le système public grâce aux manuels scolaires, établit une liste de neuf livres — d'arithmétique, de géographie et de grammaires anglaise et française — devant être utilisés dans les écoles de langue française²⁴. Cependant, les livres ayant une orientation confessionnelle furent conservés longtemps dans les écoles publiques de langue française; en 1875, le ministère de l'Éducation informa un inspecteur d'école du comté de Prescott qu'il pouvait lui fournir « des livres catholiques et protestants en français et convenant bien aux distributions des prix et aux bibliothèques » des écoles publiques de sa région²⁵.

Un système scolaire favorisant l'acculturation ?

Dans leur ensemble, les décisions concernant les instituteurs et les manuels scolaires donnent à penser que la politique officielle acceptait la diversité linguistique comme un élément nécessaire à l'émergence du système d'éducation. On peut en déduire que les règlements étaient souples et que les autorités centrales étaient sensibles aux besoins des diverses collectivités. Mais ces conclusions sont-elles justifiées? Est-ce qu'un système scolaire favorisant l'acculturation était vraiment en train de s'implanter? La période ryersonnienne fut-elle l'âge d'or de l'enseignement en français en Ontario?

Ces questions méritent d'être étudiées, comme semblent l'indiquer plusieurs sources diversifiées qui dénoncent l'image d'un Ryerson comme celle d'un homme tolérant ayant du flair pour le biculturalisme. Ces sources révèlent que chez Ryerson, l'importance de l'héritage britannique pour le développement de la société canadienne était un thème dominant de sa promotion du système éducatif. « L'esprit de la jeunesse canadienne, insistait-il, doit acquérir de la maturité et être formé » selon la tradition anglaise « si ce pays doit demeurer encore longtemps un prolongement de la couronne britannique ». Son ambition, c'était de créer un système scolaire commun, gratuit et universel. Les écoles devaient, avec le temps, « diriger les esprits vers de nouveaux schèmes de pensées et fournir... l'enseignement et le matériel scolaire... pour donner à ce pays le sentiment intime d'être britannique²⁶ ». Ryerson a souvent exprimé l'espoir que les étudiants soient « formés » par l'influence britannique, y compris par sa littérature et son histoire. Dans son esprit, « la richesse et la gloire de notre mère-patrie » étaient constituées « des réalisations les plus nobles du génie et du travail humains » et il prédisait que les

écoliers canadiens, en apprenant parfaitement ce qu'étaient ces réalisations, parviendraient à « une bonne connaissance des institutions civiles et sociales, de la société et des intérêts essentiels de leur pays²⁷ ».

De même, Ryerson ne semblait pas envisager que l'identité francophone puisse se maintenir dans le système scolaire uniforme du Canada-Ouest. En réalité, il opposait le système scolaire du Canada-Est à son idéal d'uniformisation de l'enseignement dans le Canada-Ouest, et expliquait en 1847 que « le système scolaire du Bas-Canada... est vraiment différent du nôtre. Il est explicitement créé pour deux races et pour deux classes de la population²⁸ ». La perception de Ryerson, à l'effet que la société du Canada-Est avait besoin d'un double système scolaire parce qu'elle était formée de deux races et de deux classes, convenait bien à son désir de voir, dans le Canada-Ouest, un système unique uni par son adhésion à la tradition britannique.

La signification du mot « britannique ». Que voulait dire Ryerson par tradition « britannique »? Faisait-il allusion à tous les groupes des îles britanniques ou faisait-il des distinctions importantes entre ces groupes, par exemple entre les Irlandais, d'une part, et les Écossais et les Anglais, d'autre part? Cette question est essentielle pour bien comprendre ce que Ryerson voulait dire quand il écrivait qu'il fallait « donner à ce pays le sentiment intime d'être britannique²⁹ ». Rien ne prouve, dans cette déclaration ou dans d'autres semblables, que Ryerson songeait alors aux francophones en Ontario. Cependant, son point de vue en général peut avoir un certain rapport avec son attitude face à l'enseignement en français. La question clé est de savoir s'il incluait les Irlandais dans sa définition du mot « britannique ». Si on donne un sens littéral au mot « britannique », il semble alors que Ryerson ait orienté le système scolaire de manière que les immigrants irlandais s'améliorent. Si, toutefois, Ryerson faisait référence à tous les groupes originaires des îles britanniques, ses déclarations paraissent plutôt en contradiction avec sa politique de tolérance linguistique.

Les travaux des historiens révisionnistes des années 1970 montrent que Ryerson faisait nettement la distinction entre les Irlandais et les autres groupes anglophones en Ontario en ce milieu du 19^e siècle. En effet, une série d'études démontrent que l'immigration irlandaise, à la suite de la famine de 1840, eut un impact stimulant majeur sur les activités de promotion scolaire durant cette décennie-là. Selon ces historiens, les écoles auraient été conçues pour transformer les immigrants « frappés par la pauvreté et la maladie » et qui, sans véritable éducation, risquaient de causer « de l'insubordi-

nation sociale et du désordre tout particulièrement dans les villes en pleine expansion comme Toronto et Hamilton³⁰ ». Selon ces historiens, les immigrants irlandais incarnaient, dans l'esprit de Ryerson et de ses semblables, tous les dangers que comportaient les rapides changements sociaux du milieu du 19^e siècle. Par conséquent, disent-ils, les écoles étaient tout particulièrement destinées à « améliorer » les Irlandais, voire à « débarrasser les enfants immigrés de leur accent irlandais³¹ ». L'interprétation des révisionnistes laisse entendre que Ryerson, dans ses déclarations sur les buts culturels du système scolaire, utilisait le mot « britannique » au sens littéral du terme, de sorte que ses commentaires visaient les Irlandais.

Une recherche récente apporte un point de vue nouveau, en démontrant qu'il y avait une ressemblance étrange entre le système scolaire de Ryerson et celui d'Irlande. Non seulement les deux systèmes utilisaient-ils les mêmes manuels mais ils étaient aussi organisés et administrés dans le cadre de structures étonnamment similaires. Donald Harman Akenson a analysé ce rapport et décrit Egerton Ryerson comme « l'agent actif de l'une des plus importantes transplantations culturelles transatlantiques du 19^e siècle³² ». Akenson soutient que Ryerson, tout particulièrement dans sa correspondance sur des questions d'éducation, était devenu le double intellectuel de Richard Whateley qui, archevêque de Dublin depuis 1831, devint un des surintendants fondateurs de l'éducation nationale en Irlande. Selon Akenson, Ryerson lisait non seulement les livres de Whateley qu'il admirait beaucoup mais il écrivit aussi des textes similaires sur la culture, en transposant directement pour les Canadiens des textes irlandais. Akenson démontre également combien les deux systèmes étaient fondamentalement apparentés sur des sujets allant des certificats d'études et des façons de former les enseignants à l'embauche des inspecteurs d'école. Même si Ryerson visita plusieurs pays pour discuter de questions d'éducation, il en concluait néanmoins que le système ontarien devait se modeler sur celui de l'Irlande³³.

Pour Akenson, cependant, il est clair que Ryerson et les autres responsables scolaires n'ont pas implanté le système irlandais en Ontario. Il se développa plutôt tout naturellement, du fait que les Irlandais formaient le groupe anglophone majoritaire en Ontario, durant la période ryersonnienne. Akenson souligne que le recensement de 1871 démontre que les gens d'origine irlandaise formaient plus du tiers (34,5 %) de la population totale de l'Ontario, suivis de loin par les Écossais (20,3 %), les Anglais et les Gallois (27,1 %). Ainsi, le développement en Ontario d'un système scolaire à l'irlandaise est démographiquement plausible. De plus, dans les cantons comme ceux de Leeds et de Landsdowne qu'Akenson a étudiés en détail, le

système scolaire local « causait aux immigrants irlandais moins de tort, au plan culturel, qu'à tous les autres groupes sociaux; bien plus, il était organisé de telle façon qu'il était plus facile aux Irlandais de s'en accommoder qu'à tous les autres groupes³⁴ ». Les livres leur étaient familiers, ils comprenaient la structure éducative et les instituteurs eux-mêmes étaient souvent d'origine irlandaise. Il n'est donc pas surprenant que le système de Ryerson ait reçu un appui substantiel de la part de plusieurs communautés en Ontario.

Si Ryerson a suscité et reçu un appui favorisant le développement d'un système scolaire pareil à celui d'Irlande, il semble donc que, pour lui, le mot « britannique » signifiait « originaire des îles britanniques » et que Ryerson ne visait donc pas implicitement les Irlandais. Sa promotion des structures et d'un contenu dérivés du système scolaire irlandais doit donc être considérée comme cohérente avec son désir de « donner à ce pays un sentiment intime d'être britannique ».

L'objectif de l'assimilation volontaire. Comment concilier cet objectif de normalisation culturelle avec la politique de tolérance linguistique de Ryerson? Pourquoi permettre qu'il y ait des instituteurs et des manuels français si s'élaborait un système scolaire uniforme, basé sur un transfert culturel « britannique »? George W. Ross, qui allait devenir ministre de l'Éducation en 1883, donna un élément de réponse en 1880. Il expliqua alors que Ryerson avait prévu que les francophones de l'Ontario, « entourés par une majorité anglophone envahissante, s'angliciseraient au contact des instituteurs et des institutions anglaises et qu'ainsi se produirait une révolution sociale sans qu'il y ait mécontentement ni agitation ». Tout en admettant que certaines communautés continueraient à vouloir engager des instituteurs francophones, Ryerson avait cependant eu le « courage de faire confiance aux effets naturels des institutions anglo-saxonnes entourant les francophones ». Il était persuadé que le désir de recevoir un enseignement dans une langue autre que l'anglais était éphémère et que les francophones, devant la tradition et les particularités de la culture « britannique », auraient tôt fait d'abandonner volontairement leur propre caractère distinct et accepteraient de s'instruire comme le faisait la majorité. En d'autres mots, selon Ross, Ryerson croyait qu'il fallait aux francophones du temps et de la souplesse pour qu'ils s'intègrent d'eux-mêmes au contexte britannique et que des mesures coercitives pouvaient entraver de façon irrémédiable le processus naturel de « révolution sociale³⁵ ».

Il semble, ici, que Ross donne aux mots « Anglais » et « Anglo-Saxons » le même sens que celui que nous avons déduit des déclarations de Ryerson à propos des « îles britanniques ». (Autrement, le

raisonnement de Ross serait un non-sens total, puisque les franco-phones de l'Ontario ne pouvaient être considérés comme « entourés » que si on admettait que les Irlandais faisaient partie de la « majorité anglaise » dominante.) Par ailleurs, ce que Ross voulait dire par « anglicisé » et par « révolution sociale » est plus problématique. Les éducateurs du 19^e siècle en Ontario n'ont pas défini le concept d'assimilation, ni mentionné les mécanismes par lesquels un tel processus pouvait se faire. Leurs prises de position ne laissent pas supposer qu'ils partageaient l'idée moderne de fusion socio-culturelle en ce qui concerne les comportements comme le mariage exogame³⁶. Ils semblent plutôt avoir donné au mot « assimilé » les significations habituelles au 19^e siècle, à savoir « se ressembler » et « se comporter de même manière ». Si nous supposons que Ross pensait en ces termes, cela signifie qu'il déclarait que Ryerson prévoyait et espérait que, du moins au plan de l'éducation, la différence perceptible entre les anglophones et les francophones disparaîtrait naturellement avec le temps et, plus particulièrement, que le désir d'avoir des écoles en langue française diminuerait au fil des ans. En d'autres mots, il affirmait que la politique de tolérance linguistique de Ryerson était basée sur un concept que nous pourrions appeler d'assimilation volontaire.

Nous devons toutefois admettre que la déclaration de George Ross en 1880 n'est pas la meilleure source pour comprendre le raisonnement de Ryerson puisque, à cette époque, les questions touchant à l'instruction des minorités linguistiques le préoccupaient beaucoup. Ses déclarations servaient, de toute évidence, ses propres intérêts. De plus, nous avons seulement une preuve partielle que Ryerson croyait vraiment que l'école commune pouvait contribuer à aider les Canadiens français à s'améliorer en les amenant à accepter les normes britanniques. Une de ces preuves, c'est la réaction qu'il eut en recevant un rapport relatant les progrès de l'instruction dans le Bas-Canada. En 1854, Ryerson, après avoir pris connaissance de ce rapport, concluait que « l'instruction dans cette partie de la Province (du Canada) connaissait des progrès constants », prédisant alors que « la classe sociale formée des habitants allait vraisemblablement s'élever au rang qui lui convient au plan des réalisations nationales³⁷ ». L'année suivante, il fit une remarque au sujet de « la culture et de la richesse intellectuelle plus grande » des Canadiens anglais protestants, par comparaison à celles des Canadiens français catholiques³⁸.

De telles sources fragmentaires ne peuvent être utilisées qu'à titre indicatif mais, avec les déclarations de Ross, elles incitent à étudier davantage la possibilité que la politique de tolérance linguistique ait été compatible avec l'objectif de donner un « sentiment intime d'être uniformément britannique ».

LES POINTS DE VUE DES RESPONSABLES
LOCAUX

Inexorablement, nous devons concentrer notre recherche au niveau local. Qu'est-ce que les responsables des écoles locales disaient des régions où les francophones s'établissaient? Quelles attitudes et quelles façons de voir les choses se cachaient derrière les requêtes qu'ils envoyaient à Toronto?

Durant la période ryersonnienne, les surintendants des écoles du comté de Prescott étaient anglophones, malgré une intense colonisation francophone dans la région. Cette situation est liée à l'histoire de l'enseignement en langue française et nous la traiterons à fond dans les prochains chapitres. Pour le moment, mentionnons seulement que la communauté anglophone, dont les Irlandais formaient le groupe le plus important, avait la main haute sur les structures administratives du comté de Prescott. Il est également significatif que les rapports n'aient jamais établi de distinction entre les différents groupes locaux anglophones, en dépit d'une présence bien réelle d'Irlandais, d'Écos-sais et d'Anglais. À l'opposé, les rapports mentionnaient souvent la présence des francophones. Cette façon de faire ne veut pas nécessairement dire qu'on ne faisait pas de distinction entre les groupes anglophones, mais elle laisse supposer que ces distinctions avaient peu d'importance comparativement au caractère distinct des francophones.

L'exemple du comté de Prescott démontre un lien net, dans l'esprit des cadres intermédiaires d'écoles, entre la tolérance de la diversité linguistique et l'assimilation volontaire escomptée. On rapportait régulièrement que l'immigration du Québec avait un effet contraire sur le développement de l'instruction dans le comté de Prescott. Dans les années 1850, les surintendants locaux avaient bon espoir que cet effet serait temporaire et que les immigrants francophones contribueraient assez rapidement et de façon positive à l'essor du système scolaire commun. Des décennies plus tard, les rapports se firent plus pessimistes et leurs conclusions ne parlaient plus du concept d'assimilation. Cette évolution est directement liée aux nouvelles politiques linguistiques de la période post-ryersonnienne.

Les rapports et les attentes au milieu du siècle

Les surintendants locaux du milieu du 19^e siècle reconnaissaient qu'au niveau de l'instruction, les communautés rurales, comme celles du comté de Prescott, ne pouvaient pas s'attendre à progresser aussi

rapidement que les centres urbains, mais ils se rendaient compte que les progrès scolaires étaient de bien piètre qualité dans l'est de la province. En 1848, le surintendant du district d'Ottawa se plaignait de ce que « le niveau d'instruction [était] bien bas, particulièrement dans les nouveaux centres de colonisation³⁹ ». Le rapport annuel de 1850 fournit des renseignements concernant la situation des écoles dans le comté de Prescott comparativement à celle des autres écoles du reste de l'Ontario. En cotant les écoles comme des écoles de 1^{re}, 2^e ou 3^e classe, le surintendant a démontré que la qualité des écoles dans certains cantons était d'un niveau constamment inférieur, ce qui contribuait à donner au comté un statut général défavorable. Moins de 40 p. cent des écoles étaient classées de 1^{re} et de 2^e catégories, alors que la moyenne provinciale était de 60 p. cent. Aucune école dans les cantons d'Alfred et de Caledonia n'avait un niveau plus élevé⁴⁰. (Voir tableau 1.)

En 1851, John Pattee rapportait, au sujet du canton d'Alfred, que « la situation des écoles de cette municipalité ne montrait aucune amélioration notable⁴¹ ». De tels rapports s'écriront tout au long des prochaines décennies. Dans celui de 1872, Thomas Steele décrit les écoles du comté de Prescott comme encore « arriérées en général ». L'année suivante, Steele classifia les écoles pour mieux démontrer leurs mauvaises conditions; à son avis, plus de la moitié d'entre elles étaient médiocres et seulement 17 p. cent de bonne qualité⁴². (Voir tableau 1.)

Aux yeux des surintendants d'écoles, la médiocrité générale de l'enseignement dans l'est de la province était attribuable à la forte immigration des francophones du Québec. Pattee, en analysant la situation des écoles du comté de Prescott dans son rapport de 1851, mentionna « l'apathie générale » des parents canadiens-français face à l'instruction. Sa tâche d'éducateur la plus remplie consistait, écrivait-il, à continuellement essayer « de convaincre les parents et les tuteurs d'enfants de l'utilité de l'instruction⁴³ ».

Les surintendants locaux croyaient que les nouveaux colons canadiens-français venaient d'un environnement où la réussite scolaire avait peu d'importance et qu'ils étaient ainsi plus réticents que les autres résidents des comtés de l'est à donner leur appui au nouveau système scolaire. Dans les régions anglophones, selon les responsables de l'éducation, les résidents étaient de plus en plus férus d'instruction au milieu du siècle.

Par exemple, en 1850, dans le canton de Caledonia encore à majorité anglophone, le surintendant local remarquait que « les écoles qui étaient ouvertes faisaient de bons progrès » et qu'elles s'attendaient à améliorer leur classement « inférieur ». Il disait des

TABLEAU 1

Perceptions de la qualité des écoles, 1850 et 1873

	1850					
	1 ^{re} classe		2 ^e classe		3 ^e classe « inférieure »	
	N	%	N	%	N	%
Canton d'Alfred	0	0,0	0	0,0	3	100,0
Canton de Caledonia	0	0,0	0	0,0	4	100,0
Comté de Prescott	5	17,8	6	21,4	17	60,7
Ontario	397	16,5	1063	44,4	933	38,9

	1873					
	Bon		Moyen		Inférieur	
	N	%	N	%	N	%
Canton de Hawkesbury Est	4	16,7	5	20,8	15	62,5
Canton de Hawkesbury Ouest	3	27,2	3	27,2	5	45,4
Canton de Longueuil	2	22,2	3	33,3	4	44,4
Canton de Caledonia	1	12,5	2	25,0	5	62,5
Canton d'Alfred	0	0,0	3	33,3	6	66,7
Village de Hawkesbury	1	33,3	17	26,6	36	56,2
Total	11	17,2	17	26,6	36	56,2

Source : pour 1850, le rapport annuel *Upper Canada*, 98-119; pour 1873, l'appendice 17 du rapport annuel de Thomas Steele, comté de Prescott. (Voir la note n° 39 concernant l'information bibliographique sur les rapports annuels des directeurs d'écoles.)

Calédoniens qu'ils étaient « en faveur du système complet d'instruction parce qu'il était organisé de façon à bien profiter aux régions rurales et aux classes les plus pauvres⁴⁴ ».

Au fil des ans, les promoteurs de l'école locale s'attendaient à ce que le bon exemple, donné par les communautés anglophones comme celle de Caledonia, transforme l'apathie des régions francophones face à l'instruction. Au début, ces attentes à la Pygmalion semblaient justifiées. Ainsi, Humphrey Hughes, dans son rapport de 1858, mentionnait avec satisfaction « l'augmentation rapide » du

nombre d'écoles dans le comté d'Alfred, une amélioration « à peine pensable vu les difficultés auxquelles les nouveaux colons sont confrontés ». Hughes identifia ces nouveaux colons comme étant des Canadiens français; il pensait d'eux qu'ils avaient été « jusqu'ici très négligents face à l'instruction de leurs enfants » mais qu'ils « s'intéressaient de plus en plus à la question scolaire » étant donné l'environnement ontarien. On disait des Canadiens français qu'ils étaient « de plus en plus au fait du système scolaire et qu'ils commençaient à l'apprécier davantage⁴⁵ ».

D'autres régions faisaient preuve d'un optimisme semblable. Ainsi, le surintendant du district d'Ottawa signalait qu'en 1848, malgré la réelle médiocrité de l'enseignement, « le sentiment que l'instruction était indispensable aux générations montantes commençait manifestement à germer dans l'esprit des parents, des tuteurs et de la communauté en général ». En 1851, on disait des citoyens de Hawkesbury Est, à majorité francophone, qu'ils commençaient « à être plus sensibles à leur responsabilité et à leur intérêt » concernant un enseignement de grande qualité. Quant aux Canadiens français du canton voisin de Clarence, on disait en 1858 qu'ils étaient « plus conscients de la valeur de l'instruction et qu'ils cherchaient des moyens pour envoyer leurs enfants à l'école⁴⁶ ».

Une désillusion grandissante

Cependant, il est significatif que les surintendants locaux n'aient pas maintenu leur opinion sur la participation enthousiaste des francophones au développement du système scolaire en Ontario. Dans son rapport de 1861, l'inspecteur du canton d'Alfred s'est même senti obligé de s'excuser de ce que ses écoles ne « faisaient pas les progrès » qu'il avait annoncés précédemment. L'obstacle principal, expliquait-il, venait des Canadiens français qui, majoritaires dans la région, ne permettaient pas à leurs enfants de « bénéficier des bienfaits de l'école⁴⁷ ».

Le nombre de rapports semblables augmenta durant les années 1870. L'inspecteur du comté de Prescott, lorsqu'une de ses écoles n'ouvrit pas ses portes en 1871, n'éprouva même pas le besoin d'expliquer cet échec: il nota simplement que l'école était située dans un canton en majorité canadienne-française⁴⁸. Même lorsque les responsables locaux admettaient que les régions francophones n'étaient pas les seules responsables du retard que prenait l'enseignement dans l'est de l'Ontario par rapport aux autres régions, ils n'en continuaient pas moins à voir des différences de comportement entre les francophones et les anglophones. Le responsable du comté de Prescott attri-

bua la pauvreté des écoles dans sa région « aux récoltes en partie mauvaises, au salaire élevé des cultivateurs et aux bas prix des produits laitiers et de la ferme »; même si ces difficultés touchaient tous les citoyens de Prescott, disait-il, les régions à majorité canadienne-française ne faisaient aucun effort pour garder ouvertes les écoles⁴⁹.

La différence que les inspecteurs percevaient entre le comportement des anglophones et celui des francophones face à l'instruction prit une toute nouvelle dimension dans les années 1870. À cet égard, l'inspection des écoles du comté de Prescott en 1873 est très significative : dans le canton de Caledonia, on dénombra cinq écoles de qualité « inférieure », alors que les rapports des années 1850 parlaient d'un enthousiasme grandissant pour l'instruction⁵⁰. Dans l'intervalle, Caledonia était passée d'une population à majorité anglophone à une population à majorité francophone. L'exemple de cette municipalité semblait de toute évidence montrer aux responsables qu'une transition non prévue était en cours! Les colons du Québec, plutôt que de changer au contact de la culture britannique, étaient en train de modifier le caractère de l'Ontario en conservant, voire en amplifiant leur apathie traditionnelle face à l'instruction. Si cela devait continuer, craignaient les éducateurs, l'est de l'Ontario deviendrait une extension culturelle du Québec.

LA POLITIQUE PROVINCIALE APRÈS 1876

L'inquiétude grandissante des responsables d'écoles locales ne s'est pas immédiatement reflétée dans les politiques de l'Ontario sur l'instruction. L'accommodement théorique d'Egerton Ryerson qui permettait aux francophones de rester au sein du système scolaire commun, ne connut pas de modifications sous le mandat terne d'Adam Crook, le ministre de l'Éducation de 1876 à 1883. Peu après cependant, les chefs du gouvernement et de l'opposition en vinrent tous deux à considérer la tolérance linguistique comme la cause première de la stabilité constante des francophones en Ontario. Dans les journaux de Toronto, des éditoriaux commençaient à affirmer que la suspension du français, en tant que langue dominante dans certaines communautés, comme celles du comté de Prescott, était une condition essentielle et suffisante pour provoquer la désintégration complète de cette culture étrangère. En 1876, par exemple, le *Mail* décrivait le français comme le « pivot » de la culture canadienne-française qui assurait la cohésion « d'une structure sociale faite d'illusion, de superstition et d'ignorance crasse ». On comparait l'enseignement en français « au côté mince d'une cale » maintenant en place l'identité culturelle; de ne pas l'enlever, disait-on, allait permettre aux « curieuses institu-

tions du Bas-Canada » de continuer à s'établir. Toujours selon le *Mail*, l'enseignement en anglais semblait avoir eu des effets bénéfiques évidents sur les enfants francophones du comté d'Essex, à l'autre bout de la province, là où l'anglais était enseigné dans toutes les écoles canadiennes-françaises. Par conséquent, le *Mail* trouvait « qu'il y a lieu de croire qu'au plan de l'intelligence, les enfants du comté d'Essex se comparent avantageusement aux enfants francophones des comtés de Prescott et de Russell » dont certains fréquentaient des écoles unilingues françaises⁵¹. Les conservateurs, dans l'opposition, recommandaient également de mettre un terme à l'enseignement en langue française en Ontario⁵².

Le gouvernement libéral, dirigé par Oliver Mowat, était très sensible aux attaques contre la politique de tolérance linguistique; depuis le début des années 1870, ses propres fonctionnaires scolaires avaient souligné ce qui leur paraissait comme l'impact négatif de la colonisation francophone en Ontario. En fait, le ministre de l'Éducation, le libéral George Ross, avait entrepris de régler cette question bien avant qu'elle ne devienne une préoccupation à l'échelle provinciale. Dès son entrée en fonction en 1883, Ross demanda immédiatement une enquête sur le nombre d'écoles françaises fonctionnant dans l'est de l'Ontario; dans les seuls comtés de Prescott et de Russell, l'enquête dénombra 37 écoles unilingues françaises. Avant que ne commencent à trop s'exercer les pressions politiques, Ross réagit en apportant, en 1885, de nouveaux règlements qui obligeaient les écoles publiques de l'Ontario à faire, chaque jour, deux heures d'anglais dans les premières années du primaire et quatre heures, dans les classes plus avancées. Ross devait toutefois reconnaître que ces règlements ne pouvaient vraiment s'appliquer : il n'y avait aucun plan d'action ni aucun instituteur francophone bilingue⁵³.

Les règlements de 1885 stipulaient, également en vain, que « la Commission d'examen pouvait exiger de tout candidat au brevet d'enseignement qu'il passe des examens de grammaire anglaise et de traduction⁵⁴ ». En 1886, l'inspecteur d'école des comtés de Prescott et de Russell admettait allégrement devant un journaliste du *Mail* que les candidats au brevet d'enseignement passaient encore des examens uniquement en français. L'année suivante, dans une lettre du comté de Prescott adressée au rédacteur du *Mail*, on se plaignait de ce que les candidats francophones continuaient de profiter « d'un examen spécial et qu'ils n'étaient pas du tout contraints de passer un examen d'anglais⁵⁵ ». Ross essaya, sans grande conviction, de veiller à ce que les candidats unilingues français soient refusés, mais il reconnaissait qu'une stricte application de ce règlement aurait pour conséquence de fermer plusieurs écoles de langue française, faute d'instituteurs,

ce qui aggraverait la situation de l'enseignement dans les régions canadiennes-françaises au lieu de l'améliorer.

L'ÉVOLUTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE

Bien que les règlements de 1885 furent inefficaces, leurs objectifs contribuèrent à revoir toute la politique linguistique en Ontario. Les règlements démontrèrent clairement qu'au sein du système scolaire, on ne ferait dorénavant plus aucun effort particulier pour s'accommoder aux francophones. L'objectif était maintenant de les forcer à se conformer à la pratique générale du système scolaire public.

Pour comprendre l'évolution de l'attitude des responsables, il est important de savoir que ce changement fondamental ne venait pas simplement des pressions politiques. Vers le milieu des années 1880, le gouvernement en était arrivé de lui-même à croire que les communautés francophones, comme celles du comté de Prescott, avaient besoin d'être stimulées pour prendre la voie menant à l'assimilation volontaire. L'immigration des francophones du Québec était une préoccupation centrale. Les éducateurs, informés à la fois par les publications gouvernementales et par les articles de journaux, croyaient que les comtés, comme celui de Prescott, étaient soumis à une immigration francophone massive. En 1881, l'*Illustrated Atlas of the Dominion of Canada* estimait que l'immigration francophone dans les comtés de Prescott et de Russell était « présentement... plus intense qu'à toute autre période ». Les auteurs de l'*Atlas* prédisaient que, « d'ici dix ans, la balance des pouvoirs passerait selon toutes probabilités des mains des anglophones à celles des francophones⁵⁶ ».

Nous verrons dans un prochain chapitre si l'on était fondé à croire qu'à la fin du 19^e siècle, l'augmentation de l'immigration francophone était aussi dramatique. L'important, pour le moment, c'est de comprendre que les représentants du gouvernement et ceux de l'opposition y croyaient. Cependant, les deux partis politiques préconisaient des solutions différentes. Le journal conservateur le *Mail* déclarait que la forte immigration francophone rendait plus pressant le besoin d'une politique axée seulement sur l'anglais. L'apparente facilité avec laquelle les francophones « envahissaient » l'Ontario donnait au désir de les assimiler du *Mail* un sentiment d'urgence. La croyance, selon laquelle les immigrants francophones étaient en train de supplanter les colons anglophones établis, irritait énormément les rédacteurs du *Mail*. Ils maintenaient que la prise de pouvoir des francophones sur les communautés anglophones ne devait pas être facilitée par l'établissement d'écoles en langue française⁵⁷.

À l'opposé, Ross invoqua la supposément toute nouvelle colonisation francophone pour expliquer la continuité (en réalité, la grande expansion) de l'enseignement en français dans l'est de l'Ontario. Ross croyait que l'expérience récente des immigrants au Québec les empêchait de reconnaître d'emblée la valeur de l'assimilation et qu'il leur fallait des mesures spéciales pour leur faire admettre plus rapidement la supériorité des écoles de langue anglaise. Par conséquent, Ross modéra la confiance totale qu'avait Ryerson en l'influence britannique et accepta d'introduire de force un peu d'enseignement en anglais. En même temps cependant, Ross pensait que les colons francophones méritaient qu'on leur accorde la même patience et la même tolérance que celles dont Ryerson avait fait preuve au milieu du siècle. En refusant la solution de « l'anglais seulement » pour les écoles en Ontario, Ross affirma que, même si les colons des comtés de Prescott et de Russell ne s'étaient de toute évidence pas assimilés aux institutions anglophones, la familiarité avec la langue anglaise les stimulerait et les amènerait à copier le modèle des comtés de Kent et d'Essex, où la controverse au sujet de la langue paraissait s'estomper rapidement.

Au début, Ross espérait que cette stimulation viendrait des instituteurs bilingues qui sauraient dispenser un enseignement en anglais conformément aux règlements de 1885. Toutefois, la première tentative pour engager des instituteurs bilingues qualifiés fut un triste échec. À l'été 1886, Ross autorisa l'ouverture d'une école modèle destinée à rendre bilingues les candidats de langue française. Cette autorisation comportait une condition apparemment minimale, celle d'engager un principal bilingue détenant un certificat d'études de 2^e classe de l'école normale. Toutefois, six mois plus tard, l'inspecteur des comtés de Prescott et de Russell dut admettre que le projet avait été abandonné « faute de trouver un principal bilingue qualifié⁵⁸ ».

L'échec de la création d'une école modèle francophone laissa Ross perplexe et il se mit à chercher une stratégie plus fructueuse. Au début de 1888, après avoir appris que l'École normale de Fredericton offrait un cours aux instituteurs de langue française, Ross écrivit au surintendant de l'Instruction du Nouveau-Brunswick pour lui demander jusqu'à quel point l'anglais et le français étaient utilisés comme langues d'enseignement et pour s'enquérir des cours à donner aux instituteurs afin de les préparer à un tel enseignement⁵⁹. De plus, le ministre de l'Éducation correspondit souvent avec l'inspecteur et l'inspecteur adjoint des comtés de Prescott et de Russell pour connaître leurs opinions sur la meilleure façon d'introduire l'anglais dans les écoles de leurs régions. Hélas, leurs réponses sans imagination se résumaient aux sempiternelles rengaines sur l'héritage britannique⁶⁰. En 1887, Ross organisa une réunion des inspecteurs responsables des

écoles françaises pour qu'ils puissent tous ensemble étudier le problème de l'introduction de l'anglais dans les écoles. À cette réunion, on ne parvint pas non plus à identifier des méthodes nouvelles garantissant que les enfants francophones apprendraient l'anglais⁶¹. Ross n'avait plus de stratégie pour faire appliquer les règlements de 1885.

UN DÉBAT À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE

À l'automne de 1887, Ross disait beaucoup s'inquiéter des questions qu'il prévoyait que les membres de la législature lui poseraient sur les progrès qu'il avait promis pour les écoles de l'est de l'Ontario⁶². Son inquiétude s'avéra justifiée : des questions pertinentes lui furent posées sur le nombre d'écoles en langue française, sur l'amélioration de l'enseignement en anglais et le type de fréquentation scolaire dans les communautés francophones. En guise de réponse, Ross s'éleva contre le fait qu'il n'avait pas reçu le crédit qui lui revenait pour « avoir été le premier à faire des règlements concernant l'étude de l'anglais dans toutes les écoles de la province ». De plus, Ross répéta que l'intégration des francophones aux pratiques fondamentales de l'école commune devait se faire « graduellement », dans une ambiance de « sympathie » plutôt que de façon coercitive, dans un climat d'hostilité. En faisant preuve de modération, Ross promit que « d'ici cinq ans, tous les écoliers français seraient capables de lire nos manuels scolaires⁶³ ».

En mars et en avril 1889, la question des écoles de langue française domina le débat de l'Assemblée législative en Ontario, puis elle devint l'enjeu de la campagne électorale de 1890. Les chefs du gouvernement libéral s'élevaient contre les stéréotypes injurieux que les conservateurs accolaient aux francophones en Ontario, mais ils ne laissaient toutefois pas supposer que la culture canadienne-française valait d'être préservée, si ce n'est comme complément aux normes d'inspiration britannique. Le premier ministre Mowat affirmait avoir aussi « hâte » que l'opposition « de voir ses concitoyens francophones parler anglais » mais il admettait qu'il était « difficile » de déterminer « comment parvenir à ce résultat ». Mowat rejeta la proposition des conservateurs qui réclamaient des mesures coercitives immédiates, de peur de s'aliéner les francophones qui développeraient de l'antagonisme et, alors, disait-il, apprendraient « non pas plus... mais moins d'anglais ». Il repoussa comme « absurde » l'allégation selon laquelle le gouvernement « ne voulait pas que la population francophone apprenne l'anglais ». Tout en admettant que le gouvernement n'avait pas encore un plan d'action en vue de faire appliquer les règlements de 1885, Mowat assurait les membres de la législature qu'il reconnais-

sait « la nécessité de faire quelque chose » pour introduire l'anglais « aussi vite que possible ». Toutefois, il les avertit que l'enseignement en anglais « ne pouvait se faire en affichant de l'hostilité envers la population francophone⁶⁴ ».

Ross souligna que sa tentative pour intégrer un peu d'anglais dans toutes les écoles de l'Ontario visait davantage à modifier, plutôt qu'à abandonner, l'objectif d'assimilation volontaire. Il reprit l'argumentation classique selon laquelle la « libéralité » de la politique de l'éducation était le meilleur moyen de créer une société homogène⁶⁵.

Pour justifier son refus de passer une loi interdisant immédiatement l'enseignement en langue française, Ross reprit le raisonnement qu'Egerton Ryerson avait auparavant soutenu pour donner une place aux francophones et aux Allemands au sein du système scolaire commun. Ross expliqua qu'au plan de l'éducation, l'assimilation des communautés allemandes était presque terminée mais qu'elle était toujours en cours dans certaines régions francophones. En maintenant l'analogie entre les Canadiens français et les Allemands, Ross tentait d'éviter que les Canadiens français ne soient perçus comme un groupe culturel distinct ayant besoin, au plan de l'éducation, de mesures particulières de longue haleine. Sachant que les demandes concernant l'enseignement en langue allemande avaient diminué de façon spectaculaire après les années 1860, il laissait entendre que les francophones de l'est de l'Ontario feraient eux aussi bon accueil à l'enseignement en anglais. Aussi, Ross fit-il souvent référence à l'exemple des Allemands. « N'est-il pas naturel, humain, raisonnable, demandait-il, qu'il leur soit alloué au moins une génération pour faire la transition entre les formes et les attitudes de l'Allemagne de Frédéric le Grand et celles du Dominion de Sa Gracieuse Majesté? ⁶⁶ »

En outre, Ross ponctuait ses discours d'exemples puisés dans d'autres pays. Si les Américains, disait-il,

avaient fait preuve d'un manque de foi en leurs institutions, d'un manque de confiance dans le pouvoir assimilateur de la race dominante, en l'occurrence les Anglo-Saxons, auraient-ils conservé avec tant de succès leur dignité nationale et leur influence? [...] Ils ont invité les gens de tous les coins du monde à émigrer parce qu'ils avaient confiance que le pouvoir d'assimilation de leurs propres institutions ferait de ces immigrants des citoyens américains⁶⁷.

Les responsables de l'enseignement en Ontario, en tant que représentants « de la race dominante en cette province » pouvaient, eux aussi, « agir en faisant preuve de générosité plutôt qu'en recourant à la coercition pour assimiler les gens et les langues des autres nationalités⁶⁸ ».

Comme le gouvernement de Mowat se distinguait de l'opposition davantage par sa stratégie que par ses objectifs ultimes, Ross était vraiment sensible aux critiques sur sa politique linguistique. Il reconnaissait que sa politique devait s'appuyer sur des preuves démontrant que les francophones de l'est de l'Ontario apprenaient de plus en plus l'anglais. Pourtant, il lui arriva très souvent de ne pas pouvoir obtenir de renseignements précis sur la situation des écoles en langue française. À plusieurs reprises, le *Mail* réussit à prouver qu'il avait fourni à l'Assemblée législative des rapports inexacts. Au début de 1889, Ross écrivit à l'inspecteur et à l'inspecteur adjoint des comtés de Prescott et de Russell pour obtenir les dernières données concernant « l'étendue de l'enseignement en anglais dans les écoles de l'est de l'Ontario ». Après avoir reçu l'assurance que l'anglais était toujours « plus ou moins » enseigné, Ross annonça à la législature que toutes les écoles de l'Ontario enseignaient un peu d'anglais⁶⁹. Deux jours plus tard, le *Mail* cita allégrement un correctif embarrassant tiré du *Prescott and Russell Advocate* et qui disait que « dans un nombre considérable d'écoles publiques, il n'y avait aucune tentative ni aucune prétention d'enseigner autre chose que la langue française⁷⁰ ».

La Commission de 1889

L'incapacité de Ross à définir avec précision l'étendue de l'enseignement en langue française le persuada d'acquiescer à la demande des conservateurs et de procéder à une enquête officielle sur la situation des écoles de langue française, tout particulièrement dans le système public. Le 13 mai 1889, Ross créa une commission formée de trois hommes chargés d'étudier les écoles publiques et d'établir « avec certitude si les écoles des comtés de Prescott, de Russell, d'Essex, de Kent et de Simcoe se conformaient aux règlements de 1885 et ce, jusqu'à quel point; la Commission devait aussi étudier les moyens à utiliser pour... que ces règlements soient appliqués de manière plus rigoureuse⁷¹ ».

La Commission présenta son rapport le 22 août 1889. Même si les commissaires avaient réuni des données concernant tous les comtés mentionnés, ils avaient toutefois porté une attention toute particulière au comté de Prescott et au comté voisin de Russell, là où la présence francophone était considérée comme la plus dérangeante. Leur rapport, reprenant l'argumentation classique, mentionnait que les francophones s'intégreraient avec le temps à la société d'inspiration britannique majoritaire en Ontario. Même si les commissaires avaient découvert que certaines écoles continuaient d'utiliser exclusivement des manuels en français, ils expliquèrent que cette pratique ne reflé-

tait pas « le désir des francophones d'exclure de leurs écoles la langue anglaise ». Au contraire, les francophones, rapportaient-ils, se disaient « d'accord pour voir leurs enfants apprendre l'anglais et le désiraient même ». Les commissaires admettaient toutefois que le désir d'apprendre l'anglais était plus manifeste dans les comtés d'Essex et de Kent où, dans un certain nombre d'écoles, « l'anglais était bien enseigné depuis plusieurs années, à tel point que ces écoles étaient pratiquement des écoles anglaises ». Cet exemple appuyait la déclaration des commissaires qui croyaient que pour amener les écoles des communautés canadiennes-françaises « à un niveau élevé et pour leur assurer un enseignement en anglais satisfaisant, *il fallait se donner du temps et être patient*⁷² ».

Les commissaires admettaient, cependant, que les francophones des comtés de l'est de l'Ontario avaient besoin d'une attention particulière. Ils apaisèrent l'inquiétude des autorités face à une « invasion » en provenance du Québec, notant que l'immigration « avait récemment beaucoup diminué » mais ils n'étaient pas en mesure d'annoncer si les efforts pour transformer les écoles de langue française en écoles de langue anglaise faisaient des progrès. En réalité, ils avaient découvert que certaines écoles anciennement de langue anglaise employaient maintenant des instituteurs francophones et qu'un grand nombre d'écoles françaises avaient été créées pendant les années 1880. La Commission concluait que l'expansion de l'enseignement en français était liée à la pénurie d'instituteurs compétents de langue anglaise. Non seulement presque tous les instituteurs francophones étaient-ils unilingues mais sur les 69 qui avaient été interrogés, seulement trois avaient fait l'école secondaire et deux, l'école normale ou l'école modèle⁷³.

Les commissaires pensaient qu'il était possible de corriger cette situation débilite de deux façons complémentaires : d'abord, en créant une école modèle destinée spécifiquement à former en anglais les instituteurs francophones, puis, en mettant sur pied des « instituts spéciaux » ou des ateliers chargés de diffuser les dernières techniques pédagogiques en cours pour l'enseignement de l'anglais. Les commissaires prétendaient que l'application de ces deux recommandations réglerait la question de la langue et garantirait que les écoles publiques s'acquitteraient de leur tâche qui consiste à préparer tous les enfants de l'Ontario « à occuper avec compétence les postes qu'ils pourraient être appelés à remplir⁷⁴ ».

La réaction du ministère de l'Éducation au rapport de 1889 fut rapide et positive. Premièrement, le 17 octobre 1889, « tous les manuels en langue française furent retirés de la liste des livres autorisés, laissant seulement des manuels en anglais et quelques textes bilin-

gues⁷⁵ ». Deuxièmement, un groupe d'enseignants de l'école normale donna, durant une réunion de quatre jours, des conférences sur les méthodes d'enseignement aux 69 instituteurs des comtés de Prescott et de Russell⁷⁶. Troisièmement, et c'est le point le plus important, une école modèle en langue française ouvrit ses portes dans le comté de Prescott : un principal bilingue qualifié fut engagé et les cours débutèrent durant le mois de janvier 1890⁷⁷.

Ces mesures, ajoutées à la victoire éclatante des libéraux aux élections de 1890, sapèrent l'énergie des conservateurs occupés à attaquer la politique linguistique du ministre de l'Éducation. Même si Ross n'avait pas complètement répondu aux revendications réclamant un enseignement uniquement en anglais en Ontario, il avait quand même temporairement coupé l'herbe sous les pieds des forces conservatrices.

La Commission de 1893

Vers 1893, Ross était en mesure de prouver que sa politique linguistique « libérale » était justifiée. Ceux-là mêmes qui avaient participé à la commission de 1889 furent de nouveau convoqués « pour évaluer les progrès que l'étude de l'anglais avait fait et, le cas échéant, d'en faire rapport ». La Commission de 1893 affirma que l'attention donnée au besoin de former des instituteurs qualifiés portait ses fruits. En décrivant les bons résultats qu'avait obtenus le centre de formation d'enseignement du comté de Prescott, le rapport expliquait que si les inscriptions avaient lentement diminué depuis l'ouverture de l'école, c'était seulement parce que les examens d'entrée étaient de plus en plus « difficiles ». Le rapport donnait toutefois à entendre que « la situation faisait de nets progrès », puisque la qualité de l'enseignement avait augmenté de façon spectaculaire dans les écoles de langue française des comtés de l'est de l'Ontario : 98 p. cent des enfants francophones apprenaient maintenant un peu d'anglais, comparativement à 77 p. cent en 1889. Les commissaires reconnaissaient qu'un nombre significatif d'écoles publiques de langue française avait adhéré au système séparé depuis la dernière commission d'enquête mais ils n'en concluaient pas moins que « la nette amélioration des dernières années allait, non seulement se maintenir, mais s'accroître » et qu'une plus grande amélioration était à prévoir puisque la nouvelle école modèle n'avait pas encore donné « tous ses fruits⁷⁸ ».

Temporairement, le rapport de 1893 étaya la conviction de Ross que l'assimilation des francophones était inévitable, qu'il s'agissait d'un processus essentiellement assujéti à la durée de la colonisation. Même si la promesse de 1887 annonçant que « d'ici cinq ans, tous les

écoliers français seraient capables de lire nos manuels scolaires » n'était pas remplie, les commissaires décelaient « une nette amélioration » dans les comtés de l'est, ce qui paraissait justifier « la confiance [du ministre] en la force assimilatrice de la race dominante ». De plus, le rapport renforça sa conviction au sujet de l'importance de la chronologie de la colonisation pour expliquer pourquoi le désir d'avoir des écoles françaises paraissait diminuer rapidement dans les comtés d'Essex et de Kent, mais très lentement dans les comtés de Prescott et de Russell. Les déclarations des commissaires, selon qui les mesures linguistiques particulières venaient maintenant à bout de la forte immigration des années 1880, convainquirent Ross qu'il avait trouvé la réponse à la question éprouvante de la langue. De plus, l'intérêt des politiciens et des journalistes se relâcha à la suite du rapport de 1893 et, vers 1896, Ross présumait avec suffisance que le problème de la langue française en Ontario était réglé. Cette année-là, sa dernière à titre de ministre de l'éducation, il publia un livre sur l'évolution historique et sur la situation actuelle du système scolaire en Ontario⁷⁹. Même s'il avait dit en 1889 que la question de la langue française était « le problème le plus dérangeant⁸⁰ », il n'y consacra que deux pages dans son livre.

La question linguistique refait surface

Cependant, en l'espace de quelques années, les observateurs constatèrent que Ross n'avait pas réglé la question linguistique. Ils signalaient que la présence francophone dans l'est de l'Ontario continuait à croître plutôt qu'à diminuer et que « les institutions anglo-saxonnes n'avaient pas eu d'effets naturels » apparents⁸¹, contrairement à ce que Ryerson et Ross avaient espéré. Au début du 20^e siècle, le Parti libéral, alors dans l'opposition, s'efforça de raviver le débat et de mettre à vif la blessure non cicatrisée du ministre de l'Éducation. Pendant que A. G. MacKay, le chef libéral de Grey North, relançait la croisade pour une politique linguistique unique⁸², le *Daily Star* de Toronto, le journal des conservateurs, envoyait des journalistes enquêter sur la situation des écoles dans les comtés de Prescott et de Russell. Leur enquête prouva que le français était encore exclusivement utilisé dans certaines écoles et que, dans l'ensemble, la qualité des écoles était très mauvaise⁸³. La question linguistique réapparaissait pour de bon.

Aperçu général

La correspondance des responsables scolaires et de leurs représentants dans le comté de Prescott nous apprend beaucoup sur l'ensei-

gnement dans la langue des minorités en Ontario. Leurs témoignages donnent à penser que la diversité linguistique n'était pas un aspect qu'ils considéraient comme important au tout début de la création des écoles publiques. Ryerson ne prêta pas beaucoup d'attention aux questions complexes que posait en réalité l'arrivée des colons francophones dans une société à majorité anglophone et sa politique de tolérance linguistique ne fit jamais l'objet d'un débat au niveau provincial. Selon George Ross, Ryerson croyait en l'assimilation volontaire et cette conception était compatible à la fois avec son idée générale sur l'importance et le pouvoir de la tradition britannique ainsi qu'avec les façons de penser de tous les surintendants scolaires du comté de Prescott. De plus, selon diverses sources, il semble y avoir une continuité logique entre la politique de tolérance durant la période ryersonnienne et le mouvement ultérieur en faveur de l'intolérance et de la coercition. En dépit du contexte historique changeant, les responsables des écoles, durant la deuxième moitié du 19^e siècle, voyaient la diversité linguistique comme un phénomène éphémère, nécessaire mais temporaire et qu'il fallait tolérer avant d'atteindre l'objectif d'un enseignement uniforme unilingue.

La correspondance des responsables scolaires montre aussi qu'ils considéraient que la population du comté de Prescott était divisée en deux groupes : les francophones ayant des racines au Québec, et les anglophones originaires des îles britanniques. Les différences entre les divers groupes anglophones s'effaçaient devant cette division fondamentale. Par ailleurs, le fait de ne distinguer que ces deux groupes culturels donne un cadre historique pertinent à l'étude de l'histoire des écoles de langue française dans le comté de Prescott au 19^e siècle. Dans les prochains chapitres, nous verrons que cette histoire complexe s'étend bien au-delà de la rhétorique et de la politique officielles et souvent même les contredit. Au-delà des impressions du moment et derrière les déclarations officielles, il y avait des garçons et des filles, des hommes et des femmes dont la vie donnait à la question de l'instruction toute sa signification. Comme on peut le supposer, les décideurs anglophones qui élaboraient des lois, au mieux comprenaient vaguement la vie de francophones et, au pire, en avaient une perception faussée ou les ignoraient. Pourtant, ils ont été fondamentalement à la base du conflit culturel sur la langue d'enseignement des minorités en Ontario de la fin du 19^e siècle.

CHAPITRE DEUX

« *Envahisseurs* » et « *fugitifs* » ou familles en mouvement?

La place à accorder à l'enseignement dans la langue d'une minorité soulève toujours des débats passionnés quand les types de population sont en train de changer. Pour une majorité ou une minorité, le fait de changer de statut a de graves conséquences sur la façon dont les décideurs, les journalistes et le public en général définissent les répercussions de la diversité sur l'éducation. Les historiens ont depuis longtemps reconnu ce fait. Dans le cas de l'Ontario, plusieurs études soulignent qu'au moment de la vive controverse des années 1880, la proportion des francophones augmentait rapidement, surtout dans l'est de la province, ce qui donnait l'impression d'une immigration intense. Selon ces études, cette impression était au cœur des préoccupations des porte-parole anglophones au sujet de l'enseignement en langue française¹.

Plusieurs articles du *Mail* de Toronto, par exemple, ajoutaient des détails pittoresques en décrivant d'une manière générale et non partisane l'invasion des Québécois à la fin du 19^e siècle. Les rédacteurs en chef décrivaient le processus de l'immigration selon trois étapes, comme une longue procession de « pèlerins ». Les premiers arrivés étaient « surtout de jeunes hommes » qui « avaient tous une épouse » attendant, au Québec, que le sort de leur mari s'améliore. Quand l'homme réussissait à s'établir, disait-on, il faisait alors « traverser la rivière à sa famille² ».

Le *Mail* laissait supposer que l'arrivée de jeunes mariés du Québec renforçait la présence canadienne-française dans les comtés de l'est de la province et même qu'elle empêchait de déterminer avec exactitude les limites éventuelles de l'immigration francophone en

Ontario. Ces rédacteurs craignaient que les jeunes Canadiens français, parce qu'ils n'avaient pas charge de famille, ne resteraient qu'un temps dans les comtés de l'est et s'en iraient ensuite au cœur de l'Ontario. De se représenter ainsi ces hommes et ces femmes se dispersant donna à l'exode des Québécois une allure de vagabondage et accentua davantage l'impression que cette nouvelle immigration perturbait la société ontarienne. De plus, soulignait le *Mail*, en raison de la jeunesse même de ces « envahisseurs », la « famille qui traversait la rivière », c'était toute la parenté. Dans cette perspective, chaque couple d'immigrant se devait d'être suivi de sa famille respective, ce qui ajoutait à la marée migratoire. Aussi, cette troisième étape de l'immigration canadienne-française semblait avoir l'éternel mérite de causer la retraite des anglophones. Les rédacteurs sonnaient l'alarme : « Aucune force connue au monde ne semble pouvoir empêcher la marche rapide et constante des Canadiens français vers l'ouest³. »

Ce genre de rapports surestimaient grossièrement et de façon sensationnelle les possibilités de la colonisation francophone en Ontario. L'immigration des francophones vers l'Ontario contribua simplement à créer une ceinture bilingue, et même si le nombre de francophones augmenta, passant de 102 743 personnes en 1881 à 158 671 en 1891, il n'y eut jamais de ruée vers l'ouest⁴. Néanmoins, nous analyserons l'histoire sociale de la question linguistique dans le comté de Prescott à partir de cette impression qu'avaient les gens d'assister à une invasion et des descriptions d'alors expliquant son fonctionnement.

SOURCES DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

En premier lieu, il importe d'identifier avec précision le moment critique où s'est produit le changement de population. Y avait-il une invasion francophone à la fin du 19^e siècle? Est-ce que les anglophones fuyaient devant cette « ruée vers l'ouest »? Est-ce que l'immigration des francophones s'apparentait à du vagabondage? Est-ce que l'immigration successive des familles élargies a donné lieu à un « pèlerinage » francophone presque sans fin? Ces questions nous amènent par delà un ensemble de tendances, aux niveaux des individus et de la famille.

Les recensements du 19^e siècle constituent une source particulièrement précieuse pour analyser ces questions⁵. Ils laissent voir les modèles démographiques dès 1851, quand on recueillit pour la première fois des renseignements sur l'âge, le sexe, le lieu de naissance et (à partir de 1871) l'origine ethnique des individus. En effet, comme chaque personne habitant une maison était inscrite séparément, il est

possible de faire des analyses aux niveaux des individus, de la famille et de la maisonnée.

L'analyse qui suit découle des informations recueillies de 1851 à 1881 dans deux cantons du comté de Prescott, Alfred et Caledonia. Le canton d'Alfred était situé dans une région où les francophones devinrent majoritaires dès les premières années de la colonisation. À l'opposé, le canton voisin de Caledonia attira une importante population anglophone qui demeura assez stable tout au long du 19^e siècle, en dépit de l'immigration régulière des francophones. Dans leur ensemble, l'étude de ces deux cantons permet de comparer les modèles de colonisation dans le comté de Prescott. Les renseignements contenus dans les recensements manuscrits permettent d'analyser de façon systématique à la fois la population canadienne-française et celle originaire des îles britanniques. Nous pourrions ainsi dégager le moment précis de l'immigration et sa caractéristique, les niveaux de concentration culturelle, la nature de la persistance de l'immigration ou son caractère provisoire dans certaines communautés. Ces renseignements serviront à vérifier les deux modèles démographiques alors perçus au 19^e siècle, celui des « envahisseurs » et celui des « fugitifs »⁶.

MODÈLE GÉNÉRAL DE COLONISATION

La colonisation de la vallée de la Basse-Outaouais a commencé bien après celles de la vallée du Saint-Laurent et du centre-sud du Haut-Canada. Cependant, la population avait commencé à augmenter dans les années 1840 et le comté de Prescott y attirait régulièrement des immigrants. De 1841 à 1861, le nombre de résidents augmenta par deux et demi, passant de 6 093 à 15 499. Il y eut ensuite une autre grande période d'accroissement de la population dans les années 1870 puis, de façon étonnante, le taux de croissance diminua beaucoup. Au moment où l'on parlait d'une invasion venant du Québec, l'augmentation de l'immigration dans le comté de Prescott était moindre que dans les années 1820, alors que la colonisation était clairsemée. De 1881 à 1901, la population augmenta seulement de 8,5 p. cent, passant de 22 857 à 27 035. (Voir tableau 2.)

Autrement dit, le modèle général de l'augmentation de la population était le suivant : au départ une colonisation ancienne suivie d'une augmentation rapide de la population au cours des années 1840, 1850 et 1870 puis, quelques percées au cours des dernières années du siècle. Quelle était la composante culturelle de ce modèle ? Les données révèlent deux courants bien différents et qui ne sont pas du tout ceux que l'on décelait à Toronto. Ces courants sont manifestes lorsqu'on utilise les données des recensements pour former deux

TABLEAU 2

Augmentation de la population dans le comté
de Prescott, de 1824 à 1901

	<i>Population</i>	<i>Croissance à partir des recensements précédents</i>
1824	2 377	—
1831	3 603	1 226
1841	6 093	2 490
1851	10 487	4 606
1861	15 499	5 012
1871	17 647	2 148
1881	22 857	5 210
1891	24 173	1 316
1901	27 035	2 862

*Source : Recensement du Canada, 1851-1901; les données
avant 1851 sont tirées du rapport de 1871.*

catégories : les Canadiens français et les gens originaires des îles Britanniques. Le premier courant est constitué d'une immigration anglophone avant les années 1850, suivie d'une faible immigration de ce groupe par la suite. Le deuxième courant est presque à l'opposé : avant les années 1840, l'immigration francophone était faible mais elle connut ensuite un essor considérable, surtout dans les années 1850 et 1870. C'est donc dans les années 1870 que la composition linguistique de l'est de l'Ontario connaît un grand tournant. À partir de ce moment, les francophones devinrent de plus en plus majoritaires dans le comté de Prescott et en 1901, ils formaient 70,9 p. cent de la population. (Voir tableau 3.)

Cette transformation fait comprendre pourquoi les anglophones de la fin du 19^e siècle croyaient qu'il y avait une invasion francophone. En effet, le nombre de francophones et leur importance relative augmentaient. Toutefois, cette croissance n'était pas due à une montée de l'immigration venant du Québec. En réalité, les Canadiens français avaient déjà connu la plus grande augmentation de leur population dans les années 1870. De plus, aucune donnée ne vient appuyer l'impression que les anglophones fuyaient la région. La population originaire des îles britanniques demeurait sensiblement la même, elle ne diminua quelque peu qu'après 1881. Dans les deux dernières décennies du siècle, l'importance numérique relative des

TABLEAU 3

Composition culturelle de la population du comté de Prescott, de 1871 à 1901

	<i>Population totale</i>	<i>Population canadienne- française</i>		<i>Population originnaire des îles Britanniques</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
1871	17 647	9 623	54,5	8 024	45,5
1881	22 857	14 601	63,9	8 256	36,1
1891	24 173	16 250	67,2	7 923	32,8
1901	27 035	19 190	71,0	7 845	29,0

Source : *Recensement du Canada*, 1871-1901.

francophones dans le comté de Prescott n'augmenta que de 7,1 p. cent.

DÉBUTS DE LA COLONISATION ANGLOPHONE

Durant les années de la colonisation anglophone dans le comté de Prescott, les Irlandais formaient le groupe le plus important, suivi des Écossais et, à un moindre degré, des Anglais et des Américains. L'histoire des localités fournit des exemples comme ceux de David Holmes et de Thomas Pattee qui prirent possession d'une terre juste après 1800, près du sentier qui devint plus tard le chemin d'Alfred. James Proudfoot s'établit dans le canton de Caledonia en arrivant d'Écosse en 1831. Humphrey Hughes et sa femme arrivèrent d'Irlande en 1823 et s'établirent sur le versant sud du lac George. À ces pionniers succédèrent en 1830 les Irlandais Thomas et John Brady qui fondèrent Bradyville avec d'autres familles⁷.

D'autres anciens colons des cantons comme ceux d'Alfred et de Caledonia venaient du nord des États-Unis ou étaient des descendants des Loyalistes. John Cashion était le fils d'un colon de la Nouvelle-Angleterre venu s'installer en Ontario à la fin du 18^e siècle. Cashion arriva à Alfred en 1823, s'y maria et s'y établit en 1837. Parmi les Américains qui émigrèrent dans le comté de Prescott dans les années 1820-1830, il y avait aussi Charles Gates du Massachusetts et son père.

Il y avait, aussi parmi les premiers colons du comté de Prescott, des gens dont les familles avaient déjà été des pionnières au Québec

TABLEAU 4

Lieux de naissance des résidents originaires
des îles Britanniques, comté de Prescott, 1851

	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Province du Canada	4 745 ^a	67,3
Province de l'Atlantique	14	0,1
Irlande	1 264	17,9
Écosse	647	9,1
Angleterre/Pays de Galles	198	2,8
États-Unis	152	2,1
Autres	29	0,4
Total	7 049	99,7 ^b

^a Évaluation à partir d'une population enregistrée de 3 438 Canadiens français.

^b Chiffres arrondis, ne totalise pas 100.

Source : *Recensement du Canada*, 1851.

ou dans des coins plus au sud du Haut-Canada. Duncan McLeod, né et élevé dans le comté de Glengarry, vint s'établir dans la partie sud-ouest de Caledonia. Une autre famille McLeod, aussi de Glengarry, immigra à Caledonia en 1844 et Thomas Lytle s'établit définitivement avec sa famille dans le canton d'Alfred en 1831, après être allé à Cornwall en arrivant d'Irlande.

En 1851, à la suite de la diversité de l'immigration dans le comté de Prescott, la population originaire des îles Britanniques était d'environ 7 000 résidents. La plupart de ces gens étaient nés en Amérique du Nord britannique mais un nombre considérable venait des îles Britanniques (particulièrement d'Irlande) et des États-Unis. (Voir tableau 4.)

Importance de la famille

Comme ces exemples semblent l'indiquer, la famille était un élément fondamental dans le processus d'immigration des gens originaires des îles britanniques. L'histoire des localités mentionne souvent comme une caractéristique de l'immigration dans le comté de Prescott le fait que les immigrants étaient de jeunes couples ou des familles ayant plusieurs enfants, ce qui contribua pour beaucoup à l'accroissement de la population au début du 19^e siècle.

L'importance de la famille dans le phénomène de l'immigration paraît s'étendre bien au-delà de la mobilité du couple. Il est très difficile de mesurer avec précision les forces qui présidaient alors à la colonisation, mais les données laissent clairement entendre que l'attachement à la parenté a souvent attiré les colons et a certainement facilité l'immigration dans certaines régions. Cet attachement avait une importance toute particulière dans les premières décennies de la colonisation, quand ceux qui étaient déjà établis encourageaient leurs jeunes frères et sœurs à venir les rejoindre. Par exemple, l'immigration successive de trois frères et de leurs familles donna naissance à une communauté connue sous le nom de rang Smith qui chevauchait la frontière entre Plantagenet Nord et Sud. Plusieurs autres noms de localités dans la région reflètent ainsi la colonisation des lieux à partir d'une même parenté : les rangs James, Holmes, Allen et, comme nous l'avons vu, Bradyville, en sont des exemples.

L'importance de l'immigration en provenance des îles Britanniques diminua avec les années mais elle contribua sûrement à fixer la présence anglophone durant la première moitié du 19^e siècle⁸.

Les anglophones s'établirent dans tous les cantons du comté de Prescott et, durant les premières décennies, ils donnèrent naissance à un modèle de résidence de type ethnique en se concentrant dans le centre et le nord-est du comté⁹. Durant les années 1830, Longueuil était le canton le plus densément peuplé; c'était une ancienne seigneurie concédée en 1674 au militaire François Provost qui devint plus tard gouverneur de Trois-Rivières. À la suite de nombreux héritages, la terre passa aux mains de Paul-Joseph Le Moyne, chevalier de Longueuil, puis à son fils qui en était alors propriétaire au moment où cette partie du territoire fut intégrée au Haut-Canada. Au 18^e siècle, des Canadiens français y établirent quelques colonies, mais ce n'est qu'après 1796 que Longueuil connut son développement le plus important, une fois la seigneurie vendue à Nathaniel Hazard Treadwell, un immigrant américain. Treadwell et son fils obtinrent pour la région le statut de canton, ce qui leur permit d'attirer des colons américains. Longueuil engloba ainsi une communauté anglophone qui resta relativement importante tout le restant du siècle. Ces colons, de concert avec les immigrants arrivés récemment des îles Britanniques, favorisèrent l'essor de Longueuil et fondèrent le village de l'Orignal pour en faire un centre de liaison important dans la région.

Modèles ethniques

Au début de la colonisation du comté de Prescott, Hawkesbury Est et Ouest formaient deux cantons à forte concentration ethnique. Leurs

populations reflétaient avec beaucoup de justesse les proportions des groupes établis sur l'ensemble du territoire de Prescott, soit les Irlandais, les Écossais et les Anglais. Au 19^e siècle, cette partie était la mieux développée de toutes les régions du comté et attira, dès les premières années de la colonisation, des immigrants venant des îles Britanniques et des États-Unis. La famille Hamilton, originaire d'Irlande, acheta le moulin de Hawkesbury en 1807, ce qui l'amena à avoir la haute main pendant plusieurs décennies sur l'évolution socio-économique de toute la vallée de l'Outaouais. Le pouvoir de cette famille n'avait pas son équivalent dans le comté de Prescott, mais au niveau local, d'autres familles réussirent à se bâtir une réputation au tout début de la colonisation. Les quatre frères Higginson et leurs familles, par exemple, attirés par le moulin d'Hawkesbury en 1817 s'établirent dans le comté de Prescott et jouèrent un rôle important durant les années où la région était en pleine organisation, en participant à des activités religieuses, éducatives et politiques¹⁰.

L'immigration écossaise était tout particulièrement importante dans le canton de Caledonia, notamment au sud où s'étaient établis la plupart des *Highlanders*, dont certains venaient du comté de Glengarry. Ainsi, il y eut à Caledonia de nombreux McLeods, McCuaigs, Morrisons et Macdonalds tout au long du siècle¹¹.

Même si, à ses débuts, la colonisation se concentra au centre et au nord-est du comté de Prescott, il y avait aussi des communautés anglophones dans les cantons de l'ouest au milieu du 19^e siècle. La colonisation irlandaise y devint très importante. Dans un cas en particulier, ce fut non seulement de simples familles mais tout un groupe d'immigrants qui vinrent s'y établir. John J. Bigby a décrit l'arrivée d'un groupe de 200 Irlandais comprenant des gens « très âgés, d'âge moyen ou des bébés encore au sein » qui avaient campé une nuit près de Pointe Fortune « dans la forêt, sous quelques branchages ou planches de bois, entassés sans ménagement ». Ces immigrants, qui avaient fait presque tout le trajet à pied depuis Montréal, occupèrent une terre qui fut bientôt connue sous le nom de rang des Irlandais dans les cantons de Plantagenet Nord et Sud¹². À Plantagenet Sud, il y avait aussi une population d'origine anglaise relativement importante. Même s'il y avait peu d'Écossais dans les cantons de l'ouest, les trois groupes originaires des îles Britanniques étaient malgré tout représentés dans chacun des cantons du comté. (Voir tableau 5.)

Types de confessionnalité

Les immigrants originaires des îles Britanniques implantèrent diverses confessions religieuses dans le comté de Prescott. Les presbyté-

TABLEAU 5

Colonisation des gens originaires des îles Britanniques,
comté de Prescott, 1871

<i>Canton/Village</i>	<i>Origine</i>		
	<i>Irlandaise</i>	<i>Écossaise</i>	<i>Anglaise</i>
Alfred	305	28	18
Caledonia	268	494	73
Hawkesbury Est	901	815	216
Hawkesbury Ouest	598	602	218
Village de Hawkesbury	464	169	167
Longueuil	240	132	225
Plantagenet Nord	891	154	56
Plantagenet Sud	388	152	283
Total	4 055	2 546	1 256

Source : Recensement du Canada, 1871.

riens formaient le groupe le plus important, suivis, dans l'ordre, des catholiques, des anglicans et des méthodistes. Les baptistes, quoique peu nombreux, s'implantèrent aussi dans le comté. Au début du siècle, au moment de la colonisation américaine, les congrégationnistes eurent une certaine importance mais elle déclina rapidement par la suite. En 1851, près du tiers de la population anglophone était presbytérienne alors que la proportion des catholiques était un peu moins élevée. Ainsi, en comprenant l'église anglicane, plus des quatre cinquièmes de la population originaire des îles Britanniques pratiquaient l'une de ces religions. (Voir tableau 6.)

Les renseignements sur les individus contenus dans les recensements manuscrits montrent que ces confessions religieuses étaient l'apanage de groupes anglophones particuliers, même si dans l'ensemble la situation était complexe. Par exemple, l'étude des données du recensement de 1871 révèle treize combinaisons différentes selon la religion et l'origine des immigrants anglophones des cantons d'Alfred et de Caledonia (voir tableau 7). Parmi les Irlandais, il y avait plusieurs catholiques et plusieurs fidèles de l'Église d'Angleterre. Plus des trois quarts de la population écossaise était presbytérienne. Les Anglais, moins nombreux, étaient partagés de façon plus égale entre l'Église d'Angleterre (à peine la majorité) et les religions de confession méthodiste, presbytérienne et catholique. Par conséquent, parmi les

TABLEAU 6

Confessionnalités des résidents originaires des îles
Britanniques, comté de Prescott, 1851

<i>Confessions</i>	<i>Adeptes</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>
Presbytérienne	2 304	32,7
Catholique	1 898 ^a	28,2
Église d'Angleterre	1 356	19,2
Église d'Écosse	264	3,7
Méthodiste	736	10,4
Baptiste	203	2,9
Congrégationniste	175	2,5
Autres	113	0,3
Total	7 049	99,9 ^b

^a Évaluation à partir d'une population catholique globale de 5 336 âmes et d'une population enregistrée de 3 438 Canadiens français.

^b Chiffres arrondis, ne totalise pas 100.

Source : *Recensement du Canada*, 1871.

anglophones des cantons d'Alfred et de Caledonia, il y avait trois groupes particulièrement importants : les Écossais presbytériens, les Irlandais catholiques et les Irlandais anglicans. En 1871, chacun de ces groupes étaient bien établis et formèrent, avec leurs membres installés dans les autres cantons, l'ossature de la communauté anglophone du comté de Prescott.

DÉBUTS DE LA COLONISATION FRANCOPHONE

Dès la moitié du 19^e siècle, l'arrivée des francophones du Québec changea radicalement le caractère culturel de tous les cantons du comté de Prescott. À la fin des années 1830 et durant les années 1840, il y eut une importante immigration à partir des régions situées juste de l'autre côté de la rivière Outaouais, de sorte qu'en quelques décennies, les Canadiens français avaient réduit les anglophones originaires des îles Britanniques au rang d'une minorité à travers presque tout le comté. En 1871, plus de la moitié de la population globale était francophone (voir tableau 3) et dans certains cantons, ce pourcentage était

TABLEAU 7

Identités ethnique et religieuse des résidents
originaires des îles Britanniques, des cantons d'Alfred
et de Caledonia, 1881

	<i>N</i>	%
Irlandais		
Catholique romain	298	50,1
Église d'Angleterre	214	36,0
Méthodiste	41	6,9
Presbytérien	36	6,1
Baptiste	6	0,1
Total	595	99,2 ^a
Écossais		
Presbytérien	378	77,5
Catholique romain	62	12,7
Église d'Angleterre	40	8,2
Méthodiste	8	1,6
Total	488	100,0
Anglais		
Église d'Angleterre	66	50,0
Méthodiste	35	26,5
Presbytérien	16	12,1
Catholique romain	15	11,4
Total	132	100,0

^a Chiffres arrondis, ne totalise pas 100.

Source : recensement manuscrit, 1881.

encore plus élevé. À l'instar des colons anglophones, les immigrants francophones se regroupèrent dans certaines régions, créant ainsi un modèle de résidence fondé sur une langue différente. C'est dans les cantons voisins d'Alfred et de Caledonia que l'on trouve le contraste le plus frappant. En 1871, plus des trois quarts des résidents d'Alfred étaient francophones, alors qu'à Caledonia, ils ne formaient qu'un tiers de la population. Dans quelques autres cantons, la répartition de la population subit aussi certaines variations mais pas de façon aussi étonnante. De nombreux francophones s'établirent aussi à Longueuil et à Plantagenet Nord, formant ainsi une importante majorité, alors

TABLEAU 8

Colonisation des Canadiens français dans le comté de Prescott, 1871

<i>Canton/Village</i>	<i>Population totale</i>	<i>Canadiens français</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>
Alfred ^a	1 697	1 349	79,5
Caledonia ^a	1 262	438	34,7
Hawkesbury Est	4 611	2 601	56,4
Hawkesbury Ouest	1 977	545	27,6
Village de Hawkesbury	1 671	844	50,5
Longueuil	1 835	1 223	66,6
Plantagenet Nord	3 000	1 892	63,1
Plantagenet Sud	1 575	734	46,7
Total	17 628	9 626	54,6

^a Les chiffres proviennent d'une liste manuscrite.

Source : *Recensement du Canada*, 1871.

que peu de colons canadiens-français s'installèrent à Hawkesbury Ouest. Le pourcentage des anglophones et des francophones dans le reste du comté se rapprochait de la répartition globale. (Voir tableau 8.)

Migration des familles

La colonisation des francophones dans le comté de Prescott s'est faite, du moins en partie, selon le même modèle d'immigration que celui des anglophones, c'est-à-dire, par l'arrivée des familles¹³. Il est possible d'étudier systématiquement ce type d'immigration, en commençant par le recensement manuscrit de 1851 dans lequel on avait noté les enfants nés au Québec, ce qui laisse supposer l'importance de la migration familiale. Il est aussi probable que les familles ayant enregistré leurs enfants nés respectivement au Québec et en Ontario avaient émigré entre le moment de la naissance du plus jeune au Québec et du plus âgé en Ontario.

Ces renseignements donnent aussi une estimation minimale du nombre de personnes ayant immigré avec des enfants. Les données concernant le lieu de naissance semblent indiquer qu'Aimable Druey,

TABLEAU 9

Estimation de la migration des familles du Québec vers
le canton d'Alfred, de 1851 à 1871

	<i>Population canadienne française</i>	<i>Nombre de familles</i>	<i>Migration certaine des familles</i>		
			<i>N</i>	<i>%</i>	<i>Nombre d'enfants</i>
1851	295	42	16	38,1	3,2
1861	997	108	61	56,5	5,7
1871	1 349	194	88	45,4	3,9

Source : recensement manuscrit, 1851-1871.

par exemple, immigra avec sa femme et au moins deux enfants au début des années 1840. Il en est de même de la famille Laviolette qui émigra du Bas-Canada avec pas moins de cinq rejetons. En identifiant ainsi les familles, il est possible d'évaluer le nombre de Canadiens français qui semblent avoir émigré avec leur famille. C'est pourquoi j'ai défini comme une « migration familiale confirmée » les familles francophones qui avaient enregistré au moins un enfant né au Québec. Le tableau 9 montre la proportion des migrations familiales confirmées par rapport à l'ensemble de l'immigration dans les cantons d'Alfred, soit plus de la moitié des migrations en 1861 et presque autant en 1851 et 1871.

Le nombre d'enfants qui ont accompagné leurs parents dans le canton d'Alfred varie énormément entre 1851 et 1871. Au milieu du siècle, la moitié des immigrants avaient un ou deux enfants et seulement 12,5 p. cent des familles comptaient plus de cinq enfants. À l'opposé, les données de 1861 démontrent que près de la moitié (47,5 %) des familles demeurant alors à Alfred avaient quitté le Québec accompagnées d'au moins six enfants. En 1871, la structure migratoire des familles était revenue à celle du milieu du siècle.

Les variations au niveau de la grosseur des familles ayant quitté le Québec entre 1851 et 1871 sont évidentes si l'on considère le nombre moyen d'enfants par famille au moment de l'immigration. Cette moyenne s'établit en divisant le nombre d'enfants nés au Québec par le nombre de familles immigrantes. Les données du recensement du canton d'Alfred montrent qu'en 1851, les parents émigraient avec en moyenne 3,2 enfants, alors qu'en 1861, cette moyenne augmenta à 5,7 enfants par famille pour finalement s'établir à 3,9 enfants en 1871. Ces résultats donnent à penser que durant les

TABLEAU 10

Nombre d'enfants à chacune des migrations familiales dont nous sommes certains, canton d'Alfred, de 1851 à 1871

<i>Enfants</i>	<i>Familles</i>		
	<i>1851</i>	<i>1861</i>	<i>1871</i>
1	3	14	23
2	5	3	18
3	2	10	15
4	0	12	5
5	4	3	11
6	1	12	9
7	1	4	3
8	0	6	3
9	0	3	0
10	0	4	0
11	0	0	1
Total	16	61	88

Source : recensement manuscrit, 1851-1871.

années 1850, le canton d'Alfred attira, non seulement de petites familles mais des familles nombreuses qui avaient dû vivre au Québec au moins une décennie¹⁴.

Ce que j'ai appelé la « migration familiale confirmée » ne représente qu'une faible estimation de ce genre de colonisation. L'imprécision des données concernant l'arrivée d'autres familles ayant à leur tête des parents canadiens-français m'empêche de pousser davantage cette étude. Théoriquement, il y a trois possibilités : 1) ces familles canadiennes-françaises avaient toutes émigré avec des enfants mais ceux-ci avaient quitté la maison (ou étaient morts) avant le recensement suivant; 2) ces familles étaient formées de jeunes mariés tous arrivés en Ontario sans enfant et 3) ces familles étaient formées de gens qui s'étaient mariés en Ontario avec des immigrants francophones ou des descendants de familles arrivées beaucoup plus tôt. Il ne fait aucun doute que les familles canadiennes-françaises ayant un seul enfant né en Ontario se rangent dans l'une de ces catégories : certaines familles avaient émigré en famille, d'autres étaient formées de jeunes

mariés et, enfin, d'autres familles étaient issues de mariages contractés en Ontario.

Il est impossible de faire une telle évaluation de l'importance de la colonisation familiale chez les anglophones puisque, dès 1851, les parents faisaient habituellement inscrire le nom de Haut-Canada comme lieu de naissance de leurs enfants. Cependant, bien que les immigrants qui arrivèrent à Alfred au milieu du 19^e siècle appartenaient à différents groupes culturels, il est évident qu'ils faisaient partie d'une cellule familiale.

Parentés, pensionnaires et résidences multifamiliales

De 1851 à 1871, le nombre de maisonnées où vivaient de la parenté et des pensionnaires (c'est-à-dire des gens qui ne faisaient pas partie de la cellule conjugale) n'était pas considérable, même si on peut déceler un courant évident chez les francophones et les anglophones¹⁵. Cette tendance est liée à la croissance des cantons et à l'arrivée postérieure des proches parents. Dans le canton d'Alfred, la proportion des familles canadiennes-françaises hébergeant de la parenté augmenta sensiblement, passant de 9,5 p. cent en 1851 à 12,8 p. cent en 1871. Chez les anglophones, par contre, cette proportion passa de 5,0 p. cent à 14,5 p. cent durant la même période.

Il y avait aussi dans certaines maisonnées du canton d'Alfred des occupants sans aucun lien de parenté; ce phénomène ne fut pas important après 1851 et se limita presque entièrement aux hommes pour qui le fait d'être en pension faisait partie d'un processus particulier d'immigration. Au milieu du 19^e siècle, les jeunes Canadiens français arrivaient souvent seuls et se louaient une chambre tout en se préparant à établir leur propre famille. Ainsi en 1851, 22,1 p. cent des hommes habitant le canton d'Alfred étaient des pensionnaires canadiens-français et de ce groupe, 38,4 p. cent étaient mariés. Même si le nombre d'individus prenant pension fut plutôt faible après 1851, le recensement suivant indique toutefois qu'une grande proportion de maisonnées servaient aussi de résidence temporaire à des familles d'immigrants. À Alfred en 1851, le pourcentage de maisonnées abritant plus d'un ménage était de 9,5 p. cent chez les Canadiens français et de 7,5 p. cent chez les gens originaires des îles Britanniques. À la suite de l'immigration intense des années 1850, la proportion des maisonnées canadiennes-françaises augmenta de 16,5 p. cent en 1861, puis il y eut diminution jusqu'à 3,4 p. cent en 1871. Pour les anglophones, cette proportion était de 15,0 p. cent en 1861 alors qu'en 1871, on ne comptait plus aucune maisonnée multifamiliale¹⁶.

Persistance de la colonisation

Au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle, quand l'immigration et la colonisation francophones devinrent importantes dans le comté de Prescott, celles des anglophones étaient très limitées. Cependant, la population anglophone déjà établie fit preuve d'un degré de persistance assez étonnant après 1851. Le nombre de résidents originaires des îles Britanniques qui demeurèrent plusieurs années dans le comté de Prescott se compare avantageusement au nombre enregistré dans les autres communautés rurales à l'époque et dans les communautés francophones du comté de Prescott¹⁷.

Il est possible d'étudier cette persistance en regroupant les données contenues dans chacun des recensements manuscrits de 1851 à 1881. Malheureusement, on ne peut dégager un modèle complet de ces trois décennies car il est difficile de retracer les femmes d'un recensement à l'autre puisqu'elles changeaient souvent de nom en se mariant. De plus, les seules données fiables permettant de faire un lien entre les noms francophones tels qu'inscrits par les énumérateurs anglophones sont celles des années 1861 et 1871, alors que l'inventaire agricole fournit des informations supplémentaires concernant le lieu de résidence¹⁸. L'analyse qui suit étudie le type de fonctionnement des Canadiens français d'après le dénombrement des recensements de 1851 à 1881 et fait un lien plus étroit avec les résidents originaires des îles Britanniques. (Comme ces données ne tiennent pas compte de la mortalité, cela accentue un peu trop le phénomène de l'immigration lequel, nous le verrons, était assez faible.)

L'exemple du canton d'Alfred semble indiquer qu'il y avait dans le comté de Prescott un mouvement de population et une stabilité complexes. De 1851 à 1881, les colons anglophones d'Alfred firent preuve d'un degré de persistance remarquable. Selon les recensements, des 276 individus qui y vivaient en 1851, 64 p. cent s'y trouvaient encore en 1861, 33 p. cent en 1871 et 20 p. cent en 1881. Cette constance s'appuie sur un contexte démographique ayant pour base la famille. Des 39 maisonnées inscrites en 1851, 30 avaient encore à leur tête le même chef de famille en 1861, et 19 en 1871. Cette stabilité est rehaussée par plusieurs exemples démontrant que le fils héritier remplaçait son père et, par son mariage et ses enfants, il renouvelait l'attachement de sa famille au canton.

Dans le canton d'Alfred, la persistance des colons francophones était en général moindre que celle des résidents originaires des îles Britanniques, mais le maintien des ménages établis est tout aussi significatif. Des 1041 Canadiens français recensés en 1861, 30 p. cent continuaient à vivre dans le canton en 1871. Cette proportion

étonnamment faible s'explique en partie par la forte hausse de l'émigration des familles ou des individus qui étaient en pension en 1861. 77 p. cent des Canadiens français qui prenaient pension dans des familles en 1861 avaient quitté Alfred en 1871. À l'opposé, plus de la moitié (52 %) des ménages établis en 1861 y demeuraient encore dix ans plus tard. Ces données semblent donc indiquer que, malgré le mouvement migratoire, les communautés francophones étaient composées d'un grand nombre de ménages stables.

Il faut noter, cependant, que l'attraction des immigrants en général pour le canton d'Alfred durait parfois peu de temps. Alors que quelques nouveaux colons seulement s'intégraient au noyau stable des résidents, les autres n'y restaient que le temps d'un recensement. Ce modèle d'immigration est typique des colons anglophones. Des 91 immigrants arrivés à Alfred en 1861, 64 p. cent n'y étaient plus dix ans plus tard. 40 p. cent des gens qui vécurent à Alfred de 1861 à 1871 n'y résidaient plus en 1881. Certains étaient peut-être morts, mais on peut sûrement penser que les autres avaient été plus ou moins en transit, c'est-à-dire les gens pour qui la migration faisait partie de leur mode de vie et qui avaient pensé venir à Alfred quelques années ou quelques semaines. L'autre possibilité, c'est que le canton d'Alfred ne répondait pas aux attentes des immigrants et qu'une partie des colons venus s'y installer reconsidéraient leur choix et déménageaient.

STRUCTURE FAMILIALE

Les données contenues dans les recensements indiquent que la décision de rester ou pas à un endroit était prise par la famille ou le ménage. En analysant les recensements manuscrits des cantons d'Alfred et de Caledonia, nous pouvons vérifier le statut civil et la grosseur de la famille chez les anglophones et francophones par rapport à un âge précis.

Évidemment, cette étude n'est possible que si ces familles sont exclusivement anglophones ou francophones et non formées de mariages exogames; si tel était le cas, cela entraînerait une comparaison culturellement dichotomique non justifiable ici. En fait, presque tous les mariages étaient endogames, c'est-à-dire qu'ils étaient contractés par des gens de même origine ethnique et, surtout, de même religion. Les recensements de 1851, 1861 et 1871 ne montrent pratiquement aucun mariage entre des époux d'origine et de religion différentes. En 1881, il y eut quelques mariages exogames mais dans le canton d'Alfred la plupart des mariages réunissaient des époux appartenant à des collectivités semblables: on retrouve le même phénomène à Caledonia, mais dans une proportion moindre. (Voir tableau 11.)

TABLEAU 11

Modèles des mariages, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881

	<i>Couples mariés</i>			
	<i>Canton d'Alfred</i>		<i>Canton de Caledonia</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Époux de même religion et de même origine ethnique	486	93,8	248	87,6
Époux de même religion mais d'origine ethnique différente	28	5,4	26	9,2
Époux de religion et d'origine ethnique différentes	3	0,6	7	2,5
Époux de religion différente mais de même origine ethnique	1	0,2	2	0,7
Total	518	100,0	283	100,0

Source : recensement manuscrit, 1881.

De ce nombre limité de mariage interethnique, il semble que l'exogamie était plus fréquente entre les membres des diverses communautés anglophones qu'entre anglophones et francophones. Des 61 mariages interethniques enregistrés dans les cantons d'Alfred et de Caledonia en 1881, seulement 31,2 p. cent concernaient des francophones. Étant donné la prédominance numérique des francophones à ce moment-là (75 %), cela révèle combien, au plan démographique, la population était composée de deux solitudes. En réalité les familles étaient soit francophones soit anglophones, ce qui permet de faire une étude comparée de la structure familiale et de l'utiliser comme point de départ pour analyser davantage les modèles de migration et de persistance de 1851 à 1881, modèles établis par rapport aux individus et aux familles.

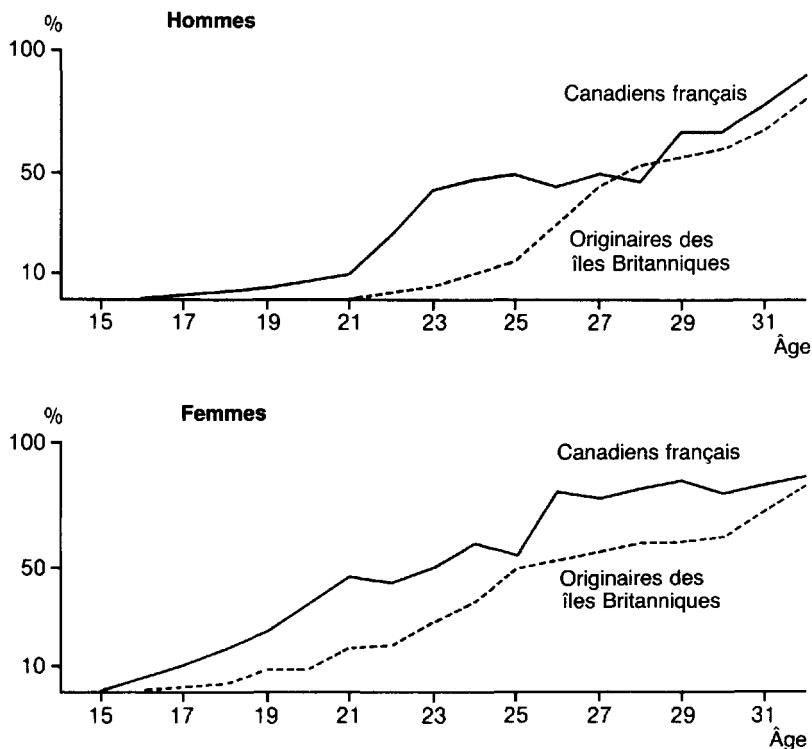
Fondation et grosseur de la famille

Les recensements manuscrits, en raison des données sur l'âge et le statut civil, fournissent des informations concernant la fondation des familles. Nous présenterons donc une vision d'ensemble, puisée à même les recensements effectués de 1851 à 1871, puisque le type

FIGURE 3

Âge selon la situation de famille, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871

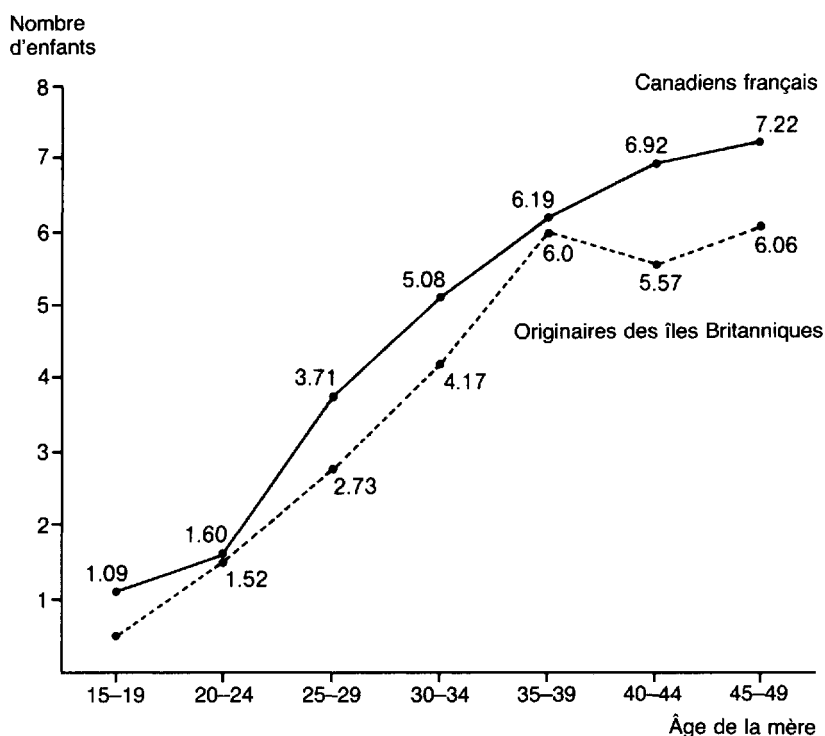
(Pourcentage de gens mariés, déménagement en moyenne à tous les trois ans.)



d'information recueilli durant ces années était similaire. (Comme vous le verrez, le recensement de 1881 comporte des distinctions appréciables au sujet des changements démographiques de l'heure.) Ainsi, à Alfred et à Caledonia, les recensements de 1851 à 1871 montrent que les modèles de mariage chez les anglophones et les francophones se différencient systématiquement. Dans l'ensemble, les hommes et les femmes francophones se mariaient en moyenne plus jeunes que les anglophones. Chez les francophones, la plupart des hommes étaient mariés avant la fin de la vingtaine, alors que les anglophones n'atteignaient cette proportion qu'au début de la trentaine. C'était la même chose pour les femmes, bien qu'en moyenne, elles étaient de deux à trois ans plus jeunes que leur mari.

FIGURE 4

Grosseur moyenne de la famille selon l'âge de la mère, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871



La différence dans le rythme des mariages chez les anglophones et les francophones se reflète directement sur la grosseur moyenne de la famille par rapport aux groupes d'âge. Comme les Canadiennes françaises des cantons d'Alfred et de Caledonia commençaient à procréer à un âge plus jeune que les femmes originaires des îles Britanniques, elles avaient en moyenne un plus grand nombre d'enfants au cours de leur vie. Le modèle démographique s'obtient en divisant le nombre de célibataires par le nombre de familles représentées par des femmes appartenant à chaque groupe d'âge. Cette division donne le nombre moyen d'enfants par famille selon les différentes étapes de la vie d'une mère de famille. Les courbes graphiques sont semblables pour les deux populations, mais la différence au niveau du rythme de fondation des familles montre qu'au même âge, les francophones avaient généralement un enfant de plus que les anglophones. (Voir figure 4.)

TABLEAU 12

Enfants ayant quitté la maison familiale entre 1861 et 1871,
canton d'Alfred

	<i>Âge en 1861</i>				
	<i>10-14</i>	<i>15-19</i>	<i>20-24</i>	<i>≥ 25</i>	<i>Total</i>
Originaires des îles Britanniques					
Fils	0	6	10	4	20
Filles	4	8	5	1	18
Moyenne d'âge : fils = 21,35; filles = 17,50					
Canadiens français					
Fils	9	12	12	7	40
Filles	12	16	5	1	34
Moyenne d'âge : fils = 19,37; filles = 16,20					

Note : ces jeunes gens, ou bien s'établissaient en ménage, ou bien émigraient alors que leurs parents et leurs proches restaient dans le canton.

Source : recensement manuscrit, 1861-1871.

Les immigrants de passage et ceux qui persistent

Il est important de noter les différences d'âge au moment du mariage et, par conséquent, les différences dans la grosseur des familles; en effet, comme un très grand nombre de fils et de filles, arrivés à l'âge adulte, quittaient la maison et émigraient, cela équilibre le phénomène de persistance chez les colons du canton d'Alfred. Il semble pourtant qu'arrivés à l'âge adulte, les enfants ne quittaient pas la maison tout seuls : ou bien ils étaient de jeunes mariés ou bien ils avaient déjà leur propre famille. Au cours des années 1860, par exemple, la moyenne d'âge des garçons qui quittaient la maison paternelle était de 21 ans chez les anglophones, et de 19 ans chez les francophones; pour les filles, la moyenne d'âge était de 17,5 ans chez les anglophones et de 16,5 ans chez les francophones. (Voir tableau 12.) Ces différences d'âge s'accordent aux différences générales remarquées pour le rythme des mariages. Il est aussi intéressant de noter que la plupart de ces jeunes adultes quittaient, non seulement la maison, mais aussi leur municipalité. Parmi les garçons originaires des îles Britanniques,

seulement le quart d'entre eux s'établirent à Alfred et du côté francophone, la proportion était semblable, soit 23 p. cent.

L'hypothèse selon laquelle l'immigration était le fait de jeunes couples et de familles, plutôt que d'individus, s'appuie sur des données relatives à la fréquence de l'émigration des familles établies. Même si les recensements révèlent que plusieurs familles restèrent à Alfred d'une décennie à l'autre, il y avait quand même un mouvement d'émigration continu et ces émigrants quittaient généralement le canton avec d'autres membres de la famille. Entre 1861 et 1871, 53 p. cent des anglophones partirent soit avec leurs parents, soit avec leurs enfants et beaucoup d'autres semblent avoir été accompagnés de leurs épouses ou de leur parenté. Chez les francophones, la probabilité des migrations familiales était encore plus grande : 72 p. cent de ceux qui émigrèrent durant cette décennie-là quittèrent Alfred, soit parce qu'ils appartenaient à une cellule familiale, soit parce qu'ils suivaient leurs proches parents¹⁹.

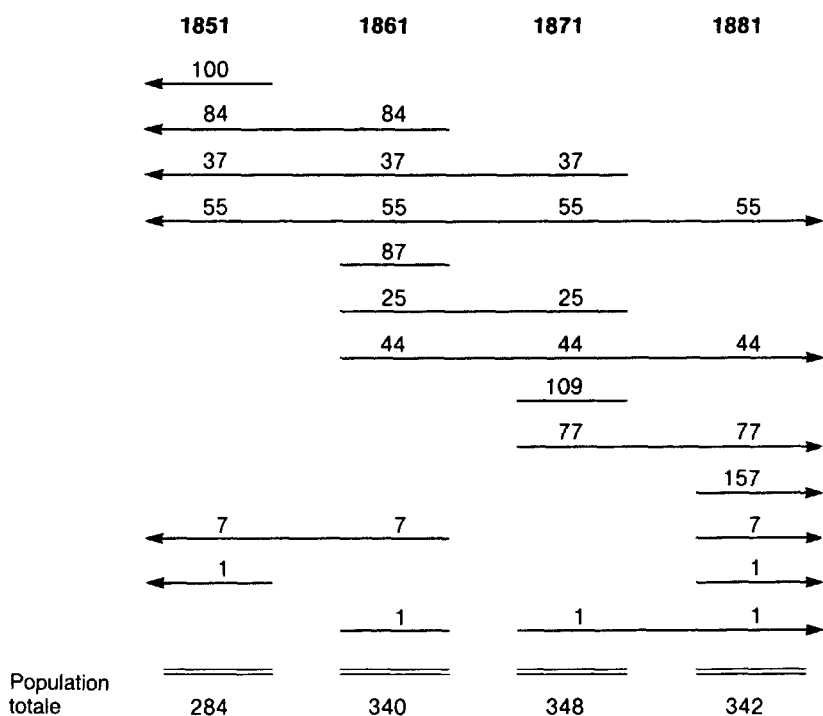
Il est alors évident que les familles dans le comté de Prescott étaient en mouvement. Comme les recensements sous-estiment le roulement de la population et mesurent à peine la migration familiale, nous pouvons sans aucun doute conclure que la mobilité géographique était souvent l'affaire de la parenté immédiate. De plus, la substitution de familles anciennes par des familles plus jeunes est une des caractéristiques de la migration familiale et une composante essentielle du roulement continu de la population.

En somme, ces données semblent indiquer qu'à tout moment, la population d'Alfred se composait à la fois de colons qui restaient et de colons en transit; il importe donc d'analyser cette population par rapport aux nombreux groupes démographiques qui la composaient. Les recensements du canton d'Alfred semblent indiquer l'importance relative des divers groupes anglophones entre 1851 et 1881. La figure 5 montre les recensements au cours desquels chaque individu était présent. Par exemple, la ligne du haut indique que des 284 anglophones recensés à Alfred en 1851, 100 étaient inscrits à ce recensement mais pas au suivant; la deuxième ligne montre que 84 individus restèrent jusqu'en 1861 mais pas jusqu'en 1871 et ainsi de suite. (Les flèches orientées en sens inverse indiquent qu'on manque de données au sujet de la présence ou de l'absence des individus les années précédentes.) Les lignes du bas indiquent la présence intermittente des individus au moment des recensements.

Cette analyse permet d'identifier clairement la composition de la communauté anglophone d'Alfred au début de chaque décennie. Les données de 1861 et de 1871 sont particulièrement précises parce que

FIGURE 5

Persistance et transition des individus de la population originaire
des îles Britanniques, canton d'Alfred, de 1851 à 1881



Sources : recensements manuscrits, 1851-1881.

les recensements des décennies précédente et subséquente étaient aussi disponibles.

En 1861, par exemple, la population d'Alfred se divisait en deux groupes : 1) ceux qui y demeuraient depuis 1851 et 2) ceux qui étaient inscrits pour la première fois au recensement, ce qui inclut les jeunes enfants des « résidents qui persistaient » et de « ceux qui venaient d'immigrer » dans le canton. Il est possible d'analyser davantage chacun de ces deux groupes selon la durée de leur résidence. Les « tenaces » qui habitent Alfred depuis 1851 peuvent être divisés en trois catégories : 1) il y a ceux qui n'apparaissent plus au recensement de 1871 ; 2) ceux qui vécurent à Alfred une autre décennie mais pas jusqu'en 1881 et 3) ceux qui demeurèrent dans le comté durant toute cette période et peut-être même après. Quant aux individus dont les

noms apparaissent pour la première fois dans le recensement de 1861, il y a aussi les trois mêmes possibilités : 1) il y a ceux qui n'apparaissent pas au recensement de 1871 ; 2) ceux qui sont encore présents en 1871 mais pas en 1881 et 3) ceux qui restèrent au moins jusqu'en 1881.

Modèles de population en général

En considérant la colonisation et l'émigration dans le canton d'Alfred selon ce modèle démographique particulier, les répercussions en deviennent aussitôt évidentes. La conclusion générale la plus significative, c'est que le nombre d'anglophones s'est maintenu de façon à peu près constante au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle. La baisse de l'arrivée de nouveaux venus signifie que la population n'augmentait pas grâce à l'immigration ; par ailleurs, l'émigration d'une grande partie des jeunes adultes à l'extérieur du canton prouve que la population qui persistait à y demeurer n'a pas augmenté de façon naturelle. C'est pourquoi, après les premières années de la colonisation, le nombre d'anglophones dans le canton d'Alfred avait atteint un niveau qui n'a pas augmenté, ni diminué de façon significative, durant le restant du siècle. En 1851, la population originaire des îles Britanniques s'élevait à 284 personnes, elle était de 270 en 1901. Nous assistons à ce même phénomène à la grandeur du comté où la population comptait régulièrement de 7 000 à 8 000 résidents d'origine britannique. Ce nombre relativement constant n'est pourtant pas le résultat d'une stabilité démographique interne mais plutôt le fruit complexe d'un phénomène de persistance et de transition²⁰.

La mobilité démographique affecta aussi la population francophone du comté de Prescott mais d'une façon très différente de celle des anglophones. Chez les Canadiens français, l'immigration intense en provenance du Québec au milieu du 19^e siècle fit plus que de simplement contrebalancer l'émigration hors du comté, ce qui produisit une forte augmentation. En 1871, il y avait 9 623 Canadiens français dans le comté de Prescott ; en 1881, ils étaient 14 601.

LES DERNIÈRES DÉCENNIES DU SIÈCLE

L'augmentation démographique rapide de la population francophone s'arrêta brusquement au début des années 1880, à la suite d'un ralentissement très net de l'immigration canadienne-française. Seul un nombre relativement faible de nouveaux arrivants contrebalançait alors l'impact de la mortalité et de l'émigration. Autant le nombre d'anglophones dans le comté de Prescott avait atteint un sommet

TABLEAU 13

Résidents du comté de Prescott nés au Québec, de 1871 à 1901

	<i>Population totale</i>	<i>Résidents canadiens- français</i>	<i>Résidents nés au Québec</i>	
			<i>N</i>	<i>% des résidents canadiens- français</i>
1871	17 647	9 623	4 991	51,9
1881	22 857	14 601	6 771	46,4
1891	24 173	16 250	5 935	36,5
1901	27 035	19 190	5 415	28,2

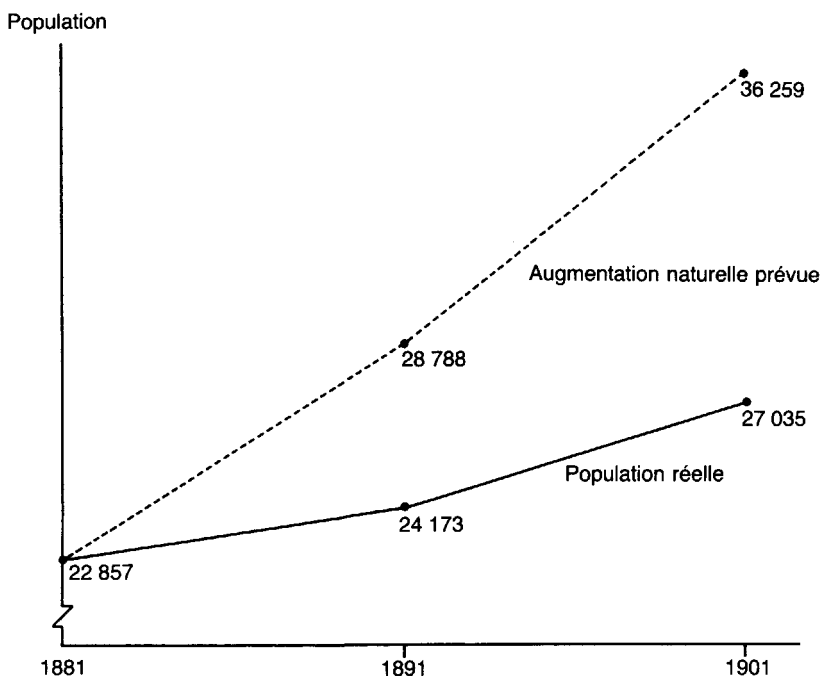
Source : Recensement du Canada, 1871-1901.

en 1851, autant l'année 1881 marqua le point culminant du nombre des nouveaux arrivants francophones nés au Québec. Le nombre de francophones passa ensuite de 6 771 à 5 935 de 1881 à 1891, puis tomba à 5 415 en 1901. Ce déclin eut pour effet que, en 1881, la majeure partie de la population francophone du comté de Prescott était composée de gens nés en Ontario et cette tendance se poursuivait année après année. Au début du 20^e siècle, près des trois quarts des individus du comté de Prescott qui s'inscrivirent au recensement comme étant d'origine canadienne-française étaient nés en Ontario. (Voir tableau 13.)

Parallèlement, l'émigration hors du comté de Prescott se poursuivait au cours des dernières décennies. Il est possible d'évaluer l'importance de l'exode qui eut lieu de 1881 à 1901 en faisant une projection de la population totale, projection qui suppose qu'il n'y avait ni émigration ni immigration, seulement une croissance naturelle de la population. En appliquant le taux démographique enregistré en 1901 aux deux décennies précédentes, j'ai fait cette évaluation minimale. Celle-ci démontre que la population du comté de Prescott, de 22 857 âmes en 1881, aurait dû augmenter à 28 788 en 1891 et à 36 259 en 1901. Mais en réalité, la population était de 24 173 en 1891 et de seulement 27 035 en 1901. La figure 6 illustre ces données, l'écart entre les deux lignes représentant une évaluation de l'émigration hors du comté. (Comme il y eut quand même un peu d'immigration au cours de cette période, il s'agit ici d'une indication bien prudente de la situation de l'émigration dans les années 1880-1890.) Mais il est certain que le comté de Prescott, après avoir connu des décennies de croissance rapide et intense, devint une région d'immigration non recher-

FIGURE 6

Augmentation de la population, comté de Prescott, de 1881 à 1901



Note : la courbe de l'augmentation naturelle prévue présume que la migration était à un degré zéro net et le taux de fécondité en 1901 de 40,13/1000 habitants et de mortalité de 16,79/1000.

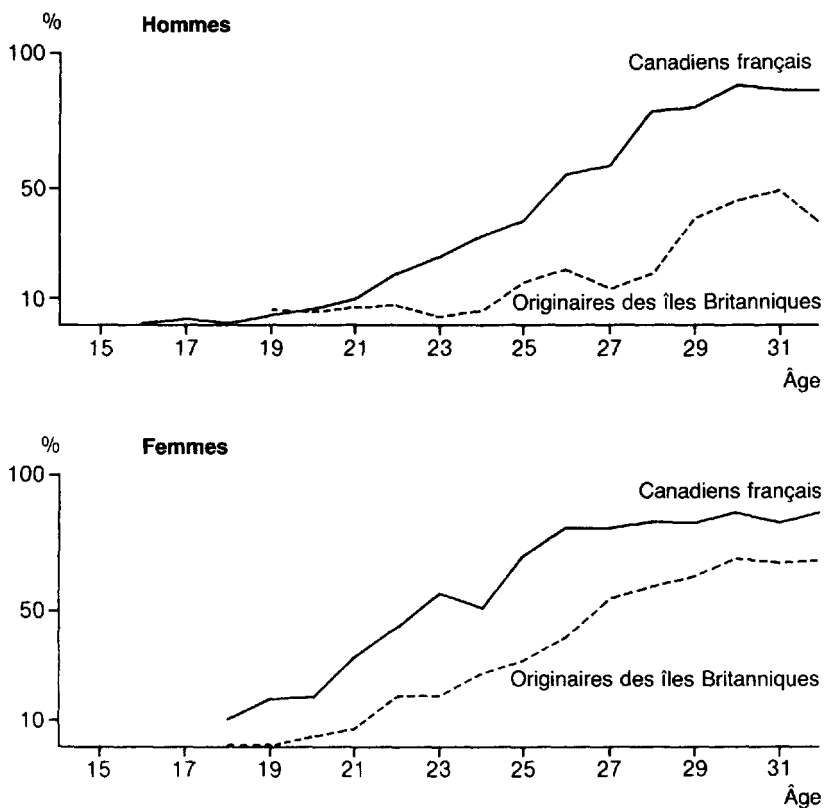
Sources : *Recensements du Canada*, 1881-1901.

chée et ses habitants se virent pousser à chercher d'autres endroits où survivre et vivre en toute sécurité.

Il n'est pas possible de faire une analyse détaillée des dernières années du 19^e siècle dans le comté de Prescott, comme nous l'avons fait pour les décennies de forte croissance de la population, car le dénombrement des recensements manuscrits pour cette période ne sont pas disponibles. Toutefois, le recensement de 1881 démontre qu'il y avait déjà un changement démographique et ce constat concorde avec les tendances générales qui apparaissent dans les recensements de 1891 et de 1901. Dans leur ensemble, ces sources semblent indiquer que dans le comté de Prescott, la fin du 19^e siècle est caractérisée par un changement de la structure démographique. Cependant, de solides éléments continuaient à survivre, comme la famille et la structure de la maisonnée.

FIGURE 7

Âge selon la situation de famille, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881



Famille et structure de la maisonnée

L'échec du comté de Prescott à continuer d'attirer des immigrants après les années 1870 est aussi associé aux changements dans le rythme des naissances et, par conséquent, à la grosseur moyenne des familles. Ces changements affectèrent les anglophones et les francophones de la même façon : par conséquent, les différences qui caractérisaient ces deux groupes depuis des décennies continuèrent d'exister alors que le modèle général changeait. Les jeunes des deux groupes culturels remettaient à plus tard leur mariage. En 1881, la proportion des hommes et des femmes dans la vingtaine qui étaient mariés augmenta lentement et plusieurs personnes alors au début de la trentaine ne s'étaient pas encore mariés. Les francophones continuaient toutefois de se marier plus jeunes que les anglophones mais

en 1881, dans aucun des groupes on ne fondait de famille au rythme des années passées. (Voir figure 7.)

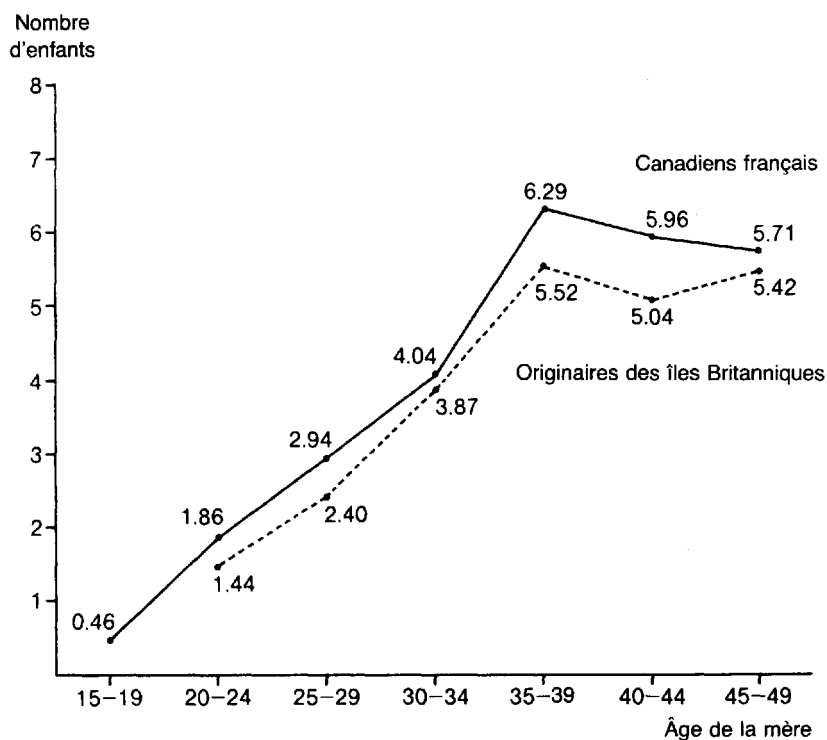
Par conséquent, du fait que les mariages étaient reportés à plus tard, les familles dans la région étaient plus petites que par les années passées. Chez les Canadiens français comme chez les gens originaires des îles Britanniques, le nombre moyen d'enfants par famille diminuait par rapport à chaque groupe de femmes âgées de 15 à 49 ans. Les données de 1881 indiquent aussi que les parents essayaient d'éviter les grossesses dans les dernières années de fécondité. Contrairement au temps de la colonisation rapide, alors que des femmes ayant plus de 39 ans continuaient à enfanter, la famille avait maintenant atteint sa grosseur maximale alors que les femmes avaient entre 35 et 39 ans. Puis, la grosseur des familles diminuait car le départ des enfants de la maison n'était pas compensé par de nouvelles naissances. Ce modèle, semblable pour les anglophones et les francophones, signifie que dans les familles où les femmes étaient dans la quarantaine, il y avait en moyenne un enfant de moins que durant la période allant de 1851 à 1871. (Voir figure 8.)

Bien que le rythme des naissances et la grosseur des familles changeaient en 1881, la structure de la maisonnée continuait d'exister selon le modèle des décennies passées. Dans les cantons d'Alfred et de Caledonia, la maisonnée caractéristique était encore composée d'une seule cellule familiale. Les maisons où vivaient plusieurs familles étaient rares : il y en avait seulement 20 sur 518 à Alfred, et 15 sur 283 à Caledonia. La famille était encore composée, en dehors des parents et des enfants, de la parenté habituelle plutôt que de pensionnaires sans aucun lien de parenté. Ce modèle était toutefois moins marqué dans le canton d'Alfred où une immigration continue du Québec se soldait par la présence de jeunes hommes vivant en pension. Cependant, les pensionnaires ne formaient que 3 p. cent de la population. L'importance de la parenté était toutefois plus grande : 44 p. cent de la population totale était composée de membres de la parenté vivant sous le toit d'un chef de famille. Dans le canton de Caledonia, la maisonnée était presque uniquement composée d'une cellule familiale : les pensionnaires sans lien de parenté ne formaient que 1 p. cent de la population et la parenté vivant sous le même toit qu'un chef de famille était de 6,4 p. cent.

Le modèle de la structure de la maisonnée en 1881 semble indiquer que le changement et la continuité sont deux des caractéristiques du contexte démographique du comté de Prescott à la fin du 19^e siècle. L'émigration hors le comté augmenta davantage que l'immigration vers le comté. La fondation et la grosseur des familles subissaient d'importants changements, mais la maisonnée perpétuait

FIGURE 8

Grosseur moyenne de la famille selon l'âge de la mère, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881



le modèle établi de la famille nucléaire. Seule une faible proportion de résidents vivaient en dehors de la famille nucléaire, soit comme parents, soit comme pensionnaires.

Il y avait encore prépondérance de la maisonnée composée d'une seule famille nucléaire à la fin du siècle; en fait, l'ensemble des renseignements semblent indiquer qu'il y eut une remarquable continuité tout au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle. De 1851 à 1901, le nombre de familles dans le comté de Prescott équivalait presque toujours au nombre de maisons habitées. À la fin du siècle, seulement 106 familles n'avaient pas leur propre maison et ce nombre augmenta à 161 familles en 1901, même si le nombre de familles avait triplé dans le comté. (Voir tableau 14.)

L'intégrité constante de la famille et son importance comme élément démographique sont aussi suggérées par le peu de changement au niveau du ratio des sexes dans le comté de Prescott de 1851 à 1901. Les hommes furent proportionnellement toujours plus nom-

TABLEAU 14

Ratio famille/maisonnée et ratio homme/femme, comté de Prescott, de 1851 à 1901

	<i>Familles</i>	<i>Habitations</i>	<i>Ratio famille/ habitation</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Ratio homme/ femme</i>
1851	1 567	1 461	107	5 408	5 079	106
1861	2 316	2 274	102	7 963	7 536	106
1871	2 874	2 777	103	9 013	8 634	104
1881	3 814	3 747	102	11 688	11 169	105
1891	4 138	4 005	103	12 402	11 771	105
1901	4 861	4 700	103	13 827	13 208	105

Source : *Recensement du Canada*, 1851-1901.

breux que les femmes et avec le temps, on ne dénote aucun changement apparent. Cette constatation aide à conclure que l'existence des individus tout au long du siècle s'est déroulée dans le contexte prépondérant de la famille.

En même temps, par contre, les familles qui restaient dans le comté de Prescott avaient de moins en moins d'enfants à la fin du siècle. Sur 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans, le nombre d'enfants ayant moins de 5 ans diminua, passant de 731 enfants en 1881 à 674 en 1891 et à 648 en 1901. Cette tendance, ajoutée à celle de l'émigration, contribua à diminuer la taille moyenne des maisons dans le comté de Prescott. En 1881, il y avait en moyenne 6,10 occupants par habitation; ce chiffre diminua à 6,04 en 1891 et à 5,75 en 1901. Il faut noter, cependant, que l'augmentation naturelle de la population était encore élevée, avec des taux comparables à ceux que les pays en voie de développement ont aujourd'hui. Le taux de fécondité était de 40,13 naissances par 1 000 habitants, alors que le taux de mortalité était de 16,79, ce qui donne une croissance naturelle annuelle de 2,3 p. cent. Cette situation s'apparentait beaucoup à celle de l'ensemble du Québec mais elle était inhabituelle en Ontario où le taux de fécondité générale, pour la même année, était en moyenne de 23,91 naissances par 1 000 habitants. Les données du comté de Prescott, par comparaison à celles de la vallée de la Basse-Outaouais, sont très différentes de celles du comté de Glengarry (28,46 naissances par 1 000 habitants), mais se rapprochent de celles de Soulanges au Québec (39,89 naissances par 1 000 habitants)²¹. Il ne fait aucun doute que ce modèle de fécondité a contribué à donner aux anglo-

phones l'impression qu'il y avait une invasion francophone à la fin du 19^e siècle. Pourtant, la croissance de la population francophone dans le comté de Prescott était due à des naissances, non à l'immigration. La véritable invasion avait eu lieu avant les années 1880.

CONCLUSION

Le modèle de colonisation du comté de Prescott a eu de nombreuses répercussions sur les relations socio-culturelles, comme nous le verrons dans le prochain chapitre. La conclusion la plus importante, c'est qu'on peut expliquer la démographie du comté par un cadre d'interprétation simple qui tient compte de la famille et de la parenté. Le comté de Prescott se comprend mieux si on le considère comme un endroit composé de familles bien établies et de familles en mouvement plutôt qu'en le divisant en deux types démographiques différents, les Canadiens français et les résidents originaires des îles Britanniques. Dès le début de la colonisation, chacun des groupes avaient mis en place des stratégies familiales similaires. En ce sens, les renseignements sur le comté de Prescott ne confirment pas du tout l'image du « pionnier se frayant un chemin et se construisant une cabane tout seul... » En effet, l'immigration et la colonisation étaient beaucoup plus qu'une expérience pour jeunes hommes intrépides. Le processus reposait sur une grande interdépendance entre les membres de la famille, y compris les femmes et les enfants. Il est évident que de relocaliser une famille demandait plus d'organisation et plus de planification que s'il s'était agi d'individus et l'exemple du comté de Prescott semble indiquer que pour les colons, l'aide et le support mutuels compensaient cet effort additionnel. Les données semblent également indiquer que même les jeunes adultes se mariaient avant de quitter le comté, ce qui dénote l'importance des relations familiales.

En résumé, chez les résidents du comté de Prescott au 19^e siècle, la mobilité géographique n'était pas une affaire de solitaire. Plutôt que d'essayer de tenter leur chance de façon indépendante, les anglophones et les francophones cherchaient davantage à se munir de toute la sécurité qu'un endroit pouvait leur fournir. Les immigrants comptaient eux aussi sur la famille et sur la parenté élargie pour faciliter leur arrivée dans le comté. Ainsi, les liens avec la parenté étaient importants pour qui désirait s'établir dans les cantons. C'est ainsi que plusieurs familles donnèrent leurs noms à des localités particulières, surtout à l'arrivée des anglophones.

Il faut souligner l'importance de l'immigration familiale chez les francophones, surtout que les observateurs du temps avaient ten-

dance à les considérer comme des vagabonds. Les Canadiens français qui arrivèrent dans le comté de Prescott faisaient partie de l'immense diaspora qui amena près d'un million de Canadiens français à quitter le Québec pour s'établir au Canada anglais et aux États-Unis²². Ce mouvement migratoire préoccupait les dirigeants, non seulement en Ontario, mais aussi au Québec où, du moins au début, des personnalités politiques importantes considéraient les immigrants avec mépris, comme la racaille de la société canadienne-française²³. Mais les immigrants qui arrivèrent dans le comté de Prescott n'étaient pas des vagabonds mais des familles. Le comté attira de jeunes mariés, de jeunes couples ayant peu d'enfants et aussi des familles nombreuses qui avaient vécu au Québec au moins une décennie. On peut ainsi dire que la colonisation des cantons comme celles d'Alfred était, dans bien des cas, une décision consciente, délibérée qui exigeait de la part des colons une volonté ferme de s'établir.

De plus, l'expérience du comté de Prescott révèle que l'immigration des Irlandais, des Écossais, des Américains et des Anglais a donné naissance, dès ses débuts, à une colonisation qui demeura importante tout au long du siècle. La présence anglophone prit une signification toute particulière dans les dernières années du 19^e siècle, quand l'immigration francophone relégua ce groupe au rang de minorité. Il serait évidemment faux d'affirmer qu'aucun résident d'origine britannique ne quitta le comté de Prescott à la suite de cette intense immigration du Québec. Il est probable que certains individus quittèrent le comté parce qu'être en minorité était une réalité (ou une appréhension) qui leur était difficilement acceptable. Il est aussi possible que parmi les personnes ayant quitté le comté, certaines contribuèrent à donner l'impression d'une aliénation culturelle à grande échelle (peut-être quelques-unes de ces familles restèrent quelques temps à Toronto). Toutefois, l'image d'un exode issu de l'immigration du Québec est tout simplement irréaliste. En fait, les observateurs n'auraient même pas dû se baser sur des critères idéologiques et tenir cette immigration pour responsable des faibles pertes dont la population originaire des îles Britanniques fit l'expérience pour la première fois à la fin du 19^e siècle. Des considérations culturelles ont dû lourdement peser sur les décisions pendant ces décennies mais, comme nous le démontrerons, ce phénomène est entièrement explicable par l'évolution sociale du comté de Prescott.

La démographie du comté de Prescott soulève aussi des questions face à l'idée généralement admise selon laquelle l'est de l'Ontario était, au 19^e siècle, simplement le champ de bataille des Irlandais catholiques et des Canadiens français. Il est vrai que la population anglophone comprenait des Irlandais d'origine catholique mais il y avait

aussi des Irlandais protestants, surtout dans des communautés aussi importantes que le village de Hawkesbury. De plus, il y avait dans le comté de Prescott des Écossais et des Anglais d'origine dont certains étaient catholiques. Il en est résulté un mélange ethnique qui n'a son équivalent dans aucune autre collectivité rurale de l'Ontario. Pour cette raison, il importe de considérer la question de l'enseignement par rapport à la population originaire des îles Britanniques, et non seulement par rapport aux Irlandais catholiques.

En outre, il semble que lorsque les Canadiens français devinrent numériquement majoritaires, la controverse au sujet de la langue d'enseignement ne fut franchement pas un problème pour la minorité. Les francophones étaient dominants dans la plupart des cantons dès 1870 et, au niveau du comté, ils étaient majoritaires. Par ailleurs, à l'échelle de la province, ils demeuraient incontestablement minoritaires. Au plan démographique donc, la situation des francophones était complexe du fait qu'ils avaient des positions majoritaire *et* minoritaire distinctes selon les différents niveaux administratifs.

Quelles étaient les conséquences de cette complexité au plan de l'éducation? Quels effets ont eu ces diverses positions démographiques sur les autorités locales et provinciales? Ces questions laissent aussi entrevoir la possibilité que les Canadiens français pouvaient différer d'opinion entre eux sur les questions scolaires. Puisque les Canadiens français étaient presque en majorité dans tout le comté de Prescott, interpréter la situation à l'intérieur d'un cadre mettant uniquement l'accent sur le conflit entre anglophones et francophones nous paraît incomplet. Il est évident que les Canadiens français formaient une petite minorité en Ontario et qu'ils devaient par conséquent affronter le pouvoir de la majorité anglophone. Cependant, les données démographiques du comté de Prescott soulignent combien les francophones dirigeaient plusieurs secteurs scolaires en 1880. Quelles étaient les conséquences d'une telle domination numérique? Y avait-il un consensus sur les buts à atteindre au niveau local? Cette dernière question est importante parce qu'elle découle de la complexité de la colonisation canadienne-française, de sa persistance et de son émigration. À la fin du 19^e siècle, la population canadienne-française se composait de divers types de résidents, des nouveaux arrivants jusqu'aux membres « indigènes » de familles établies depuis longtemps. Une telle diversité laisse supposer que les activités pédagogiques des francophones étaient déterminées par des attitudes et des comportements variés. Une analyse qui ne tiendrait compte que des relations entre les anglophones et les francophones n'a, au plan démographique, aucun sens dans le comté de Prescott.

This page intentionally left blank

CHAPITRE TROIS

Fermes, forêts et économies familiales

Les modèles de population que nous avons vus dans le chapitre précédent ont eu pour effet de créer de solides assises démographiques; celles-ci donnaient à la fois à la minorité anglophone et à la majorité francophone le support nécessaire pour que les deux groupes puissent poursuivre leurs objectifs sociaux, économiques et politiques respectifs vers la fin du siècle. La question de l'identité et, par conséquent, celle de l'enseignement ont émergé au cœur de ces objectifs locaux. Pour en comprendre le contexte, nous devons maintenant étudier le changement économique qui se produisit dans le comté de Prescott.

Au 19^e siècle, l'industrie forestière était le moteur de l'économie dans la vallée de l'Outaouais. Dans les premières années du siècle, en raison de la demande de l'Angleterre pour du bois équarri et de l'abondance des pins, la rivière Outaouais devint l'axe d'une nouvelle zone économique reliée aux centres importants qu'étaient les villes de Montréal et de Québec. L'économie de cette zone reposait sur deux types d'exploitation de la terre : 1) l'utilisation et la vente du bois de construction et du bois scié et 2) l'agriculture. En 1840 l'économie du comté de Prescott fonctionnait selon un système agro-forestier, comme dans certaines régions du Québec et du Nouveau-Brunswick¹. Il n'est pas surprenant alors que le recul de la zone forestière transforma l'économie de la région. La période de transition s'échelonna au cours des années 1870, quand il devint beaucoup plus difficile de travailler dans l'industrie du bois d'œuvre. Il y avait peu de choix et le système agro-forestier dans le comté de Prescott a été la cause

de nombreuses épreuves et de débouchés bien limités à la fin du 19^e siècle².

Deux périodes caractérisent l'évolution économique du comté de Prescott au 19^e siècle : l'une, de 1840 au début des années 1870, quand l'industrie du bois d'œuvre et la disponibilité des terres offraient des débouchés économiques aux colons et l'autre, après 1870, quand le recul de la zone forestière vers le nord-ouest engendra une crise économique. On peut démontrer ce changement général de l'économie par un ensemble de données provenant de sources diverses comme les recensements, la documentation d'époque, y compris celle des journaux. Toutefois, il importe de faire une étude plus poussée pour se rendre compte de l'évolution de l'environnement matériel et de ses répercussions sur l'enseignement. Est-ce que les changements économiques ont eu les mêmes conséquences chez les anglophones et les francophones? Quels liens y avait-il entre les différences démographiques, les modèles particuliers de colonisation et les habitudes économiques des deux groupes? Et, plus important encore, dans quelle mesure une explication peut-elle rendre compte des statuts économiques différents chez les résidents du comté de Prescott? Ou, pour poser la question différemment, est-ce qu'une comparaison des données concernant les Canadiens français et les gens originaires des îles Britanniques confirme cette opinion que l'immigration du Québec introduisait un élément « étranger » à la société ontarienne³?

Ce genre de questions nous amène à fouiller des sujets comme le rôle des enfants et le processus de fondation de la famille et ce, au plan de l'individu et de la maisonnée. Comme l'indiquent de nombreuses sources, on doit analyser l'agriculture et l'économie forestière par rapport à la famille, c'est-à-dire en la prenant comme l'unité économique de base au 19^e siècle dans le comté de Prescott. La famille type était constituée par rapport aux conditions de l'agriculture, alors que l'industrie forestière offrait à certains membres de la famille un emploi saisonnier, un marché pour les produits de la ferme et quelques compensations pour la pénible tâche du défrichage de la terre. On s'attendait à ce que tous les membres d'une famille aptes au travail participent de quelque façon que ce soit à l'agriculture ou à l'abattage des arbres et, en mettant tout le monde à contribution, une famille pouvait espérer subsister et avoir de la sécurité. Il est possible d'étudier ce phénomène en analysant tout d'abord les données sur l'emploi fournies par les recensements manuscrits. Comme nous le verrons, nous devons utiliser ces chiffres avec précaution et le recensement, en fournissant des données individuelles concernant l'emploi et de l'information sur l'âge, le sexe et l'origine, est une source

précieuse pour comprendre l'économie changeante du comté de Prescott⁴.

BOOM : DES ANNÉES 1840 AU DÉBUT DES ANNÉES 1870

Structure de l'emploi pour les hommes

Du milieu du 19^e siècle au début des années 1870, l'exemple du canton d'Alfred témoigne de l'importance de l'agriculture et de l'industrie forestière dans l'économie des familles de la vallée de la Basse-Outaouais. De 1851 à 1871, à chaque année de recensement, les fermiers et les ouvriers agricoles arrivaient à la tête de la structure de l'emploi. Ces fonctions étaient étroitement liées à l'âge des hommes anglophones et francophones. En 1851 et 1861, de nombreux ouvriers agricoles avaient moins de 25 ans et la plupart des fermiers étaient plus âgés. (Voir tableau 15.) Ce modèle est très marqué chez les résidents originaires des îles Britanniques. Il existe aussi chez les Canadiens français, même si ce groupe avait un nombre significatif d'ouvriers agricoles âgés de 35 ans et plus, surtout en 1861.

Apparemment faible chez les francophones, ce mouvement qui consistait à cesser de travailler comme ouvrier agricole dès l'âge adulte est évident dans le recensement de 1871. Il faut cependant noter que les recenseurs avaient alors reçu l'ordre de considérer tous les hommes travaillant sur la ferme familiale comme des « fermiers », alors qu'en 1851 et en 1861, ils définissaient le fils du fermier comme un « ouvrier agricole » s'il travaillait « pour ses parents⁵ ». Par conséquent, dans le recensement de 1871, il y a plus de fermiers que d'ouvriers agricoles, même parmi les adolescents. Comme les recenseurs n'ont pas utilisé l'appellation « ouvrier agricole » pour désigner l'aide apportée par la famille, les deux anglophones et les 58 francophones enregistrés comme ouvriers agricoles devaient être employés à l'extérieur de leur propre maisonnée ou engagés sur des terres appartenant à d'autres. Ces chiffres, comme ceux de 1851 et 1861, suggèrent qu'il y avait plus de francophones que d'anglophones à continuer de travailler comme salariés en vieillissant. Les jeunes anglophones du canton d'Alfred, qui n'avaient pas acquis une terre une fois arrivés à l'âge adulte, avaient tendance à quitter leur famille et à tenter leur chance ailleurs.

De 1851 à 1871, le nombre d'hommes dans le canton à ne pas être fermiers ni ouvriers agricoles n'a jamais été important et, en

TABLEAU 15

Âge des fermiers et des ouvriers agricoles, canton d'Alfred,
de 1851 à 1871

	Âge	<i>Francophones</i>		<i>Anglophones</i>	
		<i>Ouvrier agricole</i>	<i>Fermier</i>	<i>Ouvrier agricole</i>	<i>Fermier</i>
1851	10-24	34	0	27	0
	≥ 25	29	31	7	32
1861	10-24	27	6	22	0
	≥ 25	58	102	15	43
1871	10-24	20	81 ^a	0	25 ^a
	≥ 25	38	174	2	65

^a Certains de ces fermiers étaient des fils de cultivateurs travaillant sur la terre familiale; dans les recensements précédents, ils auraient été inscrits comme ouvriers agricoles. Voir, page précédente, le texte qui traite de la distinction entre les deux groupes.

Source: liste des recensements manuscrits, 1851, 1861 et 1871.

réalité, ce nombre diminua au milieu du 19^e siècle. En 1851, la plupart des emplois non reliés à l'agriculture touchaient à la menuiserie et la liste du recensement cette année-là comprend : un charpentier, un fabricant de bardeaux, un scieur, un marchand de bois et sept hommes travaillant à la coupe du bois. Il y avait en plus trois tisseurs, un cordonnier, un batteur au fléau, un aubergiste et un forgeron anglophone. En 1861, il n'y avait pratiquement plus d'artisans ni de bûcherons dans le canton d'Alfred : il ne restait qu'un instituteur francophone, un forgeron anglophone et un grand nombre de fermiers et d'ouvriers agricoles. En dépit d'une augmentation importante de la population, l'absence significative d'emplois non reliés à l'agriculture continua en 1871. Quelques industries reliées à la menuiserie vinrent s'établir, comme l'indique la présence de cinq charpentiers francophones et d'un marchand de bois d'œuvre anglophone auxquels s'étaient ajoutés un instituteur, un forgeron et un commerçant francophones, et un marchand et un commis anglophones.

La prédominance des fermiers et des ouvriers agricoles était en partie tributaire de la colonisation clairsemée de la région au moment de l'intense immigration du Québec. On peut en avoir une bonne idée en comparant le canton d'Alfred à celui de Caledonia dont la colonisation, par des gens originaires des îles Britanniques au début du siècle, a mené à l'établissement d'une communauté bien implantée en

1851. Dans le recensement de cette année-là, au niveau de la structure de l'emploi, on trouve, chez les anglophones, 18 occupations différentes, y compris des charpentiers, des taverniers, des enseignants et des forgerons. Chez les francophones, il y avait seulement un domestique et un forgeron. En 1861, cependant, la diversité des emplois chez les résidents anglophones avait diminué de moitié mais il y avait désormais parmi les francophones deux cordonniers, un forgeron, un charpentier, un tonnelier et un aubergiste. Cependant, dans l'ensemble, la diversité des emplois avait beaucoup diminué et il ne restait que 10 occupations différentes. Cette situation demeura la même en 1871, alors que les fermiers et les ouvriers agricoles arrivèrent en tête de liste, comme ils l'avaient fait à Alfred.

Le déclin de l'activité artisanale dans les cantons d'Alfred et de Caledonia découle de l'émergence de centres d'activités économiques ailleurs dans la région. La création de ces centres de services, comme Hawkesbury qui fut constitué en village en 1867 et dont la population était de 1 671 personnes en 1871, ou comme certaines petites localités telles l'Original et Vankleek Hill, a permis de regrouper les forgerons, les charpentiers, les tonneliers et les tisserands; cela contribua à simplifier la structure de l'emploi des régions voisines axées sur l'agriculture et le sciage du bois. Certains cantons du comté de Prescott devinrent alors davantage ruraux et limités à l'exploitation de la terre.

L'agriculture — un effort familial

La corrélation entre l'agriculture et l'industrie forestière signifiait que la disponibilité des terres était un facteur critique qui déterminait l'importance des débouchés économiques dans le comté de Prescott. La nécessité d'avoir une terre était à la base de l'économie familiale et permettait à la famille de participer au travail saisonnier de l'industrie forestière. Même si le fait de posséder une terre n'empêchait personne d'être à l'abri de l'incertitude économique constante, cela semblait toutefois le meilleur rempart contre les difficultés économiques car l'agriculture offrait à la famille la possibilité de fournir un effort collectif. Il y avait peu de débouchés rentables pour les femmes et les enfants en dehors de l'économie familiale rurale. À chaque année de recensement, seules quelques femmes disaient avoir un emploi. Elles étaient généralement domestiques, enseignantes, couturières ou fermières et leur occupation était étroitement liée à leur âge ou à leur situation familiale. Quand une femme occupait un emploi, ou bien c'était pour accumuler des épargnes et pouvoir se marier, ou bien pour faire vivre sa famille après le décès du mari. Dans le canton d'Alfred, par exemple, deux adolescentes francophones travaillaient

comme servantes en 1851; en 1861, il y avait sept jeunes femmes et une veuve et en 1871 il y avait, parmi les francophones au travail, une jeune domestique, quatre femmes chefs de famille ou fermières veuves, deux tisserandes et deux couturières.

La communauté anglophone étant mieux établie à Caledonia, il y avait un plus grand nombre de femmes à occuper un emploi, mais la diversité de leurs fonctions était à peine supérieure à celle des francophones. En 1851, il y avait sept jeunes domestiques et quatre femmes plus âgées, des fermières inscrites comme chefs de famille. En 1861, il y avait cinq jeunes servantes, une vieille fermière, une tisserande et trois jeunes enseignantes.

Le peu de femmes considérées comme ayant un emploi est représentatif du modèle général dans le comté de Prescott au 19^e siècle. Les listes du recensement de 1861 totalisent seulement 53 couturières, 187 servantes et 22 enseignantes⁶.

C'est aussi l'agriculture qui permettait aux enfants de contribuer à l'économie familiale⁷. Les scieries locales offraient quelques débouchés aux garçons mais peu de possibilités de revenus pour les filles. Toutefois, c'est au niveau de l'agriculture domestique que les doigts agiles et le savoir-faire simple des enfants pouvaient être le mieux utilisés. Les écrits des colons, des voyageurs ou d'autres observateurs soulignent combien la participation de la famille entière était nécessaire à toutes les phases de la colonisation.

Chaque membre de la famille avait une tâche particulière à chaque étape du processus de colonisation. Pour défricher la terre, il fallait d'abord arracher la broussaille et couper les jeunes arbres, travaux que les adolescents effectuaient. Les plus jeunes, sous la surveillance de leur mère, empilaient les jeunes arbres, la broussaille et les branches qui restaient là à se décomposer jusqu'à ce qu'il soit facile de les brûler. Au fur et à mesure de la progression du travail, le père et ses fils aînés commençaient l'abattage des gros arbres qu'ils ébranchaient et débitaient ensuite en bûches.

Sitôt qu'une partie de la terre était défrichée, on commençait les plantations et chaque membre de la famille participait au travail agricole. La femme responsable de la maisonnée voyait à la plantation des légumes, comme les navets, les pommes de terre et les pois qui devaient fournir à la famille nouvellement installée la nourriture de base nécessaire; quant aux hommes, ils s'occupaient du foin et de l'avoine, ces produits qu'ils faisaient le plus facilement pousser durant les premières années de la colonisation. Parallèlement, les jeunes enfants travaillaient au champ selon une division du travail convenant à leur âge et à leur force physique. « Nous avons cueilli des pommes de terre toute la journée et Jane et Esther nous ont aidés⁸. » Les enfants ai-

daient également à la culture des légumes et des petits fruits comme les « bleuets, fraises, framboises et groseilles sauvages ». Les produits du jardin des enfants servaient ensuite à faire « des plats exquis, des confitures et des liqueurs⁹ ».

Les mois d'hiver, l'homme à la tête de la maisonnée, accompagné de un ou de deux de ses fils adolescents, continuait à couper le bois et voyait aussi à battre et à moudre les grains. Les femmes et les enfants poursuivaient leurs activités d'économie domestique qui comprenaient souvent la fabrication des textiles pour la famille. Le plus tôt possible après s'être installées, les femmes commençaient à tisser des couvertures, des tapis et des tissus pour faire les vêtements selon les besoins de la famille. Elles organisaient cette industrie domestique en demandant l'entière collaboration des garçons et des filles, les plus jeunes s'occupant du filage. La plupart des familles fabriquaient leurs propres tissus pour se vêtir, soit habituellement environ 25 verges par année de « toile et de flanelle¹⁰ ».

Ce type d'économie familiale laisse entrevoir pourquoi les producteurs étaient d'abord et avant tout attachés à la cellule familiale même si, en participant au système agro-forestier, ils étaient reliés à une structure économique internationale. De plus, l'attachement des membres de la famille à leur économie collective aide à comprendre pourquoi le désir d'avoir une terre était une des caractéristiques du comté de Prescott, comme aussi de partout ailleurs en Amérique du Nord au 19^e siècle¹¹. La famille paraissait cruciale à la survie et au bien-être des individus et c'était la terre qui semblait offrir à la famille les meilleures possibilités.

Modèles de colonisation

La disponibilité de certains types de sol a généré des modèles différents de colonisation chez les immigrants anglophones et francophones. Les observations des rédacteurs du temps et la localisation de maisons encore existantes de nos jours montrent que les anglophones et les francophones divergeaient d'opinion sur ce qu'ils considéraient chacun comme une bonne terre, voire une bonne terre arable.

Le comté de Prescott est composé de deux différents types de terre arable. Comme les glaciers recouvraient encore l'est de la région bien après que la terre au centre et à l'ouest de Toronto eut émergé, le développement de la couche terrestre dans cette région de l'est accuse donc un retard de plusieurs milliers d'années sur le reste de la province : par conséquent plus de la moitié du comté de Prescott est couvert de sable et de gravier. La plupart de ces terres peu fertiles sont situées dans les hautes plaines du comté. Dans les régions plus

basses, la terre est composée d'un terreau de glaise ayant un grand potentiel de fertilité. Mais ce terreau retient l'eau et doit être drainé de façon artificielle avant qu'il ne commence à bien produire. Par conséquent, la plus grande partie des sols du comté de Prescott doivent être préparés avant qu'on ne pense à les cultiver : le sol humide, composé de glaise, doit être drainé et le sol plus sec, sablonneux, doit être fertilisé¹².

Le modèle de colonisation des anglophones et des francophones est étroitement lié à cette topographie. Les colons anglophones ont toujours préféré les terres sablonneuses. En 1881, l'*Atlas du Dominion* écrivait que « les colons anglo-saxons avaient fui les vastes étendues des basses terres »; il avaient, disaient les rédacteurs, choisi la terre des régions qui atteignaient « une altitude digne d'un certain respect¹³ ». Cette préférence se vérifie depuis les débuts de la colonisation anglophone. Ainsi Simon Vankleek, un loyaliste new-yorkais de l'Union de l'Empire, voyageait « dans les collines des Laurentides au nord de la rivière Outaouais quand il aperçut des hautes terres du côté sud de la rivière. » Il traversa la rivière et fut l'un des premiers colons du canton de Hawkesbury Ouest¹⁴.

Pour s'installer dans une « haute terre » il est possible que Vankleek fut influencé par les nombreux guides faits à l'intention des colons anglophones et qui avertissaient les pionniers d'éviter les sols marécageux. En effet, ces guides soulignaient l'importance de limiter le temps et l'effort nécessaires à la culture et, par conséquent, décourageaient les colons d'acquérir une terre qui demandait à être drainée. Les conseillers anglophones croyaient que la fertilisation obligatoire des terres sablonneuses, même si ce n'était pas l'idéal, était une tâche qui exigeait moins de temps et d'effort que celle de creuser des fossés dans les champs¹⁵.

À l'opposé, les dirigeants francophones pressaient les habitants d'acquérir des étendues de terres humides. Pour encourager la colonisation dans la vallée de l'Outaouais, les rédacteurs francophones décrivaient comme une « magnifique région » les terres dont les anglophones ne voulaient pas. Alors que l'*Atlas du Dominion* mentionnait que « de très grandes régions des comtés de Prescott et de Russell pouvaient être qualifiées de marécages impropres à la culture », les francophones vantaient leur « grande fertilité »¹⁶. Même plus tard au 19^e siècle, un dirigeant du Québec rapportait que dans la vallée de l'Outaouais « la région des belles terres était très considérable¹⁷ ».

Les francophones qui colonisèrent la vallée de l'Outaouais au 19^e siècle avaient de la terre la même conception que celle de leurs dirigeants. Donald Cartwright, après avoir systématiquement étudié les comtés de Prescott et de Russell, concluait que le colon canadien-

français typique préférait « s'établir sur une terre de glaise humide ». Cartwright trouvait aussi que les colons d'origine britannique « avaient une préférence pour les terres plus hautes et sèches associées aux plaines de sable et de gravier »¹⁸.

Cette distinction semble venir, d'une part, d'un concept culturel et, d'autre part, de la nécessité. Comme nous l'avons vu, l'intense immigration du Québec a suivi la colonisation anglophone et au moment où de nombreux francophones arrivèrent dans le comté, les seules terres disponibles étaient les basses terres. (Cette réalité a aussi son importance pour les colons irlandais arrivés au cours des années 1840 car ils devaient eux aussi se contenter des terres humides.)

Au début du siècle, les routes du comté, dont le tracé rendait les terres hautes plus accessibles, ont aussi eu une influence sur le choix des terres. Une grande partie du comté était recouverte de forêt, et voyager était particulièrement difficile et même périlleux durant plusieurs mois de l'année. (La rivière Outaouais était une voie de communication vitale mais il n'était pas possible de s'y fier à longueur d'année.) La route principale du comté de Prescott était parallèle à la rivière¹⁹. Comme la plupart des premières routes du comté de Prescott, elle avait d'abord été une piste indienne où l'on se frayait un chemin à l'époque de la traite des fourrures. Beaucoup de ces pistes étaient situées à la limite des hautes plaines, tout particulièrement le long de la corniche traversant d'est en ouest la région et qui devint le comté de Prescott. Par conséquent, cette région attira dès le début des résidents; dans les années 1820, environ 90 p. cent des lots des municipalités d'Hawkesbury Est et Ouest étaient situés dans les plaines de sable et de gravier²⁰. Les régions basses, comme celle du canton d'Alfred, qui comprenaient de vastes bandes de marécages et de marais, étaient très peu colonisées. Mais ces régions devinrent le centre de la colonisation francophone.

Le potentiel qu'avait la terre ne fut pas le seul facteur écologique qui influença les modèles de colonisation. Pour certains, le climat rigoureux de la vallée de l'Outaouais devait être pris en considération. Un agent d'immigration anglophone admettait que les immigrants anglophones typiques tenaient « le froid en grande horreur ». À l'opposé, les dirigeants francophones voyaient le climat de la vallée ou du comté de Prescott comme quelque chose de familier, voire d'enviable, par comparaison aux conditions climatiques du nord du Québec; dans un rapport, il est même fait mention que « le climat dans la vallée de l'Ottawa est des plus favorables à l'agriculture parce qu'il est aussi doux que dans le district de Montréal²¹ ».

La chronologie de l'immigration, l'accès aux terres et les conditions climatiques donnent aux différentes définitions de ce qu'est un

bon sol une importance particulière qui détermine le modèle culturel de la colonisation dans le comté de Prescott. Même aux débuts du 19^e siècle, quand toutes sortes de terres étaient disponibles, les observateurs notaient une différence culturelle dans le choix de localisation des colons. En 1827, l'arpenteur-adjoint de la compagnie Canada rapportait que les colons écossais refusaient les terres « généralement marécageuses » du canton de Hawkesbury Ouest; « cependant, disait-il, les colons canadiens-français aimaient défricher ces terres et faisaient de certains de ces marécages les meilleures terres de labour ». L'arpenteur-adjoint nota également que « les marécages de Caledonia étaient en général d'un genre que les Canadiens français aimaient et qu'elles étaient bonnes à cultiver quand elles étaient défrichées comme il se doit et qu'elles étaient complètement asséchées ». Les terres dans le canton d'Alfred, soulignait-il, « étaient généralement marécageuse mais c'était de bonnes terres pour les Canadiens français, ou elles pouvaient le devenir par la façon qu'ils avaient de les défricher²² ». Au début de la colonisation, quelques colons anglophones essayèrent de s'établir sur des terres basses mais, n'arrivant pas à les faire fructifier, ils émigrèrent²³.

Les recenseurs rapportaient en 1851 que les modèles anglophones et francophones continuaient d'exister au milieu du 19^e siècle. Albert H. James, le recenseur du canton d'Alfred, écrivait :

la partie du canton à la limite de Longueuil a une terre argileuse et l'ouest du canton est surtout en sable; la partie sud du canton, à travers laquelle coule le ruisseau Horse Creek qui se déverse au sud dans la rivière La Petite Nation, est basse et marécageuse et une partie de cette section, à partir du marais Great Tamrock Marsh qui s'étend dans le canton... Le canton d'Alfred est considéré comme un des plus pauvres par rapport à la qualité de son sol mais certaines terres sont bonnes et produisent de très belles récoltes.

Le recenseur laissait entendre que « la bonne terre », celle des régions sablonneuses, était déjà toute occupée par les anglophones et qu'on ne devait donc pas s'attendre à voir arriver d'autres anglophones. Selon lui, si jamais le canton devait connaître une autre vague « de colonisation importante, ce serait surtout l'effet des Canadiens français venant du Bas-Canada — enfin, c'est ainsi que les choses devraient plutôt se passer²⁴ ».

Philip Downing, le recenseur du canton de Caledonia en 1851, reconnaissait lui aussi la relation entre les types de sol et les modèles de colonisation. Il évaluait la plupart des terres de Caledonia de piètre qualité : « généralement marécageuse et froide — elle s'étend au nord en couvrant plusieurs concessions, le grand marais s'étend sur trois ou

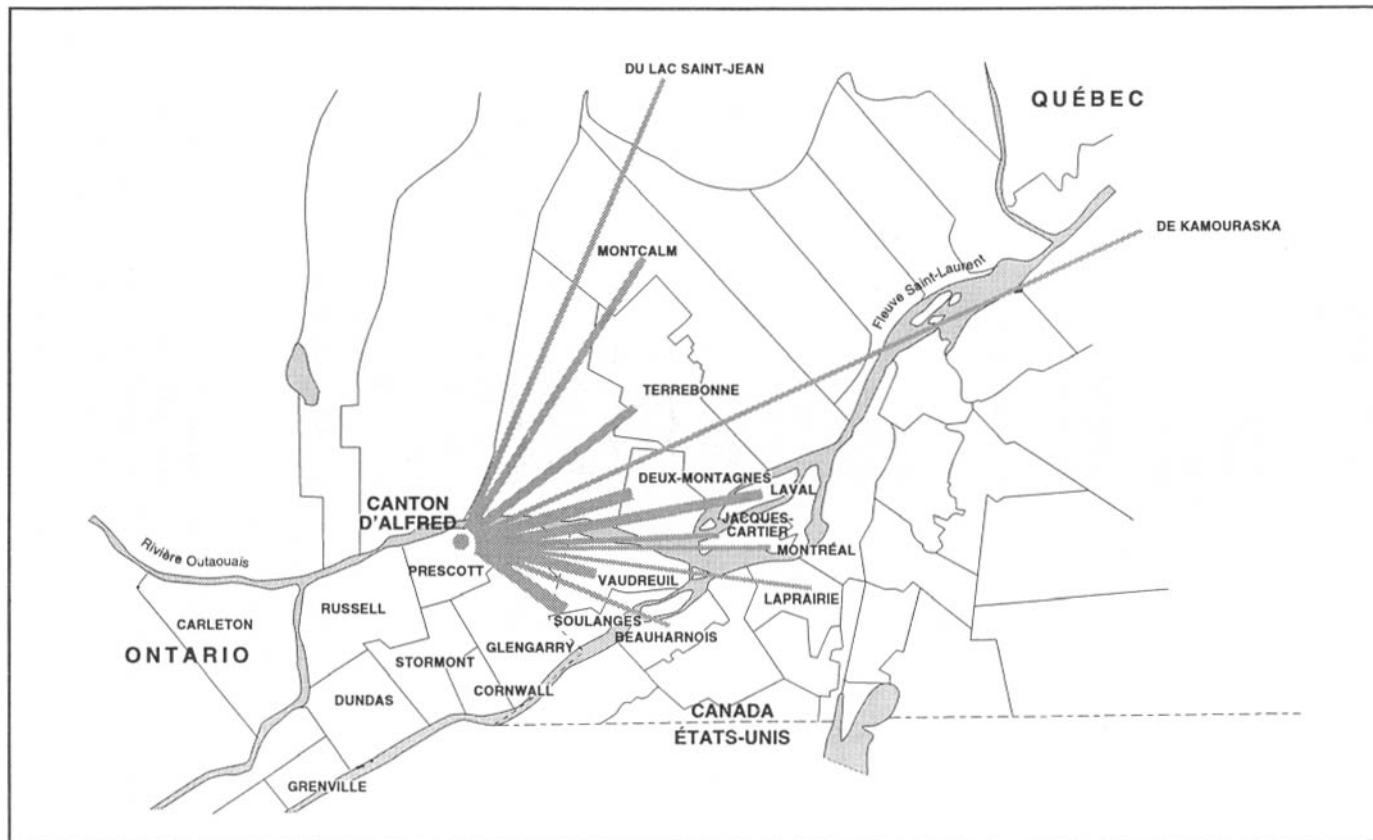
quatre cantons, elle n'a donc aucune valeur ». Cependant, notait-il, il y a une « étendue appelée Caledonia Flats, à travers laquelle coule le ruisseau Caledonia, où des colons se sont établis et où la terre est de très grande qualité ». C'est là que les immigrants anglophones avaient établi une colonisation importante. Ils avaient été attiré par « le sol de cette couche de terre au terreau sablonneux ». Que cette partie de la terre ait été complètement occupée lui faisait dire que l'avenir de Caledonia n'était pas prometteur. Après avoir décrit la terre qui restait comme étant « sans grande valeur », Downing concluait « qu'il lui paraissait inutile de faire davantage de commentaires au sujet de cette municipalité²⁵ ».

Comme nous l'avons vu, les prévisions des recenseurs à l'effet qu'il n'y aurait pas d'autre colonisation anglophone dans les cantons d'Alfred et de Caledonia, s'avérèrent justes au cours des dernières années du 19^e siècle, alors que la population anglophone demeura sensiblement la même en dépit de l'augmentation rapide de la colonisation francophone. En 1881, l'*Atlas du Dominion* expliquait que « les particularités du sol et de la surface de la terre » typiques du canton d'Alfred, « jouaient contre le développement rapide » du canton par les anglophones et favorisaient l'immigration intense des francophones. Les rédacteurs analysaient ce phénomène par rapport à la tradition culturelle, expliquant que les « francophones étaient depuis longtemps habitués à vivre dans les terres plates de la Basse Province » et qu'ils étaient ainsi préparés « à cultiver des terres semi marécageuses », ce que les colons britanniques ne savaient faire. L'héritage francophone, disaient-ils, avait fourni aux immigrants les techniques adéquates pour défricher la terre. Les rédacteurs de l'*Atlas* admettaient que les Canadiens français « avaient fait preuve d'efficacité » dans le « défrichage préparatoire » des terres basses difficiles. Cette efficacité était le résultat, disaient-ils, de la tradition agraire particulière des Canadiens français qui s'était développée dans les terres fertiles mais très humides de la vallée du Saint-Laurent. En d'autres mots, les rédacteurs de l'*Atlas* expliquaient l'empressement des Canadiens français à venir s'établir dans le canton d'Alfred par le fait qu'ils possédaient la tradition agraire appropriée aux types de sol disponibles²⁶.

Cette façon d'expliquer les modèles de colonisation dans le canton d'Alfred s'appuie sur les données concernant les antécédents des immigrants francophones. Les registres de la paroisse Saint-Victor-d'Alfred montrent que les 86 familles considérées comme des « pionnières » venaient pour la plupart des comtés environnants du Québec, tout particulièrement de Soulanges, Vaudreuil et de Deux-Montagnes (voir figure 9). Ces immigrants rencontraient des condi-

FIGURE 9

Origine des familles pionnières canadiennes-françaises de la paroisse de Saint-Victor-d'Alfred



tions agricoles qui leur étaient familières et comme en continuité avec les terres basses du Saint-Laurent qu'ils connaissaient déjà. De plus, presque tous ces colons qui arrivèrent dans le canton d'Alfred avaient de l'expérience en agriculture. (Il est significatif qu'une seule famille venait de Montréal, malgré la proximité de cette ville.)

Par conséquent, les facteurs déterminant les modèles de colonisation dans le comté de Prescott semblent se situer à un niveau bien au-dessus du simple déterminisme physique. En décidant de s'y installer, chaque famille portait un jugement sur les avantages à en tirer et le fait de bien connaître certaines techniques particulières d'agriculture rendait le comté de Prescott attrayant pour certains et pas pour d'autres. Ce genre d'analyse nous donne une idée de la raison pour laquelle le nombre de familles anglophones demeura relativement le même dans le comté de Prescott après 1840. Les plus jeunes ayant hérité de la ferme, les autres enfants, devant la perspective de ne pouvoir acquérir que des terres basses, décidaient de tenter leur chance ailleurs. Cependant, la terre qui paraissait désirable aux francophones demeura disponible pour encore plusieurs décennies.

Fondation et grosseur de la famille

Le modèle de colonisation est directement relié à la répartition de l'âge au moment du mariage et, par conséquent, à la grosseur de la famille des colons anglophones et francophones du comté de Prescott. Le mariage dépendait de la possibilité des couples à pouvoir former leur propre maisonnée, donc à pouvoir acquérir une terre. Pour certains jeunes adultes, ce besoin était facilement comblé par un héritage qui tombait à point mais pour la plupart des jeunes hommes et des jeunes femmes, tout particulièrement chez les anglophones, il n'était pas du tout certain qu'ils pouvaient acheter une terre au milieu du 19^e siècle. À ce moment-là, les terres les moins chères étaient toutes situées dans les régions basses et s'établir dans les terres hautes exigeait un capital important. Quant aux terres basses encore vacantes, il fallait désormais les acheter et pour la plupart des couples, cela représentait aussi un investissement important²⁷. C'est pourquoi les couples anglophones et francophones retardaient le moment de se marier, malgré la disponibilité évidente des terres au milieu du siècle. Avant de s'établir en ménage, les couples anglophones qui ne désiraient pas émigrer devaient attendre un héritage ou bien une place dans une autre maisonnée alors que les francophones, eux, devaient amasser des économies. De 1851 à 1871, ces facteurs ont contribué à reporter à plus tard les mariages chez les deux groupes, mais tout particulièrement chez les anglophones.

Le processus de fondation de la famille est au cœur de l'histoire sociale du comté de Prescott puisque, en raison de la production non mécanisée du système agro-forestier, la grosseur de la famille avait de graves conséquences sur le sort même de la famille. Le nombre de personnes aptes au travail que la famille pouvait utiliser déterminait l'étendue de ses activités économiques et mesurait la portée des possibilités matérielles dont elle pouvait tirer profit dans le comté. Les femmes anglophones et francophones enfantaient donc à un rythme régulier tout au long de leurs années de fécondité de sorte qu'une famille moyenne pouvait compter sur le travail de plusieurs adolescents. (Les familles francophones avaient en moyenne un enfant de plus que les familles anglophones mais, comme nous l'avons vu, cette différence, tout particulièrement quand la mère avait moins de 40 ans, tenait simplement au fait que les francophones fondaient leur famille à un âge plus précoce.)

Participation à l'industrie forestière

L'établissement des fermes était une façon d'entrer dans le monde de l'industrie forestière dont les activités au milieu du 19^e siècle se combinaient aux activités agricoles de trois façons principales : 1) par la vente des produits issus du défrichage de la terre ; 2) par les emplois saisonniers qu'occupaient les fermiers ou leurs fils aux scieries ou aux chantiers, et 3) par la vente des produits de la ferme aux chantiers durant l'hiver.

Défrichage de la terre. Certaines études semblent indiquer que les premiers colons détestaient l'épaisse forêt qui couvrait la majeure partie de la province ; les arbres leur paraissaient être un obstacle à l'agriculture et le défrichage, une tâche très pénible²⁸. Pourtant, dans la vallée de l'Outaouais, la forêt était une importante ressource naturelle dont les colons pouvaient disposer et qui aida, davantage qu'elle n'a nui, à l'établissement d'une économie domestique viable. Ce phénomène était tout particulièrement important dans le comté de Prescott à cause des changements qui se produisirent dans l'industrie forestière de la vallée de l'Outaouais. Au commencement du siècle, le marché était presque entièrement destiné à l'exportation vers l'Angleterre qui voulait du bois équarri. Mais plusieurs décennies plus tard, l'étendue des forêts du nord-est des États-Unis ayant rapidement diminué, les Américains cherchèrent de nouvelles régions pour s'approvisionner en bois d'œuvre. Ils découvrirent ainsi que la vallée de l'Outaouais pouvait être une excellente source d'approvisionnement en bois. Ainsi, la disponibilité des ressources canadiennes et la forte demande

des Américains menèrent au Traité de réciprocité de 1854 par lequel les produits du bois canadiens pouvaient entrer sans frais au États-Unis. L'exportation du bois d'œuvre augmenta alors pour satisfaire à la fois aux demandes habituelles de l'Angleterre et au nouveau marché américain²⁹.

La croissance du marché américain eut des conséquences importantes sur l'industrie forestière de la vallée de l'Outaouais. Les Américains voulaient du bois scié plutôt que du bois équarri. Par conséquent, dans les années 1840, on assista à une augmentation rapide de la production de madriers par exemple, ces pièces de bois de construction scié d'environ trois pouces d'épaisseur, dix pouces de largeur et de 10 à 24 pieds de longueur. Les madriers étaient exportés en Angleterre et aux États-Unis mais ils étaient aussi vendus aux scieries canadiennes qui les recoupaient pour répondre au marché de l'habitation. Les Hamilton Brothers de Hawkesbury furent l'un des principaux fournisseurs de madriers et, au milieu du 19^e siècle, ils occupaient une place prépondérante, non seulement dans l'économie du comté de Prescott mais parmi toutes les compagnies de bois de la vallée de l'Outaouais.

Dans une certaine mesure, l'augmentation de l'industrie du sciage donna aux régions boisées déjà en exploitation une nouvelle valeur. Ces régions, qui comprenaient dès les années 1830-1840 la majeure partie de la vallée de la Basse-Outaouais, avaient été dépouillées des arbres immenses nécessaires à la production de bois équarri, mais il y restait des arbres plus petits que la scierie pouvait transformer en madriers et en planches. Par conséquent, l'augmentation rapide de la demande pour du bois d'œuvre scié a prolongé la vie de l'industrie forestière dans la vallée de l'Outaouais, même quand cette région n'était déjà plus considérée comme une zone forestière³⁰.

L'industrie du bois équarri, en ne sélectionnant que les meilleurs gros arbres, laissa plusieurs cantons du comté de Prescott encore couverts de bois au milieu du 19^e siècle. En 1847, un arpenteur, qui devait faire un tracé à travers le comté pour le compte de constructeurs de route, rapportait qu'une « forêt dense, presque entièrement de pins et ayant un sous-bois touffu » entravait son travail³¹. Même si la superficie de cette forêt avait diminué au cours des ans, elle était évaluée en 1873 à « environ 250 000 acres de terre couverte de bois d'une excellente qualité » dans les comtés de Prescott, Russell et Vaudreuil³².

Ainsi, l'industrie du bois de sciage dans la vallée de l'Outaouais permit aux colons qui arrivèrent dans le comté de Prescott au milieu du 19^e siècle de tirer quelques profits du défrichage de leur terre et ce, jusqu'en 1871. Le recenseur qui fit le recensement agricole dans le

canton de Caledonia nota, au sujet de certaines maisonnées, que « la terre avait été défrichée l'été dernier, mais trop tard pour les récoltes » ou bien que « la terre avait été défrichée mais non ensemencée l'été dernier ». Puis, apparemment fatigué d'inscrire ces commentaires, il nota simplement « ce genre de situations se retrouvent chez plusieurs familles recensées [sur les questionnaires du recensement manuscrit]³³ ».

Pour répondre à la demande de bois d'œuvre, des scieries s'installèrent au cours des années 1840 et 1850 à la croisée des chemins, à travers tout le comté de Prescott, prêtes à acheter tout produit provenant des familles. En 1851, dans le canton de Longueuil, une petite scierie « employant cinq personnes à temps partiel » transforma « environ 2 000 billots, le plus souvent en planches de bois ». En 1851, le canton de Caledonia avait également une scierie alors que le canton d'Alfred eut la sienne propre, évaluée à 8 000 \$, en 1861. L'impact du commerce du bois d'œuvre devint encore plus important au fil des ans et en 1871, le comté de Prescott comptait 16 scieries³⁴.

Avant le milieu du siècle, une autre façon de tirer profit du défrichage de la terre était de brûler les arbres et de vendre leurs cendres pour en faire de la potasse. Pour cela, les bûches, coupées à la hache et dégarnies, étaient empilées de manière à brûler facilement. Puis, la famille ramassait avec précaution les cendres qu'elle mettait dans une bouilloire. En versant de l'eau dans la bouilloire, les colons obtenaient de la lessive, cette substance alcaline qu'ils pouvaient ensuite utiliser pour faire leur propre savon. Même au milieu du siècle, les familles pouvaient encore vendre la lessive au marché local ou vendre des barres de savon à une petite fabrique de tissus³⁵. Mais, plus important encore, les familles pouvaient faire réduire la lessive par évaporation, la laisser refroidir dans un chaudron en fer et fabriquer ainsi la potasse ferme que voulaient les marchés canadiens et ceux de Nouvelle-Angleterre. Si une famille n'avait pas la bouilloire ni le chaudron en fer nécessaires à la fabrication de la potasse, elle pouvait vendre la cendre à quelqu'un d'autre. Cependant, comme la fabrication de la potasse ne demandait pas d'habileté ni d'investissement en capital, mais qu'elle augmentait de façon substantielle le revenu à tirer du défrichage, les familles s'efforçaient d'acheter à crédit les ustensiles nécessaires, donnant en garantie les cendres ou les produits escomptés de la ferme³⁶.

Pour plusieurs, l'argent obtenu de la vente de la cendre ou de la potasse les récompensait de leur peine à défricher la terre et, au tout début, c'était souvent « la principale ressource » des familles de colons dans la vallée de l'Outaouais³⁷. Selon l'évaluation d'un anglophone, le défrichage de deux acres de terre pouvait produire un baril de po-

tasse qui revenait à 30 \$, toutes dépenses payées. Selon une source francophone moins optimiste, la potasse revenait à 20 \$ le baril³⁸. Le nombre d'acres qui pouvaient être défrichés dans une année dépendait de la terre elle-même et de la somme de travail qu'une famille pouvait fournir. Au cours de l'hiver, on disait que deux hommes pouvaient défricher « 15 arpents de terre neuve » (12 acres et demi) mais qu'au printemps, ils pouvaient défricher en moyenne deux acres de terre par semaine³⁹. Aucun registre n'indique le montant qu'une famille pouvait tirer de cette activité, mais en 1861, il y avait encore de petites fabriques locales de potasse dans l'est de l'Ontario. Dans le comté de Prescott, il y avait six « fabriques » qui produisaient 220 barils de potasse évalués à 7 000 \$. En 1871, il semble que la production de la potasse ait été en partie centralisée dans le comté de Glengarry car si en 1861 il n'y avait que deux incinérateurs, en 1871 on en comptait 10 dont la production était évaluée à 14 220 \$. À l'opposé, dans le comté de Prescott, le nombre de fabriques diminua à trois en 1871; cependant, leur production s'élevait à 7 030 \$⁴⁰.

Chaque revenu familial tiré de la vente des bûches de bois ou de la potasse est relié à la grandeur de la propriété, mais une des caractéristiques des colons, c'est qu'ils faisaient généralement l'acquisition de lots suffisamment grands pour leur assurer un rendement pendant au moins plusieurs années. Cela est vrai des colons anglophones arrivés au début du siècle et des francophones arrivés au milieu du siècle. Dans les cantons d'Alfred et de Caledonia, au cours des années 1850 et 1860, la plupart des fermiers anglophones et francophones possédaient une terre de plus de 50 acres. Pas plus de 10 p. cent des fermiers de Caledonia possédaient une terre de moins que 50 acres. À Alfred, une proportion plus grande de fermiers possédaient une terre de 20 à 49 acres mais la majorité avait des terres plus grandes et en 1871, plus de 87 p. cent des fermiers francophones avaient des terres d'au moins 50 acres. (Voir tableau 16.)

Emploi saisonnier. La première façon dont les familles pouvaient tirer profit de l'industrie forestière au milieu du 19^e siècle, c'était par la vente des produits du bois dérivés du défrichage de la terre. La deuxième, c'était par l'emploi saisonnier que trouvait le responsable de la maisonnée, ou ses fils aînés. Les Hamilton Brothers de Hawkesbury étaient les principaux employeurs, ayant leur siège social dans le comté de Prescott. Les historiens locaux ont conservé quelques-uns des registres de la compagnie dont certains donnent des détails concernant la main-d'œuvre⁴¹. Un de ces registres comprend un résumé de l'emploi de tous les travailleurs de la compagnie en 1856 et en 1857, ce qui permet de calculer la durée de l'emploi et le salaire des

TABLEAU 16

Dimensions des lots appartenant à des propriétaires-fermiers,
cantons d'Alfred et de Caledonia, 1861-1871

	<i>Canton de Caledonia</i>		<i>Canton d'Alfred</i>	
	<i>1861</i>	<i>1871</i>	<i>1861</i>	<i>1871</i>
Possessions francophones				
0-19 acres	1	0	1	0
20-49 acres	0	3	15	20
≥ 50 acres	10	41	75	132
Total	1	44	91	152
Possessions anglophones				
0-19 acres	0	0	0	2
20-49 acres	3	10	1	3
≥ 50 acres	103	109	39	58
Total	106	119	40	63
Propriétaires-fermiers				
Total	117	163	131	215

Source : recensement manuscrit, 1861-1871.

travailleurs dans les chantiers des régions de la Gatineau et de la rivière Rouge et dans les scieries de Hawkesbury. La documentation est fragmentaire et les travailleurs n'y sont identifiés que par leurs noms, mais ces données, associées à celles des recensements du comté de Prescott concernant l'âge et le statut social des travailleurs de l'industrie forestière, aident à déterminer le rôle de l'emploi saisonnier au niveau de l'économie familiale.

L'industrie forestière de la vallée de l'Outaouais offrait, comme emploi, un travail aux chantiers, l'hiver, et un travail aux scieries, du printemps à l'automne. Les hommes de chantier recevaient généralement leur salaire pour leurs trois ou quatre mois de travail juste avant la fin des travaux en avril. À ce moment-là, certains revenaient ouvrir

les scieries et d'autres restaient pour faire la *drave*, c'est-à-dire faire acheminer les billots sur la rivière. Les travailleurs qui restaient au chantier recevaient habituellement une augmentation de salaire, ce qui indique la compétitivité entre les différents débouchés à la fin de l'hiver mais aussi l'adresse supplémentaire et le courage que demandait le transport du bois sur la rivière Outaouais et ses affluents. Les scieries, comme celle de Hawkesbury, fonctionnaient à pleine capacité du printemps à l'automne et plusieurs travailleurs étaient payés jusqu'à pour cinq mois d'ouvrage. De plus, les scieries embauchaient les travailleurs agricoles disponibles pour de courtes durées, quand les travaux de la ferme étaient moins pressants. Ces travailleurs pouvaient ainsi être à la scierie les quelques semaines précédant généralement les récoltes.

Les registres des Hamilton Brothers montrent que la compagnie employa environ 450 travailleurs en 1856 et 1857. À un certain moment, par contre, le nombre d'employés diminua en raison du cycle de travail propre à l'industrie du bois d'œuvre. Des 200 et quelque hommes embauchés aux chantiers, environ les deux tiers travaillaient aussi aux scieries de Hawkesbury; d'autres travailleurs vinrent augmenter le nombre d'employés dans les scieries pour un total de 360 employés, en moyenne, ces années-là. (Voir tableau 17.)

Le salaire habituel aux chantiers était de 10 \$ à 13 \$ par mois, plus la pension. La plupart des employés travaillant dans les scieries gagnaient un meilleur salaire, soit de 12 \$ à 15 \$ par mois, mais ils devaient voir à se loger et à se nourrir. Toutefois, certains gagnaient aussi peu que 4 \$ ou 5 \$ par mois, ce qui indique que les enfants travaillaient aux scieries. Des garçons de 12 à 14 ans travaillaient comme messagers, transportaient les seaux d'eau potable, balayaient les bureaux et aidaient les fermiers plus âgés. Les registres de la compagnie Hamilton n'indiquent pas l'âge de ses employés, mais le recensement de 1871 révèle qu'environ 15 p. cent des 388 travailleurs enregistrés dans les scieries du comté de Prescott avaient moins de 16 ans. Ces chiffres totalisent le travail dans les entreprises des Hamilton Brothers et aussi dans les scieries locales qui comptaient encore davantage sur le travail des jeunes. En 1871, par exemple, le canton d'Alfred était fier de posséder une scierie qui employait 20 adultes et 10 jeunes de moins de 16 ans.

À l'opposé, le travail de bûcherons demandait de la force physique au-delà des capacités des enfants. Le recensement ne cherchait pas officiellement à obtenir de l'information concernant les bûcherons dans le comté de Prescott, mais fort heureusement, le recensement manuscrit de 1851 du canton de Caledonia laisse voir leur profil démographique. Ainsi, pour les individus qui normalement rési-

TABLEAU 17

Main-d'œuvre des Hamilton Brothers, 1856-1857

	<i>Nombre de travailleurs</i>		
	<i>Total</i>	<i>Hommes de chantier</i>	<i>Employés dans les scieries</i>
1856	415	194	333
1857	483	221	387

Note : l'addition ne totalise pas le nombre d'employés travaillant aux chantiers et aux scieries parce que plusieurs travaillaient successivement aux deux.

Source : registre d'emploi des Hamilton Brothers de Hawkesbury, 1856-1857, aujourd'hui à la bibliothèque de Hawkesbury.

daient dans le canton mais qui étaient absents au moment du recensement, le recenseur a rempli la colonne réservée à cet effet et inscrit « au chantier » lorsque nécessaire. Ces renseignements additionnels démontrent clairement que les bûcherons venant des régions rurales étaient de jeunes adultes. Les 29 bûcherons de Caledonia étaient en majorité des fils de fermiers ou des ouvriers agricoles non mariés. La plupart avaient près de 20 ans ou un peu plus et seulement deux avaient moins de 16 ans. Il est évident que le travail de bûcheron était réservé à ceux qui étaient physiquement en pleine forme. (Voir tableau 18.)

L'approvisionnement des chantiers en nourriture. Une autre façon de participer à l'industrie forestière, c'était en fournissant la nourriture nécessaire aux chantiers de coupe de bois, l'hiver. À ce moment-là, les camps de bûcherons fonctionnaient à plein régime et l'énorme besoin de viandes, de céréales et de légumes faisait augmenter le prix des produits agricoles à des niveaux très élevés. Certaines provisions étaient importées des États-Unis ou d'autres régions du Canada; par exemple, le porc venait habituellement de Cincinnati et la farine de l'ouest de l'Ontario. Mais certains produits étaient trop encombrants pour pouvoir être transportés sur de longues distances et, par conséquent, l'industrie forestière était obligée de compter sur les marchés locaux. Les produits comme le foin, l'avoine et les pommes de terre comptaient parmi les plus importants et tout au long de la deuxième moitié du siècle, les fermiers de la vallée de la Basse-Outaouais ont profité d'un marché captif pour écouler leurs surplus de production⁴².

TABLEAU 18

Hommes de chantiers, canton
de Caledonia, 1851

<i>Situation de famille</i>	<i>N</i>	<i>Moyenne d'âge</i>
Chef de famille	5	40,0
Fils	24	21,7
Total	29	24,8

Source : recensement manuscrit, 1851.

En 1867, les camps de bûcherons des Hamilton Brothers ont consommé 2 000 tonnes de produits agricoles comprenant 750 tonnes de foin, 2 500 boisseaux d'avoine, 5 000 boisseaux de navets et 6 000 de pommes de terre, 1 000 barils de porc, 9 000 barils de farine et 2 000 boisseaux de flocons d'avoine⁴³. Plusieurs de ces produits venaient des fermes appartenant aux Hamilton Brothers qu'ils exploitaient sur le versant nord de la rivière Outaouais. Cependant, seules les grosses compagnies avaient leurs propres fermes et la croissance des besoins de l'industrie du bois a créé une grande dépendance face à la production locale à petite échelle.

Les écrivains du temps reconnaissaient que ce type de marché promettait un revenu substantiel aux colons entreprenants. Une agence d'immigration anglophone, installée à Ottawa en 1857, distribuait des brochures soulignant l'énorme marché créé par l'industrie du bois d'œuvre et prédisant que « cette industrie très importante [...] va avoir besoin de plus de produits que ce que la colonisation pourrait produire pendant plusieurs années⁴⁴ ». Un résident du canton de Carleton écrivait d'ailleurs en 1876 : « Le fermier d'ici a un marché local pour écouler ses produits à gros grains et cela est plus à son avantage que s'il les utilisait à engraisser un troupeau, en raison des énormes intérêts de la région dans l'industrie du bois d'œuvre⁴⁵. » Les difficultés de transport dues aux mauvaises routes garantissaient aux fermiers locaux des prix élevés pour les produits en vrac qu'ils fournissaient aux chantiers. En 1847, le commissaire des travaux publics faisait remarquer que dans la vallée de l'Outaouais, « on payait les prix les plus élevés... pour les produits agricoles ». Il affirmait « avoir vu payer le foin 10 £ la tonne, 6 £ le boisseau d'avoine et le même prix pour les pommes de terre⁴⁶ ». De plus, les fermiers et leurs fils pouvaient apporter les provisions aux chantiers et, s'ils le

TABLEAU 19

Production agricole, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1851-1871

	<i>Foin</i> <i>Tonnes</i>	<i>Avoine</i> <i>Boisseau</i>	<i>Pommes</i> <i>de terre</i> <i>Boisseau</i>	<i>Blé</i> <i>Boisseau</i>	<i>Pois</i> <i>Boisseau</i>	<i>Orge</i> <i>Boisseau</i>
Canton d'Alfred						
1851 ^a	—	—	—	—	—	—
1861	446,0	18 660	13 900	4 890	3 950	642
1871	919,0	21 802	17 021	5 025	5 134	^b
Canton de Caledonia						
1851	813,0	9 464	10 924	3 777	757	122
1861	1 148,0	29 359	22 571	5 746	2 936	820
1871	1 502,5	35 626	44 697	6 972	3 646	^b

^a Ces chiffres ne sont pas disponibles parce qu'ils ont été incorporés à ceux du canton de Longueuil lors de l'impression des documents de recensements. Le recensement manuscrit concernant l'agriculture dans le comté de Prescott en 1851 a disparu.

^b Non inscrit dans la liste de recensement.

Source : *Recensement du Canada*, 1851-1871.

voulaient, ils pouvaient ensuite louer leur force de travail et leurs traîneaux. De cette façon, la famille y gagnait doublement durant l'hiver.

Comme les familles du comté de Prescott participaient à l'industrie de la coupe du bois en fournissant des produits alimentaires, ce sont évidemment leurs récoltes qui étaient les plus en demande dans les chantiers. Durant tout le milieu du siècle, le foin, l'avoine et la pomme de terre étaient les produits de base de leur culture. En 1871, la culture du foin occupait deux fois plus d'espace que tout autre produit dans les cantons d'Alfred et de Caledonia. Cette année-là, à Caledonia, on récolta 1 502,5 tonnes de foin alors que le canton d'Alfred, plus récent, n'en produisit que 919 tonnes. Les cultures de l'avoine et de la pomme de terre étaient aussi très importantes dans ces cantons. D'autres produits avaient aussi leur place, comme le blé, les pois et l'orge mais leur importance ne fut jamais comparable à celle du foin, de l'avoine et de la pomme de terre. (Voir tableau 19.)

Le marché forestier étant disponible, les fermiers du comté de Prescott avaient pour objectif de produire des surplus. Pour cela, il leur fallait évidemment de grandes étendues de terre défrichée et plusieurs fermiers anglophones et francophones avaient atteint cet objectif dès 1871. L'ancienneté des colons anglophones se reflétait

TABLEAU 20

Amendement des sols sur les lots des propriétaires-fermiers,
cantons d'Alfred et de Caledonia, 1861-1871

	<i>Canton de Caledonia</i>		<i>Canton d'Alfred</i>	
	<i>1861</i>	<i>1871</i>	<i>1861</i>	<i>1871</i>
Francophones				
Nombre	11	44	91	152
Acres amendés				
0-19	90,9 %	56,8 %	52,7 %	34,9 %
20-49	9,1 %	34,1 %	45,1 %	52,0 %
≥ 50	0,0 %	9,1 %	2,2 %	13,1 %
Anglophones				
Nombre	106	119	40	63
Acres amendés				
0-19	19,8 %	16,0 %	10,0 %	25,4 %
20-49	49,1 %	41,2 %	65,0 %	60,3 %
≥ 50	31,1 %	42,8 %	25,0 %	14,3 %

Source : recensement manuscrit, 1861-1871.

dans le nombre de fermes ayant plus de 20 acres de terre défrichée en 1861 et 1871. Pendant cette période, la grande majorité des fermiers anglophones exploitaient leur terre à des fins commerciales. Il n'y avait qu'un seul Canadien français dans le canton de Caledonia à avoir une portion de terre cultivable appréciable, alors que dans le canton d'Alfred, moins de la moitié des fermiers cultivaient 20 acres ou plus. En 1871, cependant, les familles francophones étaient beaucoup plus nombreuses à posséder de grandes terres défrichées qui leur permettaient de produire des surplus de récolte. (Voir tableau 20.)

LES ANNÉES D'EFFONDREMENT : À PARTIR DE 1870

La coexistence de l'agriculture et de la coupe du bois au milieu du siècle a poussé les observateurs de l'époque à reconnaître que la vallée de la Basse-Outaouais offrait des débouchés économiques aux familles. En 1854, un responsable du gouvernement dans la vallée de l'Outaouais disait : « La population est débrouillarde, elle mange

mieux et vit mieux que n'importe quelle autre population que je connaisse au pays... Je n'ai jamais vu ailleurs autant d'argent et autant de confort pour tout le monde⁴⁷. » Selon John MacTaggart, les Canadiens français installés le long de la rivière Outaouais étaient « de loin les gens les plus respectables du pays... et ils vivaient dans un bonheur relatif ». Joseph Guigues, l'évêque d'Ottawa, disait lui aussi, après avoir fait le tour du comté de Prescott en 1860 que « les terres étaient excellentes » et que, par conséquent, « les Canadiens y affluaient⁴⁸ ».

Avec le temps, cependant, la nature du système agro-forestier parut sous son vrai jour dans la vallée de l'Outaouais. L'état de dépendance envers l'industrie du bois d'œuvre engendra une faiblesse structurale inhérente aux économies familiales⁴⁹. Les observateurs de l'époque n'ont pas reconnu cette faiblesse et ce n'était pas un problème bien grave au milieu du 19^e siècle, mais il importe de l'évaluer pour mieux situer la suite de l'évolution du comté de Prescott. Les économies familiales dépendaient de l'industrie du bois d'œuvre puisque, en elle-même, l'agriculture offrait des débouchés très limités dans la région. Non seulement le travail aux chantiers ou aux scieries était nécessaire pour pouvoir réussir à s'établir sur une ferme, mais la qualité de la terre et sa localisation dans le comté allaient à l'encontre d'une activité agricole indépendante. Il fallait, dans les terres plus élevées, ôter les pierres et les roches, un travail exténuant qui demandait un effort collectif. Par exemple, le 26 septembre 1846, Thomas Tweed Higginson, alors âgé de 18 ans, avec l'aide de son frère et de deux parents « utilisa les bœufs et les bouvillons toute la journée pour soulever et ôter les roches ». Ce travail était difficile et demandait une volonté de fer. Après des décennies à essayer de venir à bout de ce travail, Higginson écrivait en 1878 avec frustration et résignation,

qu'il était en train de préparer le sol pour le maïs; les éternelles roches encore dans son chemin. Rien, si ce n'est la persévérance, ne les ôtera de leur lit. Ce fut une mauvaise cargaison que ces icebergs ont acheminé dans les temps anciens, quand le monde commençait à peine. Et bien, c'est encore là, et cela y restera jusqu'à ce que quelque chose de plus fort que le désir n'entreprenne de les ôter⁵⁰.

Par ailleurs, les terres basses, plus riches, étaient souvent inondées, surtout au printemps. Dans les régions marécageuses, un hiver rigoureux pouvait ruiner les fermes, obligeant la famille à dépendre de ses amis ou de sa parenté pour survivre.

De plus, en raison des mauvaises routes et de la pénurie de moyens de transport en général, les fermiers du comté de Prescott ne pouvaient vendre leur surplus de production que dans les chantiers

de coupe de bois, au nord. Sans ce marché, l'agriculture dans le comté de Prescott n'aurait jamais, à aucun moment au 19^e siècle, dépassé le niveau de subsistance. C'est pourquoi le système agro-forestier paraissait une stratégie économique rationnelle à la plupart des familles au milieu du 19^e siècle; mais avec le temps, ce système les plaça dans une situation de dépendance très grande. Cette dépendance était d'autant plus précaire que le travail dans l'industrie du bois d'œuvre était essentiellement saisonnier et que la sécurité du travail se limitait au jour le jour. Des employeurs, comme les Hamilton Brothers, n'embauchaient des travailleurs que le temps nécessaire; les besoins des compagnies forestières, plus que ceux des familles, déterminaient les modèles d'embauche⁵¹.

De plus, même si la compagnie des Hamilton Brothers offrait divers débouchés, elle régnait aussi sur le marché du village de Hawkesbury et récupérait, grâce à son magasin, une somme importante du salaire qu'elle versait à ses employés. On rapportait que les prix des produits étaient beaucoup trop élevés à ce magasin et qu'on y offrait des marchandises de luxe que les travailleurs des Hamilton pouvaient acheter à crédit; le jour de paie, à chaque fin de mois, les salaires étaient déjà tout dépensés. En outre, le travail saisonnier exigeait une grande force physique. Le travail dans l'industrie de la coupe du bois était réservé aux hommes forts et en santé mais même pour ceux qui étaient physiquement capables de travailler, il y avait continuellement des risques. Les gelures, les accidents causés par la machinerie à la scierie et les dangers bien connus du flottage du bois et de la *drave* faisaient partie des quelques risques inhérents à l'exploitation forestière de la coupe du bois. Pour certains jeunes hommes, leur brève expérience de ces conditions de travail suffisait à les décider de chercher du travail ailleurs, malgré la promesse d'un salaire relativement bon. Michel Dupuis, par exemple, travailla trois jours en 1856, avant de « s'enfuir⁵² ».

L'importance du travail saisonnier dans l'économie familiale était donc à plusieurs égards trompeuse. Le travail aux chantiers ou à la scierie pouvait financièrement aider les jeunes à se préparer à former un ménage, puis à avoir des enfants, mais fondamentalement, ce travail n'offrait aucune sécurité et représentait un voie économique bien peu fiable. Dans ce contexte, l'économie de la famille, ballottée par les vicissitudes de l'instabilité économique, ne progressait pas sans difficultés et faisait souvent des embardées de tous côtés et parfois même, elle régressait. Ce phénomène aide à comprendre pourquoi les gens se mariaient à un âge relativement avancé dans le comté de Prescott au 19^e siècle, c'est-à-dire que les couples ne se mariaient pas avant d'avoir atteint la moitié de la vingtaine, suivant en cela un modèle de

mariage qui se rapprochait davantage du modèle classique européen. En Europe, on expliquait ce phénomène par rapport aux faibles débouchés d'une économie relativement fermée⁵³. Même si cette explication ne s'applique pas directement au comté de Prescott, la dépendance généralisée face au travail saisonnier faisait qu'il était difficile de créer un ménage, ce qui suscitait beaucoup d'appréhension face à la fondation de la famille. Les obstacles à l'établissement d'une maisonnée viable, même quand l'économie allait relativement bien, expliquent davantage le phénomène de l'émigration qui avait cours au milieu du 19^e siècle. Même si, comme nous l'avons vu, l'économie traversait une période de croissance, plusieurs jeunes choisissaient d'aller s'établir ailleurs⁵⁴. Cette décision traduit les aspects négatifs du système agro-forestier, lesquels s'accrochèrent au cours des années 1870.

Le recul de la zone forestière

La crise économique commença avec le recul de la zone forestière vers le nord, loin du comté de Prescott⁵⁵. Il devint de plus en plus difficile pour les familles du comté de se construire une existence viable à partir de la mise en commun du travail de chacun et, en 1881, les rapports locaux mentionnaient que « les temps durs soulevaient un tollé presque universel⁵⁶ ». Pour les fermiers, vendre leurs produits aux chantiers leur était maintenant moins profitable, alors qu'il en coûtait moins cher aux compagnies de s'approvisionner dans les régions plus à l'ouest qui profitaient de l'achèvement des routes menant aux zones de coupe de bois et du réseau ferroviaire reliant le sud et le nord de l'Ontario. Les producteurs locaux du comté de Prescott perdirent leur situation privilégiée et furent obligés d'entrer en concurrence avec les fournisseurs de produits de tout l'Ontario et du nord des États-Unis⁵⁷.

En l'absence d'autres débouchés, quelques fermiers du comté de Prescott continuèrent de se rendre aux chantiers l'hiver mais la proportion de ceux qui s'y rendaient diminua avec le temps. Les recensements de 1871 et de 1881 nous permettent d'évaluer la montée aux chantiers dans les années 1870. Chacun de ces recensements comportait des questions au sujet du mois de naissance de tous les enfants nés durant l'année. En prenant pour acquis que les femmes avaient une période de gestation normale, nous pouvons utiliser ces données pour connaître le mois de la conception de leurs enfants, c'est-à-dire le moment où les hommes mariés étaient dans le comté; cela nous permet de dessiner un modèle de résidence selon la présence ou l'absence des maris. Il va de soi qu'on ne peut utiliser cette analyse qu'à titre

indicatif puisque le nombre d'hommes engagés aux chantiers et le nombre de géniteurs en 1871 et en 1881 excèdent de peu le nombre total de la population masculine. De plus, de nombreux facteurs ont une influence sur le moment de la naissance, tout particulièrement quand il s'agit d'un premier enfant dont la naissance peut être reliée au modèle saisonnier de mariage. (Dans le comté de Prescott, cependant, ce facteur n'est pas troublant puisque le niveau de fécondité était en général très élevé.)

Le tableau 21 montre les données pour 1871 et 1881. (L'ensemble des données pour 1881 ont été publiées sur une base bimensuelle mais le modèle général est compréhensible.) Dans ces deux recensements, le taux estimé de conception se révèle être le plus bas durant les mois de février et de mars, c'est-à-dire quand les hommes du comté de Prescott devaient normalement se trouver aux chantiers. On constate ensuite une augmentation rapide des conceptions durant les deux mois suivants, c'est-à-dire au retour des hommes. De plus, même si le modèle est semblable pour les deux années, on note un degré de variation moindre dans le recensement de 1881 qui fut effectué au moment où le recul de la zone forestière rendait le travail aux chantiers davantage hors de portée des hommes du comté de Prescott. En 1871, 11,9 p. cent des conceptions avaient eu lieu en février et en mars et, en 1881, 13,3 p. cent. La proportion des conceptions durant les mois d'avril et de mai grimpe d'au moins 9 p. cent en 1871, mais de seulement 5,5 p. cent en 1881. Comme ces données se rapportent à tous les hommes mariés du comté de Prescott, et non seulement à ceux qui allaient dans les bois, ces changements sont très révélateurs.

Cette hypothèse s'appuie aussi sur un autre fait dont on aurait pu craindre au départ qu'il apporte de la confusion. Les historiens ont découvert que de nombreuses pratiques religieuses affectaient le modèle d'enfantement de plusieurs sociétés. Il est pertinent de mentionner ici que l'église catholique d'alors exigeait que les couples s'abstiennent de toute relation sexuelle durant le carême, soit les 40 jours (à l'exclusion des dimanches) précédant Pâques. Si les fidèles du comté obéissaient à cette directive, on devrait donc voir une diminution du nombre des naissances neuf mois plus tard, vu le grand nombre de catholiques dans le comté de Prescott. Malheureusement pour notre analyse, se chevauchent la période du carême et la saison où les hommes devaient être absents au chantier, ce qui ne permet pas de bien isoler les facteurs économiques des facteurs religieux sur l'incidence de la conception. Cependant, les données mensuelles du recensement de 1881 sont révélatrices. En effet, comme la fête de Pâques n'est jamais à date fixe mais se situe toujours dans les quatre

AUX ORIGINES DE L'IDENTITÉ FRANCO-ONTARIENNE

TABLEAU 21

Modèle saisonnier des conceptions et des naissances,
comté de Prescott, 1871-1881

Naissances	Naissances en 1871		Naissances en 1881				Conception estimation
	Total 2 mois ^a		Total 2 mois		Total 1 mois		
	N	%	N	%	N	%	
Janvier	121	20,8	172	18,9	84	9,2	Avril
Février					88	9,2	Mai
Mars	100	17,2	183	20,0	86	9,4	Juin
Avril					97	10,6	Juillet
Mai	96	16,5	135	14,8	57	6,8	Août
Juin					78	8,6	Septembre
Juillet	102	17,5	161	17,7	72	7,9	Octobre
Août					89	9,8	Novembre
Septembre	93	16,0	140	15,4	72	7,9	Décembre
Octobre					68	7,4	Janvier
Novembre	69	11,9	121	13,3	52	5,7	Février
Décembre					69	7,6	Mars
Total	581	99,9 ^b	912	100,1 ^b	912	100,1 ^b	

^a Les données pour 1871 ne sont disponibles que par groupe de deux mois.

^b Chiffres arrondis, ne totalise pas 100.

Source : Recensement du Canada, 1871-1881.

semaines suivant le 21 mars, elle tombait le 17 avril en 1881, ce qui signifie que le carême dura plus de la moitié du mois d'avril. Si les facteurs religieux avaient une influence sur les modèles de conception d'enfants, il devrait donc proportionnellement y avoir beaucoup moins de conceptions durant le mois d'avril que durant le mois de mai. Mais en réalité, la proportion de conceptions pour ces deux mois est semblable et parmi les plus élevées de tous les mois. Par conséquent, ces données démontrent que les facteurs économiques étaient plus importants que les facteurs religieux dans le modèle du cycle des conceptions et des naissances. La diminution du nombre d'hommes partant aux chantiers au cours des années 1870 est aussi une déduction qui a du sens. Il y avait moins de fermiers qui allaient vendre leurs produits aux chantiers l'hiver. La zone forestière s'éloignait vraiment du comté de Prescott.

Des problèmes exacerbés

La non-intégration de l'agriculture à des marchés autres que ceux de l'industrie forestière est une caractéristique fondamentale du système agro-forestier. Dans le cas du comté de Prescott, d'autres débouchés commerciaux ne sont pas venus compenser le retrait des marchés qu'avaient été jusqu'ici les chantiers. Il y avait évidemment, de l'autre côté de la frontière, particulièrement dans l'état de New York, un marché pour les produits agricoles mais les fermiers du comté devaient payer une taxe à l'exportation, ce qui diminuait leur compétitivité. Un journal local suggéra qu'on rétablisse le Traité de Réciprocité de 1854, calculant qu'ainsi chaque fermier épargnerait 150 \$ par année « sur les produits de son exploitation ». Même si on faisait la promotion de cette stratégie comme « du seul moyen que nous ayons d'améliorer notre situation, du seul moyen de nous enrichir », le traité avec les États-Unis ne fut pas rétabli et les fermiers du comté de Prescott furent laissés sans choix réels de marché⁵⁸.

Les débouchés provenant de la coupe du bois dans le comté de Prescott déclinèrent aussi après le milieu du siècle. À la fin des années 1870, la vallée de la Basse-Outaouais avait été complètement exploitée. Par conséquent, les familles qui envisageaient de s'y établir ne pouvaient plus compter sur les profits immédiats du défrichage de la terre. Il ne restait plus que quelques billots destinés aux scieries locales ou à la production de la potasse⁵⁹.

De plus, à la fin du 19^e siècle, ce qu'il y avait de terre arable dans le comté de Prescott avait été défriché et ce qui n'était pas cultivé formait un marécage inutilisable. Même si les francophones avaient démontré que plusieurs terres basses pouvaient être productives,

d'autres n'étaient pas propices à l'agriculture. Le comté de Prescott ne pouvait même pas profiter de la loi de 1869 qui accordait des subventions au drainage des marais et des marécages. La loi de l'Ontario sur le drainage disposait de 200 000 \$ mais aucune somme d'argent ne fut allouée au comté de Prescott parce que les terres marécageuses non encore défrichées ne répondaient pas aux critères de réclamation. À la suite d'études, le ministère des Travaux publics avait conclu que ces terres ne pouvaient être drainées par gravitation et que la roche à quelques pieds de la surface empêchait d'y faire un drainage souterrain⁶⁰.

Ainsi, devant les changements économiques à la fin du 19^e siècle, l'insuffisance des terres cultivables devint un problème qui commença à toucher les francophones autant qu'il avait touché les anglophones au milieu du siècle. Les jeunes francophones ne pouvaient plus penser acquérir un lot dans des régions voisines de leurs parents, comme ils l'avaient fait auparavant quand de nombreuses terres basses étaient encore disponibles dans les cantons d'Alfred et de Caledonia. Après 1870, à cause du manque de terre, il y avait bien peu de chance de pratiquer une agriculture indépendante.

Ce manque de terre exacerba les problèmes économiques de la région. L'attrait du système forestier au milieu du siècle avait vite permis à l'agriculture d'atteindre son potentiel local, laissant seulement les sols les plus pauvres à la colonisation ultérieure. De 1851 à 1881, le nombre total de terres occupées doubla, mais dans les deux dernières décennies, ce nombre n'augmenta que de 20 p. cent. Le nombre de terres en culture continua d'augmenter de façon substantielle au cours des années 1870-1880, alors que s'étendait la colonisation et que les familles consacraient toute leur énergie à l'agriculture. Mais en 1890, la crise économique devint évidente et, de 1891 à 1901, la superficie des terres en culture diminua un peu. (Voir tableau 22.)

Cette baisse était causée, en partie, par le marché des chantiers qui encourageait un type de culture qui appauvissait rapidement la richesse du sol, soit la culture pressante et constante du foin et de l'avoine. Pour y arriver, il fallait « défricher toute la terre... ou tout ce qui paraissait pouvoir maintenir la productivité » ce qui entraînait « graduellement l'épuisement du sol et la diminution de sa fertilité ». C'est pourquoi, produire pour les chantiers fut une opération « temporairement profitable » mais ses conséquences sur la qualité du sol furent « épuisantes⁶¹ ». Par conséquent, la terre du comté de Prescott devint de plus en plus pauvre pour la production agricole. À la fin du siècle, ce sol ressemblait à celui qu'il y avait au Québec durant les années 1830 et les insectes commencèrent à l'envahir. En 1870, la « bibite à patate » frappa la récolte du comté de Prescott et quelque

TABLEAU 22

Exploitation de la terre, comté de Prescott, de 1851 à 1901

	<i>Acres</i>			
	<i>possédés</i>	<i>défrichés</i>	<i>en culture</i>	<i>en pâturage</i>
1851	113 035	32 920	21 415	11 319
1861	145 223	53 934	34 474	19 237
1871	179 287	78 272	53 649	23 955
1881	220 692	122 168	76 487	44 764
1891	251 330	188 089	127 097	59 761
1901	264 781	183 797	128 557	73 683

Note : pour la période allant de 1851 à 1891, la somme des terres enregistrées comme étant « en culture » dépasse un peu le total des terres enregistrées comme étant « en récolte » ou « en pâturage ». C'est exactement ce à quoi on pouvait s'attendre puisque la terre « en culture » comprenait aussi bien les terres utilisées pour les constructions ou la basse-cour que celles utilisées pour les récoltes ou le pâturage. Cependant, les données concernant 1901 font problème parce que le total « en culture » est moindre que la somme totale des terres « en récolte » et « en pâturage ». Je ne peux m'expliquer cette anomalie.

Source : Recensement du Canada, 1851-1901.

temps après, les fermiers découvrirent un nouveau fléau : « un petit ver dans la racine du grain⁶² ».

Stratégies pour apporter des solutions

Devant ces difficultés, les fermiers du comté de Prescott formèrent à la fin du 19^e siècle des associations pour trouver des solutions à leur situation. Une de ces associations passa de 82 membres en 1883 à 236 en 1884⁶³. L'association du canton d'Alfred comprenait à ce moment-là 63 membres payants, mais il y avait beaucoup de monde à ses réunions, ce qui démontre que l'association suscitait un intérêt plus grand que la capacité de payer des gens⁶⁴. Ces associations agricoles concentraient en grande partie leur attention sur les possibilités d'utiliser la terre pour en faire des pâturages ou pour la production du fromage et du beurre. Dans les années 1870, on poursuivit sérieusement ces objectifs. La superficie des terres en pâturage doubla presque de 1871 à 1881 et augmenta encore d'un autre 65 p. cent au cours des deux dernières décennies. (Voir tableau 22.) Des fromageries s'établirent dans tous les cantons; en 1881, il y en avait 6 et en 1901, 72⁶⁵. (Voir tableau 23.)

TABLEAU 23

Production du fromage et du beurre, comté
de Prescott, de 1881 à 1901

	<i>Production-maison</i>		<i>Fromageries</i>	
	<i>Beurre (livres)</i>	<i>Fromage (livres)</i>	<i>N</i>	<i>Employés manuels</i>
1881	685 226	39 194	6	16
1891	502 336	11 102	29	40
1901	456 820	^a	72 ^b	115

^a Ces renseignements n'ont pas été demandés au recensement de 1901.

^b Huit de ces usines produisaient aussi du beurre; les 64 fromageries ne produisant que du fromage employaient 100 personnes.

Source : *Recensement du Canada*, 1881-1901.

La transition vers une production laitière donna financièrement un peu de répit mais même ce développement eut un impact négatif sur le potentiel collectif de l'économie des familles du comté de Prescott. En établissant des fromageries et des fabriques de beurre dans les localités, les familles perdirent le contrôle de leur fabrication et en ressentirent aussitôt les effets. En 1871, les colons du comté de Prescott avaient fabriqué 49 005 livres de fromage maison; en 1881, la production domestique avait baissé à 11 102 livres et, lors du recensement suivant, on ne demandait même plus ce renseignement⁶⁶. Les nouvelles fabriques créaient des emplois mais leur nombre était limité. En 1901, il n'y avait que 100 personnes à l'emploi des fromageries dans le comté de Prescott. (Voir tableau 23.)

À la fin du 19^e siècle, l'industrie du bois d'œuvre continuait d'être l'employeur le plus important du comté de Prescott puisque la majeure partie des compagnies de la vallée de la Basse-Outaouais trouvaient encore profitable de transporter leur bois par flottage sur la rivière Outaouais⁶⁷.

Cependant, le nombre d'emplois demeura constant après 1870, ce qui représente un déclin relatif vu l'accroissement de la population⁶⁸. (Voir tableau 24.)

De plus, le genre d'emploi dans l'industrie du bois d'œuvre se modifia alors que les possibilités de pratiquer une agriculture de manière autonome diminuèrent. Avant 1870, beaucoup de jeunes pou-

TABLEAU 24

Scieries, comté de Prescott, de 1871 à 1901

	<i>Établissements</i>	<i>Employés manuels</i>
1871	16	388
1881	12	544
1891	17	537
1901	10	530

Source : Recensement du Canada, 1871-1901.

vaient s'attendre à travailler pour une courte durée dans les scieries locales et d'avoir ainsi un revenu supplémentaire leur permettant de participer à l'économie familiale et de se préparer à se marier et à fonder leur propre maisonnée. À la fin du 19^e siècle, on poursuivait encore ces objectifs mais la chance de les voir se réaliser diminuait de plus en plus. Dans cet environnement en transformation, les jeunes ne pouvaient plus s'attendre à faire de l'agriculture de façon indépendante tout en participant à l'industrie du bois d'œuvre.

Transformation de la structure de l'emploi

Le manque de terre et le recul de la zone forestière ont alors créé une classe sociale formée d'ouvriers agricoles ayant bien peu de chance d'améliorer leur sort. Au milieu du siècle, la grande majorité des jeunes avaient pu, d'ouvriers agricoles, devenir fermiers avant la moitié de leur vingtaine mais maintenant, cela n'était guère possible. Cette situation était semblable à celle qu'avaient vécue les anglophones des hautes plaines à qui le manque de terre dans les années 1840 avait demandé un ajustement draconien, soit quitter les lieux et émigrer, soit remettre à plus tard le moment de se marier, pour ceux qui désiraient rester. Pour les francophones, cependant, ce qui s'était déjà passé au Québec des années plus tôt était le seul précédent qu'ils connaissaient⁶⁹.

La baisse des débouchés économiques, combinée à l'augmentation rapide de la population, mena à l'émergence des premières familles d'ouvriers agricoles francophones n'ayant aucun espoir de devenir des fermiers indépendants dans le comté de Prescott. Dans le canton d'Alfred, le recensement de 1881 reflète ce processus de prolétarianisation. À la différence des autres recensements, celui de 1881 démontre qu'un nombre important de francophones plus âgés

TABLEAU 25

Âge des fermiers et des ouvriers agricoles, canton d'Alfred, 1881

Âge	<i>Francophones</i>		<i>Anglophones</i>	
	<i>Ouvriers agricoles</i>	<i>Fermiers</i>	<i>Ouvriers agricoles</i>	<i>Fermiers</i>
10-24	87	27	6	6
≥ 25	105	285	8	63
Total	192	312	14	69

Note. pour comparer avec les données des autres recensements, voir le tableau 15.*Source.* recensement manuscrit, 1881.

n'avaient pas encore leur propre terre. Les fermiers dominaient encore la structure de l'emploi mais il y avait aussi 105 ouvriers agricoles francophones âgés de plus de 24 ans. L'émergence de ce groupe social n'a pas d'équivalent chez les anglophones puisque les jeunes préféraient quitter la région au début de l'âge adulte plutôt que de rester comme ouvriers agricoles. (Voir tableau 25; et pour les données concernant les décennies précédentes, voir le tableau 15.)

La signification de cette évolution, c'est que les colons anglophones, en tant que groupe social, maintenaient en général leurs avantages économiques sur les colons francophones dont la communauté se composait désormais de familles à l'aise et pas à l'aise. Vers 1880, certains francophones possédaient des fermes bien établies et d'autres, comme ce Lefavre d'Alfred, étaient devenus des marchands ou des commerçants locaux au moment où les nouveaux centres de services s'étaient organisés. Cependant, il commençait à y avoir un grand nombre de prolétaires, pour qui le salaire d'ouvrier agricole et l'incertitude de pouvoir louer une ferme étaient tout ce qu'ils pouvaient espérer du comté de Prescott. Ces familles furent l'objet, au milieu des années 1880, de la dérision et du mépris des rédacteurs de journaux de Toronto qui, comme nous le verrons dans les prochains chapitres, encouragèrent par inadvertance les nouvelles politiques concernant l'éducation en Ontario.

Ajustement démographique et stabilité

Comme on pouvait s'y attendre, les difficultés économiques du comté de Prescott augmentèrent du fait que le flot d'immigration ne s'adapta pas tout de suite aux nouvelles conditions de la région. Le

recensement de 1881 montre que l'intense immigration venant du Québec avait continué au cours des années 1870. Cependant, certains ajustements démographiques devenaient évidents. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le nombre d'enfants par famille diminuait par rapport à celui des années 1850-1860. Les francophones continuaient d'avoir des familles plus nombreuses que les anglophones mais les deux groupes en limitaient quand même la grosseur.

En 1881, le fait d'avoir des familles moins nombreuses donna un peu de répit aux résidents qui se débattaient pour s'ajuster aux changements de leur environnement matériel. Cependant, ce sont ceux qui voulaient fonder leur propre ménage qui rencontraient les problèmes les plus sérieux. Les données du recensement laissent supposer que les hommes et les femmes se mariaient à un âge de plus en plus avancé et qu'il était tout particulièrement difficile pour les anglophones de se marier. La répartition reconnue d'une maisonnée par famille, loin de s'affaiblir, ne facilitait en rien le processus de fondation d'un ménage. Dans les cantons d'Alfred et de Caledonia, la maisonnée composée de la famille nucléaire continua d'être la norme et les maisonnées multifamiliales étaient rares.

En 1881, les nouvelles conditions avaient aussi un effet sur l'enfance, tout particulièrement sur le rôle des enfants dans l'économie familiale. Au fur et à mesure que le comté de Prescott perdait ses zones d'activités, l'économie locale offrait de moins en moins de débouchés productifs aux enfants. Les familles dépendaient encore de la mise en commun des ressources de chacun, particulièrement des filles et des garçons plus âgés, mais l'étendue des possibilités de travail pour les enfants diminuait, alors que le comté de Prescott devenait une « vieille » région agricole⁷⁰.

Le recensement de 1881 ne fait que suggérer la crise économique mais les grandes difficultés matérielles apparaissent clairement des décennies plus tard. Une indication très nette de ces difficultés, c'est le déclin de l'immigration venant du Québec. Après être arrivés en grand nombre pendant plusieurs décennies, les immigrants francophones commencèrent à éviter la vallée de la Basse-Outaouais pour aller chercher du travail ailleurs⁷¹. De plus, les résidents du comté de Prescott commencèrent eux-mêmes à émigrer dans les années 1880. Après des années d'une croissance forte et rapide de la population, la région était soudainement devenue indésirable, ce qui amenait les jeunes à chercher un autre endroit où survivre et avoir un peu de sécurité.

Évidemment, il ne fait aucun doute que des raisons très complexes amenèrent plusieurs anglophones et francophones à rester

dans le comté de Prescott à la fin du siècle. Ils continuèrent de s'ajuster. Le déclin de l'immigration et l'importance de l'émigration enlevèrent un peu de poids démographique et les parents continuèrent à avoir moins d'enfants. Parallèlement, l'unité familiale demeurait la base de l'organisation sociale et quelques caractéristiques importantes du milieu du 19^e siècle se maintenaient. Les familles continuaient à éviter de cohabiter dans une même maisonnée, ce qui aurait pu être une stratégie pour alléger les temps économiquement durs. L'attachement habituel à la coutume voulant que chaque famille ait sa propre maisonnée accentua la stabilité familiale, même devant des pressions économiques très graves. Aussi, la crise économique, en raison de la diminution rapide de l'immigration et de l'augmentation de l'émigration, n'eut pas d'effet sur la répartition des sexes. De 1851 à 1901, le nombre d'hommes dans le comté de Prescott fut toujours légèrement supérieur à celui des femmes et rien ne semble indiquer que cela soit relié aux conditions économiques. Ceux qui ont cherché à subsister en toute sécurité tout au long du siècle, c'étaient davantage les couples et les familles, plutôt que les individus⁷².

Tentatives de solutions économiques

La stabilité de la famille, prise en tant qu'élément social, donnait aux résidents des assises à partir desquelles ils pouvaient rechercher un certain sentiment de sécurité au 19^e siècle. Les communautés locales francophones et anglophones, une fois bien implantées, se composaient de réseaux de famille et de parenté qui devenaient importants, en dépit d'une immigration constante; ces réseaux continuaient du moins à offrir l'espoir que le travail collectif compensait les difficultés individuelles. En 1880, les dirigeants locaux nourrissaient cet espoir et commencèrent à promouvoir un sentiment d'appartenance auprès des résidents du comté de Prescott. Les dirigeants des communautés anglophones et francophones commencèrent à affirmer que la vallée de la Basse-Outaouais avait des besoins et des intérêts particuliers qui exigeaient un ensemble d'actions bien définies. L'éditorial du premier numéro de l'*Eastern Ontario Review*, publié à Vankleek Hill en 1883, promettait « que les intérêts locaux des comtés de l'est de l'Ontario seraient toujours une préoccupation première du journal et que celui-ci s'engageait à travailler sérieusement à quoi que ce soit qui pourrait contribuer à améliorer le bien-être des gens⁷³. » Pareillement, le premier journal en français de la région, *La Nation*, paru en 1885, se décrivait comme « l'organe des intérêts canadiens dans la partie orientale de la province d'Ontario⁷⁴ ».

Les dirigeants locaux, en énonçant leur attachement et leur foi en la région, s'engagèrent dans deux activités en quelque sorte contradictoires : il leur fallait, d'une part, vanter la région sans la critiquer et, d'autre part, concevoir des solutions aux problèmes matériels bien visibles. Les difficultés qu'avait l'agriculture favorisaient l'idée que la solution aux problèmes économiques de la région passait par le développement des villes. Dans le comté de Prescott, les communautés de Vankleek Hill, l'Original et Hawkesbury aspiraient toutes aux *leadership*. Mais comme Hawkesbury était moins touché par les changements du système agro-forestier, à cause de la scierie, l'élan de promotion était donc plus marqué à Vankleek Hill et à l'Original. Les dirigeants de chacune de ces communautés admettaient que leur localité n'avait pas encore une grande envergure mais ils annonçaient tous un avenir brillant. L'optimisme régnait, en dépit de la réalité des temps durs. À Vankleek Hill, les dirigeants fondaient leur enthousiasme sur la situation géographique de la localité et sur la force de ses institutions. Vankleek Hill étant situé à mi-chemin entre Montréal et Ottawa, ils décrivaient l'endroit comme « le centre de commerces et d'affaires naturel de l'est de l'Ontario ». De plus, « c'était un centre éducatif de premier plan » avec, non seulement des écoles communes mais aussi une école modèle pour former les enseignants et une école secondaire pour former les dirigeants du comté. On y trouvait divers cultes et sociétés, comme celle des francs-maçons, « et les femmes s'occupaient, à leur manière, de leurs propres associations pour différentes raisons ». Tous ces avantages particuliers soutenaient l'opinion enflammée que la ville avait de l'avenir :

Jusqu'à maintenant, Vankleek Hill est une communauté relativement petite, mais si les progrès faits par le passé sont un signe sérieux de l'avenir, le jour approche où Vankleek Hill va revendiquer une première place dans la liste des (que devons-nous dire?) cités dynamiques⁷⁵.

Pendant ce temps, les dirigeants de l'Original étaient convaincus que leur village sauverait du désastre économique le comté, voire la vallée de la Basse-Outaouais. À la fin des années 1880, cette conviction s'appuyait sur la construction prévue d'un chemin de fer qui devait relier l'Original au reste du monde et créer une vague de développement économique :

Nos fermiers trouveront sur place des moyens de transport commodes, pas chers et rapides pour acheminer leurs productions aux endroits où il y a un marché prêt à les accueillir. Nos marchands auront des moyens accrus et plus faciles de livrer leurs marchandises; l'offre va créer la demande. L'Original, en étant plus facile d'accès, va amener des clients nouveaux. Ces clients vont apporter l'incitation nécessaire pour créer de

nouveaux emplois de façon à pouvoir répondre à leurs divers besoins. La nécessité d'avoir d'autres logements va encourager les capitalistes à investir dans la construction domiciliaire. Les sites de construction sont en demande, de nouvelles rues seront ouvertes et les sites déjà sur le marché trouveront vite preneurs. Les attraits naturels de l'Orignal, ajoutés à l'augmentation des moyens de communication avec les grands centres, vont faire de l'endroit un site de villégiature d'été. Le commerce plutôt languissant va renaître et cette ville des Comtés Unis de Prescott et de Russell va devenir demain un des endroits les plus prospères de la vallée de la Basse-Outaouais. La marée haute commence déjà à affluer et, si on profite de la marée montante, elle va nous mener vers la richesse. L'Orignal va prendre la place qui revient à une ville de comté, en devenant le centre prospère d'une communauté active, importante et florissante⁷⁶.

Les journaux du comté de Prescott, en faisant montre d'un tel enthousiasme et d'un tel esprit communautaire, avaient pour objectifs d'encourager les familles à rester dans le comté plutôt que de quitter « un état d'immobilisation complète [*sic*] » comme ils disaient⁷⁷. La presse locale de langue française déplorait « le triste sort, la funeste manie d'un nombre encore trop grand de familles qui chaque mois prennent la route des États-Unis, le chemin de l'exil⁷⁸. »

Évidemment, ceux qui restaient ne pouvaient se nourrir que d'optimisme et il y avait continuellement des tentatives pour trouver des stratégies pouvant assurer subsistance et sécurité. Outre la promotion du chemin de fer, les agriculteurs importants et les dirigeants locaux envisageaient toutes sortes d'avenues possibles menant à l'amélioration des conditions de vie. Certaines de leurs idées n'étaient d'aucune aide, comme celle qui suggérait que l'épargne était « le remède aux temps durs : cessez de dépenser autant sur de beaux vêtements, de la nourriture riche et des objets de style. Achetez de la bonne nourriture saine, des vêtements meilleurs et moins chers, procurez-vous de toutes manières les choses de la vie les plus vraies et les plus substantielles⁷⁹ ». D'autres idées étaient plus à propos, comme celle de créer des fermes laitières et des fromageries. Cette idée venait des fermiers importants qui se réunirent tout au cours des années 1870, pour partager leur information concernant cette nouvelle activité et pour écouter des conférenciers invités, comme ce « laitier du Vermont ayant de l'expérience » qui leur promit en 1876 que les fermes laitières allaient refaire leurs sols épuisés⁸⁰.

Une deuxième stratégie consistait à se réfugier dans le tourisme par la mise en valeur des endroits non productifs. En plus du potentiel de l'Orignal comme centre de villégiature, le comté de Prescott concentra sa promotion sur les sources d'eau minérale du canton de Caledonia, qui avaient déjà attiré des vacanciers et des gens qui vou-

laient se tenir en santé (et qui venaient parfois de loin). À un moment donné, grâce à ses eaux minérales, Caledonia Springs se dota d'un Grand Hotel ainsi que de plusieurs petits hôtels et pensions, mais une série d'incendies et d'autres malheurs ruinèrent ses activités au début des années 1870. Le Grand Hotel rouvrit ses portes en 1876 avec un nouveau propriétaire et, grâce à sa publicité, il réussit à exporter en Europe 100 barils d'eau minérale par semaine. Cette activité confirmait ce que les gens croyaient au niveau local, c'est-à-dire que le comté de Prescott avait des possibilités touristiques qui pouvaient être exploitées pour donner de la vitalité à l'économie stagnante⁸¹.

La transition de l'agriculture vers les fermes laitières et la promotion du tourisme donnaient quelque espoir aux résidents du comté de Prescott; cependant, le diagnostic le plus juste de la faiblesse de l'économie parlait d'un manque de diversification des activités économiques. Certains dirigeants locaux étaient persuadés de la nécessité de créer de nouvelles usines pour contrebalancer la production de base. Ils n'étaient d'ailleurs pas regardants face aux types d'usine :

Notre situation sur la rivière Outaouais, ajoutée au chemin de fer sur la rive nord, rendent notre endroit attirant pour n'importe quelle manufacture. Nous espérons que les conseillers de notre village s'occuperont pleinement de ce projet d'ici peu⁸².

La Nation prévoyait aussi que la diversification économique allait donner un brillant avenir au comté de Prescott et à son voisin, le comté de Russell. Les rédacteurs prédisaient qu'avec « la multiplicité de leurs manufactures, les deux comtés de Prescott et de Russell deviendraient dans un avenir rapproché un pays florissant et prospère⁸³ ».

Mais à la fin du 19^e siècle, tout le monde au Canada voulait des manufactures et les résidents du comté de Prescott apprirent assez tôt qu'ils devaient offrir d'autres avantages, s'ils voulaient seulement entrer en compétition pour l'obtention de manufactures. La possibilité de concessions spéciales, généralement sous forme d'octroi de terre gratuite ou à bas prix avec réduction d'impôt, mit à l'épreuve le degré de désespoir des dirigeants économiques reconnus du comté qui devaient continuer à vanter le comté sans avoir de concessions semblables à offrir. Leurs préoccupations retardèrent de quelque temps leurs décisions, mais comme les conditions matérielles empiraient, ils furent obligés de faire face à la nécessité de donner des avantages.

Ne serait-il pas bon de vérifier l'opinion des électeurs de l'Original quant à l'octroi d'avantages à n'importe quelle compagnie désireuse de s'établir à l'Original et qui emploierait de cent à deux cents personnes? Une telle préoccupation pourrait avoir de l'efficacité en attirant l'attention des gens ayant du capital à investir⁸⁴?

En 1880, les dirigeants du village de l'Orignal étaient prêts à aller de l'avant.

Dans le but d'inciter les capitalistes à installer des manufactures ou des ateliers dans le village, le président du conseil municipal presse le conseil de dispenser tout capitaliste désirant construire un atelier dans le village de payer des taxes pendant 20 ans. Le conseil a approuvé cette proposition à l'unanimité et il a passé une résolution autorisant la présentation et l'adoption d'un arrêté municipal à cet effet, à condition qu'une telle manufacture emploie pas moins de 20 personnes en moyenne par année⁸⁵.

Cependant, les stratégies utilisées dans le comté de Prescott n'étaient pas à la hauteur des tâches que nécessitait le renouveau économique. Le manque de marchés empêchait les fermes laitières d'être indemnisées pour les changements du système agro-forestier et même si la fabrication du beurre et du fromage augmenta beaucoup, les communautés rurales du comté de Prescott continuaient de se battre pour survivre. Les ambitions touristiques de Caledonia Springs ne se réalisèrent jamais. Juste au moment où une nouvelle administration réouvrait le centre estival à la fin des années 1880, une mystérieuse maladie frappa la région : la nouvelle se répandit rapidement et la station dut fermer ses portes faute de visiteurs⁸⁶. Même si en 1883, on rapportait qu'il y avait une nouvelle source d'eau minérale à Caledonia, on ne parlait même plus du comté de Prescott comme d'un important centre touristique potentiel.

Les efforts pour diversifier l'économie n'eurent pas plus de succès que les autres stratégies des résidents du comté de Prescott. Au-delà de l'établissement des fabriques de beurre et de fromage, le développement économique était bien faible à la fin du 19^e siècle. L'industrie du bois d'œuvre continua d'être l'employeur le plus important du comté. En plus des scieries de Hawkesbury, il y avait plusieurs entreprises produisant des boîtes de bois, de la pâte de bois et d'autres produits dérivés de la coupe du bois; mais ces entreprises étaient petites et, en 1901, il n'y en avait que 14. Les autres activités manufacturières se limitaient à quelques minoteries, à plusieurs fabriques de voitures et de wagons et à quatre usines de brique, tuile et poterie. Dans leur ensemble, le nombre d'emplois offerts par toutes ces industries s'élevaient à 1 277 seulement⁸⁷. Étant donné la faillite de la diversification économique, des endroits comme Vankleek Hill et l'Orignal ne devinrent pas des villes. Il y avait peu d'urbanisation en dépit de la crise économique rurale. Le comté restait sans rôle véritablement significatif dans le monde économique du centre du Canada.

CHAPITRE QUATRE

Langue et structure sociale de l'enseignement

La controverse au sujet de l'enseignement dans la langue de la minorité s'inscrit dans un contexte créé par les changements démographiques et économiques dans le comté de Prescott au cours de la deuxième moitié du 19^e siècle. De 1840 au début des années 1870, les communautés anglophones en général étaient plus organisées que celles des francophones, conséquence de leur colonisation plus ancienne et, dans certains cas, d'antécédents plus avantageux. Entre temps, l'immigration intense du Québec mena les Canadiens français à dominer, par le nombre, certaines régions comme celle du canton d'Alfred; mais dans d'autres régions comme dans le canton de Caledonia, les anglophones demeurèrent encore les mieux établis. Cette situation complexe soulève des questions au sujet du type d'enseignement offert dans les diverses communautés du comté de Prescott. Est-ce que les écoles en langue française ont été créées tout de suite après la vague de colonisation? Les enfants francophones avaient-ils des chances d'être éduqués dans tous les cantons? Les enfants anglophones et francophones fréquentaient-ils les mêmes écoles?

Le changement de la structure économique du comté de Prescott avait aussi d'autres conséquences sur l'enseignement. Le système agro-forestier fonctionnait en partie parce qu'il regroupait les économies familiales, ce qui amenait tous les membres de la famille à y participer. Par conséquent, l'expérience des enfants et des adolescents les faisait s'intégrer aux activités productives. De 1840 au début des années 1870, l'économie familiale déterminait la « condition » des jeunes, depuis la collaboration des garçons et des filles au défrichage

de la terre, au filage et au jardinage jusqu'aux emplois pour les jeunes hommes dans les chantiers et les scieries. La restructuration économique qui commença dans les années 1870 affecta les économies familiales et, par conséquent, l'organisation sociale du comté de Prescott. Cette évolution semble indiquer que nous devons analyser l'histoire de l'enseignement à partir d'une perspective qui tient compte des élèves et de leur famille. Qui allait à l'école? À quel âge? Dans quelles conditions socio-économiques? Pour répondre à ces questions, il nous faut nous pencher sur les décennies à la fois du milieu et de la fin du siècle, afin de voir de quelles façons cette controverse linguistique représentait un phénomène historique plus vaste.

Il existe une abondante documentation au sujet de l'histoire de l'enseignement dans le comté de Prescott. Les rapports manuscrits des surintendants locaux des écoles communes nous donnent pour les années 1850 à 1870 des renseignements sur chacune des écoles et sur divers sujets, y compris sur les enseignants et les manuels scolaires. En 1871, une nouvelle loi scolaire mena à la création d'une Commission d'examen; ainsi, de 1871 à 1897, les rapports manuscrits des réunions de la Commission offrent une foule de renseignements sur l'instruction au niveau local. Cette documentation sur la structure de l'enseignement complète les données des recensements manuscrits sur la fréquentation scolaire d'enfants en particulier. L'ensemble de ces renseignements nous montrent dans quelle mesure l'histoire de l'enseignement dans le comté de Prescott était reliée à celle des familles et aux changements de la structure sociale au 19^e siècle, un lien que les gens de Toronto n'ont jamais perçu ni souligné.

LES FACTEURS DÉTERMINANT L'ENSEIGNEMENT EN FRANÇAIS AU MILIEU DU SIÈCLE

Pour analyser le genre d'enseignement offert dans le comté de Prescott, il nous faut d'abord voir ce que signifiait pour les responsables d'alors accepter la diversité linguistique dans les écoles publiques de l'Ontario. Est-ce que la politique du Conseil provincial de l'Instruction publique a vraiment mis de côté la langue comme critère de création d'écoles au niveau local? L'exemple du comté de Prescott nous montre clairement qu'il ne l'a pas fait. En réalité, les francophones ont dû affronter de nombreuses difficultés pour créer leurs écoles françaises. L'obstacle majeur, c'était les membres du conseil scolaire des écoles locales. Ces membres ne reflétaient souvent pas les changements qui s'opéraient au niveau de la composition des districts

scolaires, plus particulièrement dans les régions où il y avait depuis peu une forte immigration francophone. Il n'est donc pas surprenant que les membres des conseils scolaires anglophones continuaient à n'offrir qu'un enseignement en langue anglaise.

En 1871, la protestation des francophones contre l'emploi d'enseignants uniquement de langue anglaise dans le canton de Hawkesbury Est illustre l'importance des membres du conseil scolaire¹. Quand on demanda à J. George Hodgins, l'adjoint de Egerton Ryerson, d'intervenir au nom des francophones, celui-ci expliqua que « l'emploi d'enseignants de langue française dans les écoles publiques était simplement toléré, non obligatoire ». Hodgins, qui était alors secrétaire du Conseil de l'Instruction publique, déclara que le ministère de l'Éducation ne pouvait imposer quoi que ce soit aux membres du conseil scolaire concernant la sélection des enseignants; pour régler cette controverse la solution était, disait-il « d'élire des membres du conseil scolaire qui seraient représentatifs des désirs des contribuables² ». Ainsi, la portée des déclarations du Conseil sur les questions de la langue française dépendait en grande partie des décisions des membres des conseils scolaires locaux. Par conséquent, ce sont les membres de ces conseils qui déterminaient en majeure partie le type d'instruction que les francophones devaient recevoir.

Cependant, même lorsque les francophones dirigeaient le conseil scolaire d'une communauté en particulier, créer une école française n'était pas chose facile. À tout le moins, certains résidents se devaient d'apprendre les règles et les règlements du système scolaire provincial et les membres des conseils scolaires devaient rédiger les rapports officiels sur des formulaires anglais et travailler sous la surveillance de surintendants locaux et d'inspecteurs d'écoles unilingues anglais.

Les renseignements disponibles au sujet de chaque école du comté de Prescott soulignent l'importance des éléments qui minaient les chances de s'instruire des francophones au milieu du 19^e siècle. Malgré la politique de tolérance, il n'y avait que deux écoles sur 38 à offrir un enseignement en français dans le comté de Prescott au début des années 1850. Avec le temps, alors que l'immigration francophone prenait de l'expansion, cette disproportion fut partiellement corrigée. En 1870, 13 des 70 écoles du comté donnaient un enseignement en français et elles étaient situées dans les cantons où il y avait des représentants francophones parmi les administrations locales. En 1850, le canton de Longueuil était le seul à avoir des écoles françaises, même si des colons francophones s'étaient établis partout dans le comté. En 1870, il y avait des écoles françaises dans trois autres cantons mais aucune encore à Caledonia, Hawkesbury Ouest et Plantagenet Nord, où la communauté anglophone était très présente. (Voir tableau 26.)

TABLEAU 26

Nombre d'écoles dans le comté de Prescott
au milieu du 19^e siècle

<i>Canton</i>	<i>Totalité des écoles</i>		<i>Écoles de langue française</i>	
	<i>1852</i>	<i>1870</i>	<i>1852</i>	<i>1870</i>
Alfred	2	9	0	4
Caledonia	3	8	0	0
Longueuil	5 ^a	6	2 ^a	2
Hawkesbury Est	11	18	0	6
Hawkesbury Ouest	9 ^b	11	0	0
Plantagenet Nord	5 ^b	11	0	0
Plantagenet Sud	3	9	0	1
Total	38 ^c	70	2 ^c	13

^a Données de 1854.

^b Données de 1850.

^c Comme les données de certains cantons ne sont pas celles de 1852, on doit considérer ces totaux comme ceux du début des années 1850 et non de l'année 1852.

Source: rapports annuels des directeurs d'écoles locales.
(Pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

Inscription scolaire et langue d'enseignement

Le manque d'écoles en langue française au milieu du 19^e siècle peut être interprété comme une preuve du désintéressement des francophones face à l'instruction plutôt que comme preuve de l'inévitable intolérance d'un système scolaire ayant une structure normalisée. Il se peut que les francophones n'aient simplement pas été intéressés par l'instruction officielle et qu'ils ne tirèrent pas avantage des possibilités des écoles établies. Cette dernière explication serait conforme aux rapports scolaires officiels qui soulignaient la nécessité de transformer l'apathie des immigrants francophones face à l'instruction. Évidemment, l'absence relative d'écoles en langue française pouvait aussi découler de la volonté des parents d'envoyer leurs enfants à l'école anglaise. Cette possibilité demande qu'on explique davantage pour-

quoi les rapports scolaires mettaient l'accent sur le désintéressement des francophones, mais elle vient aussi confirmer l'espoir des autorités officielles de voir les francophones s'assimiler de façon volontaire au système scolaire commun.

La façon la plus directe d'analyser l'importance des motivations locales et de la structure provinciale, c'est d'examiner les modèles de fréquentation scolaire. Les recensements manuscrits nous montrent clairement que lorsque les francophones ont été habilités à créer leurs propres écoles, cela eut un effet spectaculaire sur l'expérience éducative de leurs enfants. Cet impact est nettement évident dans l'exemple des deux cantons voisins d'Alfred et de Caledonia.

Bien que les sections scolaires ne correspondaient pas vraiment au voisinage culturel — une réalité qui a causé d'énormes difficultés — plusieurs écoles reflétaient la langue et la religion des résidents des alentours. En raison de la présence très marquée des francophones dans le canton d'Alfred, il y avait, en 1870, 4 écoles sur 9 qui dispensaient un enseignement en français. (De plus, les écoles n° 1 et n° 5 avaient l'appui des catholiques anglophones alors que l'école n° 2 était fréquentée par des protestants anglophones.) Dans le canton de Caledonia toutefois, les anciens colons originaires des îles Britanniques, tout particulièrement les Écossais, avaient toujours eu la main haute sur l'administration scolaire. Même si les écoles de Caledonia reflétaient certaines des différences ethnoreligieuses de la communauté anglophone, il n'y avait aucun arrangement en faveur des francophones qui représentaient pourtant, selon le recensement de 1871, le tiers de la population totale du canton. À cette époque, les francophones n'avaient le choix que d'aller dans une des neuf écoles unilingues anglaises³.

Les chiffres des recensements de 1851 à 1871 concernant le canton d'Alfred semblent indiquer qu'il y avait au niveau de l'inscription scolaire peu de distinction culturelle⁴. En 1871 tout particulièrement, les petits anglais et français s'inscrivaient à l'école selon un même modèle. En 1851, quand le canton n'avait que deux écoles, toutes deux anglaises, aucun des groupes ethniques n'y était inscrit dans une grande proportion bien que, comme on peut s'y attendre, il y avait plus d'élèves anglophones inscrits que d'élèves francophones. Des enfants âgés de 5 à 16 ans et inscrits à l'école, le recensement en avait enregistré 7 p. cent chez les francophones et 17 p. cent chez les anglophones. Comme au cours des décennies suivantes on construisit d'autres écoles pour chacun des deux groupes linguistiques, la proportion des enfants qui fréquentaient l'école augmenta de façon considérable dans chacun des groupes. En 1871, près de la moitié des enfants étaient inscrits à l'école. (Voir tableau 27.)

TABLEAU 27

Enfants de 5 à 16 ans inscrits à l'école, cantons d'Alfred
et de Caledonia, 1851-1871

	<i>Canton d'Alfred</i>		<i>Canton de Caledonia</i>	
	<i>Francophone</i>	<i>Anglophone</i>	<i>Francophone</i>	<i>Anglophone</i>
1851	7 %	17 %	11 %	36 %
1861	40	36	9	50
1871	55	46	25	72

Source : listes de recensements manuscrits, 1851-1871.

Dans le canton de Caledonia, l'instruction avait une signification bien différente. L'absence d'écoles en langue française durant toute cette période indique que la plupart des enfants francophones allaient rarement à l'école, tout particulièrement avant les années 1870. En 1851, au tout début de l'immigration francophone à Caledonia, 11 p. cent des enfants allaient à l'école mais en 1861, il y en avait seulement 9 p. cent. L'immigration dans ce canton fut intense au cours des années 1860, tout particulièrement le long de la frontière avec les cantons d'Alfred et de Longueuil. Certaines familles francophones de Caledonia pouvaient profiter des écoles françaises des cantons avoisinants. Ainsi, les enfants d'Alphonse Duhamel parcouraient deux milles à pied, de Caledonia Springs jusqu'à Ritchans à Longueuil, parce que leur instituteur local ne pouvait leur enseigner « le français ou le catéchisme⁵ ». Mais la plupart des Canadiens français ne pouvaient en faire autant et en 1871, seulement le quart des enfants d'âge scolaire étaient inscrits à l'école.

Le niveau extrêmement bas de fréquentation scolaire des francophones du canton de Caledonia contraste nettement avec le degré élevé de fréquentation scolaire des anglophones. De 1851 à 1871, la proportion des enfants âgés de 5 à 16 ans qui fréquentaient l'école passa de 36 p. cent à 72 p. cent. Ce niveau élevé, qui dépassait celui des anglophones du canton d'Alfred, ne semble pas être uniquement dû aux colons écossais dont la présence provoquait habituellement une activité éducative dynamique. Il semble plutôt que tous les groupes anglophones suivaient un modèle d'inscription scolaire identique; en 1871, la proportion d'enfants d'âge scolaire inscrits à l'école était de 69 p. cent chez les Écossais, de 86 p. cent chez les élèves d'ori-

gine anglaise et de 78 p. cent chez les Irlandais. Ces proportions élevées démontrent que les anglophones étaient à la tête des écoles du canton de Caledonia; durant toute la moitié du siècle, ils ont occupé tous les postes de direction de l'administration scolaire et pouvaient créer des écoles anglophones n'importe où, selon les besoins.

Il est cependant significatif que la politique de tolérance linguistique de Ryerson ne protégeait pas nécessairement les anglophones qui se trouvaient en position minoritaire; tout comme pour les Canadiens français ailleurs, la vie scolaire des anglophones dépendait des décisions des membres du conseil scolaire local. Le 4 février 1861, James McCaul, le surintendant local du comté voisin de Russell écrivit à Ryerson pour lui demander si « la partie anglaise de la section scolaire pouvait obliger les membres du conseil scolaire à fournir des moyens d'enseignement à leurs enfants, là où la majorité des habitants ainsi que les membres du conseil scolaire étaient francophones ». Ryerson répondit par la négative, confirmant ainsi la politique voulant que les dirigeants locaux s'occupent de la question linguistique⁶. Par conséquent, la minorité anglophone du canton d'Alfred avait beaucoup moins d'influence sur l'enseignement que ses homologues anglophones du canton de Caledonia.

Le contraste frappant entre les cantons d'Alfred et de Caledonia montre combien la question de la langue d'enseignement joua un rôle crucial en définissant l'étendue de l'instruction officielle dans le comté de Prescott au milieu du 19^e siècle. On associait généralement le nombre relativement restreint d'écoles en langue française au faible taux de fréquentation scolaire chez les francophones. Cependant, dans le canton d'Alfred où les francophones étaient en majorité et où il y avait des écoles françaises, le nombre d'enfants qui fréquentaient l'école augmenta de 1851 à 1871, proportionnellement à la création d'écoles. Cette situation est nettement différente de celle de Caledonia, où la majorité des enfants francophones n'a jamais été à l'école.

Cependant, alors que l'immigration francophone changeait l'équilibre culturel du comté de Prescott, les anglophones dans certaines régions eurent à prendre des décisions difficiles au sujet de l'instruction. Pour les anglophones en situation minoritaire, la politique de tolérance linguistique signifiait qu'ils pouvaient être obligés d'envoyer leurs enfants dans les districts scolaires avoisinants pour qu'ils reçoivent une instruction en anglais. Par conséquent, le niveau généralement élevé de fréquentation scolaire parmi les anglophones variait beaucoup, d'environ la moitié aux trois quarts des élèves d'âge scolaire en 1871.

Localisation des écoles

La dimension culturelle de l'enseignement dans le comté de Prescott ne se limitait pas à la question linguistique. Il y avait un autre facteur, celui de la localisation de l'école et, plus précisément, celui de la préférence des anglophones pour les hautes terres. Selon la politique officielle, le sol humide était totalement contre-indiqué pour la construction des écoles. Les membres des conseils scolaires apprenaient « qu'ils devaient absolument éviter les endroits humides, à proximité des étangs stagnants et des marais en général ». À la place, les écoles « devaient être situées sur un sol ferme, sur le versant sud d'une colline à pente douce⁷ ».

On mit l'accent durant tout le 19^e siècle sur l'importance de situer avec beaucoup d'attention les écoles rurales. En 1885, des règlements officiels expliquèrent de nouveau que « toutes les écoles devaient être situées sur des routes bien fréquentées, aussi loin que possible des marécages et des marais et sur un site élevé pour en faciliter le drainage ». L'année suivante, J. George Hodgins, maintenant ministre de l'Éducation, insista sur « la grande importance » qu'on devait accorder au choix d'un site pour une école. Il cita la devise de l'état de l'Iowa, « Une école sur chaque colline » afin de souligner le fait que toutes les écoles en Ontario devaient être situées « sur une partie de terre élevée, un tertre ou une pente douce⁸ ».

Le canton d'Alfred observa cette politique avec, pour conséquence, que toutes les écoles de cette région formée en grande partie de basses terres étaient généralement situées, comme l'indique la figure 10, sur la hauteur divisant le centre du canton, sur un versant sud et sur les collines près de la rivière Outaouais. Cette localisation correspondait aux régions élevées au sol sablonneux où la plupart des colons anglophones s'étaient établis. Ainsi, la politique officielle du ministre de l'Éducation sur la localisation des écoles, ajoutée aux modèles culturels de colonisation, contribuèrent à centraliser les écoles dans les régions anglophones, souvent à la limite des régions francophones. Ce phénomène laisse supposer que l'élément culturel du système scolaire commun a peut-être aidé à miner les objectifs de ceux qui voulaient l'implanter. Même s'ils croyaient que l'instruction était particulièrement importante pour les divers groupes socio-culturels, ils n'envisagèrent pas l'ensemble des conséquences de cette diversité.

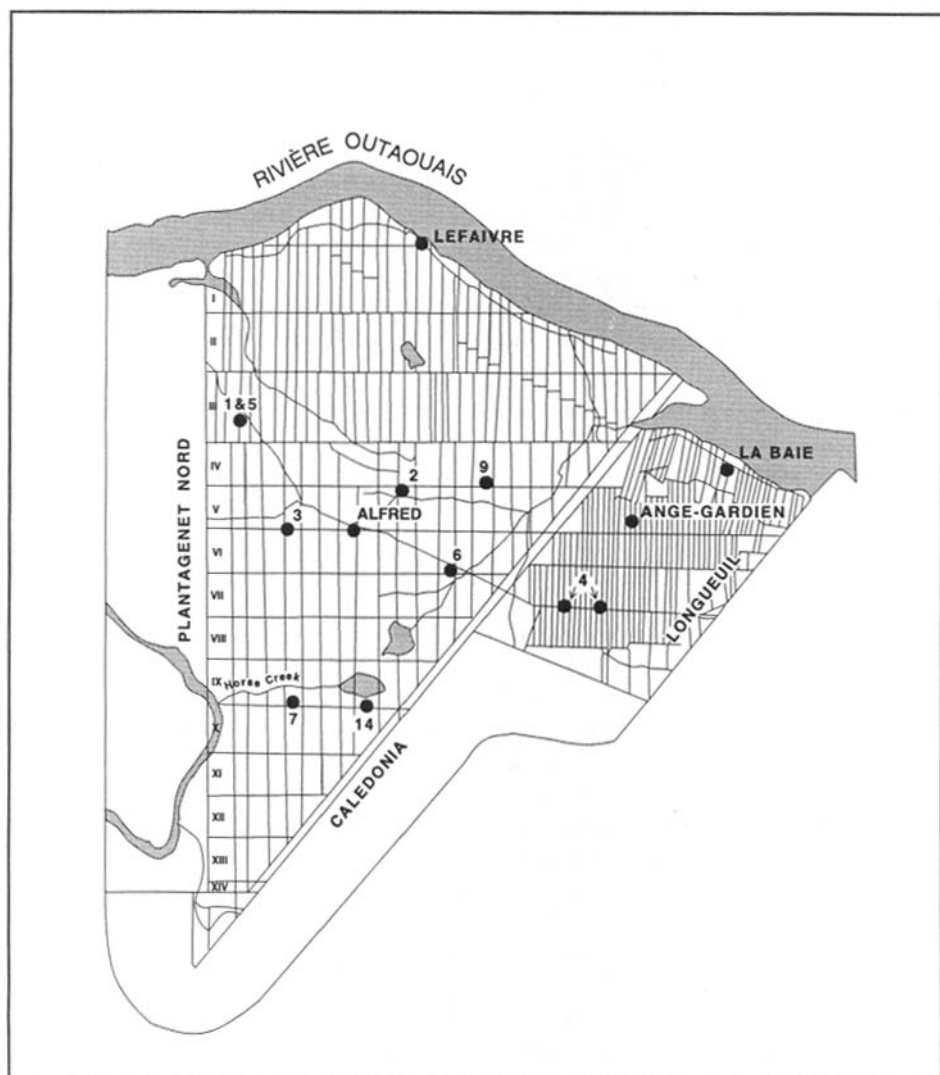
Économies familiales

Alors que la colonisation francophone transformait la géographie culturelle du comté, on ne prit pas conscience au cours des années 1850

STRUCTURE SOCIALE DE L'ENSEIGNEMENT

FIGURE 10

Écoles du canton d'Alfred à la fin du 19^e siècle



Sources : *Prescott and Russell Supplement of the Illustrated Atlas of the Dominion of Canada, 1881*, rapports des paroisses Saint-Victor-d'Alfred et Saint-Jean-Baptiste. L'Original, Archives du diocèse d'Ottawa.

et 1860 de ce que cette controverse pouvait s'étendre. Cela pour la simple raison que l'instruction n'était pas un problème important qui préoccupait la société au niveau local. Comme l'existence des jeunes consistait à s'intégrer davantage à l'économie familiale en devenant productifs, il leur était beaucoup plus important d'apprendre à la maison à filer, à jardiner, à cuisiner, à faire les plantations, la coupe et la récolte que d'aller à l'école et d'avoir la chance d'apprendre à lire, à écrire et à avoir de la discipline. Cette priorité est évidente au niveau de la répartition de l'âge à l'inscription scolaire. Il n'y avait qu'une minorité d'enfants à continuer à aller à l'école une fois arrivés à l'adolescence. Dans le canton d'Alfred, l'augmentation la plus importante du nombre d'inscriptions scolaires se rapporte à la fréquentation active d'enfants âgés de 7 à 12 ans entre les années 1851 et 1871. Les parents anglophones et francophones envoyaient à l'école un nombre accru d'enfants appartenant à ce groupe d'âge. Mais une proportion beaucoup plus faible d'enfants plus âgés fréquentaient l'école. (Voir figure 11.)

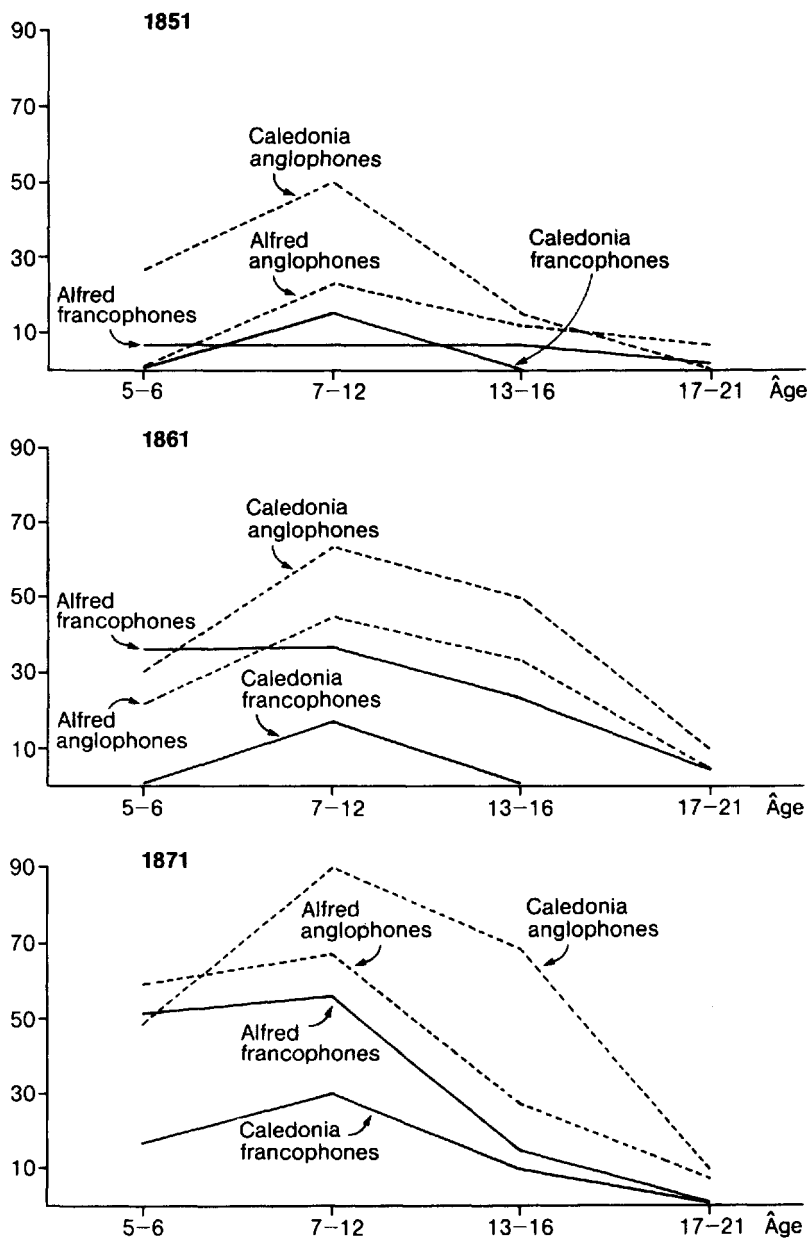
À Caledonia, la répartition de l'âge des enfants fréquentant l'école était semblable. Même si la plupart des francophones n'étaient pas inscrits à l'école, les parents qui demeuraient à distance raisonnable des écoles en langue française des autres cantons faisaient un effort pour y envoyer leurs enfants âgés de 7 à 12 ans. En 1871, 34 p. cent des francophones appartenant à ce groupe d'âge étaient inscrits à l'école et de ce nombre, 18 p. cent des élèves étaient plus jeunes, 15 p. cent étaient âgés de 13 à 16 ans et aucun n'avait plus de 16 ans. Même s'il y avait plus d'anglophones d'inscrits, la répartition des âges était la même. À chaque recensement, c'est dans le groupe d'âge des 7 à 12 ans qu'il y avait le plus d'inscriptions scolaires et en 1871 presque tous les enfants (87 %) appartenant à ce groupe d'âge étaient inscrits à l'école. Il y avait aussi une majorité d'élèves âgés de 13 à 16 ans mais ceux qui continuaient après leur seizième année formaient une faible proportion de 10 p. cent. (Voir figure 11.)

Le modèle de fréquentation scolaire souligne que, dans la plupart des familles, même les enfants inscrits à l'école n'y allaient qu'à certains moments de l'année. Le rythme des saisons réglait la fréquentation scolaire autant que la vie économique dans le comté de Prescott. La nature et la cadence des activités quotidiennes changeaient selon les saisons. Le printemps, par exemple, était une période mouvementée. Les ruisseaux devenaient rivières, les villages s'affairaient, les familles se réunissaient et les fleurs s'épanouissaient. À la campagne, il n'y avait aucun moment à perdre : il fallait retourner la terre, l'ensemencer, réparer les clôtures. Les activités occupaient tout le monde. Les jeunes testaient leur force nouvelle plus

FIGURE 11

Structure de l'âge de fréquentation scolaire, cantons d'Alfred et de Caledonia, de 1851 à 1871

% d'écoles



vieille d'un an, peut-être en déprenant de la boue un wagon enlisé. Les filles acceptaient d'autres tâches pour mesurer leur plus grande maturité. Dans les villages, le vacarme de la scierie reprenait et les hommes s'empressaient de venir à bout de l'assaut des billots arrivant du haut de la rivière. Les wagons et les voitures succédaient aux carrioles, les vêtements étaient lavés, les matelas aérés. On oubliait l'école.

L'été, l'automne et l'hiver, il y avait des moments de tranquillité et des périodes d'intense activité et c'est quand les choses allaient au ralenti que les classes étaient remplies. Quand les enfants fréquentaient l'école, c'était pour une raison purement sociale ou parce qu'on n'avait pas besoin d'eux au plan économique. Il ne fait aucun doute que d'être toujours ensemble rendait à certains moments la vie familiale étouffante, tout particulièrement durant les froidures de l'hiver quand les activités à l'extérieur devaient être écourtées. Parents et enfants attendaient donc la fin de l'hiver avec impatience⁹. Au moins, les enfants qui allaient à l'école avaient quelque chose à faire durant cette période et cela leur offrait la possibilité (sinon la réalité) d'un défi intellectuel. De plus, les occasions d'avoir des relations sociales avec ses semblables étaient minces. Les enfants habitant les régions rurales visitaient rarement les villages comme celui de Hawkesbury; pour la plupart, leur vie se limitait à la ferme. (Il se peut qu'aller à l'église fasse exception à cette généralisation, parce que cela comportait une importante dimension sociale, mais il semble que les enfants étaient sûrement plus capables de se choisir des amis en allant et en revenant de l'école.) Il ne fait aucun doute que cette motivation était très forte chez les enfants d'immigrants pour qui l'école était une façon de rencontrer d'autres jeunes et d'échapper au dur travail du défrichage de la terre.

Évidemment, l'économie familiale n'exigeait pas de tous les enfants qu'ils participent aux travaux et une petite minorité d'entre eux allaient à l'école à longueur d'année. De 1860 à 1870, de 8 p. cent à 10 p. cent des enfants inscrits à l'école y allèrent plus de 200 jours par année. Cette minorité était surtout composée d'enfants de l'élite anglophone dont certains allaient même poursuivre leurs études à l'université McGill ou à l'université Queen. Toutefois, pour la plupart des enfants, l'instruction se limitait à certains mois de l'année. Même si les écoles étaient ouvertes toute l'année, de 1860 à 1870, les enfants du comté de Prescott inscrits à l'école y allaient habituellement un peu moins de la moitié des jours de classe. (Voir tableau 28.) L'instruction n'était pas encore un élément social d'importance dans le comté de Prescott¹⁰.

TABLEAU 28

Fréquentation annuelle des enfants inscrits à l'école,
comté de Prescott, 1860-1870

<i>Journées à l'école</i>	<i>1860</i> (<i>N = 2 658</i>)	<i>1865</i> (<i>N = 1 865</i>)	<i>1870</i> (<i>N = 3 620</i>)
≤ 20	12 %	12 %	11 %
20-49	20	20	22
50-99	23	24	23
100-149	20	20	19
150-199	17	14	15
200-251	18	10	10

Source : rapports annuels des années indiquées. (Pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

La relation entre le rythme de l'économie et la fréquentation scolaire dans le comté de Prescott laisse entrevoir pourquoi le manque d'écoles françaises n'a pas provoqué une confrontation culturelle au milieu du 19^e siècle. L'économie des colons francophones du comté de Prescott était assujettie au système agro-forestier auquel ils étaient obligés de participer. Dans cette recherche pour survivre et avoir de la sécurité, la plupart des enfants travaillaient à la maison, dans les bois et peut-être à la scierie pour aider la famille. Aller à l'école n'était tout simplement pas important. Mais certains enfants très motivés « s'instruisirent » même pendant qu'ils travaillaient. Ainsi, un des fils de Henri Lefaivre, qui s'était établi dans le canton d'Alfred en 1848, « n'avait fréquenté l'école que huit mois quand il avait huit ans mais pendant qu'il travaillait comme bûcheron, il acquit une bonne formation des affaires en étudiant par les soirs en anglais et en français¹¹ ». Ce genre d'initiative est inhabituelle car il est évident que la plupart des enfants du comté de Prescott au milieu du siècle étaient davantage des producteurs que des étudiants. En ce sens, il est facile de comprendre pourquoi le manque relatif d'écoles françaises n'a pas engendré tout de suite de conflit.

L'INSTRUCTION AU MILIEU DU SIÈCLE : VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION

Que l'instruction n'ait pas été une priorité pour les francophones de 1840 à 1870 n'avait rien d'anormal dans le comté de Prescott. Les colons anglophones n'étaient pas non plus fervents de l'instruction, à en

juger par la qualité de leurs écoles. Même si les rapports scolaires annuels faisaient des remarques sur les initiatives et le dynamisme des anglophones par rapport aux francophones, les données de l'époque démontrent que toutes les écoles du comté de Prescott étaient de qualité inférieure à la norme provinciale.

Écoles et matériel scolaire

Cet état d'infériorité commençait par la condition même des écoles qui souvent n'étaient pas conformes au modèle officiellement désiré. L'inspecteur du comté de Prescott, Thomas Steele, trouvait que les commodités des écoles de sa région étaient « très insuffisantes ». En 1893, il écrivait dans son rapport qu'il y avait « un grand nombre d'écoles de mauvaise qualité, dont plusieurs étaient petites et inconfortables¹² ». La plainte la plus typique des inspecteurs concernait l'empressement des membres des conseils scolaires à approuver la construction d'écoles en bois rond, au lieu de construire des édifices en brique et en pierre. En 1855, par exemple, toutes les écoles des deux cantons d'Alfred et de Caledonia étaient logées dans des cabanes en bois rond. Les responsables n'avaient pas grand espoir que cette situation s'améliore. Un rapport de 1858 annonçait qu'il n'y aurait pas de changement immédiat parce que les résidents « disposaient de beaucoup de pins pour la construction¹³ ».

On continua donc à construire des écoles en bois rond durant les décennies suivantes. Un rapport de 1873 montre que près de 80 p. cent des écoles du comté étaient en bois. Cette situation s'améliora légèrement au cours des cinq années suivantes puisqu'en 1878, 72 p. cent des écoles étaient encore en bois rond¹⁴. Les responsables de l'éducation continuaient à rapporter que les commodités étaient très médiocres. Ces écoles en bois avaient souvent « une mauvaise aération, les communs étaient rarement convenables et seule une petite section de la cour était clôturée¹⁵ ».

La situation était exacerbée par un matériel pédagogique inadéquat. L'inspecteur du comté de Prescott se plaignait en 1874, « qu'encore trop d'écoles n'avaient pas de cartes géographiques ». En 1878, il pouvait finalement rapporter que la plupart des écoles « avaient des cartes géographique passables » mais comme le niveau des écoles en Ontario s'était élevé grâce à du matériel pédagogique plus sophistiqué, les écoles du comté de Prescott, disait-il, demeuraient à un niveau encore inférieur : « Il n'y a que quelques écoles à avoir d'autres outils pédagogiques comme une mappemonde, un boulier compteur, des cahiers de leçons et des formes géométriques ». De plus, plusieurs tableaux noirs étaient « de bien mauvaise qualité¹⁶ ». L'inspecteur du

canton de Caledonia ajoutait : « Notre plus grand désavantage, c'est le manque de bibliothèques¹⁷. »

Deux enseignants du comté de Prescott ont raconté de façon très vivante leurs tribulations au cours des années 1850 et 1860. C'est J. George Hodgins qui provoqua leurs souvenirs, en faisant appel aux « vieux enseignants » en 1896 pour leur demander de lui écrire au sujet de « leurs premières années de service », alors qu'il travaillait à son histoire du système scolaire. Les deux réponses qu'il reçut du comté de Prescott venaient d'anglophones qui lui décrivirent les difficultés qu'ils avaient eues à enseigner dans un environnement hostile à l'instruction.

La description la plus détaillée venait de Joseph Kyle, qui commença sa carrière dans le comté de Prescott en 1854, dans une « misérable petite cabane en bois rond ». La cabane était équipée d'un poêle, au centre, de sorte que « l'hiver, le dos des petits étaient modérément chauds alors que leurs visages gelaient ». Le poêle était aussi « posé de telle manière qu'un des tuyaux passait juste dessous un madrier et à chaque jour où il faisait froid, quand les garçons alimentaient le poêle, ils mettaient le feu à la poutre ». Kyle était débrouillard, cependant, et il « improvisa un extincteur à partir d'un paquet de guenilles attaché à un manche à balai que nous trempions dans un sceau d'eau pour l'appliquer ensuite sur la poutre et le tuyau du poêle¹⁸ ».

Ce genre d'amusement se combinait aux défis de l'enseignement. Dans les classes de Kyle, les livres « étaient aussi variés que le nom des élèves et leur venaient de leurs ancêtres ». Il pria continuellement les parents d'acheter « une série de livres ordinaires » ainsi que quelques cartes géographiques mais « la majorité ne voyait pas l'utilité d'enseigner aux enfants des choses que leurs parents n'avaient jamais eu l'occasion d'apprendre ». Kyle enseigna au fil des ans dans plusieurs écoles du comté de Prescott; si certaines étaient meilleures que d'autres, dans l'ensemble, le modèle général reflétait la qualité médiocre dont les inspecteurs locaux parlaient. « La dernière et la moindre » des écoles où Kyle enseigna ne témoignait d'aucun progrès, ayant seulement 15 pieds de long par 13 pieds de large et les mêmes problèmes de chauffage. Jusqu'à 30 élèves « emplissaient ce trou, l'hiver » et Kyle devait ouvrir la porte et les fenêtres « peu importe combien il faisait froid à l'extérieur » pour faire sortir la fumée qui se dégageait du poêle central. Il admettait qu'il avait accepté ce poste pour la seule raison que l'école était située près de sa ferme et qu'il pouvait ainsi y travailler « avant et après les heures de classe¹⁹ ».

Les souvenirs de Kyle ressemblent beaucoup à ceux de Samuel Derby, l'autre enseignant qui écrivit à Hodgins en 1896. Derby, qui

commença à enseigner dans le comté de Prescott en 1847, écrivit une lettre plutôt brève à comparer à celle de Kyle, mais il y faisait des remarques au sujet du manque de fonds d'aide à l'école et de la petitesse des écoles. Toutefois, Derby se souvenait que les « petits enfants » allaient « régulièrement à l'école » et qu'ils « faisaient beaucoup de progrès ». Il écrivit également qu'avec le temps, la situation à la « campagne commença à s'améliorer » et qu'il reçut « un meilleur salaire » alors qu'on fournissait à l'école « les choses nécessaires²⁰ ».

Les enseignants

Les souvenirs des enseignants soulignent les difficultés qu'il y avait à enseigner au cours des années 1850 et 1860 mais, à cette époque-là, les surintendants locaux trouvaient que les enseignants constituaient une partie du problème plutôt que d'en être la solution. Même si les surintendants locaux s'inquiétaient de l'effet débilisant des écoles en bois rond et du sous-équipement des classes, ils étaient davantage préoccupés par l'influence négative des instituteurs qui, selon eux, ne correspondaient que rarement à l'idéal des responsables scolaires.

Statut et salaire. Les inspecteurs ont souvent critiqué la réticence des résidents à donner un meilleur statut aux enseignants et ils considéraient cet échec comme un obstacle important à l'amélioration de l'enseignement. Les éducateurs de la province étaient tout particulièrement agacés par la tendance des membres des conseils scolaires à engager des femmes. En 1861, un surintendant du canton de Cumberland, à l'ouest du comté de Prescott, expliqua que s'il y avait tant de femmes, c'était parce que « l'enseignement n'était pas encore considéré comme une profession suffisamment respectable pour y attirer de jeunes hommes de talent²¹ ». Cette analyse exagérait l'importance des institutrices, mais témoignait avec justesse de l'augmentation du nombre de femmes à devenir enseignantes à chaque année dans l'est de l'Ontario. Dans le comté de Prescott, 67 p. cent des enseignants étaient des femmes en 1861 et elles étaient plus de 90 p. cent en 1873; ces chiffres étaient presque le double de la moyenne provinciale. (Voir tableau 29.)

Les responsables scolaires ne suggéraient pas que les femmes étaient fondamentalement incapables d'enseigner, mais ils soulignaient que la disponibilité des jeunes femmes minait sérieusement le statut de la profession. Cette conséquence était très apparente au chapitre des salaires. Les éducateurs laissaient entendre que l'empressement des jeunes femmes à accepter des postes d'enseignement contribuait à donner de bas salaires. Durant tout le 19^e siècle, ils mon-

TABLEAU 29

Sexe des instituteurs, de 1851 à 1873

	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>		<i>Total</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
1851						
Ontario	2 551	77,8	726	22,1	3 277	99,9 ^a
Comté de Prescott	22	52,4	20	47,6	42	100,0
1855						
Ontario	2 568	72,0	997	28,0	3 565	100,0
Comté de Prescott	23	46,9	26	53,1	49	100,0
1861						
Ontario	3 031	69,9	1 305	30,1	4 336	100,0
Comté de Prescott	19	32,8	39	67,2	58	100,0
1872-1873						
Ontario (1872 ^b)	2 626	48,0	2 850	52,0	5 476	100,0
Comté de Prescott (1873 ^b)	7	9,7	65	90,3	72	100,0

^a Chiffres arrondis, ne totalise pas 100.^b Les renseignements ne sont valables que pour l'année entre parenthèses dans cette juridiction.*Source* : rapports annuels des années indiquées. (Pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

trèrent que la majorité des enseignants dans le comté de Prescott, les hommes comme les femmes, travaillaient pour des salaires beaucoup plus bas que ceux de la moyenne en Ontario, et qu'ils étaient considérés comme extrêmement bas. Au début des années 1880, l'inspecteur des comtés de Prescott et de Russell faisait remarquer que « les ouvriers agricoles et les domestiques avaient un meilleur salaire que plusieurs de nos instituteurs²² ».

La plupart des rapports scolaires liaient les bas salaires des comtés de l'est à la prédominance des femmes qu'on pouvait engager à bon marché. Dans le comté de Prescott, comme dans le reste de l'Ontario, les femmes enseignaient pour la moitié ou les deux tiers du salaire des hommes. (Voir tableau 30.)

Les responsables du ministère de l'Éducation étaient vraiment préoccupés de l'empressement des femmes à travailler pour un bas salaire parce qu'ils savaient que la plupart des membres des conseils scolaires du comté de Prescott étaient prêts à engager le candidat

TABLEAU 30

Salaire moyen des instituteurs, de 1847 à 1878

	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>	
	<i>Avec pension</i>	<i>Sans pension</i>	<i>Avec pension</i>	<i>Sans pension</i>
1851				
Canton d'Alfred	17£ 10 _s	—	—	12£ 7 _s
Canton de Caledonia	—	32£	11£ 15 _s	—
Comté de Prescott	24£ 17 _s	37£ 15 _s	14£ 1 _s	25£ 12 _s
Ontario	33£ 7 _s	52£ 4 _s	21£ 9 _s	31£ 1 _s
1855				
Canton d'Alfred	—	—	15£ 18 _s	—
Canton de Caledonia	30£ 10 _s	40£	12£ 10 _s	—
Comté de Prescott	34£ 12 _s	53£ 19 _s	18£ 9 _s	30£ 14 _s
1860				
Comté de Prescott	145 \$	251 \$	85 \$	154 \$
Ontario	188 \$	457 \$	124 \$	242 \$
1872-1873				
Ontario (1872 ^a)	—	360 \$	—	213 \$
Comté de Prescott (1873 ^a)	—	325 \$	—	150 \$
1877-1878				
Ontario (1877 ^a)	—	398 \$	—	264 \$
Comté de Prescott (1878 ^a)	—	282 \$	—	160 \$

^a Les renseignements ne sont valables que pour l'année entre parenthèses dans cette juridiction.

Source: rapports annuels des années indiquées. (Pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

qui demandait le moins. Le surintendant du canton voisin de Cumberland, en se plaignant de ce que « trop souvent, l'homme qui demandait le moins était considéré comme le candidat le plus intéressant », décrivait cette pratique comme « l'un des obstacles majeurs au fonctionnement du système » dans l'est de l'Ontario, « une erreur pernicieuse²³ ». Certains responsables attribuaient ce désir d'avoir l'enseignant le moins cher à une préoccupation financière bien légitime. James Gamble, dans son rapport sur le canton de Hawkesbury

Est en 1851, laisse entendre que le sous-développement de la région explique qu'on « ne puisse persuader les gens de donner le genre de salaires qui permettrait l'embauche d'enseignants compétents et efficaces²⁴ ».

Cependant, l'emploi d'enseignants à de bas salaires n'était pas limité aux régions où les restrictions budgétaires étaient une vraie nécessité. L'inspecteur du comté voisin de Renfrew écrivait en 1871 qu'il y avait « plusieurs sections, comparativement plus riches, où les membres des conseils scolaires cherchaient, comme s'il étaient au marché, l'enseignant le moins cher²⁵ ».

En décrivant la quête de ces gens pour trouver l'enseignant le moins cher, les éducateurs exprimaient leur désappointement devant la façon dont l'enseignement était déconsidéré. En 1861, le responsable scolaire du canton de Cumberland, étonné de ce qu'il considérait comme le paradoxe de la sélection des enseignants, eut l'idée d'aller au-delà de la prose caractéristique des éducateurs locaux :

Des hommes qui n'engageraient pas un laboureur inefficace pour faire labourer leurs champs et lui confier la graine qui donnera la moisson, posent peu de questions au sujet de l'efficacité d'un instituteur à qui ils confient le sol meuble du cœur de leur enfant, graine qui portera fruit pour l'éternité²⁶.

Le certificat. Les responsables scolaires dans l'est de l'Ontario décrivaient la pauvreté de formation des effectifs en s'appuyant sur des données empiriques au sujet du certificat. Les enseignants typiques du comté de Prescott avaient moins de formation que la moyenne en Ontario. En 1851, plus de la moitié des enseignants avait un certificat de 3^e classe, soit le plus bas niveau autorisé. En 1860, plus du tiers des enseignants détenaient encore ce certificat, alors que la proportion des détenteurs possédant ce certificat s'élevait pour l'ensemble de l'Ontario à moins de 20 p. cent. À la fin des années 1870, quand on mit l'accent sur la formation des maîtres, le comté de Prescott arriva encore plus loin derrière le modèle provincial. (Voir tableau 31.)

Roulement du personnel. Pour les promoteurs de l'école locale, le changement constant des effectifs dans l'enseignement a accentué l'effet négatif dans les classes causé par des instituteurs mal formés. Non seulement les enseignants dans le comté de Prescott n'avaient pas de brevets adéquats, mais ils quittaient l'enseignement après quelques années. Par conséquent, la plupart des instituteurs avaient ni la formation requise ni d'expérience pratique. Dans la deuxième moitié du 19^e siècle, les inspecteurs avaient de plus en plus conscience que les

TABLEAU 31

Certificats de formation des enseignants, de 1851 à 1871

	<i>Formation École normale</i>		<i>Certificat 1^{re} classe</i>		<i>Certificat 2^e classe</i>		<i>Certificat 3^e classe</i>		<i>Certificat temporaire</i>		<i>Total</i>
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>	
1851											
Ontario	0		378	11,8	1 272	39,8	1 547	48,4	0		3 197
Comté de Prescott	0		5	11,9	15	35,7	22	52,4	0		42
1855											
Comté de Prescott	0		3	6,4	17	36,2	27	57,4	0		47
Canton d'Alfred	0		0		2	50,0	2	50,0	0		4
Canton de Caledonia	0		0		2	50,0	2	50,0	0		4
1860											
Ontario	0		962	25,9	2 034	54,8	718	19,3	0		3 714
Comté de Prescott	0		10	18,9	24	45,3	19	35,8	0		53
1872-1873											
Ontario (1872 ^a)	828	13,1	1 337	21,2	1 477	23,4	2 084	33,1	578	9,2	6 304
Comté de Prescott (1873 ^a)	0		4	6,3	11	17,2	32	50,1	17	26,6	64
1877-1878											
Ontario (1877 ^a)	1 084	14,4	250	3,3	1 304	17,3	3 926	52,0	988	13,1	7 552
Comté de Prescott (1878 ^a)	0		8	11,4	4	5,7	35	50,0	23	32,9	70

^a L'année entre parenthèses correspond à celle pour laquelle les renseignements sont disponibles dans cette juridiction.

Source : Rapports annuels pour les années indiquées. (Pour les informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

TABLEAU 32

Roulement du personnel enseignant, cantons d'Alfred
et de Caledonia, de 1856 à 1871

<i>Canton</i>	<i>Nombre d'instituteurs différents</i>	<i>Années enseignées par chaque instituteur</i>					
		<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>> 5</i>
Alfred (4-9 écoles)	62	30	22	5	4	0	1
Caledonia (4-7 écoles)	63	43	15	3	0	2	0

Source : rapports manuscrits des directeurs d'écoles locales pour les années indiquées.
(Pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39.)

enseignants dans l'est de l'Ontario étaient en majorité de jeunes adultes qui enseignaient en attendant de se marier ou de se trouver un meilleur emploi. Un inspecteur du comté de Prescott décrivit à merveille ce type de comportement : « Les filles des fermiers notables enseignent quelques années et alors qu'elles acquièrent de l'expérience, elles se marient généralement et juste au moment où elles deviennent vraiment efficaces, elles délaissent la profession. » Les hommes se comportaient de la même façon. Au lieu d'envisager l'enseignement comme une carrière, « les jeunes hommes qui ont du talent et de l'ambition utilisent l'enseignement comme un tremplin pour obtenir un autre emploi mieux rémunéré²⁷ ».

L'alternance rapide des enseignants dans les deux cantons d'Alfred et de Caledonia illustre la nature cyclique de l'enseignement de 1861 à 1871. Durant ces années, 62 personnes enseignèrent à Alfred alors que le nombre d'écoles passa de quatre à neuf seulement. Il y eut même un plus grand roulement de personnel à Caledonia où 63 personnes enseignèrent dans quatre à sept écoles. Dans chacun de ces cantons, une personne enseignait rarement plus de deux ans. (Voir tableau 32.) Il y eut une exception, cependant, en la personne d'Antoine Lemery qui enseigna au moins 11 ans dans le canton d'Alfred. Son exemple ne doit toutefois pas nous laisser croire que l'enseignement était une carrière viable dans le comté de Prescott. En plus d'enseigner, Lemery avait une ferme de 40 acres. C'est la même chose pour Mary Gauthier, qui enseigna durant 18 années non consécutives à la fin du 19^e siècle, avant son mariage puis une fois devenue veuve, alors qu'elle possédait une ferme de 100 acres. En ce sens, l'enseignement était un emploi supplémentaire ou temporaire, même pour ceux qui enseignaient plus longtemps.

Le contexte social

Les exemples des cantons d'Alfred et de Caledonia et les données générales concernant les écoles, le matériel scolaire et les enseignants, démontrent que les groupes linguistiques ne se démarquaient pas vraiment par leur appui à l'instruction, de 1840 au début des années 1870. Même si face à l'instruction les anglophones paraissaient motivés et les francophones apathiques, les conditions de l'enseignement dans le comté de Prescott, qui était sous la responsabilité principale des anglophones, ont toujours été plus mauvaises que la moyenne générale en Ontario.

Évidemment, dans ces années-là, tout progrès scolaire passait pour être remarquable vu les conditions qui prévalaient dans le comté. Comme plusieurs sites de colonisation étaient nouveaux, aller à l'école pouvait signifier marcher longtemps sur des routes en mauvais état et des sentiers empoussiérés. Le climat rigoureux préoccupait aussi les parents, surtout l'hiver quand les jeunes enfants devaient utiliser des raquettes pour se rendre en classe. Mais les facteurs environnementaux n'expliquent que partiellement l'échec des colons à donner une plus grande priorité à l'instruction au milieu du 19^e siècle. Une raison encore plus importante, c'est que la famille était l'institution socio-économique majeure, à la fois chez les anglophones et les francophones. Des cantons comme ceux d'Alfred et de Caledonia fonctionnaient avec un minimum d'organisation structurée. La vie quotidienne se déroulait à travers les réseaux de la parenté et des voisins. Il importe de souligner la nature communautaire de l'existence dans le comté de Prescott. On trouve dans le journal personnel de Thomas Tweed Higginson et dans d'autres documents d'époque, tant du côté anglophone que francophone, de longues listes énumérant les prêts et les emprunts, l'aide accordée et l'aide reçue. L'échange de biens et de services était un élément courant de la quête pour survivre et avoir de la sécurité et s'effectuait à la fois avec les proches parents et les voisins sans lien de parenté. « William a emprunté les bœufs de l'oncle Robert pour tirer les poutres et les traverses. » « William a emprunté les bouvillons de William McConnel pour ôter les poutres et les chevrons du champ de Mme Byer²⁸. »

Ce sentiment d'interdépendance caractéristique de la vie rurale dans le comté de Prescott devenait tout particulièrement apparent dans les temps de crise. Une poussée de fièvre typhoïde dégénéra en épidémie en 1819 et les communautés locales survécurent grâce à leur effort collectif. On pouvait voir de jeunes femmes monter à cheval « chargées de douceurs pour des connaissances malades au loin ». Les voisins s'unissaient pour récolter le blé de ceux qui étaient malades²⁹.

De même, la parenté et la communauté se rassemblaient quand il y avait un incendie. Le 6 avril « la maison Emerald Hill brûla complètement. La cause, un feu de cheminée. Grande perte ». Le lendemain, Thomas Tweed Higginson « monta voir sa mère. Elle va assez bien mais elle se désole de ce qu'elle a perdu ». La communauté réagit immédiatement. Le 8 avril « les voisins aidèrent à transporter les matriers pour reconstruire la maison de C.T.H. Tout alla bien ». Ce genre de corvée se faisait avec un sentiment de fierté et de valorisation. Un effort collectif de quelques heures seulement pouvait donner de grands résultats. « William et moi sommes allés chez Mme Whitecomb fendre du bois ce matin. Nous étions 14 et nous avons coupé 23 cordes de bois. » Les travaux domestiques avaient aussi une dimension communautaire. « Mary Byer est venue après le dîner et a aidé Ellen à coudre³⁰. »

L'appui de la parenté était tout aussi important pour fonder de nouvelles familles. En établissant leur propre maisonnée dans le comté de Prescott, les fils pouvaient continuer de profiter de la sagesse et du soutien de leurs parents. « Père est descendu nous voir. Il m'a complimenté sur la ferme et a essayé de diminuer l'importance des problèmes. » La présence des mères dans le voisinage était tout aussi avantageuse. « Mon cousin John Walker est ici avec sa mère. Ils sont tous deux de bonne humeur. Elle va aller passer quelques semaines dans sa maison au fond des bois, aider comme un bon ange les tous petits qui l'attendent avec impatience³¹. »

L'attachement à la famille, à la parenté et à la communauté était renforcé par une vie sociale dont les activités divertissantes se déroulaient à la maison. Les amis et la parenté se réunissaient pour chanter et pour danser et ces divertissements équilibraient en partie la routine et le pénible travail d'une vie de frontaliers.

John, Jane, Esther et moi sommes allés au mariage de Richard. Nous sommes arrivés chez Mme Owen à une heure puis le groupe s'est rendu à l'église de Grenville où le révérend M. Lewis a célébré le mariage. Nous sommes ensuite revenus chez Mme Owen et nous avons dîné vers 5 heures. Les Duddridges ont joué de la musique et nous ont chanté de très belles chansons jusqu'à l'arrivée du violoniste; nous avons alors commencé à danser et nous avons continué jusqu'à l'aube³².

Pour ces grands événements, la famille et les amis venaient de toutes les régions avoisinantes et formaient un grand rassemblement. Thomas Tweed Higginson organisa un « jubilé » en l'honneur de sa mère en 1887 et il invita 106 personnes en plus des 11 membres de sa famille immédiate. Chez les familles à l'aise du comté de Prescott,

même les réunions dominicales habituelles étaient une grosse affaire et quand il y avait une trentaine d'invités, on ne trouvait pas qu'il y avait beaucoup de monde³³.

L'expérience de la famille Higginson montre que l'effort collectif spontané faisait partie intégrante de la vie dans le comté de Prescott. D'autres rédacteurs locaux, comme Mme Ennid Christie, soulignaient que la colonisation même était une activité communautaire; en 1860, elle décrivait combien « les voisins s'entraidaient tous » et elle ajoutait « qu'en règle générale, quand la construction de la maison était terminée, ils faisaient une petite fête³⁴ ».

Pour les immigrants francophones, la proximité du comté de Prescott avec la vallée du Saint-Laurent favorisait le maintien des liens familiaux. Ils profitaient de l'hiver, alors que l'activité était au ralenti, pour visiter la parenté dans les comtés avoisinants au Québec et durant tout le 19^e siècle, des liens de parenté unissaient les deux rives de la rivière Outaouais³⁵. Comme les anglophones, les francophones s'aidaient dans le malheur de manière spontanée et immédiate. La veuve Ouimette, à son décès, laissa orphelins trois enfants qui déménagèrent à côté, chez Mme Ann Marquis, qui non seulement s'en occupa bien mais les envoya à l'école quand ils furent en âge d'y aller³⁶.

LES ÉCOLES DANS UN MONDE EN CHANGEMENT : LES ANNÉES 1870

L'importance de la famille, de la parenté et des voisins au plan de l'organisation sociale aide à comprendre pourquoi l'école n'était pas une grande priorité dans le comté de Prescott. Les colons ne ressentaient tout simplement pas le besoin urgent de construire ce type d'institution selon l'idéal prôné par les promoteurs scolaires et qui englobait l'édifice même, les cartes géographiques et les enseignants. Les rapports scolaires depuis 1840 jusqu'au début des années 1870 n'ont pas souligné ce fait pour expliquer les mauvaises conditions de l'instruction dans la région : ils mirent plutôt l'accent sur l'influence négative de l'immigration francophone du Québec. En un certain sens, ce point de vue était justifié puisque beaucoup de parents francophones ne participaient pas à la promotion de l'école locale et plusieurs enfants n'allaient pas en classe. Toutefois, les modèles opposés de fréquentation scolaire dans les cantons d'Alfred et de Caledonia montrent que la structure administrative du système scolaire encore naissant définissait avec efficacité le caractère linguistique de sa clientèle. Les enfants à la fois des francophones et des anglophones fréquentaient l'école seulement quand leurs activités le leur permettaient

et quand il y avait des écoles qui leur convenaient. Durant ces années, les enfants francophones étaient désavantagés, au plan de l'instruction, mais ce n'était pas à cause d'attitudes innées. C'était plutôt la politique officielle, ajoutée au cadre géographique et économique, qui était responsable de la grande différence entre les divers groupes linguistiques au plan de la fréquentation scolaire.

Il n'est donc pas surprenant que le changement des structures démographique et économique à partir des années 1870 créa un nouveau contexte au plan de l'éducation. Il y avait désormais dans le comté un nombre important d'enfants nés en Ontario, tout comme les rejetons des nouveaux immigrants, et la majorité d'entre eux vivaient dans des communautés francophones implantées depuis plusieurs années. Les débouchés qu'avait offerts le système agro-forestier aux économies familiales avaient permis à ces communautés francophones d'obtenir temporairement un peu de sécurité dans le comté de Prescott; cela leur avait aussi permis de construire une base à partir de laquelle les francophones pouvaient réagir aux changements de l'environnement matériel des années 1870. La réaction des francophones affecta profondément la communauté anglophone qui persistait à demeurer dans le comté de Prescott et qui, elle-même, essayait de résoudre les problèmes d'une économie en faillite.

La crise économique, issue du recul de la zone forestière et de la diminution du nombre de terres disponibles, eut deux conséquences très différentes sur les progrès de l'éducation. Il est évident que les difficultés matérielles de ces années-là n'encourageaient pas à dépenser pour les écoles. Même si la qualité des bâtisses et l'utilisation du matériel pédagogique, comme les cartes géographiques, s'étaient quelque peu améliorées avec les années, les temps durs de la fin du 19^e siècle empêchaient l'enseignement d'offrir des débouchés en général de qualité. Durant ces années-là, cependant, les changements économiques dans le comté de Prescott, en offrant moins de chances de travailler aux enfants, leur donnait plus de temps pour aller à l'école. Alors que le comté devenait une « vieille » région agricole ayant peu de débouchés dans l'industrie du bois d'œuvre, la famille avait aussi moins besoin du travail des enfants. Les jeunes n'avaient que peu de choix. Il y eut bien une augmentation de quelques types d'emploi pour les adolescents à la scierie du village de Hawkesbury mais dans les deux cantons d'Alfred et de Caledonia, il y avait peu de travail. Malgré divers scénarios de promotion, le comté de Prescott n'attira pas le genre de manufactures anciennes et d'usines de textile qui reposaient largement sur le travail des jeunes et la production à la pièce des économies domestiques. Par conséquent, les enfants étaient plus disponibles pour aller à l'école.

TABLEAU 33

Écoles en langue française, comté de Prescott,
1870 et 1883

	1870	1883
Canton d'Alfred	4	10
Canton de Caledonia	0	3
Canton de Longueuil	2	3
Canton de Hawkesbury Est	6	5
Canton de Hawkesbury Ouest	0	0
Canton de Plantagenet Nord	0	7
Canton de Plantagenet Sud	1	4
Total	13	32

Source : pour 1870, rapports annuels des directeurs d'écoles locales (pour des informations bibliographiques, voir le chapitre 1, note 39); et comptes rendus de la commission d'examen pour les comtés de Prescott et de Russell, réunion de juin 1883, RG 2, H3, vol. 35, PAO.

Parallèlement à la diminution des débouchés pour les enfants, on continuait à créer des écoles surtout pour les francophones. Le changement de l'équilibre démographique et la maturité des communautés canadiennes-françaises donnaient aux francophones la possibilité d'élire leurs propres responsables scolaires et, partant, d'augmenter le nombre d'écoles malgré les difficultés constantes d'un système administratif normalisé. En 1870, le comté de Prescott comptait 13 écoles françaises; en 1883, il y en avait 32, dont au moins trois dans chacun des cantons sauf à Hawkesbury Ouest, la patrie des Hamilton Brothers où les francophones n'avaient pas encore réussi à contester l'autorité des anglophones³⁷. (Voir tableau 33.)

Changements des modèles de fréquentation scolaire

Le fait que les enfants étaient maintenant plus disponibles pour aller à l'école, ainsi que la construction d'écoles pendant les années 1870, ont eu un impact immédiat sur les modèles de fréquentation scolaire, tout particulièrement celui des francophones. À la fin du 19^e siècle, dans cet environnement modifié, les enfants passaient moins de temps à travailler et plus à étudier. L'instruction occupait de plus en

STRUCTURE SOCIALE DE L'ENSEIGNEMENT

TABLEAU 34

Population d'âge scolaire et inscription scolaire, cantons d'Alfred et de Caledonia, 1881

Âge	<i>Canton d'Alfred</i>						<i>Canton de Caledonia</i>					
	<i>Anglophones</i>			<i>Francophones</i>			<i>Anglophones</i>			<i>Francophones</i>		
	<i>Pop. totale</i>	<i>Élèves</i>		<i>Pop. totale</i>	<i>Élèves</i>		<i>Pop. totale</i>	<i>Élèves</i>		<i>Pop. totale</i>	<i>Élèves</i>	
		<i>N</i>	<i>%</i>		<i>N</i>	<i>%</i>		<i>N</i>	<i>%</i>		<i>N</i>	<i>%</i>
5-6	26	9	35	199	77	39	41	13	32	67	24	36
7-12	85	72	85	464	351	76	119	87	73	158	115	73
13-16	41	21	51	242	57	24	72	34	47	101	25	25
17-21	40	0	0	287	4	1	95	1	1	83	1	1
Toutes les écoles												
Âge												
(5-16)	152	102	67	905	485	54	232	134	58	326	164	50

Source : recensement manuscrit, 1881.

plus de place dans la vie des enfants qui, auparavant, était dominée par des activités domestiques collectives.

Cependant, il y avait une dimension culturelle importante dans la croissance générale de l'instruction. Même s'il y avait de plus en plus d'écoles françaises, les francophones s'inscrivaient moins souvent à l'école que les anglophones. Le recensement de 1881 pour le canton d'Alfred démontre nettement ce modèle de fréquentation scolaire d'autant plus étonnant que les recensements précédents ne dénotaient pas de différences culturelles quant à l'inscription scolaire. En 1871, par exemple, près de la moitié des francophones et des anglophones d'âge scolaire étaient allés à l'école quelque temps durant l'année. (Voir tableau 27.) Dix ans plus tard, la proportion d'enfants anglophones allant à l'école avait grimpé à 67 p. cent, alors que chez les francophones, elle se situait à 54 p. cent. (Voir tableau 34.) Dans le canton de Caledonia, la création d'écoles françaises avait fait doubler la proportion du nombre d'inscriptions d'enfants d'âge scolaire, passant d'un quart en 1871 à la moitié en 1881. Mais en même temps, la proportion du nombre d'inscriptions d'élèves anglophones avait baissé de 72 à 58 p. cent, alors que trois écoles étaient passées à l'enseignement en français. (Voir tableaux 27 et 34.)

Cette similitude est tout particulièrement frappante chez les jeunes enfants et les plus âgés; le taux d'inscriptions scolaires chez les francophones et les anglophones était presque identique. La seule différence culturelle se trouvait parmi les jeunes de 13 à 16 ans. Chez les anglophones appartenant à ce groupe d'âge, il y avait deux fois plus d'inscriptions que chez les francophones. À l'opposé, les francophones d'Alfred — à la fois ceux qui appartenaient au groupe important des 7 à 12 ans et ceux qui appartenaient au groupe des 13 à 16 ans — étaient moins enclins à s'inscrire que les anglophones. Les données montrent également que pour chaque groupe d'âge, le pourcentage des francophones inscrits à l'école était assez semblable à celui des anglophones dans les deux cantons. La proportion des anglophones suivait aussi le même modèle à Alfred et à Caledonia, même si le nombre d'inscriptions des jeunes enfants avait été beaucoup affecté lorsque trois écoles étaient passées à l'enseignement en français.

Changements dans la structure des écoles francophones

En dépit de la présence d'écoles en langue française bien établies et de la grande supériorité numérique des francophones, les années 1870 ont changé la position relative des Canadiens français par rapport à l'instruction dans le canton d'Alfred. Pour comprendre ce phénomène, il nous faut revoir les raisons de la crise économique et ses conséquences sur la société du comté de Prescott. Deux aspects économiques sont particulièrement intéressants pour notre étude. Le premier, c'est l'émergence de commerçants francophones locaux et de travailleurs spécialisés qui desservaient les communautés francophones comme celle d'Alfred. Le second, c'est la prolétarianisation de certains francophones; en 1881, certains francophones n'avaient que peu d'espoir de passer d'un travail de salarié à celui de fermier dont l'économie familiale s'appuierait sur une agriculture indépendante et l'industrie du bois d'œuvre³⁸. Au plan de l'instruction, les conséquences de cette double évolution sont frappantes. En 1881, le modèle de fréquentation scolaire chez les francophones offrait une grande diversité.

Pour les besoins de notre analyse, nous diviserons la structure de l'emploi des parents francophones ayant des enfants d'âge scolaire en trois catégories : les commerçants et les travailleurs spécialisés; les fermiers; et les ouvriers agricoles. Comme on pouvait s'y attendre d'un canton rural, la grande majorité des enfants qui pouvaient fréquenter l'école étaient les enfants des fermiers, mais ceux des deux autres groupes étaient suffisamment nombreux en 1881 pour fournir d'importants modèles de fréquentation scolaire. Premièrement, les en-

TABLEAU 35

Inscription scolaire des francophones selon l'emploi des parents,
canton d'Alfred, 1881

<i>Emploi des parents</i>	<i>Total des enfants francophones^a</i>	<i>% d'inscription</i>
Marchands, travailleurs qualifiés, etc.	72	72
Fermiers	644	55
Ouvriers agricoles	137	36

^a Enfants, âgés de 5 à 16 ans et vivant avec un parent dont l'emploi a été enregistré dans le recensement manuscrit.

fants des commerçants, des cordonniers, des forgerons et des autres artisans ayant un métier avaient et de loin beaucoup plus de chance d'aller à l'école que les rejetons des fermiers et des ouvriers agricoles. Le tableau 35 montre clairement que les enfants d'agriculteurs continuaient en 1881 d'avoir de l'importance au niveau de l'économie familiale et qu'ils n'étaient donc pas toujours capables de se faire instruire, même sur une base saisonnière. Deuxièmement, le niveau d'inscription scolaire pour les enfants des ouvriers agricoles était très faible. Pour ce groupe, l'insécurité matérielle aggravait les exigences de l'économie domestique. Pour les familles des ouvriers agricoles, des nécessités telles qu'avoir des chaussures faisaient encore partie des facteurs qui déterminaient la fréquentation scolaire. Par conséquent, environ un tiers seulement de ces enfants étaient inscrits à l'école.

L'émergence d'un groupe assez important de familles francophones prolétaires, ayant un taux d'inscription scolaire très bas, aide sans aucun doute à expliquer les perceptions qu'avaient les éducateurs et les journalistes anglophones du statut culturel dans le comté de Prescott au cours des années 1880. Les rapports au sujet des Canadiens français illettrés vivant dans des maisons « minables, délabrées » s'appuyaient sur un élément réel de l'époque³⁹. En même temps, cependant, l'émergence d'un groupe de dirigeants locaux francophones formé de commerçants et de travailleurs spécialisés avait une grande importance sur le problème de la langue d'enseignement. Cette évolution passa toutefois inaperçue aux yeux des observateurs de passage mais dans le comté de Prescott, elle avait une nette signification à la fois pour les anglophones et pour les francophones. À partir de 1870, les dirigeants de la communauté francophone furent souvent capables de prendre la direction de l'administration de

l'instruction publique. Comme il y avait de plus en plus de francophones à obtenir des postes d'administrateurs, de nouvelles écoles francophones étaient créées et des écoles bien établies changeaient leur langue d'enseignement. C'est ce phénomène que les autorités scolaires anglophones du canton de Caledonia remarquaient, quand elles estimaient que la transformation de plusieurs écoles anglaises en écoles françaises avait fait baisser la qualité de l'instruction à un niveau qualifié de « médiocre ».

LA RECHERCHE D'ENSEIGNANTS ET SES CONSÉQUENCES

La question des enseignants était au cœur du problème de la langue et de la qualité de l'instruction. Comme la situation concourait à créer des débouchés pour les écoles en langue française, le comté de Prescott avait besoin d'un nombre grandissant d'instituteurs francophones. Ce besoin eut des conséquences qui préoccupèrent énormément la Commission d'examen du comté de Prescott, laquelle était chargée de faire passer les tests et de décerner aux candidats qui les réussissaient les diplômes qu'ils méritaient. Les comptes rendus de ces réunions révèlent combien la diversité linguistique au sein d'un système scolaire théoriquement uniforme était une énigme⁴⁰. De plus, ces témoignages démontrent dans quelle mesure la simple politique de tolérance linguistique ne reflétait pas la complexité des problèmes d'ordre éducatif créés par la colonisation francophone en Ontario.

Dès ses débuts en 1871, la Commission d'examen était prête à faire passer aux candidats des examens en anglais et en français. Les questionnaires, dans chacune des deux langues, étaient préparés localement et la Commission avait établi des niveaux d'équivalence de certificat. De plus, la Commission avait résolu que « les candidats qui écrivaient en anglais et en français se verraient décerner un certificat selon leur vraie valeur dans les deux langues⁴¹ ».

Les examinateurs affrontèrent une série de difficultés majeures pour réussir à implanter ce système avec succès. La difficulté la plus importante, c'est qu'il n'y avait aucun moyen de former des enseignants de langue française en Ontario. Par conséquent, peu de candidats se présentaient devant la Commission. Le premier jour d'examen, en décembre 1871, il y avait seulement 9 candidats sur 27 qui désiraient obtenir un certificat pour enseigner dans les écoles de langue française. Trois ans plus tard, il n'y en avait que 4 sur 20. Mais comme il y avait à ce moment-là de plus en plus de demandes pour un enseignement en français, le peu de candidature causait un vrai

problème à la Commission. Comment pouvait-elle assumer sa responsabilité qui était d'améliorer la qualité de l'enseignement tout en satisfaisant aux exigences locales d'avoir des enseignants compétents⁴²?

Pour résoudre ce problème, les examinateurs décidèrent tout d'abord d'agréer immédiatement les enseignants francophones qui détenaient un certificat du Québec. Le 16 juillet 1872, la Commission adopta une proposition demandant « au Conseil de l'Instruction publique d'autoriser les inspecteurs à sanctionner les certificats légaux des enseignants francophones venant du Québec jusqu'à ce que la Commission d'examen du comté juge nécessaire de les annuler⁴³ ». Mais le fait d'accepter les instituteurs venant du Québec ne répondait qu'en partie à la demande concernant l'enseignement en langue française car le comté de Prescott n'était pas un endroit qui attirait beaucoup d'enseignants. Au milieu des années 1870, la Commission adopta officiellement une stratégie plus énergique. Le 10 août 1876, les examinateurs résolurent que :

afin de procurer un nombre suffisant d'enseignants à toutes les écoles du district — l'inspecteur ici présent recommande d'accorder des certificats temporaires (ou d'annuler la durée des certificats temporaires anciens, si nécessaire) aux candidats qui n'ont pas réussi à obtenir le certificat régulier lors de l'examen précédent dans tous les cas jugés nécessaires — étant entendu que cette résolution ne s'applique qu'aux enseignants et aux écoles de langue française⁴⁴.

En d'autres mots, la Commission d'examen accorderait désormais des brevets d'enseignement à tous les francophones qui se présenteraient aux examens, peu importe qu'ils réussissent l'examen ou qu'ils échouent.

Les conséquences de cette stratégie expriment les contradictions fondamentales de la diversité linguistique dans le système des écoles publiques de l'Ontario. En août 1880, 43 candidats dont 12 francophones, se présentèrent à l'examen. Vingt candidats obtinrent au moins la note de passage mais aucun n'était francophone. Toutefois, en raison de la demande croissante pour un enseignement en langue française, les candidats qui échouèrent à l'examen reçurent, comme il se devait, un certificat temporaire⁴⁵. La procédure d'examen n'avait simplement aucun effet sur les francophones qui désiraient enseigner dans le comté de Prescott.

La Commission d'examen admettait que cette situation rendait ridicule leur rôle au sein de l'administration de l'éducation et il ne fait aucun doute que les examinateurs n'aimaient pas les critiques constantes qu'ils lisaient dans les rapports scolaires officiels rédigés à chaque année. Le rapport de 1871 les accusait d'être « criminellement

indulgents ». Deux ans plus tard, l'inspecteur du comté rapportait que les enseignants n'avaient « aucune formation particulière pour enseigner » même si la plupart détenaient un certificat de 3^e classe⁴⁶. Le fait d'accepter les enseignants du Québec ayant un certificat était aussi critiqué. Les inspecteurs trouvaient qu'ils étaient et de loin plus mal formés que leurs homologues anglophones : « Les normes d'éducation [au Québec] sont tellement plus basses là-bas qu'en Ontario que seulement quelques-uns d'entre eux [les enseignants] sont capables de réussir les examens de 3^e classe⁴⁷. »

Le déséquilibre énorme entre l'offre et la demande d'enseignants francophones dans le comté de Prescott attira de plus en plus l'attention sur le besoin de se doter de moyens de former les enseignants. Lors de la réunion de la Commission d'examen en 1878, la décision de décerner des certificats temporaires aux candidats qui échouaient à l'examen, avait été adoptée avec la mention suivante : « Le français n'est pas enseigné à l'École modèle. » Au même moment, la Commission avait adopté une résolution « demandant au ministre de l'Éducation qu'il fasse d'autres règlements pour résoudre le cas des enseignants francophones de manière à leur permettre d'obtenir avec plus de facilité un statut légal d'enseignants en Ontario⁴⁸ ». Cette résolution n'obtint aucune réponse.

Quand George Ross, le ministre de l'Éducation, se décida enfin à prendre une décision — le règlement de 1885 décrit au chapitre un — il ignorait les véritables problèmes qui se posaient au niveau local et sa stratégie présenta, à la place, une foule de défis supplémentaires. Ce nouveau règlement, qui exigeait qu'un peu d'anglais soit enseigné dans toutes les écoles de l'Ontario, aggrava les problèmes déjà sérieux des écoles du comté de Prescott. Non seulement l'examineur du comté avait maintenant la responsabilité de décerner des certificats aux enseignants dans la langue qui convenait, mais il devait aussi s'assurer que les enseignants francophones puissent enseigner l'anglais. La Commission savait qu'elle ne pouvait pas assumer ses responsabilités puisqu'un nombre élevé de candidats francophones unilingues n'arrivaient même pas à passer les examens. Cette exigence officielle d'avoir des instituteurs bilingues était totalement irréaliste et il n'est pas étonnant que le règlement de 1885 n'eut aucun effet dans les classes.

La nouvelle politique du ministre de l'Éducation sur la langue a toutefois alimenté les discussions au niveau local sur le besoin de formation des enseignants francophones. À leur réunion de 1885, les examinateurs firent encore remarquer qu'il n'y avait pas « d'école convenable où les enseignants francophones pouvaient recevoir une formation professionnelle ». Cette fois-ci, comme nous l'avons vu au

chapitre un, leurs remarques aboutirent à des mesures concrètes. Le Conseil de l'Instruction publique du comté forma un comité devant choisir le site d'une école modèle en langue française et en sélectionner le « personnel adéquat⁴⁹ ». Comme on pouvait s'y attendre, le comité trouva le site mais non le personnel pour l'école et la Commission d'examen dut continuer de délivrer des certificats temporaires aux francophones qui échouaient à l'examen⁵⁰. Cette situation explique comment les journaux comme le *Mail* de Toronto étaient capables d'utiliser les rapports d'enquête sur le comté de Prescott et d'affirmer que le niveau d'instruction dans le comté était bien inférieur à la norme provinciale et que, dans plusieurs écoles, il n'y avait « aucune tentative ni aucune prétention d'enseigner autre chose que le français⁵¹ ». L'exemple du comté de Prescott confirme combien George Ross avait tort en déclarant qu'on enseignait un peu d'anglais dans toutes les écoles de l'Ontario en 1889.

En un sens, l'augmentation rapide du nombre d'écoles en langue française dans le comté de Prescott au cours des années 1870 et 1880 s'est faite en dehors des autorités provinciales chargées d'en surveiller efficacement l'administration. Légalement, les écoles faisaient partie du système d'instruction mais elles n'étaient pas issues *du* système. Ross et les autres observateurs ne se sont pas rendu compte de cette distinction et le débat qui a fait rage dans la province lors de la campagne électorale de 1890 n'a jamais cherché à découvrir les véritables problèmes créés par la colonisation francophone en Ontario. De même, les trois membres de la commission qui devaient enquêter sur les écoles en langue française en 1889 n'ont pas vraiment compris ce qu'ils voyaient dans le comté de Prescott. En fait, la recommandation de la Commission sur le besoin d'améliorer la formation des enseignants francophones était déjà un objectif bien défini dans le comté de Prescott.

La Commission de 1889 et la campagne électorale attirèrent l'attention de la province sur le comté de Prescott, ce qui eut des conséquences sérieuses sur l'enseignement en langue française dans ce comté. Mais à l'époque, ces conséquences étaient ni voulues, ni reconnues. Deux conséquences sont particulièrement importantes. La première apparut quand on réussit enfin à créer une école modèle en langue française dans le comté de Prescott. Cela changea tout de suite le taux de succès des candidats francophones qui se présentaient devant la Commission d'examen. En décembre 1890, sur les 32 francophones qui se présentèrent aux examens, 25 sortaient de l'école modèle. Contrairement à l'habitude, 23 candidats réussirent leurs examens, devenant ainsi et de loin le groupe de francophones à obtenir le plus de succès dans toute l'histoire de la commission d'examen.

Il en fut de même les années suivantes⁵². La création d'une école modèle en langue française signifiait donc que les membres des conseils scolaires avaient de moins en moins de difficulté à engager des enseignants pour leurs propres écoles. Les candidats francophones qui désiraient obtenir un certificat devaient passer des examens de grammaire et de composition anglaises, ainsi que des examens écrits en français sur d'autres sujets; l'anglais devint ainsi un élément plus important du programme des écoles françaises⁵³. C'est ce phénomène que la Commission de 1893 interpréta comme une preuve du succès de la politique linguistique de George Ross. En même temps, du fait qu'il y avait désormais des enseignants francophones bien formés et disponibles, l'école avait plus d'attrait pour les francophones. En ce sens, la création d'une école modèle en langue française n'a certainement pas affaibli la langue comme « pivot » de la société dans le comté de Prescott. Cela contribua plutôt à la prolifération de l'instruction en langue française.

La deuxième conséquence involontaire de l'attention portée par la province à l'instruction en langue française à la fin des années 1880 fut la conversion rapide des écoles publiques en écoles séparées. Même si les francophones du comté de Prescott étaient tous catholiques, le problème de la langue n'était pas principalement relié à la création des écoles séparées. En réalité, comme nous l'avons vu, plusieurs écoles francophones fonctionnèrent à l'intérieur du système public jusqu'en 1889. L'arrivée des commissaires, dont le mandat n'incluait pas les écoles séparées, fut un événement crucial cette année-là. En inspectant uniquement les écoles publiques de langue française, les commissaires encourageaient, implicitement sinon intentionnellement, les francophones à créer des écoles séparées pour se soustraire aux enquêtes officielles. Cela eut des conséquences importantes sur l'avenir de l'enseignement en langue française dans le comté de Prescott mais à l'époque, les éducateurs de la province le remarquèrent à peine. Le rapport des commissaires en 1893 mentionnait simplement en passant qu'un nombre significatif d'écoles françaises faisaient depuis peu partie du système séparé.

POLITIQUE, RELIGION ET LANGUE D'ENSEIGNEMENT

La prolifération rapide des écoles en langue française et la croissance spectaculaire du système séparé après 1889 se sont faites dans un environnement démographique et économique changeant, mais cette évolution est aussi directement reliée aux institutions politiques et

religieuses. Les modèles de population et la structure matérielle du comté de Prescott ont circonscrit l'histoire de l'instruction au 19^e siècle, mais le caractère particulier de l'enseignement dans certains coins dépendait aussi de considérations politiques et religieuses complexes. Dans une certaine mesure, ces considérations reflétaient les problèmes provinciaux et nationaux de l'époque mais aussi, fait tout aussi significatif, elles prenaient racine dans des conjonctures locales. Une analyse des politiques du comté de Prescott révèle les énormes conséquences « d'un monde à l'envers ». Ce genre d'analyse fournit aussi un cadre pour comprendre le rôle de l'église catholique et, tout particulièrement, celui des écoles séparées dans la société francophone à la fin du 19^e siècle. C'était dans un tel contexte que le problème de la langue d'enseignement prenait une si grande signification pour les gens du comté de Prescott.

This page intentionally left blank

CHAPITRE CINQ

Quatre fantômes et la foule : les politiques du conflit culturel

Les études politiques concernant l'instruction dans la langue de la minorité décrivent habituellement les campagnes électorales au cours desquelles la question des écoles a été au centre des débats. Les historiens ont minutieusement rétabli la chronologie des discussions qui ont eu lieu durant l'élection provinciale de 1890 en Ontario et l'élection fédérale de 1896, alors que la question des écoles au Manitoba a attiré l'attention de tout le pays¹. Ces études ont de l'importante, mais elles limitent notre compréhension du problème de l'instruction dans la langue de la minorité de trois façons. Premièrement, elles font apparaître le problème de la langue comme un problème épisodique alors que c'est un problème courant de l'évolution de certaines communautés. Les études politiques qui mettent l'accent sur des élections bien précises nient que les périodes d'intenses débats publics s'inscrivent dans le contexte particulier d'une vision à long terme. Les controverses au sujet de la question linguistique lors de certaines campagnes électorales avaient leur propre histoire et leur propre passé qu'un point de vue uniquement centré sur la chronologie d'une élection en particulier ne peut rendre.

Deuxièmement, les histoires politiques reconnues mettent l'accent sur les discours des dirigeants provinciaux et fédéraux; elles analysent rarement le débat au niveau de la communauté, présumant ainsi qu'elle a été entraînée dans ce débat sans vraiment trop réagir. Il en découle donc que l'historiographie officielle repose en grande partie sur les déclarations publiques des principaux dirigeants politiques et rédacteurs de journaux importants et, dans une moindre mesure, sur les propos extraits de la correspondance privée ou des

journaux personnels. Les dirigeants locaux, même ceux qui vivaient dans les régions où il y avait de sérieux conflits linguistiques, ne font pas partie de l'historiographie sur l'enseignement dans la langue de la minorité.

Finalement, les études officielles sur les politiques de la question linguistique touchent à peine, sinon jamais, au contexte socio-économique du débat électoral. Ces études traitent de la campagne électorale et du vote comme s'il s'agissait d'un aspect intellectuel de l'histoire, compréhensible selon ses propres lois. Cette approche isole donc les politiques des autres éléments de la vie quotidienne et ignore ainsi la relation qui existait entre les considérations matérielles et idéologiques des politiciens et des électeurs.

Un examen poussé des politiques du conflit culturel dans le comté de Prescott au 19^e siècle montre clairement l'importance d'analyser en détail la situation au niveau local; cela permet de mieux comprendre le problème de l'instruction dans la langue de la minorité et d'identifier des acteurs importants dans certaines communautés en particulier. Les données de cette étude semblent indiquer qu'il existait un lien dialectique entre les événements au niveau local et le grand débat aux niveaux provincial et fédéral. De plus, l'expérience des politiciens du comté de Prescott met en évidence l'importance des changements socio-économiques et des décisions électorales sur la nature de ce débat. Il est évident que les changements démographiques et matériels dans le comté de Prescott ont eu un effet sur l'histoire politique de la question linguistique, surtout au milieu des années 1880. À ce moment-là, les politiques sont apparues comme un élément important de la convergence des forces qui allaient engendrer le conflit culturel à la fin du 19^e siècle.

L'argumentation que nous allons maintenant développer s'appuie sur deux types de documents : les journaux locaux (en anglais et en français) et les résultats des élections provinciale et fédérale. Les journaux nous permettent de refaire la chronologie des événements et nous donnent à voir comment les journalistes entrevoyaient l'évolution de ces politiques. Cette documentation écrite ne représente, évidemment, que les points de vue et les priorités de quelques dirigeants locaux (même si les rédacteurs s'exprimaient souvent comme si leurs idées étaient largement partagées). Mais il ne faut surtout pas voir comme une limite le fait que les journaux locaux ne puissent pas être considérés comme « la voix » des gens. En réalité, les journaux du comté de Prescott nous fournissent une façon jusqu'ici inédite d'appréhender ce que vivaient les communautés aux prises avec la controverse linguistique. En effet, une faiblesse importante de l'historiographie officielle, c'est de ne s'appuyer que sur des articles de

journaux écrits par des chroniqueurs de Toronto. Comme nous le verrons, les journaux du comté de Prescott offrent des événements politiques un tout autre point de vue.

Quant aux résultats des élections au niveau local, ils indiquent comment les électeurs du comté de Prescott ont réagi au débat politique. En analysant la liste électorale d'une municipalité, nous pouvons entrevoir pour chaque élection des modèles de comportement différents chez les anglophones et les francophones. De plus, les données électorales nous permettent d'identifier les candidats, non seulement par leur appartenance à un parti politique ou à un groupe linguistique, mais aussi par leur profession et leur position sociale. On peut dès lors relier l'identification de ces candidats aux modèles de votation ainsi qu'au débat politique de campagnes électorales précises.

Dans l'ensemble, les comptes rendus des journaux et la documentation relative aux élections nous permettent de comprendre globalement les interrelations entre l'expérience des communautés et les événements qui se sont déroulés au-delà de leurs frontières.

LA LUTTE POUR LA DIRECTION DU PARTI CONSERVATEUR

L'élection provinciale de février 1883 est un moment critique de l'histoire des relations culturelles dans le comté de Prescott. Alors que le jour du scrutin approchait, les observateurs locaux reconnaissaient que la nature de la campagne électorale était bien différente de celle des autres campagnes. En janvier, *The News and Ottawa Valley Advocate*, de l'Original, écrivait dans son éditorial :

Le comté de Prescott semble être au bord d'une lutte politique et si les signes veulent dire quelque chose, nous pouvons nous préparer à des tiraillements entre les Canadiens français et les anglophones du comté lors de la prochaine élection générale à l'Assemblée législative².

Les luttes lors des conventions de mises en candidature avaient été les « signes » d'une confrontation « nationale » imminente. Traditionnellement, les francophones du comté de Prescott appuyaient le parti conservateur mais, jusqu'à la fin des années 1870, leurs votes étaient plutôt considérés comme « accessoires par rapport à celui des autres nationalités³ ». Cependant, comme la colonisation francophone augmentait, il fallait ajuster en conséquence ces considérations d'ordre politique.

Le changement culturel au niveau des influences électorales affecta directement un nombre assez important d'anglophones conser-

vateurs qui avaient depuis longtemps la haute main sur l'association locale du parti par le biais des conventions de mise en candidature. Ce groupe, utilisant la langue et les règles de procédure pour limiter au minimum la participation des francophones à la sélection des candidats, maintenait ainsi ses positions en dépit de tous les changements dans la circonscription électorale. Alors que la colonisation francophone prenait de l'expansion, la situation de plus en plus précaire des conservateurs anglophones leur inspira des scénarios pleins d'imagination. Ainsi John Hamilton, propriétaire de la scierie de Hawkesbury et fervent supporteur des conservateurs, avait pris depuis la Confédération l'initiative de limiter l'influence des francophones dans le parti. Mais sa combine la plus extraordinaire impliquait le père Antoine Brunet, de Hawkesbury Est. Selon l'entente passée avec ce curé, celui-ci devait voir à ce que les francophones votent pour le candidat anglophone aux élections provinciales; en retour, Hamilton promettait de faire voter les anglophones en faveur du candidat francophone aux élections fédérales. En théorie, cette division des votes devait servir à éviter que le changement de la géographie culturelle du comté de Prescott ne vienne à bout du parti conservateur. Cependant, Hamilton n'était pas de bonne foi. Il ne moussa pas la candidature d'un francophone aux élections fédérales et s'opposa même activement en 1878 à ce que le francophone déjà nommé ne représente le parti. En passant une entente avec le père Brunet, Hamilton s'efforçait tout simplement d'écarter les francophones du leadership politique au sein du parti conservateur et, par conséquent, du comté⁴.

Le élections fédérales

La stratégie pour attribuer un siège au candidat francophone au fédéral et un siège au candidat anglophone au provincial a toutefois eu une importance considérable sur la situation des anglophones du comté de Prescott, surtout après 1874, lorsque la législation fédérale eut aboli les mises en candidature publiques et le vote par scrutin⁵. Le refus d'Hamilton d'accorder son soutien au candidat conservateur francophone Félix Routhier en 1878 n'a pas affecté le résultat des élections; de plus, cela révéla la faible influence des électeurs anglophones dans le comté, alors que les Canadiens français obtenaient plus de pouvoir au sein du parti. Même si Hamilton et quelques autres anglophones avaient soutenu la candidature du rival conservateur de langue anglaise, plusieurs anglophones demeurèrent loyaux envers le parti : leurs votes, ajoutés au vote francophone massif, donnèrent la victoire à Routhier. Après cette élection, les principaux

LES POLITIQUES DU CONFLIT CULTUREL

TABLEAU 36

Résultats des élections fédérales dans le comté de Prescott, de 1867 à 1896

<i>Candidats</i>	<i>Parti politique</i>	<i>Votes</i>
1867		
Albert Hagar	Libéral	1 205
T. Higginson	Conservateur	130
1872		
Albert Hagar	Libéral	Par acclamation
1874		
Albert Hagar	Libéral	665
Thomas White	Conservateur	659
James Boyd	Conservateur-indépendant	292
1878		
Félix Routhier	Conservateur	875
Albert Hagar	Libéral	870
Angus Urquhart	Conservateur-indépendant	661
1882		
Simon Labrosse	Libéral	1 322
Félix Routhier	Conservateur	1 021
1887		
Simon Labrosse	Libéral	1 414
Félix Routhier	Conservateur	1 223
1891		
Isidore Proulx	Libéral	1 269
Félix Routhier	Conservateur	608
E. A. Johnson	Indépendant	532
David D. Bertrand	Indépendant	335
1896		
Isidore Proulx	Libéral	1 334
H. Cloran	Patrons-Libéral	996
D. Sabourin	Conservateur	902

Source : Bibliothèque du Parlement, section Information et Références, *History of the Federal Electoral Ridings, 1867-1980*, vol. 2, Ontario, Ottawa, 1982-83, pp. 628-629.

partis politiques du comté de Prescott ne proposèrent plus de candidat anglophone aux élections fédérales. À la suite du résultat des élections de 1878, les deux partis se rendent à l'évidence qu'aucune victoire électorale ne peut être obtenue sans le soutien des francophones⁶. À l'élection fédérale suivante, les libéraux appuyèrent massivement Simon Labrosse, qui obtint aussi quelques votes de

conservateurs francophones traîtres à leur parti. Félix Routhier se présenta encore comme candidat conservateur mais il fut défait. Les libéraux l'emportèrent encore aux élections suivantes. (Voir tableau 36.)

Les élections fédérales au cours des années 1870 et celle de 1882 nous montrent clairement combien les communautés francophones du comté de Prescott avaient mûri. Ces années ont donné naissance à un nouveau groupe de francophones formé de professionnels et de dirigeants économiques dont certains profitèrent de leur situation économique relativement assurée pour se lancer en politique. Simon Labrosse, par exemple, était un commerçant local et le receveur des postes. Avant d'entrer dans l'arène fédérale, il fut conseiller et président du conseil municipal. Il siégea à la Chambre des communes de 1882 à 1891, alors qu'il refusa d'être à nouveau candidat. Quant à Félix Routhier, originaire de Saint-Placide au Québec, il avait une petite manufacture à Vankleek Hill. Comme Labrosse, il utilisa sa situation économique comme base de ses activités politiques au niveau fédéral⁷.

Les élections provinciales

Le même courant apparut assez tôt au niveau de la politique provinciale. Les conservateurs anglophones du comté avaient continué de diriger les conventions de mise en candidature dans les années 1870, alors que le parti restait victorieux. Sous la direction de ce groupe, les conservateurs (à la fois anglophones et francophones) avaient défait les libéraux à majorité anglophone durant trois élections consécutives. En 1881, cependant, lors d'une élection partielle à la suite du décès de William Harkin, le parti libéral utilisa une stratégie brillante pour miner l'alliance des conservateurs anglophones et francophones. Il présenta deux candidats : Simon Labrosse, qui divisa le vote des conservateurs francophones et Albert Hagar, un anglophone unilingue qui s'attira le vote habituel de la majorité anglophone. Comme les conservateurs francophones étaient en pleine confusion, le vote anglophone suffit à faire élire Hagar. La stratégie des libéraux avait réussi à contrebalancer les changements culturels au niveau politique dans le comté de Prescott, et il en fut ainsi durant le restant du siècle.

La liste électorale de 1883 confirme que l'équilibre du pouvoir était vraiment en train de changer dans le comté de Prescott. Les journalistes de *The News and Ottawa Valley Advocate* informèrent leurs lecteurs que cette liste identifiait trois cantons où les électeurs francophones avaient remporté une nette majorité. De plus, comme les Canadiens français étaient à peine minoritaires ailleurs, ils avaient

LES POLITIQUES DU CONFLIT CULTUREL

TABLEAU 37

Résultats des élections provinciales dans le comté de Prescott, de 1867 à 1898

<i>Candidat</i>	<i>Parti politique</i>	<i>Votes</i>
1867		
James P. Boyd	Libéral	838
T. McGee	Conservateur	816
1871		
George Wellesley Hamilton	Conservateur	853
James P. Boyd	Libéral	719
1875		
William Harkin	Conservateur	988
R. P. Pattee	Libéral	591
1879		
William Harkin	Conservateur	900
J. Ryan	Libéral	622
E. Johnson	Indépendant	232
L. Vanbridges	Indépendant	136
1881		
Albert Hagar	Libéral	1 002
S. Labrosse	Libéral	950
T. Lee	Conservateur	119
J. Butterfield	Indépendant	115
1883		
Albert Hagar	Libéral	1 292
Alfred F. E. Evanturel	Conservateur	1 260
1886		
Alfred F. E. Evanturel	Libéral	1 665
J. H. Molloy	Libéral	1 522
1890		
Alfred F. E. Evanturel	Libéral	Par acclamation
1894		
Alfred F. E. Evanturel	Libéral	2 038
J. Cross	Conservateur	830
1898		
Alfred F. E. Evanturel	Libéral	Par acclamation

Source: Roderick Lewis, *A Statistical History of All the Electoral Districts of the Province of Ontario since 1867*, Toronto, Baptist Johnson, n.d., pp. 217-218; Roderick Lewis, *Centennial Edition of A History of Electoral Districts, Legislatures and Ministries of the Province of Ontario, 1867-1968*, Toronto, Queen's Printer, 1969; Henry J. Morgan, éd., *The Canadian Parliamentary Companion*, Montréal, John Lowell, 1974, et J. A. Gemmill, éd., *The Canadian Parliamentary Companion*, Ottawa, J. Durie, 1891.

TABLEAU 38

Électeurs du comté de Prescott à l'élection de 1883

<i>Canton/Village</i>	<i>Électeurs francophones</i>	<i>Électeurs anglophones</i>
Alfred	436	97
Caledonia	164	207
Longueuil	142	62
Hawkesbury Est	324	366
Hawkesbury Ouest	30	327
Plantagenet Nord	342	218
Plantagenet Sud	212	221
L'Orignal	35	48
Village de Hawkesbury	121	135
Total	1 806	1 681

Source : liste des électeurs telle que compilée et présentée dans *The News and Ottawa Valley Advocate* du 30 janvier 1883.

dans le comté un avantage total de 125 électeurs. Quant aux électeurs anglophones, ils ne détenaient une solide position que dans le canton de Hawkesbury Ouest⁸. (Voir tableau 38.)

L'ESSOR DE LA PRISE DE CONSCIENCE DES FRANCOPHONES

Cette transition devint particulièrement importante face à l'essor de la prise de conscience des francophones. Au printemps 1880, les Canadiens français commencèrent à mettre leur énergie et leur ardeur dans la création d'associations culturelles. Félix Routhier, le député du comté de Prescott au fédéral, joua un rôle important en entretenant et en organisant cette ferveur. Au début de mai, Routhier prononça un « discours éloquent » pour susciter la création d'une Société Saint-Jean-Baptiste devant une foule de Canadiens français réunis après la messe de l'Ascension, une fête catholique importante⁹. Sa suggestion eut un succès immédiat et, peu après, Routhier présida une très grande réunion à l'Orignal, où tous les gens du comté avaient été invités à mettre sur pied leur association locale.

Le moment choisi pour cette assemblée à l'Original était en partie lié à l'annonce du grand rassemblement de Canadiens français qui devait avoir lieu à Québec; ce rassemblement avait pour objectifs d'évaluer « la force numérique » de la population canadienne-française dans les différentes régions de l'Amérique du Nord et de « prendre les moyens nécessaires de prévenir ou d'arrêter l'exode regrettable » des francophones vers la Nouvelle-Angleterre. Plus précisément, ce rassemblement devait promouvoir l'immigration des Canadiens français vers « le nord-ouest et vers les trois grandes vallées canadiennes ouvertes à la colonisation : les vallées de l'Outaouais, de la Saint-Maurice et du Saguenay ». Cette annonce aviva les efforts des dirigeants francophones du comté de Prescott à créer leurs propres associations culturelles. L'ordre du jour de la conférence leur donnait la certitude que la situation qu'ils occupaient dans la vallée de l'Outaouais leur accordait une place importante dans le grand dessein du leadership québécois¹⁰.

Au début de juin, il y avait des projets de création de filiales de la Société Saint-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses du comté. Leur inauguration officielle avait été fixée au samedi 21 juin, alors qu'une « grande cérémonie » en l'honneur du saint patron devait se tenir à l'Original. L'expression de l'affirmation francophone dans le comté de Prescott s'exprima ce jour-là de façon magistrale.

Les préparatifs étaient en cours depuis déjà un bon moment pour que nos Français puissent bien fêter le jour de leur fête nationale. Et ce jour indiqué, c'était hier. Samedi, on a érigé deux belles arches [...] presque chaque maison du village était décorée de drapeaux et autres ornements, ce qui produisait un effet vivant et agréable. Les gens, tôt levés, préparaient leurs étalages et plusieurs salves furent tirées pour commémorer ce jour. Une fanfare de Hull... réveilla de sa musique plusieurs personnes. La procession se forma aux coins de l'Ange Gardien et se mit en marche vers l'église à environ dix heures et demie. À ce moment-là, de nombreuses personnes venant du comté étaient arrivées et les rues avaient un air très vivant. La procession avançait vers l'église avec, en tête, des gendarmes à cheval et les membres importants de la Société... Au moment d'arriver à l'église, une foule dense se pressait dans les portes et entra dans le vaste édifice. La foule était si dense qu'au moins 200 personnes ne purent trouver place à l'intérieur [...] Après la messe] la procession se reforma et se dirigea dans un ordre admirable vers Cameron's Grove où elle se sépara pour manger joyeusement sous les arbres. Après avoir de nouveau écouté la musique de la fanfare, les gens se rassemblèrent près d'une plate-forme érigée pour cette occasion et ils écoutèrent la brève allocution du député, l'Hon. Félix Routhier¹¹.

À la fin de la fête, la foule applaudit « vigoureusement » et plusieurs organisateurs quittèrent aussitôt les lieux pour participer aux festivités à Québec.

Selon les journaux, les résidents anglophones passèrent peu de commentaires négatifs sur les débuts des activités des francophones. Historiquement, il y avait dans le comté de Prescott un ensemble complexe de sociétés et d'associations anglophones, affiliées à des sous-groupes ethnoreligieux particuliers. *The News and Ottawa Valley Advocate* soutenait généralement l'élan culturel des Canadiens français, décrivant la création de filiales de la Société Saint-Jean-Baptiste comme une « idée louable¹² ». Mais certains anglophones exprimèrent aussitôt de la gêne et, l'année suivante, l'anxiété augmenta.

En mai 1880, le *Plantagenet Plaindealer* concluait son rapport sur les réunions des associations canadiennes-françaises en souhaitant que « la politique ne se mêle pas à ce grand mouvement national¹³ ».

En 1883, cet espoir n'était guère réaliste. La convention de mise en candidature des conservateurs pour l'élection provinciale de février montra clairement que les francophones avaient atteint un nouveau degré d'influence au sein du parti. La convention avait eu lieu dans le canton d'Alfred, au cœur de la colonisation francophone du comté, et Félix Routhier y était venu exhorter sérieusement les gens à se choisir un candidat francophone.

La vision d'Alfred Evanturel

La disponibilité d'Alfred F. E. Evanturel avait rendu très attirant cet appel de Routhier en faveur d'un candidat francophone. Evanturel, un avocat qui semblait posséder toutes les compétences nécessaires au succès politique, apportait au comté un mélange opportun de formation juridique, de bilinguisme aisé et de conscience culturelle¹⁴.

Evanturel avait cependant un désavantage à surmonter, celui d'être un étranger comme le déclarait son adversaire, une critique qui avait du poids au niveau de la politique locale. Les candidats non résidents, même les politiciens les plus en vue, rencontraient habituellement une réelle résistance dans le comté de Prescott. Par exemple, Henry J. Friel, le propriétaire de *Packet*, à Ottawa, fut battu à plate couture en 1863 par Thomas Tweed Higginson, un marchand de Hawkesbury. En 1867, Thomas d'Arcy McGee, déjà député de Montréal-Ouest au fédéral, voulut cumuler deux fonctions et tenta de se faire élire dans le comté de Prescott aux élections provinciales mais il fut battu par James Boyd, un négociant en bois de Hawkesbury Ouest. Cependant, la situation d'Evanturel était différente parce qu'il avait déménagé d'Ottawa pour venir s'installer dans le comté deux ans avant de se présenter aux élections et parce qu'il avait acquis la réputation d'être un avocat de l'assistance judiciaire engagé au niveau local. De plus, il disait voir été attiré dans le comté de Prescott par

l'identité culturelle de la région. Selon Evanturel, le comté de Prescott était « la partie la plus française de l'Ontario » mais il y manquait des représentants qualifiés dans les services de base de l'organisation sociale, comme le système judiciaire. Par conséquent, des injustices avaient été commises envers « les pauvres justiciables français qui ne comprenaient ni la langue de la Province ni la manière de faire des tribunaux ». Evanturel avait aussi transféré son cabinet juridique dans le comté de Prescott par amour pour la population francophone et dès les deux premières années, il déclarait avoir beaucoup de succès :

Aucun Canadien français n'a été depuis traîné devant une cour criminelle sans que je me sois fait un devoir de me placer entre le juge, le jury et lui; aucun homme n'a été condamné même dans une action civile, sans la satisfaction d'avoir fait comprendre à la cour ses raisons par un interprète qu'on ne pouvait ni intimider ni effrayer¹⁵.

L'activité juridique d'Evanturel s'inscrivait dans sa conviction qu'il fallait protéger la culture, l'affirmer, ce qui l'avait conduit à s'engager dans le comté même lorsqu'il vivait encore à Ottawa. En effet, Evanturel avait été un des orateurs principaux de la très importante fête de la Saint-Jean-Baptiste à l'Orignal en 1880. À ce moment-là, il concluait son discours par un vibrant appel à la survivance culturelle :

La nationalité, qui garde si religieusement sa foi et sa confiance sacrées en ses ancêtres, ne peut pas mourir car il est dit que la tombe ne se referme que sur les seules nations qui veulent périr¹⁶.

Au début des années 1880, un des éléments clefs de la vision d'Evanturel, c'était que les Canadiens français en Ontario avaient une identité commune. Même si des expériences historiques bien différentes avaient conduit les francophones à coloniser d'autres régions de l'Ontario, il voyait une similitude à la base de ces groupes. Il était tout particulièrement frappé par l'importante communauté qui habitait le comté d'Essex, à l'ouest du comté de Prescott, et dont la population francophone avait encore augmenté au 19^e siècle. En considérant ces deux groupes, il en était arrivé à un concept plutôt tiré par les cheveux pour l'époque :

En présence de cet accroissement inattendu de Prescott et d'Essex, aux deux bouts de l'Ontario, je pensais involontairement aux grandes entreprises du jour, au percement des isthmes et à la construction d'un chemin de fer d'une mer à l'autre; — je me rappelais que dans ces travaux durables et gigantesques l'on débutait aux deux extrémités dans l'espoir de se rencontrer bientôt au milieu, en ne laissant rien d'incomplet en arrière¹⁷.

Cette déclaration de 1883 a été, dans le comté de Prescott, la première prise de position publique à faire la promotion d'un point de vue qui intégrait les divers groupes de colonisation francophone en Ontario. On n'a pas de preuve que ce point de vue ait été largement partagé à ce moment-là. En réalité, les autres rapports d'époque au sujet de l'affirmation culturelle démontrent que les liens se raffermissaient plutôt entre les francophones du comté de Prescott et ceux du Québec. La fête de la Saint-Jean-Baptiste, par exemple, laissait davantage entendre que la Société québécoise étendait ses ramifications dans l'est de l'Ontario, et non qu'elle prenait conscience de ce que signifiait la limite de la rivière Outaouais. Cependant, la vision d'Evanturel d'une identité francophone reliée au fait d'habiter en Ontario vaut d'être mentionnée, vu l'évolution qui suivit. Son expérience du droit lui avait donné une conscience qui bientôt serait partagée par plusieurs dans le comté de Prescott.

L'élection de 1883

Il est évident que la vision d'Evanturel mettait à rude épreuve la loyauté des conservateurs anglophones du comté de Prescott. Leurs calculs politiques étaient complexes. Sans l'appui du vote francophone, le parti perdait sûrement ses élections aux mains des libéraux qui attireraient la majeure partie de l'électorat anglophone. Mais sans l'appui d'au moins quelques anglophones, les conservateurs pouvaient aussi bien perdre puisqu'il était reconnu qu'une faible minorité de francophones votait libéral (à cause, disait-on, de pots-de-vin et de pressions émanant parfois des employeurs). À la convention de mise en candidature des conservateurs, on était évidemment au courant de ces possibilités et Routhier, en faisant l'éloge d'Evanturel, tenait compte du bilinguisme du parti. Evanturel prononça des discours en anglais et en français et il fut officiellement choisi candidat par les membres anglophones et francophones du parti¹⁸. Pour certains conservateurs anglophones, le fait d'accepter la nomination d'Evanturel constituait une façon de réagir à l'environnement politique changeant dans le comté de Prescott et de sauver ainsi leur propre position. Un journaliste écrivait :

L'aile anglophone du parti conservateur dans le comté de Prescott a cherché à obtenir la coopération de l'aile canadienne-française, mais les anglophones étaient dans une trop grande position de faiblesse — « La montagne n'irait pas à Mahomet » alors, Mahomet devrait aller à la montagne¹⁹.

De plus, la candidature d'Evanturel était consolidée par la culpabilité que ressentaient certains anglophones modérés devant la façon dont les électeurs francophones avaient auparavant été traités, tout particulièrement lors des conventions du parti. Dans sa conclusion, *The News*, qui se déclarait apolitique, écrivait que l'émergence d'un chef conservateur francophone au niveau provincial n'était finalement que justice :

Nous ne pouvons maintenant blâmer nos amis canadiens-français qui veulent assouvir leur désir de se venger de leurs amis anglophones qui, durant tant d'années, leur ont refusé qu'une personne du comté ne les représente. Puisqu'il y a des préjugés nationaux, il est humain qu'on cherche à user de telles représailles²⁰.

Mais en dépit de cette opinion, la plupart des conservateurs étaient incapables d'accepter qu'Evanturel fasse la promotion du statut des francophones et le parti se scinda radicalement peu après la convention. Comme on l'avait prédit, la campagne électorale de 1883 prit rapidement la forme d'une confrontation culturelle. « Il est évident que la prochaine bataille sera nationale, plutôt que politique²¹. »

Dans cette bataille, les libéraux appuyèrent la candidature d'Albert Hagar, le député sortant qui avait gagné ses élections en 1881 quand le parti libéral avait divisé le vote des conservateurs en présentant aussi un candidat francophone. Hagar était né à Plantagenet en 1827; il était un fermier, un marchand et un propriétaire de scierie prospère²². Il commença sa carrière politique au fédéral et fut élu à la Chambre des communes en 1867, 1872 et 1874. Hagar avait perdu ses élections contre Routhier en 1878 mais ces anciennes victoires au fédéral, ainsi que ses succès au provincial, étaient pour les libéraux des indices qu'il avait des chances de remporter ses élections en 1883.

La campagne électorale. La campagne électorale fut courte mais passionnée. Le 13 février la « lutte », comme l'appelait *The News*, était en cours. « Le premier coup a été tiré. On peut dire que la campagne a vraiment commencé et que les armées des deux côtés rassemblent leurs forces pour la bataille²³. » Comme d'habitude, les activités se déroulaient sur le perron de l'église, à la mairie et dans les tavernes. Evanturel était doué comme orateur et à l'aise dans les deux langues, ce qui lui donnait un grand avantage sur Hagar, qui était unilingue et dont la candidature permettait de constater de plus en plus qu'il y avait une scission culturelle dans le comté. Hagar fit un effort bien timide pour s'attirer le vote des libéraux francophones; il engagea des orateurs francophones qui devaient s'adresser à son auditoire à la fin

de ses discours, mais les anglophones les forçaient souvent à se taire, conscients d'avoir la chance d'attirer les conservateurs incapables d'accepter Evanturel.

La possibilité qu'il y ait défection chez les conservateurs anglophones, et son étendue, furent au centre des spéculations sur l'issue de la campagne. Au début, Evanturel semblait avoir l'avantage. Ses chances dépendaient d'un vote francophone massif et de la loyauté d'au moins quelques conservateurs anglophones. La convention avait profondément divisé le parti mais quand la campagne commença, on rapportait des signes de réconciliation. « Les conservateurs anglophones qui, au début, avaient accusé Evanturel de brandir l'appel national ont rapidement redonné leur allégeance au parti et il est évident que M. Hagar n'ira pas chercher autant de votes chez les conservateurs qu'on ne l'avait prédit²⁴. »

L'élection. Cependant, le 27 février, au jour du scrutin, les formations culturelles s'étaient complètement resserrées et les anciennes prédictions affirmant que cette élection serait une bataille nationale se confirmèrent sans équivoque. Hagar obtint la victoire par une marge de 32 votes, une marge qui reflétait l'équilibre linguistique serré de l'électorat du comté de Prescott. Les électeurs anglophones « en permettant aux préjugés nationaux de triompher » choisirent logiquement le libéral Hagar, écrivait *The News*, alors que les francophones votaient pour Evanturel²⁵.

Le tableau 39 illustre la cohérence de cette division, en regroupant les données de la liste électorale et les résultats des élections. Cette information nous montre comment les gens se sont comportés pour donner la victoire à Hagar. Dans la plupart des localités, il avait obtenu une proportion de votes qui se rapprochait de la proportion des électeurs anglophones. Certaines petites variations de proportions peuvent d'ailleurs s'expliquer par des différences au niveau de la participation au vote chez les anglophones et les francophones, même si en général le taux de participation avait été élevé et qu'il n'y ait aucune preuve que les deux groupes aient agi différemment ce jour-là²⁶. Mais il est certain que le pouvoir des anglophones était moindre qu'il n'y paraissait sur la liste électorale du fait que plusieurs électeurs, qui possédaient assez de propriétés dans plus d'une municipalité, s'étaient inscrits à plusieurs endroits. Cet élément est évident à Hawkesbury Ouest où de nombreux électeurs anglophones étaient inscrits sur la liste électorale, même s'ils vivaient ou votaient ailleurs²⁷.

Cependant, la proportion des votes en faveur de Hagar se démarquait nettement de la proportion du nombre d'électeurs anglophones dans deux régions du comté. Dans le village de Hawkesbury,

LES POLITIQUES DU CONFLIT CULTUREL

TABLEAU 39

Comparaison entre la liste électorale et les résultats de l'élection provinciale de 1883 dans le comté de Prescott

<i>Canton/Village</i>	<i>Électeurs</i>			<i>Électeurs</i>		
	<i>Total</i>	<i>Franco-phones</i>	<i>Anglo-phones</i>	<i>Total</i>	<i>Pour Evanturel</i>	<i>Pour Hagar</i>
Alfred	533	82 %	18 %	396	83 %	17 %
Caledonia	371	44	56	254	40	60
Longueuil	204	70	30	142	67	33
Hawkesbury Est	690	47	53	465	46	54
Hawkesbury Ouest	357	8	92	250	19	81
Plantagenet Nord	560	61	39	467	40	60
Plantagenet Sud	433	49	51	339	44	56
L'Original	83	42	58	66	44	56
Village de Hawkesbury	256	47	53	179	63	37
Total	3 487	52	48	2 553	49	51

Source : *The News and Ottawa Valley Advocate*, 30 janvier et 13 mars 1883.

il remporta 37 p. cent des suffrages alors que 53 p. cent des électeurs étaient anglophones. Cette situation s'explique par la loyauté de certains conservateurs envers leur parti (comme ceux qui avaient appuyé la candidature d'Evanturel). Le village avait toujours été un bastion du parti conservateur et en dépit de la défection générale des anglophones, il maintenait son allégeance au parti. Cette perte pour les libéraux était toutefois nettement compensée par leur victoire étonnante dans le canton à majorité francophone de Plantagenet Nord où l'unilingue anglais Hagar remporta 60 p. cent des suffrages alors qu'il n'y avait que 39 p. cent d'électeurs anglophones. C'est cette victoire qui permit aux libéraux de remporter les élections dans le comté et il n'est pas surprenant que le canton devint immédiatement le centre d'intérêt.

Le défi judiciaire. On rapporta rapidement des irrégularités. On recompta les votes et les résultats demeurèrent inchangés²⁸. Le parti conservateur organisa alors une pétition contre le retour de Hagar, lancée pour des raisons stratégiques par un anglophone, Alexandre Cunningham, un des membres loyaux du parti et qui avait appuyé la

candidature d'Evanturel. L'audience officielle s'ouvrit le 24 juillet 1883 au siège du comté, à l'Original. Les témoignages durèrent quatre jours et démontrèrent clairement les raisons du succès d'Hagar dans sa ville natale de Plantagenet Nord. Des témoins déclarèrent sous serment que des amis d'Hagar avaient utilisé deux moyens pour augmenter le vote en faveur du parti libéral : la corruption, comme offrir de la boisson alcoolisée le jour de l'élection ou donner gratuitement du bois de construction venant de la scierie de Hagar. L'autre moyen impliquait le détournement des bulletins de vote, tout particulièrement à la section de vote n° 3 où, l'enquête le révéla, près de la moitié des électeurs « avaient voté ouvertement et pris la plume pour faire des déclarations de toute sorte ». Ce genre de déclaration devait être limité aux électeurs qui ne savaient pas lire, qui étaient physiquement incapables de voter parce qu'aveugle ou manchot. Les documents n'ayant été publiés qu'en anglais, il était facile de les utiliser à mauvais escient, comme l'avait fait W. A. Chamberlain, un ami de longue date de Hagar qui travaillait à la section de vote n° 3. Interrogé, Chamberlain plaida l'incompétence plutôt que la fraude et Hagar le renia consciencieusement comme quelqu'un qui « nuisait au parti et à sa candidature²⁹ ». Les libéraux et les conservateurs savaient cependant que ces manœuvres avaient donné à Hagar sa marge de victoire. En résumant la preuve, les juges durent admettre qu'il y avait eu corruption à Plantagenet Nord, mais comme les libéraux avaient remporté les élections en Ontario, ils décidèrent, non sans surprise, de maintenir le résultat des élections dans le comté³⁰.

Les résultats. Cette décision augmenta l'animosité dans les relations culturelles qui allaient se détériorant dans le comté de Prescott et détermina davantage les dirigeants francophones, comme Evanturel, à mobiliser leur groupe linguistique désormais majoritaire. La compilation de la nouvelle liste électorale en 1883 montre clairement qu'Evanturel avait le temps pour lui. L'avantage des électeurs francophones sur les électeurs anglophones augmenta, passant de 125 votes à 331 sur la liste électorale et cela continua ainsi à chaque année³¹.

De plus, l'affirmation culturelle des Canadiens français et leur prise de conscience étaient de plus en plus fortes dans le comté de Prescott. L'enquête sur les élections, qui avait admis la corruption mais maintenu le résultat électoral, avait démontré aux Canadiens français qu'ils n'avaient pas encore de véritable influence politique, ni dans le comté, ni au niveau provincial. La séparation entre les anglophones et les francophones du parti conservateur avait aggravé la situation. Le petit groupe de supporteurs anglophones du village de Hawkesbury était particulièrement déçu de la tournure des

événements. En mettant de côté leurs propres intérêts culturels afin de rester fidèles au parti, ils avaient escompté que le vote francophone massif, comme l'avait promis Evanturel et tant d'autres, allait conduire le parti conservateur au pouvoir. Les résultats des élections montrèrent que leurs calculs s'appuyaient sur « des prévisions trop optimistes de la force des Canadiens français³² ». Les chefs conservateurs n'avaient pas non plus prévu que la corruption et les manœuvres frauduleuses affaibliraient juste assez le soutien des Canadiens français pour modifier l'équilibre culturel. Cette situation laissa les conservateurs dans une position délicate, sans aucun pouvoir.

LES ÉVÉNEMENTS À L'EXTÉRIEUR DU COMTÉ

Attaques et contre-attaques des journalistes

En l'espace de deux ans, les conservateurs se retrouvèrent avec encore moins de pouvoir, alors que le modèle culturel de la politique du parti dans le comté de Prescott changea brusquement et de façon spectaculaire, pour des raisons qui s'étendent bien au-delà de circonstances au niveau local. Les électeurs francophones se tournèrent vers le parti libéral, mettant ainsi fin à des décennies d'appui aux conservateurs. Alfred Evanturel lui-même se présenta comme libéral à l'élection provinciale de 1886.

Ce revirement sérieux commença peu après l'élection de 1883, alors que les journaux de Toronto, par leurs attaques violentes contre la population francophone de l'est de l'Ontario, alimentaient la frustration et l'aliénation des conservateurs anglophones du comté. Ces attaques se poursuivirent durant toute la décennie sous la direction du journal le *Mail*, le porte-parole des conservateurs. Des rapports d'enquête sur l'est de l'Ontario décrivaient les Canadiens français comme des « étrangers non progressifs » ayant un niveau intellectuel « déplorable » et « des conditions de vie proches de celles des serfs de l'Europe médiévale ». Analphabétisme généralisé, obéissance aveugle à l'Église catholique et modèles irrationnels de reproduction faisaient partie des quelques traits de caractère qui, disait-on, éloignaient la mentalité canadienne-française des normes britanniques. Le *Mail*, incapable de comprendre ces particularités culturelles, concluait que les Canadiens français étaient gouvernés « par une force dont les fils et les ressorts sont soigneusement cachés à l'observateur ordinaire³³ ». D'autres journaux de Toronto ajoutèrent des détails pittoresques en décrivant l'élément social déplorable que les Canadiens français, disaient-ils, introduisaient en Ontario. Le *Evening Telegram* rapportait

que les conditions de vie des Canadiens français étaient celles des ghettos et les journalistes allaient loin dans la calomnie :

Le voyageur qui se retrouve dans ce trou abandonné de la Providence le soir peut bien pâlir d'angoisse à l'idée de passer une nuit dans n'importe laquelle des maisons délabrées qu'il voit. Si les maisons elles-mêmes ne sont pas assez répugnantes, un coup d'œil sur les habitants le déciderait certainement à gagner le bois pour y trouver logis. Sales, crasseux et les yeux chassieux, ces spécimens ne se rapprochent pas plus de la moyenne des paysans qu'on trouve dans le centre de l'Ontario que les Hottentots sud-africains ne se rapprochent des types éduqués de la civilisation européenne³⁴.

Il y avait dans le comté de Prescott des abonnés à ces journaux de Toronto et certains dirigeants locaux du parti conservateur, comme Thomas Tweed Higginson, recevait le *Mail*³⁵. De plus, les attaques des journalistes de Toronto avaient, pour les lecteurs du comté de Prescott, beaucoup d'importance parce qu'elles se rapprochaient de la détérioration des relations culturelles dont les journaux locaux commençaient à prendre conscience. *The News* essaya de maintenir un équilibre dans ses articles mais cet objectif devint de plus en plus impopulaire, surtout après l'élection de 1883. Un lecteur accusa tout simplement le journal d'être trop « frenchy » et annula son abonnement³⁶. Au même moment *The Advertiser*, l'organe du parti conservateur, profita effrontément de l'occasion pour s'attirer de nouveaux lecteurs en signant des éditoriaux dénonçant la prise de pouvoir des francophones au niveau de la politique locale³⁷. Au milieu des années 1880, les journaux modérés n'attiraient plus beaucoup de gens dans le comté de Prescott et *The News* ferma ses portes en 1888³⁸.

Les francophones du comté de Prescott réagirent très vite à l'attaque de la presse conservatrice. En septembre 1885, M. F. X. Boileau fonda *La Nation*, le premier journal en langue française du comté. Son but, c'était l'avancement de « notre religion, de nos droits, la prospérité de notre pays, le bonheur de nos familles, la conservation de notre belle langue française ». Dans son premier numéro, le journal présentait une analyse historique de l'identité canadienne-française en Amérique du Nord. Les Canadiens français étaient considérés comme « une race homogène et tout à fait distincte des autres... ni français... ni anglais, ni autrement européens » ; ils étaient plutôt des nord-américains « pur sang » dont la culture et la tradition s'étaient développées au cours des siècles de colonisation de l'Amérique du Nord. Un Canadien-français avait un attachement historique particulier à ce pays : « Depuis bientôt trois siècles, il naît, vit et meurt

sur le sol de ce continent, le labourant, le mettant à contribution pour sa subsistance, le fertilisant de ses sueurs et de son sang³⁹. »

En mettant l'accent sur l'héritage et la tradition des Canadiens français, *La Nation* réagissait directement à la conclusion des journalistes du *The Advertiser* et à d'autres journaux qui déclaraient que les Canadiens français n'avaient pas de position légitime pour se définir comme un élément dynamique inhérent à la société nord-américaine. Le journal du comté de Prescott rejetait l'argument selon lequel « être Canadien et parler français sont deux choses irréconciliables; que le soi-disant Canadien français est ici un étranger; que sa langue et ses coutumes doivent au plus tôt disparaître de l'Amérique⁴⁰ ». Dans le même esprit qu'un François-Xavier Garneau répondant à Lord Durham, *La Nation* affirmait avec ardeur l'intégrité des Canadiens français.

Il soulignait aussi que les francophones en Ontario ne faisaient pas seulement partie de l'ensemble de la société canadienne-française au Canada. Selon, les rédacteurs,

une foule de questions regardent plus spécialement les Canadiens de l'Ontario, et mériteraient d'être traitées davantage. Nous sommes ici dans une position particulière et des intérêts particuliers nous touchent de près. Telles sont les affaires municipales, scolaires et provinciales; la question des interprètes français dans les districts judiciaires où domine l'élément français et bien d'autres encore⁴¹.

La Nation faisait ainsi la promotion de l'identité francophone dans le comté de Prescott selon un double point de vue : les francophones, en tant que descendants et membres de la société élargie des Canadiens français originaires du Québec, et les francophones, en tant que résidents minoritaires d'une province de langue anglaise. Ce double point de vue intégrait l'identité des francophones locaux et les distinguait de leurs voisins anglophones et aussi de leurs homologues du Québec, mais cela, il faut le noter, à un bien moindre degré. Il est révélateur que les journalistes affirmaient qu'un francophone du comté ne pouvait considérer le Québec comme sa patrie car, disait-il « sa province est celle où il préfère élire domicile ». Le journal offrait ainsi à ses lecteurs une définition bien nette de l'identité franco-ontarienne, même s'il n'employait pas ce terme⁴².

La déclaration de *La Nation* sur la signification d'être francophone en Ontario fut publiée le 12 septembre 1885, deux ans après qu'Évarturel eut donné sa propre vision d'une communauté francophone transontarienne. Le 10 octobre 1885, un lecteur prédisait ceci aux rédacteurs « Votre excellent journal va devenir un puissant ressort

pour enlever notre nationalité de sa position trop modeste et pour la pousser dans les voies du progrès et de la prospérité⁴³. »

Cette prédiction s'appuyait sur des éléments solides. *La Nation* réagissait à la convergence de facteurs déterminants pour la population canadienne-française du comté de Prescott. L'article avait un ton fier et énergique, sans l'ombre de défensive ni d'excuse. En effet, les rédacteurs en chef éprouvaient à l'avance de la joie à l'idée que le comté voisin de Russell allait bientôt devenir presque entièrement francophone. *La Nation* proclamait que « l'anglosaxon ne peut vivre là où le français domine et commande ».

La pendaison de Louis Riel

L'optimisme des rédacteurs de *La Nation* face à l'identité des francophones en Ontario fut cependant confrontée à des attitudes anglophones autres que locales et provinciales. À l'automne 1885, la politique et la question de l'identité ne pouvaient pas ne pas être reliées aux événements qui se passaient au loin dans les Prairies. Le numéro inaugural de *La Nation* publia un article sur la condamnation de Riel à Regina et le journal devint tout naturellement la principale source de renseignements et l'interprète de la situation pour les francophones du comté de Prescott⁴⁴. Le journal n'était pas surpris de l'issue du procès : « Suivant toutes les apparences, la condamnation à mort de Riel a été chose résolue d'avance⁴⁵. »

La Nation voyait dans la condamnation de Riel un jugement culturel et ne fit aucunement référence à des aspects d'ordre juridique, politique ou psychologique. Le journal présentait tout simplement Riel comme un défenseur canadien-français devant le pouvoir et les préjugés des anglophones, « un homme odieux, détesté, honni à cause de son origine, de son nom, de la religion professée par sa race ». La véritable raison pour laquelle Riel avait été trouvé coupable se résumait simplement ainsi : « Il ne s'appelait pas Rielson⁴⁶. »

À la suite du procès de Riel, dans les semaines précédant sa pendaison, *La Nation* suivait attentivement l'évolution politique et la commentait. Au début, *La Nation* semblait se résigner à l'approche inévitable de la mort de Riel. Le 10 octobre, le journal rapportait que des effigies de Riel avaient été fabriquées dans les communautés voisines de Kingston et de Brockville. Si la soif de sang de certains anglophones de l'est de l'Ontario ne pouvait attendre les étapes de la procédure judiciaire, les journalistes de *La Nation* ne voyaient que peu d'espoir pour l'homme qui n'était pas « Rielson⁴⁷ ». Mais une lueur apparut dans ces épaisses ténèbres. Le journal rapportait que la condamnation de Riel avait été portée en appel auprès du Conseil privé

de Londres et le 22 octobre, une rumeur venant de Londres disait que la peine de Riel allait être commuée en emprisonnement à vie⁴⁸. Cette rumeur s'avéra rapidement fausse mais une autre raison d'espérer surgit. Se pouvait-il que des considérations purement politiques empêchent Riel d'être pendu?

Par exemple, est-il dans l'intérêt de tel ou tel parti politique qu'une commission médicale se prononce contre Riel? Sa mort va-t-elle faire du tort à certaines ambitions particulières, ou va-t-elle avancer les affaires de certains personnages à hautes prétentions⁴⁹?

La pendaison de Riel arrêta net toute spéculation. *La Nation* saisit pleinement l'importance de ce moment traumatisant de l'histoire canadienne. « Le 16 novembre sera désormais une date lugubre, une souillure dans l'histoire du Canada; elle rappellera à nos descendants des jours mauvais, une époque de fanatisme, une ère de lâcheté et de trahisons⁵⁰. »

Les jours suivant la pendaison, des services funèbres en mémoire de Riel furent célébrés à travers le comté de Prescott. Mais les francophones du comté ressentaient bien plus que de la peine. La condamnation de Riel et sa mort ajoutèrent une dimension fédérale aux conflits qui naissaient aux niveaux local et provincial. En novembre 1885, l'unification des divers aspects du conflit culturel leur démontra vraiment, non seulement ce que voulait dire être Canadien français, mais ce que signifiait être Canadien français hors Québec. Colère et amertume explosèrent presque immédiatement. Inspirés peut-être par les descriptions des manifestations publiques qui avaient eu lieu ailleurs, les francophones du comté de Prescott descendirent dans la rue.

Plantagenet — Le 27 novembre dernier, ce village a été témoin d'une démonstration politico-patriotique toute spontanée. C'était au sujet de la mort de Riel ... Un fil de feu fut tendu à la hauteur du toit des maisons, traversant la place publique. Vers les huit heures du soir, une foule de personnes, au milieu d'une profonde obscurité, convergeaient des différentes rues vers notre forum local.

Soudain, des feux s'allument, alimentés par le bitume ou autres matières inflammables [*sic*]; à la faveur de la lumière blafarde et sinistre qu'ils répandent, quatre fantômes apparaissent suspendus à la broche de fer et portant de larges inscriptions: c'était les noms de Sir Hector Langevin, Sir A. Caron, J. A. Chapleau, Sir John A.

La foule les condamna à être brûlés, et ils le furent bel et bien⁵¹.

En brûlant les effigies, les francophones de Plantagenet reproduisaient le genre de manifestations qui s'étaient déroulées dans d'autres

communautés francophones au Québec et hors Québec; toutefois, ce fait ne doit en rien diminuer l'importance de cette initiative populaire dans le comté de Prescott. Cette manifestation n'était pas l'objet d'agents provocateurs. *The Advertiser*, un journal de l'est de l'Ontario, déclarait que les effigies avaient été transportées par des fauteurs de trouble capables d'exciter la foule. *La Nation* répliqua tout de suite que les organisateurs de cette démonstration (incluant le fondateur du journal) étaient des gens « respectables » et que brûler des effigies n'était certainement pas le travail de « certains rebelles⁵² ». En ce sens, il semble que la manifestation ait été une réaction sociale de la part de divers francophones face aux événements des semaines précédentes. Les actes du 27 novembre étaient une réaction, non seulement à la pendaison de Riel mais au fait que les anglophones, dans leurs bastions de l'est de l'Ontario, avaient les jours précédents déjà brûlé Riel en effigie.

Il ne fait aucun doute que si les événements de Regina ont engendré une telle colère et une telle amertume dans le comté de Prescott, c'est qu'il y avait un parallèle direct entre cette controverse nationale et le contexte local. Dans les villages et les cantons, les gens comprenaient déjà très bien le conflit culturel. Ce qui s'est passé sur le plan politique en 1883 et les événements qui suivirent, préparaient un cadre d'interprétation à la question nationale que posaient la condamnation de Riel et sa pendaison. On reconnaissait déjà dans le comté que les Canadiens français hors Québec étaient dans une situation vulnérable particulière. La gestation de la prise de conscience des Canadiens français mena à la naissance de leur identité comme Franco-Ontariens à l'automne 1885.

UN CONTEXTE POLITIQUE TRANSFORMÉ

Quelles conséquences ces événements importants ont-ils eues sur la politique des partis dans le comté de Prescott? D'un côté, cela poussa les francophones vers le parti libéral. *La Nation* décrivait avec mépris le Conseil des ministres conservateurs du Québec qui avaient accepté la pendaison de Riel, les appelant « le traître Langevin, le bourreau Chapleau et l'ignoble Caron »⁵³. À partir de ce moment, les francophones du comté de Prescott prirent la direction du parti libéral et, avec des dirigeants comme Evanturel, ils gagnèrent pendant vingt ans toutes leurs élections, au fédéral et au provincial. Le parti conservateur n'eut même pas de candidat dans le comté lors des élections provinciales de 1886, 1890 et 1896 et Evanturel, réélu, siégeait à Queen's Park.

D'un autre côté, cependant, les événements de 1885 eurent pour effet que les politiques du parti n'avaient rien à voir avec les préoccupations des francophones dans le comté de Prescott. Quelles preuves avaient les francophones qu'un parti politique quel qu'il soit les représenterait à Toronto ou à Ottawa? La pendaison de Riel convainquit les responsables de *La Nation* que les luttes politiques du début des années 1880 étaient révolues. Le 26 novembre 1885, le rédacteur en chef écrivait : « Aujourd'hui, il n'y a plus de conservateurs ni de libéraux; jamais peut-être depuis 1760 le sentiment populaire n'a été aussi unanime⁵⁴. » Selon ce point de vue, la corde de Regina avait lié la solidarité des francophones du comté de Prescott. En guise de résultat, la politique électorale avait perdu toute signification.

En effet, durant les quelques années qui suivirent, Alfred Evanturel fut presque silencieux lors des débats passionnés à l'Assemblée législative sur la langue d'enseignement. Une fois, il posa des questions sur la traduction d'un texte français par les conservateurs et une autre fois, il suggéra que si l'opposition ne comprenait rien au fonctionnement des écoles en langue française, c'est que les conservateurs anglophones étaient linguistiquement incapables d'évaluer le matériel scolaire⁵⁵. Autrement, Evanturel passa inaperçu. Il n'était même pas présent en chambre le 11 mars 1889 lorsque les conservateurs lancèrent leur dernière offensive pour clore le débat sur l'enseignement en langue française⁵⁶. Cette réserve reflétait en partie sa position de député d'arrière-banc mais, fait plus important encore, cela démontrait que la direction du parti libéral n'était pas préparée à permettre au francophone de débattre la question linguistique au nom du gouvernement.

Mais dans le comté de Prescott, Evanturel ne mâchait pas ses mots. En 1886, il devint rédacteur en chef du nouveau journal francophone, *L'interprète*, publié dans le canton d'Alfred. Pendant les quelques années qui suivirent, ce journal supplanta *La Nation* en définissant les points de vue des Franco-Ontariens sur les questions d'ordre local, provincial et national, y compris celle de la langue d'enseignement. Le journal faisait la promotion de « notre langue et nos croyances » et spécifiait que « l'amour de la patrie en un mot, c'est d'enseigner l'histoire nationale dans toutes les écoles, même les plus élémentaires⁵⁷ ». Mais Evanturel ne participa d'aucune façon significative à l'Assemblée législative.

Le traumatisme du conflit culturel, aux niveaux local, provincial et national, et l'impuissance des politiciens francophones du comté contribuèrent à modifier le contexte dans lequel évoluait la question de l'identité et, partant, celle des écoles, et à relier ce contexte à la position de l'Église catholique. Même si les francophones avaient réussi

à dominer la vie politique du comté de Prescott dans les années 1880, ces années furent aussi marquées d'attaques politiques concertées contre les francophones qui n'avaient pas de réels moyens de se défendre. Aucun parti politique ne voulait défendre leurs positions, tout spécialement celle qui traitait de l'instruction. Au début de décembre 1885, *La Nation* avait bien saisi l'ordre du jour politique et son rédacteur en chef écrivait : « Conservateurs et libéraux s'étaient réunis; il se séparent nationaux [*sic*]⁵⁸. »

La conclusion logique des francophones du comté de Prescott, c'était qu'ils avaient besoin d'une nouvelle forme de leadership. C'est dans ce contexte que l'Église catholique devint un élément déterminant de l'histoire de l'enseignement dans la langue de la minorité dans le comté de Prescott.

L'expérience de l'Église catholique illustre bien le caractère multidimensionnel de ces communautés francophones. Selon l'opinion de Toronto à l'époque et selon l'historiographie subséquente, les communautés étaient passives et non différenciées. La question était toujours de savoir ce qu'on pouvait faire *pour* eux, c'est-à-dire pour ce groupe homogène; personne n'émit l'hypothèse qu'ils pouvaient, du moins en partie, déterminer leurs propres destinées et que celles-ci pouvaient différer les unes des autres. L'analyse de la question des écoles séparées démontre qu'on ignorait cette hypothèse et que les francophones étaient en train de modifier la perception qu'ils avaient d'eux-mêmes.

CHAPITRE SIX

Paroissiens, Église catholique et écoles séparées

En 1971, Jean-Pierre Wallot résuma les conclusions de la recherche historique sur les relations des Canadiens français avec l'Église catholique. Wallot y voyait deux interprétations assez contradictoires de la manière de considérer les Canadiens français. Ils étaient :

dévots, obéissants, campagnards, vivants dans la crainte de Dieu, retranchés derrière la paroisse et la vie familiale, dotés de la noble vision d'imprégner le matérialisme des anglo-saxons de valeurs spirituelles; ou bien [ils étaient] des gens traditionnels, à demi féodaux, dominés par le clergé et arriérés, imperméables aux changements et fermés au monde extérieur depuis deux siècles, jusqu'à ce que l'acceptation à contrecœur de l'industrialisation ne libère « la révolution tranquille »¹.

Ces interprétations, même si elles offrent des images différentes des Canadiens français, ont en commun l'hypothèse de l'éternelle domination de l'Église catholique. Le pouvoir du clergé, qu'il soit noble mission ou semi-féodalisme oppressant, paraissait une constante historique.

Depuis le début des années 1970, plusieurs études ont grandement redéfini l'étendue du pouvoir de l'Église catholique, en tant que force contraignante, au Canada français. Ces études démontrent que cette influence suivait un mouvement de va-et-vient (de flux et de reflux) selon la convergence de plusieurs facteurs, dont les ambitions et les ressources personnelles de certains responsables cléricaux en particulier, les conditions socio-économiques, le contexte politique et les façons de voir de la population. Il nous semble maintenant que l'autorité de l'Église fonctionnait dans un cadre social plus large, selon

une organisation reposant sur une hiérarchie émanant à la fois du sommet vers la base et de la base vers le sommet². Par exemple, Jean-Pierre Wallot a souligné la faiblesse de l'Église catholique à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle. Durant ces décennies, le ratio prêtres/fidèles avait énormément diminué; déjà en 1760, 75 paroisses n'avaient pas de prêtres permanents. Dans le contexte de la restructuration socio-économique de l'époque, le clergé n'avait donc « *pas* beaucoup d'influence ni de pouvoir, sauf dans les questions strictes concernant les dogmes et la foi³ ».

Mais au 19^e siècle, des décennies plus tard, alors que s'amorçait la controverse au sujet de l'enseignement en langue française, la position de l'Église catholique au Canada français avait changé du tout au tout. Une étude récente a démontré qu'au déclin de l'autorité cléricale au début au 19^e siècle a succédé une montée de son pouvoir surtout après 1850. Susan Mann Trofimenkoff a analysé le dernier quart du 19^e siècle au Québec par rapport à « l'offensive du clergé » alors qu'André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert ont décrit « le triomphe de l'Église catholique⁴ ». Ces chercheurs ont fait la synthèse de plusieurs études traitant de la réorganisation institutionnelle de l'Église alors qu'augmentaient rapidement les communautés religieuses d'hommes et de femmes⁵. Selon eux, les autorités du clergé avaient alors réussi à mieux s'entendre avec les dirigeants politiques et économiques au sujet des buts à atteindre et de la division du pouvoir. Après le milieu du siècle, l'Église catholique occupait une « position privilégiée » au Canada français. Le rôle directeur du clergé fit alors partie inhérente d'une influence sociale beaucoup plus vaste qui s'étendait tout particulièrement aux écoles⁶. Après 1875, quand le gouvernement du Québec eut aboli le ministère de l'Éducation, le système scolaire public fut directement assujéti au pouvoir des évêques catholiques qui pouvaient tout diriger à partir d'une nouvelle structure administrative⁷. Au Québec, le « triomphe » de l'Église catholique s'étendit alors jusque dans les classes. Les écoles devinrent un élément majeur de l'organisation de la paroisse.

À partir du milieu du 19^e siècle, la renaissance de l'Église catholique ne fut pas limitée à la société canadienne-française. Elle fut plutôt liée à ce qui se déroulait partout où l'idéologie ultramontaine gagnait du terrain. Cette idéologie mettait l'accent sur le caractère hiérarchique de l'Église catholique dont l'autorité descendait du pape vers chacun des évêques (au détriment des dirigeants nationaux) et prônait la suprématie de la religion sur l'État dans toutes les sphères de la vie, tout spécialement l'instruction. Les historiens irlandais parlent de cette période comme de la « révolution de la dévotion » et

la font coïncider avec le retour de Rome de Paul Cullen, qui devint archevêque d'Armagh en 1849 et de Dublin en 1852⁸. Cullen fut le fer de lance de la réorganisation ultramontaine de l'Église catholique et ses méthodes ressemblaient beaucoup à celles de ses homologues francophones du Québec⁹. Il est important de mentionner ces faits pour deux raisons. Premièrement, ils détruisent l'image classique de l'unicité de la religion des francophones au Canada, surtout à la fin du 19^e siècle. Deuxièmement, l'exemple de l'Irlande est directement relié à l'expérience du comté de Prescott. Après 1850, l'importance des catholiques anglophones du comté, dont la plupart avaient des ancêtres irlandais, diminua rapidement; cependant, ils formaient encore une minorité assez importante puisqu'ils représentaient 12,3 p. cent de tous les catholiques du comté en 1891¹⁰.

Contrairement à plusieurs autres régions, il n'y avait pas de conflit ouvert entre les catholiques anglophones et francophones au sujet des écoles séparées. Les controverses locales nous révèlent plutôt une série de désaccords souvent issus de différends entre les dirigeants des communautés et les autorités supérieures. En général, ces controverses originaient de l'influence grandissante de la religion officielle sur tous les catholiques à la fin du 19^e siècle.

Certains événements qui se sont déroulés à l'extérieur du comté de Prescott aident à situer le cadre à l'intérieur duquel les curés et les paroissiens durent affronter des conditions changeantes. La question des écoles montre clairement les ambitions de certains individus, dans le comté et à l'extérieur du comté. Le comté de Prescott, situé en Ontario, était relié à l'Église catholique du Québec par le biais du diocèse d'Ottawa, ce qui obligea ses résidents à faire face à des décisions compliquées, surtout au cours des années 1880. Ces décisions étaient rendues encore plus difficiles du fait qu'il y avait deux identités rivales en jeu. Il est évident que l'Église catholique n'était pas en position d'aider directement à la formation de l'identité franco-ontarienne alors toute récente. Les autorités religieuses reconnaissaient l'importance de la langue française mais ils la voyaient surtout comme un obstacle au protestantisme des anglophones. De même, ils reconnaissaient qu'il y avait un contexte provincial différent, mais ils encourageaient tout naturellement une forme d'identité qui n'avait aucune frontière géographique réelle. Même si les paroisses et les diocèses étaient nettement différenciés, on les voyait comme les simples unités administratives d'une communauté globale, sans lieu fixe. Ce point de vue était bien différent de celui des politiciens et des éducateurs en Ontario pour qui la rivière Outaouais constituait une véritable barrière pleine de significations. Les résidents du comté de Prescott étaient ainsi

déchirés à la fois par des ambitions et des opinions opposées qui leur étaient propres ou leur venaient d'autorités à l'extérieur du comté.

Pour étudier ce phénomène, nous évaluerons d'abord la structure globale et le statut de l'Église catholique au niveau paroissial, avant de nous arrêter à la question de l'enseignement. D'après les renseignements extraits des certificats de baptême, des rapports de la paroisse et de la correspondance d'époque, il semble que la question de l'enseignement dans la langue de la minorité soit dépendante non seulement des événements dans le comté de Prescott mais de la position changeante de l'Église catholique à l'extérieur du comté.

L'ESSOR DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LE COMTÉ DE PRESCOTT

Les débuts de la colonisation

Jusqu'en 1847, l'Église catholique du comté de Prescott était sous la juridiction administrative de Kingston et sous la responsabilité du curé de Montebello, sur la rive nord de la rivière Outaouais. L'arrivée régulière de catholiques irlandais et canadiens-français, qui étendaient leur colonisation dans tout l'est de la province, mena à l'établissement du diocèse d'Ottawa dirigé par Mgr l'évêque Joseph-Eugène-Bruno Guigues¹¹. Mgr Guigues dirigea le diocèse de 1848 à 1874, soit durant la période où l'Église catholique commença à s'établir lentement mais sûrement dans la vallée de l'Outaouais. Mgr Guigues était un ultramontain notoire qui avait beaucoup d'ambition pour son diocèse. Toutefois, une série de facteurs empêchèrent que s'implante une présence institutionnelle marquée durant son mandat. Un de ses problèmes était qu'il devait continuellement se battre pour que son diocèse suive le rythme croissant de l'immigration catholique. Pour résoudre ce problème, il faisait donc venir d'Europe de jeunes hommes qu'il ordonnait prêtres avant de les envoyer desservir la vallée de l'Outaouais. Sur les 39 prêtres qu'il consacra, les deux tiers étaient nés en France ou en Irlande¹².

Ces curés affrontaient constamment des conditions environnementales difficiles pour maintenir le contact avec leurs nombreux paroissiens. Ils défiaient les mêmes routes en mauvais état, le même mauvais temps, les mêmes voyages périlleux l'hiver en forêt que les colons. Les difficultés de se déplacer par voie terrestre encourageaient les voyageurs à prendre le bateau quand et où c'était possible.

Le canot était le moyen de transport le plus rapide et le plus accessible; il était aussi le plus populaire parce qu'il permettait de naviguer sur les nombreux affluents de la rivière Outaouais. Mais il y avait beaucoup de rapides, comme dans la rivière Outaouais et ses affluents, et seuls les plus habiles pouvaient voyager en canot sur de longues distances sans être emportés dans les tourbillons ou s'écraser sur les rochers affilés. C'est pourquoi, les prêtres qui avaient la chance de pouvoir voyager par bateau, n'était pas nécessairement en sécurité. En 1848, l'évêque Guigues mettait ses curés en garde, leur disant : « Toutes les années [la rivière] engloutit plusieurs d'entre vous dans ses eaux¹³. »

Plusieurs de ces prêtres immigrants faisaient aussi face à une difficulté encore plus grande du fait de ne pas être bilingues. Les autorités religieuses francophones étaient particulièrement préoccupées de l'insuccès des prêtres irlandais catholiques dans les paroisses à forte concentration de francophones. Par exemple, en 1860, le père O'Malley, qui « savait peu le français » et vivait dans une communauté majoritairement francophone du comté de Prescott était incapable d'obtenir de ses paroissiens de l'aide financière¹⁴. Pour résoudre ce problème, on décida d'assigner aux paroisses multilingues seulement des curés récemment ordonnés prêtres, « pour leur permettre d'apprendre... pendant que leur mémoire avait encore de la souplesse¹⁵ ».

La colonisation catholique dans le comté de Prescott était trop nouvelle pour pouvoir aider financièrement l'Église catholique au milieu du 19^e siècle. Comme les immigrants concentraient leur énergie à s'établir et à tirer profit de la terre et de l'industrie forestière, il ne restait que peu d'argent pour la quête. Mgr Guigues essaya de rendre la colonisation dans la vallée de l'Outaouais plus facile en fondant, en 1849, une association pour les immigrants du Québec; cette association leur « frayait les voies en leur fournissant les renseignements nécessaires, en sollicitant du gouvernement l'ouverture de routes et l'arpentage des terrains¹⁶ ». Mais cette association était petite et inefficace à l'époque et les colons ne devaient compter que sur leurs propres moyens. Le montant de la quête, à l'Original à la fin des années 1840, suffisait seulement à payer « les cierges, le vin de messe et le lavage du linge de l'Église ». Quand un nouveau curé arriva à l'Original au printemps 1846, il ne trouva « rien... dans le coffre-fort » et on lui présenta immédiatement plusieurs « comptes non payés¹⁷ ». Après s'être débattu pendant plusieurs années, il demanda à être remplacé, alléguant qu'après « être allé à pied, à travers bois », visiter divers sites de colonisation francophone, il n'avait reçu que « la somme dérisoire de cinq louis » au cours des neuf mois précédents¹⁸.

Demander à être relevé de ses fonctions était chose habituelle et le renouvellement continu des prêtres reflétait les conditions de vie difficiles dans le comté de Prescott. Le père McDonagh desservit l'Original seulement deux ans, alors que le père Cannon n'y resta que six mois. À la fin des années 1840, le père Alexandre MacDonell y demeura quatre mois avant de demander une autre affectation, à cause des conditions de vie intolérables. Son remplaçant ne fut pas non plus satisfait¹⁹. Dans d'autres paroisses, le renouvellement des prêtres était encore plus rapide. Dans le canton de Plantagenet, il y eut huit prêtres différents en moins de 10 ans. Mgr Guigues se souvenait que durant son mandat, les curés nouvellement affectés « venaient me faire connaître leur détermination bien arrêtée de m'abandonner » après être restés seulement quelques jours en fonction²⁰.

Augmentation de la présence du clergé

Avec le temps, plusieurs éléments contribuèrent à renforcer de façon significative la présence de l'Église catholique dans le comté de Prescott. En 1850, le comté n'avait que deux presbytères mais en 1896, il y avait 14 paroisses. Le nombre de prêtres augmenta beaucoup après 1850. En 1851, chaque curé s'attendait à desservir une population d'environ 2 714 catholiques et en 1891, c'était la moitié moins²¹. Ces chiffres ne se comparent pas très avantageusement avec le modèle général du Québec où on atteignait en 1880 le ratio d'un prêtre par 500 catholiques²². Cependant, le taux de croissance de la présence du clergé dans le comté de Prescott était semblable à celui du Québec; pour les deux endroits, le ratio curé/paroissiens s'améliora de près de 100 p. cent, de 1851 à 1891. Cette similitude est d'autant plus frappante que le leadership du clergé s'implanta plus tard dans les régions rurales de l'est de l'Ontario et que ces régions étaient plutôt à l'écart.

L'amélioration des routes au milieu du siècle contribua aussi à soutenir la position de l'église catholique dans le comté de Prescott. En 1870, les prêtres pouvaient voyager sur de meilleures routes et dans des voitures plus robustes que celles d'il y a deux ou trois décennies, et les laïcs pouvaient plus facilement se rendre à l'église. Les colons s'étant établis, on améliora les édifices réservés au culte, malgré les difficultés économiques. Les paroisses commencèrent à s'organiser autour d'édifices en pierre imposants plutôt qu'autour des modestes chapelles en bois du milieu du siècle. En 1878, les paroissiens de Saint-Paul à Plantagenet remplacèrent leur église en bois par un édifice en pierre et, l'année suivante, ils y ajoutèrent un presbytère. D'autres cantons firent de même. En 1890, le père Bérubé surveilla la

rénovation et l'agrandissement de l'église de l'Original, au coût de 11 000 \$. En 1895, on célébra une messe pontificale à l'église Saint-Thomas pour bénir le nouveau « presbytère en belles briques ». À Vankleek Hill, l'église catholique fut agrandie et rénovée à la fin des années 1890 afin d'avoir une « apparence très imposante » ; de plus, la paroisse s'enorgueillissait d'avoir « un presbytère spacieux également en pierre, dont le style architectural, ainsi que les terrains l'entourant, étaient sources d'attrait²³ ». Pareille expansion se retrouvait un peu partout, y compris dans les régions du Saguenay ouvertes à la colonisation. Le comté de Prescott faisait vraiment partie de ce que les historiens irlandais ont appelé « la révolution de la dévotion » dans la deuxième moitié du 19^e siècle.

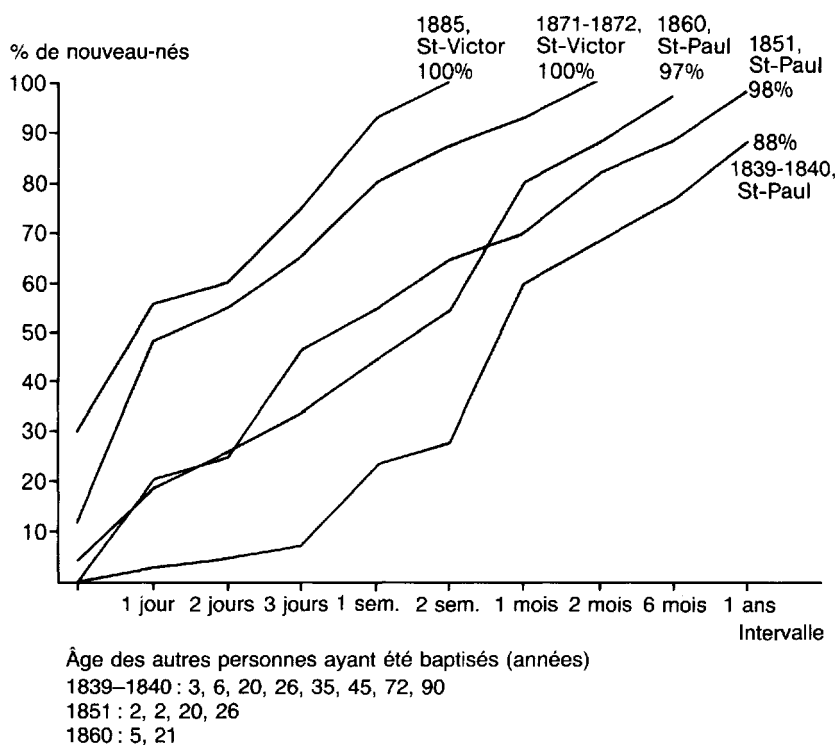
L'augmentation de l'attachement à l'Église catholique

La structure institutionnelle de l'Église catholique contribuait à son degré d'importance dans la vie des résidents du comté de Prescott et le reflétait. À la fin du 19^e siècle, les paroissiens furent de plus en plus en contact constant avec les curés. Les certificats de baptême nous offrent d'ailleurs une façon d'évaluer systématiquement ce courant. Il est possible en utilisant ces registres de voir dans quelle mesure les parents suivaient les directives de l'Église et faisaient baptiser leurs enfants peu après leur naissance ou la journée même de préférence. L'Église insistait sur ce point, parce qu'elle croyait que les portes du ciel étaient pour l'éternité fermées aux enfants qui mouraient sans avoir été lavés de leurs péchés par le sacrement du baptême. Il fallait alors par conséquent porter une grande attention au baptême, vu le taux élevé de mortalité infantile; le délai même le plus court passait pour un risque inexcusable aux yeux des croyants²⁴. Une étude portant sur certaines paroisses du Québec montre que le baptême était généralement célébré le jour même de la naissance de l'enfant là où l'Église était bien implantée. Dans la région rurale de Sorel, par exemple, près de la moitié des baptêmes enregistrés entre 1740 et 1779 ont eu lieu le jour de la naissance de l'enfant et 95,1 p. cent des baptêmes dans les trois jours suivant l'accouchement²⁵. Nous pouvons par conséquent présumer que dans le comté de Prescott au 19^e siècle, les parents catholiques pratiquants qui pouvaient avoir facilement recours au prêtre, devaient faire baptiser leur enfant le plus tôt possible. Une comparaison entre les dates des naissances et celles des baptêmes à différentes époques devraient ainsi fournir un indice sur les changements concernant les rapports des curés avec leurs paroissiens.

La figure 12 a été fait à partir des certificats de baptême de l'église Saint-Paul de Plantagenet, qui desservait aussi la partie sud du

FIGURE 12

Intervalle entre la naissance des enfants et leur baptême, paroisses Saint-Victor-d'Alfred et Saint-Paul, de 1839 à 1885



canton d'Alfred jusqu'en 1871, et à partir des registres de la nouvelle paroisse Saint-Victor-d'Alfred, depuis sa création en 1871. Dans l'ensemble, ces registres nous fournissent les coordonnées qui reflètent les différents types d'organisation paroissiale. Les registres de Saint-Paul nous donnent des exemples de la relation des prêtres avec leurs paroissiens dans une région où, au tout début, il n'y avait pas de curé en permanence. Quant aux registres de l'église Saint-Victor, ils fournissent des renseignements sur les conséquences qu'a eues la fondation d'une nouvelle paroisse dans une région précise. À partir de cinq moments précis dans le temps, en commençant par l'année de fondation de la chapelle de Plantagenet en 1839, nous obtenons une perspective d'ensemble.

En 1839 et 1840, les baptêmes à la chapelle Saint-Paul étaient célébrés par un prêtre itinérant, le plus souvent celui qui résidait à

l'Original et qui venait toutes les trois ou quatre semaines. Il n'est donc pas étonnant qu'aucun baptême n'eut lieu le jour même de la naissance d'un enfant, que 2 p. cent des baptêmes furent célébrés le lendemain et que seulement 59 p. cent des baptêmes le soient dans le mois qui suivit la naissance. En assignant un prêtre en permanence en 1849, la situation s'améliora. En 1851, on n'avait pas encore atteint l'idéal de célébrer le baptême le jour même de la naissance mais 20 p. cent des baptêmes avaient été célébrés la journée suivant l'accouchement et 70 p. cent dans le mois qui suivait²⁶.

L'extraordinaire flot d'immigration dans le comté de Prescott au cours des années 1850 a durement éprouvé les moyens de l'église Saint-Paul qui continuait d'être responsable du canton de Plantagenet et d'une grande partie de celle d'Alfred. On note pourtant en 1860 une faible amélioration de l'intervalle entre le moment de la naissance et celui du baptême, mais aucune tendance importante rétroactivement.

En 1871, la paroisse Saint-Victor était fondée dans le canton d'Alfred, permettant ainsi à la région d'avoir son propre prêtre en permanence. La présence accrue du clergé se refléta aussitôt dans l'intervalle compris entre le jour de la naissance et la date du baptême. En 1871 et en 1872, 12 p. cent de nouveau-nés furent baptisés le jour de leur naissance et un gros 93 p. cent des enfants l'étaient dans le premier mois suivant leur naissance. En 1885, la situation s'était encore améliorée et 30 p. cent des baptêmes furent célébrés le jour de la naissance des bébés et tous les autres enfants reçurent le sacrement alors qu'ils n'avaient pas plus de deux semaines. Il est évident que pour le canton d'Alfred, le fait d'avoir un curé en permanence amena l'Église plus près des colons catholiques. Dans les années 1880, l'Église était bien implantée dans la vie des résidents du comté de Prescott.

LA CRÉATION DES ÉCOLES SÉPARÉES AU MILIEU DU SIÈCLE

Dans le comté de Prescott au 19^e siècle, les relations des membres du clergé avec leurs fidèles étaient régies par la structure et l'importance de la présence de l'Église catholique au niveau local. Mais quelle qualité avaient ces relations? Comment les curés agissaient-ils envers les paroissiens? Et comment les paroissiens voyaient-ils les autorités ecclésiastiques de l'extérieur de la région? Ces questions sont au cœur du problème de l'enseignement dans la langue d'une minorité dans le comté de Prescott. La qualité de la relation entre l'Église et ses fidèles a beaucoup contribué à donner à l'instruction ses caractéristiques. La

position relativement faible de l'Eglise au milieu du siècle et par la suite l'augmentation rapide de son pouvoir, surtout à partir des années 1870, sont directement reliées à l'histoire de l'enseignement dans le comté.

La question fondamentale touche aux changements d'opinions sur les écoles séparées. Au cours des années 1850-1860, seulement quelques écoles du comté de Prescott faisaient partie du système séparé. Les responsables scolaires rapportaient généralement que la question des écoles séparées, qui occupait la première place dans les débats des dirigeants et des éducateurs de la province à ce moment-là, n'avait pas d'importance dans la plupart des cantons du comté. Cette situation est d'autant plus surprenante que la création officielle des sections scolaires rassemblait parfois différents groupes religieux dans un même bassin de population. Le rapport du canton d'Alfred en 1861 mentionnait que « même si cinq des sections scolaires se composaient d'une population mixte, on ne disait jamais rien au sujet des écoles séparées ». De même, les écoles du canton voisin de Plantagenet Nord avaient toutes été établies selon « le principe non sectaire de l'école gratuite » dans les années 1850, et les résidents du canton de Caledonia étaient eux aussi considérés comme « des adversaires du système séparé²⁷ ». Même si la grande majorité des écoles publiques du comté étaient anglophones, quelques-unes étaient francophones. Il est donc assez remarquable de constater que les questions relatives à la religion et à la langue d'enseignement n'étaient pas interreliées à cette époque au niveau local.

Pourquoi la question des écoles séparées n'avait-elle pas une grande importance dans le comté de Prescott au milieu du siècle, alors qu'elle en avait dans d'autres régions? La réponse à cette question comprend plusieurs éléments. La faiblesse relative de l'Eglise catholique, en tant qu'institution, et la priorité généralement faible accordée à l'instruction par les colons n'ont pas suscité beaucoup d'initiatives visant à faire progresser l'instruction et encore moins à faire construire des écoles séparées, ce qui demandait du temps, de l'énergie et des dépenses supplémentaires. De plus, la géographie culturelle de la colonisation n'a pas créé une grande diversité au sein des populations mixtes au cours des années 1850-1860. Les classes étaient assez homogènes par rapport à la langue et à la religion puisque des considérations, telles que le moment de la colonisation et le choix d'un type de sol, tendaient à séparer les groupes culturels. De plus, dans les sections scolaires qui forçaient les enfants de différentes langues et religions à être ensemble, le groupe qui réussissait à administrer l'école la faisait fonctionner à son image; les enfants des autres groupes culturels fréquentaient alors d'autres écoles, ou n'y allaient pas du

tout. C'est seulement dans quelques sections que les membres du conseil scolaire engagèrent deux instituteurs pour satisfaire aux demandes qui étaient à l'opposé les unes des autres. Aussi, conséquence des modèles de colonisation, il y avait une grande diversité d'écoles publiques dans le comté de Prescott et chacune se différençait par rapport à la communauté qui en avait la responsabilité. Les rapports scolaires manuscrits des années 1850 et 1860 montrent que les écoles en langue française, dont celles du système public, donnaient un enseignement religieux et utilisaient des manuels produits au Québec par l'Église catholique²⁸. Dans ce contexte, la question des écoles séparées n'était pas une préoccupation centrale dans le comté de Prescott, comme elle l'était pour les dirigeants de l'Église catholique et les éducateurs de la province.

L'initiative du père Brunet

Au cours du 19^e siècle toutefois, les responsables de l'Église catholique dans la vallée de l'Outaouais continuèrent de plus en plus énergiquement à créer des écoles séparées; c'était, pour eux, un élément clé de l'organisation de la paroisse. Il n'est donc pas étonnant que les curés en soient venus à jouer un rôle éducatif important, non seulement dans les écoles confessionnelles mais aussi dans celles du système public. À titre d'exemple, nous pourrions parler de l'engagement du père Antoine Brunet, ce curé extrêmement dynamique du canton de Hawkesbury Est en 1855. Son activité, qu'il poursuivit ensuite dans le comté de Prescott jusqu'au début des années 1870, témoigne de ce qui va se passer des décennies plus tard et démontre les conséquences que pouvait avoir une éducation bien dirigée sur la population francophone du comté de Prescott. Sous sa gouverne, Hawkesbury Est commença à avoir un nombre disproportionné d'écoles en langue française — 6 sur 13 en 1870 — même si le recensement de 1871 révélait que les francophones de ce canton comptaient pour 23 p. cent de la population totale du comté. Fait encore plus significatif, cinq des six écoles en langue française faisaient partie du système séparé en 1870²⁹.

Il est évident que l'initiative du père Brunet a énormément contribué à la création d'écoles séparées dans le canton, comme elle a contribué au progrès général de l'instruction dans le comté. Durant son mandat comme curé, il devint un des plus ardents défenseurs de l'enseignement en langue française et il correspondit avec Egerton Ryerson au sujet du fonctionnement des écoles françaises au sein du nouveau système scolaire³⁰. Brunet réussit aussi à obtenir des postes qui lui donnaient de l'autorité au sein de l'administration scolaire

locale et qu'il utilisa pour faire la promotion de ce qu'il considérait comme les intérêts des francophones du comté de Prescott. En faisant du *lobbying* auprès du Conseil de l'Instruction publique du comté, il réussit à se faire décerner le titre « d'inspecteur spécial des écoles séparées ». Dès sa nomination, il refusa de coopérer avec les autorités administratives supérieures. Le 15 mars 1871, le surintendant local rapportait à Ryerson que le père Brunet avait ramassé tous les rapports des membres des conseils scolaires et qu'il « refusait de les transmettre » pour qu'ils soient officiellement vérifiés, « même si on lui avait bien expliqué la situation ». Le surintendant se plaignait auprès de Ryerson « qu'il avait attendu jusqu'à maintenant, mais en vain, en espérant qu'après avoir obtenu conseils, il [le père Brunet] aurait vu la folie de sa conduite³¹ ».

Le père Brunet était aussi un membre très actif de la Commission d'examen au début des années 1870. À la première réunion, sur les six propositions, il en proposa quatre et en appuya une autre. À la réunion suivante, sur les cinq propositions, il en proposa trois et en appuya deux. Brunet utilisa la Commission pour faire des pressions sur les autorités de Toronto afin d'obtenir des mesures pratiques devant faciliter l'enseignement en langue française dans le comté de Prescott; il voyait aussi à l'élaboration des examens pour les candidats francophones³². Son activité entraîna une augmentation rapide de la fondation d'écoles séparées en langue française, surtout au cours des années 1870, quand la réunion de toutes sortes d'éléments permit de promouvoir la participation des francophones à l'instruction.

La langue d'enseignement

Un élément particulièrement important de la promotion scolaire que faisait le père Brunet, c'était le lien qu'il établissait entre la question de la langue et la création des écoles séparées. Au cours du 19^e siècle, les dirigeants francophones locaux en vinrent de plus en plus à considérer la création d'une école séparée comme le moyen de régler les querelles entourant la question linguistique dans certaines sections scolaires. Cette stratégie fut utilisée dès 1867, à l'Orignal, quand des résidents francophones fondèrent leur propre école « uniquement pour que leur langue soit enseignée³³ ». Les résidents avaient réagi au refus des membres du conseil scolaire d'engager un instituteur francophone.

Cependant, créer des écoles séparées était un processus complexe qui demandait la participation des familles, des curés, des responsables scolaires locaux et aussi, ce qui est très significatif, celle des autorités religieuses et politiques supérieures. Un examen poussé de

ce processus, à partir de l'exemple du canton d'Alfred, nous permet de mieux comprendre les considérations complexes qui déterminaient les attitudes et les façons de voir l'instruction dans la langue de la minorité. Il est aussi important de noter que la nature même des relations entre les paroissiens et les autorités cléricales font voir les changements démographiques, économiques, éducatifs et politiques qui ont influencé l'esprit et le comportement des francophones du comté de Prescott à la fin du 19^e siècle.

La controverse de Horse Creek

Des raisons purement matérielles, pour résoudre une querelle entre francophones, sont à l'origine de la création de la première école séparée du canton d'Alfred. La controverse de Horse Creek commença au début des années 1870, au sujet de l'école publique n^o 7 située dans la partie sud du canton³⁴. Cette région était au centre de la colonisation francophone au milieu du 19^e siècle et les manuels utilisés dans les classes étaient en langue française. Avec le temps cependant, les francophones s'établirent de plus en plus loin de l'école et les parents commencèrent à réclamer la création d'une autre école pour répondre aux besoins des nouveaux sites de colonisation. On proposa de diviser la section n^o 7 en deux secteurs, celui de l'est et celui de l'ouest, et de construire une école au milieu de chaque secteur. L'école actuelle, située au centre de la région, serait alors fermée.

Évidemment, les parents habitant les secteurs est et ouest appuyaient fermement ce projet et ils firent parvenir aux responsables scolaires des pétitions en faveur de la construction des deux écoles. Mais comme on pouvait s'y attendre, les parents qui habitaient au centre s'opposèrent immédiatement au projet. Ces francophones faisaient partie des familles anciennes de la région; ils étaient « plus riches et plus influents » que ceux qui signaient la pétition et ils s'opposaient à la fermeture de leur école. Avec la redivision de la section scolaire, leurs enfants étaient désormais obligés d'aller à l'école à l'est ou à l'ouest; c'était, disaient « les gros casques du rang » une punition injustifiée³⁵. Leur opposition empêcha la création de nouvelles écoles pendant plusieurs années; cependant, devant l'expansion régulière de la colonisation, les partisans de la redivision scolaire finirent par obtenir l'accord des autorités. C'est ainsi que l'école publique n^o 14 ouvrit ses portes dans le secteur est du canton.

Les parents qui voulaient conserver l'école n^o 7 n'acceptèrent pas cette décision. Plutôt que de se résigner, ils entamèrent aussitôt des démarches officielles pour que leur école devienne une institution séparée. Le curé de la paroisse approuvait sans enthousiasme leur pro-

jet mais ne voulait pas en prendre la direction. Le père Lavoie de Saint-Victor-d'Alfred ne voyait aucun avantage pratique à ce que l'école devienne officiellement séparée puisqu'elle était déjà entièrement catholique. De plus, il était préoccupé, et avec raison, de la discorde parmi ses paroissiens³⁶. Ce projet permettait aux enfants « des gros casques du rang » de rester ensemble et donnait à leur école l'assurance de demeurer financièrement solide. En agissant ainsi, les opposants à la redivision scolaire enlevèrent à l'école n° 14 tout attrait, alors que ses promoteurs avaient escompté l'appui des familles importantes de la région. Devant le refus des familles à l'aise de participer au projet, plusieurs familles qui avaient financièrement aidé à construire l'école n° 14 envoyèrent quand même leurs enfants à l'école n° 7, « afin de payer moins cher ». De cette façon, la division de la section scolaire était neutralisée. La nouvelle école publique continua pourtant de fonctionner mais, faute d'avoir une grande clientèle, cette école ne fit « que végéter³⁷ ».

La coexistence d'une école publique et d'une école séparée à Horse Creek offrait certains avantages aux parents financièrement démunis, à cause d'une lacune dans l'administration de ce double système. Cette lacune se rapportait aux articles 40 et 47 de la loi sur l'école séparée. L'article 47 stipulait que le parent qui voulait transférer son enfant d'une école séparée à une école publique devait donner un avis officiel avant le deuxième mercredi de janvier de chaque année. Et l'article 40 stipulait que les parents devaient fournir un avis officiel avant le 1^{er} mars s'ils voulaient transférer leur enfant d'une école publique à une école séparée³⁸. Dans l'ensemble, ces deux articles retardaient le dénombrement des partisans des écoles respectives. Les parents, qui envoyaient leurs enfants dans une école séparée mais qui avaient aussi accès à l'école publique, pouvaient tirer profit de cette situation. Il s'agissait d'agir au bon moment. Avant le deuxième mercredi de janvier, ils pouvaient se faire rayer de la liste des écoles séparées en envoyant leur avis officiel déclarant qu'ils voulaient figurer dans la liste des écoles publiques. Puis, avant le 1^{er} mars, ils pouvaient « changer d'idée » et se raviser, en déclarant vouloir intégrer le système séparé. Par conséquent, leurs noms pouvaient ne pas apparaître dans aucune liste, ni celle des écoles séparées, ni celle des écoles publiques, cette année-là.

Vu la crise économique à partir des années 1870, ce genre de considérations matérielles étaient éminemment importantes pour certains résidents du comté de Prescott. Ceux qui habitaient à Horse Creek et qui voulaient envoyer leurs enfants à l'école malgré une situation financière difficile changeaient périodiquement leur inscription officielle afin d'éviter de payer la taxe scolaire. Lorsque cette

information se répandit, on créa d'autres écoles séparées pour compléter le système public. Ce comportement confondait le receveur des taxes du canton d'Alfred qui se lamentait, disant : « Tout est bouleversé... Faire la carte des écoles du cantons d'Alfred serait vraiment baroque. Jamais pareil *gerrymander* n'a été imaginé. C'est le chaos³⁹. »

LA CRÉATION DES ÉCOLES SÉPARÉES QUELQUES ANNÉES PLUS TARD

Au début des années 1880, plusieurs dirigeants francophones appuyaient la création des écoles séparées, comme l'avait fait le père Brunet et certains parents, dont ceux de Horse Creek. Il n'est donc pas étonnant que les éducateurs anglophones de la province aient été consternés en voyant augmenter le nombre d'écoles séparées. George Ross, le ministre de l'Éducation, reconnaissait que cette situation avait de graves conséquences sur les objectifs de son ministère. Ross craignait que les écoles séparées ne rendent plus difficile l'assimilation des différents groupes culturels par le biais de l'instruction. Selon Ross, avec la mainmise du clergé francophone sur les institutions d'enseignement, il serait de moins en moins possible d'intégrer les Canadiens français à la société ontarienne. Ross croyait que c'était seulement par un système d'éducation uniforme que les francophones allaient être attirés vers les normes britanniques et qu'ils ne pouvaient simplement pas être abandonnés aux écoles séparées. À la fin des années 1880, Ross en était donc arrivé à la conviction, comme nous l'avons vu au chapitre un, que la politique de la tolérance linguistique devait être maintenue dans son ensemble, de façon à attirer les francophones vers le système scolaire public⁴⁰.

Toutefois, pendant ce temps, les dirigeants francophones du comté de Prescott vantaient de plus en plus les écoles séparées, voyant leur création comme le moyen pour les francophones d'améliorer leurs chances de s'instruire et de pouvoir ainsi maintenir leur position dans la communauté, ou peut-être la rehausser. Selon eux, la question des écoles séparées était directement reliée aux règlements de 1885 concernant la langue anglaise. Parmi les promoteurs de l'école séparée, il y avait des dirigeants laïcs comme le politicien Alfred Evanturel et l'inspecteur scolaire adjoint A. Dufort, qui avait été nommé à ce poste pour voir à ce que les règlements sur la langue anglaise soient respectés dans les écoles⁴¹. Mais c'est l'Église catholique qui dirigeait vraiment le mouvement en faveur des écoles séparées dans le comté de Prescott. Ce leadership était assumé par quelques curés, cepen-

dant, vu les changements du contexte dans lequel se déroulaient les relations culturelles, Mgr l'archevêque d'Ottawa, Joseph-Thomas Duhamel fut amené à intervenir avec énergie.

Mgr Duhamel était un ultramontain dévoué qui se rendit souvent à Rome au cours de son mandat au diocèse d'Ottawa. Successeur de Mgr Guigues, il était un homme extrêmement intransigeant, il ne fit aucun compromis tout au long de son mandat qui dura de 1874 à 1909, l'année de sa mort.

Pour Mgr Duhamel, les enfants catholiques ne devaient fréquenter que les écoles catholiques. Ce point de vue avait aussi été celui de Mgr Guigues mais Mgr Duhamel en fit une nécessité absolue. À partir du milieu des années 1870, il donnait constamment à ses prêtres l'ordre de rappeler aux parents « leur strict devoir d'établir, de soutenir les écoles catholiques et d'y envoyer ceux que Dieu leur a confié et qui sont plus les enfants de Dieu qu'ils ne sont les leurs⁴² ».

La controverse de l'Original

L'engagement particulier de l'archevêché dans la question scolaire du comté de Prescott commença après que Mgr Duhamel eut reçu une lettre du père Octave Bérubé de Saint-Jean-Baptiste de l'Original⁴³ en mars 1890, au sujet du statut des écoles de sa paroisse. Le père Bérubé commença sa lettre en racontant avec fierté qu'une controverse au sujet de la langue dans une des écoles de l'Original avait finalement été réglée. Cette controverse avait débuté en 1886, alors que les contribuables francophones avaient réussi à avoir beaucoup d'influence dans l'administration de l'école n° 1 de l'Original. Ce conseil avait eu la responsabilité de faire construire une imposante école en 1877, au coût de 7 500 \$. L'édifice avait deux étages, un grand hall, quatre classes et une aile à l'arrière réservée à une école secondaire dirigée par ses propres membres du conseil scolaire⁴⁴. Jusqu'en 1886, à l'école primaire, un maître d'école protestant et son assistant enseignaient à deux classes d'élèves anglophones alors qu'un assistant francophone enseignait à une classe de francophones. Les membres du conseil scolaire francophones mirent fin à cet arrangement. Lors de sa première réunion, le conseil annonça que les instituteurs anglophones seraient démis de leur fonction et, en dépit des protestations et d'une pétition des parents anglophones, le conseil engagea deux instituteurs francophones pour enseigner à tous les niveaux de l'élémentaire.

La transformation de l'école publique n° 1, passant d'une école bilingue sous la direction des anglophones, à une école unilingue française sous la direction des francophones, reflétait beaucoup plus

que de simples changements dans la composition culturelle du village. L'augmentation du nombre d'élèves francophones ne nécessitait pas la fermeture des classes en langue anglaise, comme l'expliquèrent 48 contribuables anglophones dans une lettre à George Ross, lui demandant d'intervenir en leur nom. Ils se plaignaient de ce que les deux nouveaux instituteurs n'utilisaient que la moitié de l'édifice principal et que le programme « ne répondait désormais plus aux règles et règlements et aux lois concernant l'école publique dans la province ». Ces contribuables rapportaient que le catéchisme faisait partie du programme régulier et que les élèves passaient beaucoup de temps « à observer les rites et les cérémonies de l'Église catholique ». Mais ces plaintes, soulignaient-ils, étaient secondaires par rapport au problème de savoir lequel des deux groupes avait des droits sur l'édifice. Les anglophones expliquaient à Ross qu'ils avaient tout de suite créé une école privée après le limogeage de leurs instituteurs et qu'ils planifiaient d'en faire une école protestante séparée. Ils avaient espéré pouvoir temporairement occuper les deux classes vides de l'école élémentaire mais les membres du conseil scolaire leur refusèrent « le droit de préemption ». Les parents se tournèrent alors vers les membres du conseil scolaire de l'école secondaire, qui étaient anglophones, et obtinrent la permission d'utiliser une classe.

Mais ce succès fut de courte durée. Quand les anglophones demandèrent officiellement l'autorisation de créer une école protestante séparée, les membres du conseil scolaire francophones réagirent rapidement et votèrent une résolution leur interdisant d'occuper une partie de l'école, y compris dans l'aile réservée au cours secondaire. La résolution était claire : les francophones avaient l'intention d'assumer la direction entière de l'école, forçant ainsi les anglophones à défrayer les coûts d'une autre école ailleurs. Tentant d'empêcher cette mainmise des francophones sur l'école, les anglophones suppliaient Ross de faire enquête sur « l'administration et les conditions » de l'école publique n° 1 et de leur garantir que la moitié des classes de l'école élémentaire soit allouée à leur école protestante séparée.

La lettre de l'Original donnait au ministre des raisons de se préoccuper du statut culturel de l'instruction dans le comté de Prescott mais le ministre ne pouvait pas faire grand-chose pour la minorité anglophone. Cependant, les plaintes des contribuables auraient été justifiées dans la mesure où l'enseignement de la religion se faisait durant les heures régulières de classe et si l'anglais n'y était pas enseigné conformément aux règlements de 1885⁴⁵. Mais Ross n'avait toujours aucun moyen de faire appliquer ces règlements. Et de toute façon, le problème le plus important était celui de l'édifice même et Ross n'avait aucun pouvoir d'intervention. Les francophones avaient pris

légalement la direction du conseil de l'école publique et les membres du conseil scolaire agissaient à l'intérieur des limites de leurs droits, faisant fonctionner l'école et engageant les instituteurs de leur choix. Les anglophones découvraient ainsi une situation qui était familière aux francophones dans plusieurs régions du comté, à savoir que les membres du conseil scolaire une fois élus dirigeaient le plus souvent les écoles locales au détriment des groupes minoritaires.

Dans sa lettre de 1890 à Mgr Duhamel, le père Bérubé lui rapportait que les anglophones avaient finalement cessé de revendiquer l'école principale et qu'ils s'étaient installés dans un autre édifice. Bérubé se montrait très satisfait de cette solution, même si elle lui semblait seulement temporaire. L'école devait ensuite passer au système séparé, disait Bérubé dont la stratégie s'appuyait sur des considérations purement matérielles. L'école, en demeurant au sein du secteur public jusqu'à l'éviction des anglophones, permettait aux francophones de posséder un édifice complètement neuf et de profiter financièrement des deux groupes linguistiques. Le plan du père Bérubé, c'était de laisser l'école dans le système public jusqu'à ce que la dette de sa construction soit payée, puis d'en faire une école séparée « tout en conservant notre belle école ». De cette façon, les francophones pouvaient bénéficier des ressources financières des contribuables anglophones tout en faisant la promotion de leur propre langue et de leur propre religion⁴⁶.

La controverse au sujet de l'école n° 4

Dans sa lettre, le père Bérubé était obligé d'admettre que la solution au conflit de l'Original avait coïncidé avec l'émergence d'une autre controverse à la limite ouest de la paroisse. Les supporteurs francophones de l'école n° 4, celle que fréquentaient les enfants des paroisses de Saint-Victor-d'Alfred et de Saint-Jean-Baptiste, étaient divisés sur la question de savoir si l'école devait faire partie du système public ou du système séparé. À la fin des années 1880, un groupe de familles francophones avait décidé de fonder une école séparée et avait été obligé de déménager dans un autre édifice parce que l'école était dirigée par un petit nombre d'anglophones protestants qui avaient le droit de maintenir l'école comme ils l'entendaient. Cependant, la nécessité de relocaliser l'école avait découragé une minorité assez importante de francophones; ainsi, des 24 familles habitant dans la paroisse Saint-Jean-Baptiste, neuf continuaient d'envoyer leurs enfants à l'école publique. Bérubé expliquait que ces « récalcitrants » recevaient l'appui de certains francophones de la paroisse voisine de Saint-Victor-d'Alfred qui avaient eux-mêmes le choix

d'envoyer leurs enfants à l'école publique n° 4 ou à une autre école séparée plus ancienne. Or sans l'unité des francophones, la nouvelle école aurait de la difficulté à fonctionner, étant obligée de se battre pour payer tous les frais. Bérubé savait que la solution au problème était de créer une école unique, mais il se sentait incapable de résoudre ce dilemme : « Que faire Monseigneur, je vous le demande⁴⁷ ».

Tout d'abord, Mgr Duhamel écrivit à Bérubé pour obtenir plus de renseignements, notamment au sujet des procédures légales devant mener à l'établissement des écoles séparées dans le comté de Prescott. Le curé lui fournit tous les détails, le 10 avril 1890, soulignant la procédure qui avait satisfait les autorités provinciales responsables de l'instruction lors de la création antérieure d'autres écoles séparées. Il avoua aussi qu'il était en accord avec le groupe qui voulait fonder une école séparée mais qu'il se sentait incapable de persuader les autres francophones de s'unir au groupe et de garantir ainsi le financement de l'école. Bérubé ajoutait :

Ceux qui se sont mis en école séparée dans cette section sont trop faibles pour soutenir une école séparée catholique, cependant ils sont bien décidés à faire de grands sacrifices pour faire fonctionner leur école catholique pour jusqu'au mois de janvier prochain.

Bérubé, après avoir décrit la situation de ce groupe de francophones, alla au-delà de sa première requête. Il suggéra à l'archevêque Duhamel l'idée que son intervention directe permettrait de résoudre facilement le problème. Le curé en était arrivé à croire qu'aucune solution n'était possible « sans que vous, Monseigneur, y mettiez la main⁴⁸ ».

L'intervention de l'archevêque. Mgr Duhamel réagit immédiatement. En 1890, il fit la tournée du comté de Prescott et ordonna directement à tous les parents catholiques d'envoyer leurs enfants à l'école séparée, ou d'en créer une si nécessaire. Cette tournée arrivait à point nommé, à la fin de la Commission de 1889 sur les écoles de langue française dans la province. Comme la commission n'avait enquêté que sur les écoles du système public, les francophones étaient préoccupés de l'avenir de ces écoles, non de celui des écoles séparées, et ils craignaient « de perdre leurs privilèges⁴⁹ ». Cette anxiété fut amplement entretenue lors de la campagne électorale de l'élection provinciale de 1890. Les conservateurs, en exigeant qu'on enseigne uniquement en anglais, et la position ambiguë des libéraux à ce sujet, ne laissaient présager rien de bon pour l'avenir des écoles de langue française dans le comté de Prescott. Dans ce contexte, l'ordre de créer des écoles séparées ne tombait pas dans des oreilles de sourds. La Commission de

1889, en ne s'intéressant qu'aux écoles publiques, démontrait que les autorités provinciales se souciaient peu des écoles séparées; par conséquent, sans le vouloir, la commission amena les francophones à considérer les écoles séparées comme le refuge les mettant à l'abri des attaques des politiciens et des examens minutieux de la province.

La convergence des intérêts externes avec ceux du comté donna naissance à un mouvement très fort en faveur de la création des écoles séparées. Entre 1889 et 1893, treize écoles de langue française passèrent du système public au système séparé dans le comté de Prescott. Le changement le plus important s'opéra dans le canton d'Alfred où sept écoles délaissèrent le système public. (Une de ces écoles était l'école n° 14, mettant ainsi fin à la controverse de Horse Creek qui traînait en longueur⁵⁰.)

La promotion de l'école séparée n'était pas efficace dans toutes les sections du comté de Prescott. Pour diverses raisons, plusieurs groupes de parents francophones voulaient continuer d'appuyer l'école publique. Alors Mgr Duhamel déclara qu'il ne tolérerait pas de divergences d'opinion et que les sacrements seraient même refusés à qui n'appuyerait pas le système séparé. Cette réponse simple et décisive aurait pu être bien accueillie si l'image qu'on avait des Canadiens français, comme étant des gens passifs et soumis, avait représenté la réalité. Mais le père Bérubé savait bien que tel n'était pas le cas et pourtant, ni lui ni l'archevêque n'avaient prévu que les querelles continueraient.

La réaction des résidents. La première réaction des communautés locales fut d'accepter la directive de l'archevêché. Dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, les membres du conseil scolaire francophones de l'école n° 14 plièrent sous les pressions du diocèse. « Nous sommes près [*sic*] à abandonner tous [*sic*] les prétentions de notre école commune aux syndics de l'école séparée de notre section [pour] qu'il n'y ait qu'une seule école séparée centrale dans la section. » En acceptant de se joindre à leurs homologues des écoles séparées, les membres du conseil scolaire soulignaient qu'ils agissaient ainsi contre leurs propres intérêts, puisque l'école séparée était endettée pour plusieurs centaines de dollars alors que leur école avait un surplus de 100 \$. Cependant, ils étaient prêts à soutenir la politique de l'archevêque⁵¹.

Les parents de Saint-Victor-d'Alfred étaient moins persuadés qu'il fallait obéir à la directive officielle, même s'ils hésitaient à affronter personnellement l'autorité de l'Église. Dans une lettre anonyme, ils expliquèrent à Mgr Duhamel pourquoi ils refusaient de suivre ses ordres. Ces paroissiens, qui continuaient d'appuyer l'école publique n° 4, admettaient que de changer pour une école séparée

serait un chose souhaitable dans des conditions idéales, mais que dans leur situation financière actuelle, ils n'étaient pas « assez forts ». De plus, expliquaient-ils, l'école publique venait d'être réparée au coût de 250 \$; s'ils se désengageaient en faveur de l'école séparée, cette dépense bénéficierait seulement aux enfants protestants anglophones. Ils reconnaissaient aussi que la population du comté vieillissait et que l'immigration du Québec déclinait :

Il y a moins besoin de deux écoles, à présent, que voilà dix ans passés parce que dans ce temps-là, il y avait beaucoup plus d'enfants qu'à présent; il y en a plusieurs qui ont fini d'élever leurs familles et qui n'ont plus d'enfants à envoyer à l'école.

Les parents qui n'avaient pas d'enfants d'âge scolaire passaient pour les plus grands partisans des deux écoles puisqu'ils n'étaient pas préoccupés de la compétence de l'instituteur. Pour que l'école séparée soit rentable financièrement, ces parents étaient prêts à engager un instituteur « à bas prix qui menacerait l'éducation de [leurs] enfants ». L'argument financier prenait le pas sur les conséquences de l'instruction. Ces parents anonymes soulignèrent dans leur lettre que la politique de l'archevêque ne reflétait pas la complexité de ces considérations pratiques. Ils déclarèrent à Mgr Duhamel qu'ils espéraient « faire [leurs] Pâques comme par le passé » mais ils ne laissaient pas entendre qu'ils changeraient de décision même si on leur refusait les sacrements. Ils affirmèrent plutôt que « ce serait bien dur de se faire refuser les sacrements » juste parce qu'ils refusaient de fermer une école vieille de 50 ans pour favoriser un école ouverte depuis 5 ans⁵².

Il ne fait aucun doute que l'anonymat de la lettre permettait aux parents de s'opposer fermement à la politique diocésaine. Mais l'archevêque en identifia rapidement les auteurs. En écrivant au curé, il obtint la « liste des dissidents » qui comprenait les noms de dix chefs de famille qui s'opposaient à l'école séparée dans la section n° 4⁵³. De plus, Mgr Duhamel fit une enquête au sujet du déclin de la fréquentation scolaire dont la lettre anonyme avait parlé. Le père François Lombard de la paroisse Saint-Victor lui répondit qu'étant donné la localisation de l'école entre les deux paroisses, il devrait y avoir suffisamment d'élèves⁵⁴. (En fait, les registres de la paroisse du début des années 1880 montrent que cette école séparée était la plus petite des écoles des paroisses de Saint-Victor et de Saint-Jean-Baptiste et que sa situation financière restait précaire alors que l'opposition tenait fermement son bout⁵⁵.)

Le 22 février 1893, les dissidents réaffirmèrent leur position, dans une lettre adressée à l'archevêque Duhamel par Xavier Gauthier, un contribuable et un administrateur de la section n° 4. Gauthier

expliqua de nouveau la situation financière mais cette fois-ci, il fit clairement la distinction au plan juridique, entre les écoles publiques et les écoles séparées. Il expliqua que les catholiques francophones dirigeaient l'école publique n° 4 et que celle-ci était située dans une région où il n'y avait pas de résidents protestants. Mais la région qui formait le bassin de contribuables comprenait des propriétés appartenant à des protestants qui n'y résidaient pas; par conséquent, l'école publique revenait par année à environ 60 \$ de plus que ce que les résidents catholiques payaient en taxe. Gauthier ne voyait pas pourquoi on devait remettre ce montant supplémentaire, simplement pour avoir une école séparée. Il affirma aussi que l'école n° 4 était « l'une des meilleures écoles catholiques du comté » et que, en tant que parents, ni lui ni les résidents qui partageaient son opinion n'étaient prêts à sacrifier l'instruction de leurs enfants pour la simple raison d'étendre le réseau du système séparé. Gauthier termina sa lettre en disant que ceux qui appuyaient l'école publique méritaient de recevoir les sacrements, puisqu'ils versaient régulièrement de l'argent au fonds paroissial lors des quêtes à l'église. Cependant, par cette affirmation, Gauthier informait inconsciemment l'archevêque que les dissidents avaient reçu les sacrements, en dépit de l'ordre du diocèse, durant le temps de Pâques. Il demanda « la faveur d'être admis encore cette année au banquet eucharistique » indiquant par le fait même que le père Lombard s'était rallié à l'opposition locale qui défiait la politique de l'archevêque⁵⁶.

La réaction des curés. Une semaine plus tard, le père Lombard, abandonnant tout espoir de régler lui-même le problème, écrivit à Mgr Duhamel. Il prétendait que toutes les solutions avaient été envisagées et que la solution entière était maintenant entre les mains de l'archevêque « Votre Grandeur, le seul juge autorisé⁵⁷ ». La question des écoles séparées démontrait clairement les tensions sous-jacentes qui animaient les relations entre les dirigeants laïcs et les curés du comté de Prescott. À la fin des années 1880, cette relation s'appuyait sur une grande collaboration, d'où l'augmentation rapide du nombre d'écoles séparées. Mais dans certains cas, les intérêts particuliers des dirigeants laïcs ne coïncidaient pas avec le point de vue général du diocèse. Les curés se trouvaient ainsi parfois dans une situation difficile malgré l'autorité officielle qu'ils détenaient. Le père Lombard, en admettant son échec, et Xavier Gauthier, en dévoilant par inadvertance que les dissidents avaient continué de recevoir les sacrements, contribuèrent à miner la position du curé vis-à-vis l'archevêque.

Les mois suivants, Mgr Duhamel réaffirma sa politique de punir ceux qui appuyaient l'école publique mais l'application de cette direc-

tive faisait problème. Le 23 septembre 1893, il menaça d'affecter Lombard à une autre paroisse, l'accusant de désobéir aux ordres du diocèse. Immédiatement, Lombard nia cette accusation, affirmant qu'il avait refusé de donner les sacrements aux « chefs de famille » francophones de l'école publique n° 4⁵⁸. Mais le curé savait qu'il était dans une position difficile, coincé entre les ordres impérieux du diocèse et les besoins de ses paroissiens. En plus de protester de son innocence, il se mit à écrire frénétiquement aux curés des paroisses avoisinantes, pour leur demander qu'ils l'aident à conserver son poste⁵⁹. Mais Lombard savait bien qu'il n'y avait qu'une solution : convaincre les dissidents d'envoyer leurs enfants à l'école séparée. Mais comment y parvenir sans semer la confusion complète dans toute la paroisse?

Le père Bérubé, de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, ne chercha pas à atténuer la situation fâcheuse dans laquelle se trouvait le père Lombard; au contraire, il essaya, à ses dépens, de tirer profit de la situation pour se faire valoir auprès de l'archevêque comme un curé efficace. Il se vantait que les membres des conseils scolaires de sa paroisse avaient accepté depuis longtemps l'école séparée et il jubilait en quelque sorte de ce que Lombard était incapable de s'imposer aux résidents de Saint-Victor. Le 3 février 1894, Bérubé écrivit à Mgr Duhamel que Lombard perdait du terrain, au lieu d'en gagner. En commérant, il lui rapporta que plusieurs familles avaient délaissé l'école séparée au profit de l'école publique, laissant ainsi l'école séparée « plus faible que jamais ». En prétendant qu'il ne lui était pas toujours facile de faire la promotion de la politique diocésaine, il montrait son ressentiment face à l'apparente hésitation de Lombard à vouloir contraindre ses paroissiens à obéir : « On croit que le curé de l'Original est un peu trop ardent pour les écoles tandis que le curé d'Alfred ne tient pas du tout à s'en occuper⁶⁰. »

En écrivant à Mgr Duhamel, le curé Bérubé était, et c'est peu dire, retors. Les registres de la paroisse montraient que l'école séparée n° 4 était toujours petite mais pas que sa fréquentation diminuait⁶¹. Pas plus qu'on ne pouvait accuser le père Lombard d'être inactif. Durant l'année 1894, il tenta fébrilement à plusieurs reprises d'intégrer l'école publique au système séparé de façon à réunir tous les enfants francophones. Comme le 1^{er} mars 1894 approchait, c'est-à-dire la date limite pour demander officiellement à s'intégrer au système séparé, Lombard et Duhamel s'échangèrent des télégrammes⁶². Les dissidents s'étaient-ils rangés? Les documents étaient-ils prêts? Est-ce qu'on allait donner l'avis officiel?

La date limite passa et l'école fonctionnait toujours à l'intérieur du système public. La force de la communauté dissidente avait été

inébranlable. Alors, au cours des années qui suivirent, le diocèse aida de ses subventions l'école séparée n^o 4, toujours aux prises avec des difficultés financières. Par exemple, en 1896, l'archevêque envoya 141,26 \$ pour couvrir la dette de l'école⁶³.

Conclusions au sujet des controverses

La ténacité des francophones de Saint-Victor d'Alfred démontre que les intérêts locaux pouvaient en quelque sorte mettre au défi le pouvoir hiérarchique de l'Église. Les directives officielles n'étaient pas toujours passivement suivies. Malgré la force coercitive de leurs armes, comme le refus d'accorder les sacrements, les autorités ecclésiastiques ne pouvaient pas toujours ignorer les points de vue des dirigeants laïcs du comté de Prescott. Les militants francophones de Saint-Victor avait certainement été remarquables mais ils ne furent pas les seuls à s'opposer à la promotion des écoles séparées. Les dirigeants francophones qui avaient réussi à prendre la direction de l'imposante école publique de l'Orignal, réagirent de la même façon. Même si au début le père Bérubé avait prédit que cette école deviendrait une école séparée dès que les anglophones protestants auraient quitté l'édifice, il n'en fut rien et l'école continua à faire partie du système public⁶⁴. En effet, en partant, les anglophones ôtaient aux francophones tous motifs de délaisser le système public. Cette évolution démontrait combien la position des francophones était forte, surtout parce que George Ross n'était pas intervenu directement lors des demandes d'arbitrage des anglophones.

Globalement, le système séparé offrait des possibilités d'isolement, ce qui attira beaucoup les francophones après 1885. Mais il importe de souligner les exemples de la résistance des francophones parce que cela dément les affirmations selon lesquelles l'immigration des francophones du Québec avait amené une population de moutons dans l'est de l'Ontario. Ces exemples montrent également qu'il y avait une foule de facteurs qui déterminaient les actions et le comportement de certains groupes de francophones dans le comté. Les Canadiens français ne formaient pas un groupe monolithique, surtout pas après les années 1870. Les différentes façons de penser et de se comporter reflétaient la diversité des conditions familiales et celles des individus. Le comportement et les actions « des gros casques du rang » de Horse Creek s'inscrivent dans la logique des modèles de l'histoire socio-économique du comté de Prescott. Les familles mieux implantées étaient davantage aptes et prêtes à assumer les coûts additionnels d'une école séparée. Ces familles étaient non seulement plus riches mais aussi plus intéressées par l'instruction et leurs enfants

allaient à l'école régulièrement et plus longtemps que les autres enfants. Il n'est donc pas étonnant que la question des écoles séparées ait mis au jour les différences d'opinions des divers groupes francophones.

Il importe toutefois de noter que les opinions et les comportements complexes des francophones à l'égard des écoles séparées ressemblaient beaucoup à ceux des anglophones catholiques. En 1898, des anglophones écrivirent à Mgr Duhamel une lettre remarquablement semblable à celle que les francophones avaient écrite auparavant. Ces contribuables, rattachés aux sections n^{os} 1 et 5, une région de colonisation irlandaise dans le canton d'Alfred, écrivirent à Mgr Duhamel pour lui dire qu'ils s'opposaient aux pressions du diocèse de créer des écoles séparées. Ils expliquèrent que le tiers des contribuables qui défrayaient les coûts de l'école publique était des protestants, alors qu'une seule famille protestante envoyait ses enfants à cette école. De plus, disaient-ils, « nos frères séparés n'interviennent jamais dans les affaires de notre école et nous donnent l'entière et complète liberté de gérer et de faire fonctionner l'école dans le plus grand intérêt de la religion catholique ». Le manque de raison pour quitter le système public s'ajoutait aux motivations sérieuses de conserver l'école telle quelle. L'édifice et le terrain qui l'entourait avaient beaucoup de valeur et, soulignaient-ils, « transformer immédiatement l'école en une école séparée entraînerait d'importantes pertes financières et créerait des difficultés innombrables ».

À l'instar des francophones qui avaient pris la défense de leur école publique n^o 4, ces catholiques anglophones ne voyaient pas pourquoi ils devaient affaiblir leur position financière juste pour obtenir un statut officiel d'école séparée; ils demeurèrent intransigeants et l'école continua à faire partie du système public⁶⁵.

L'insistance du clergé auprès des Irlandais catholiques des sections 1 et 5 pour qu'ils créent une école séparée démontre que les motivations de l'Église allaient bien au-delà de la menace croissante que les Canadiens français faisaient planer sur l'instruction publique. Pour les dirigeants religieux, la création des écoles séparées faisait partie de la réorganisation et du renforcement du pouvoir de l'Église au 19^e siècle. Cet essor n'avait pas pour but précis de donner consistance à l'identité franco-ontarienne et, en réalité, il n'était pas dépendant de ce qu'on percevait comme une menace à la stabilité linguistique⁶⁶. Mais en même temps, l'exemple du comté de Prescott nous montre que, pour les dirigeants francophones laïcs, la question des écoles séparées était directement reliée à la langue d'enseignement. Les porte-parole de la communauté ne mentionnaient jamais que la création des écoles séparées était un élément nécessaire et es-

sentiel à l'amélioration et à la réorganisation de la paroisse. Pour eux, ces écoles étaient tout d'abord une façon de se mettre à l'abri de l'ingérence provinciale d'éducateurs ayant conscience du problème linguistique.

En ce sens, toutes sortes de motivations ont présidé à la transformation des écoles publiques en écoles séparées dans le comté de Prescott. Mgr Duhamel cherchait avant tout à améliorer et à élargir la structure de la paroisse, alors que certains dirigeants laïcs voyaient la poursuite de l'enseignement en français dans les écoles comme une fin en soi. De la symbiose de ces deux objectifs de nombreuses écoles séparées furent créées à la fin du 19^e siècle dans le comté de Prescott.

La capacité des dirigeants laïcs locaux de défendre leurs intérêts face aux autorités de l'Église catholique apparaît inhabituelle dans le contexte général de l'époque. Des études sur les paroisses du Québec, dont celles des régions de colonisation au nord, révèlent le très grand pouvoir socio-économique de plusieurs curés⁶⁷. Des historiens ont souligné que les paroissiens n'étaient pas entièrement soumis au pouvoir du clergé et qu'il y a parfois eu des conflits au niveau local. Il n'y a cependant aucune preuve d'un mouvement de résistance populaire et surtout pas dans les paroisses où les curés réussissaient à collaborer avec les dirigeants de la communauté. Les différences entre ces études et l'exemple du comté de Prescott témoignent du degré de pouvoir qu'avait le clergé. Le pouvoir de l'Église catholique se raffermissait rapidement dans le comté de Prescott, mais il était loin d'être aussi solide que dans les paroisses du Québec, comme à Hébertville au Saguenay⁶⁸. Dans l'ensemble, le ratio prêtre/fidèles demeura bien loin de la moyenne du Québec à la fin du 19^e siècle. On baptisait les nouveau-nés à une date de plus en plus proche de celle de leur naissance, mais les délais restaient bien supérieurs à ceux du Québec, même par rapport aux délais enregistrés dans le comté rural de Sorel au 18^e siècle. Il est possible d'en conclure que, de l'avis même de la hiérarchie de l'Église catholique, le comté de Prescott était vraiment plus marginal pour eux que pour les éducateurs anglophones de Toronto. Ainsi, le pouvoir clérical ne pouvait pas y être totalement arbitraire. L'activité de la paroisse dépendait, du moins en partie, de la convergence impartiale des intérêts locaux et diocésains.

LES ÉCOLES SÉPARÉES : LES RÉSULTATS À LA FIN DU 19^e SIÈCLE

Qu'est-ce que la création des écoles séparées a donné au plan de l'instruction? Est-ce que les francophones du comté de Prescott étaient effectivement à l'abri des conséquences négatives de l'enseignement

dans la langue de la minorité? Ont-ils réussi à se libérer, même temporairement, de George Ross et du *Mail*? Ces questions touchent directement au cœur de la situation des écoles séparées dans le comté de Prescott. Pour répondre à ces questions, les sources historiques les plus pertinentes sont les rapports des inspecteurs sur les écoles séparées catholiques⁶⁹. Mais ces rapports ont leur faiblesse, du fait que ces inspecteurs étaient anglophones et qu'ils représentaient le système scolaire provincial. En dépit du statut officiel des écoles séparées en Ontario, ces inspecteurs avaient tendance à critiquer sans raison les écoles, surtout dans leurs commentaires explicatifs. Mais ces témoignages sont importants, parce que les rapports manuscrits de ces inspecteurs fournissent une information globale sur chacune des écoles. Les données offrent des renseignements sur l'inscription, la fréquentation scolaire, la langue enseignée, les niveaux de compétence, l'état des écoles, la qualité du matériel pédagogique et l'évaluation générale de l'inspecteur. Il en ressort une description très large des écoles au fil des ans. Utilisés avec précaution, ces rapports peuvent au moins suggérer quel a été l'impact de la création des écoles séparées dans le comté de Prescott.

Les rapports des inspecteurs de l'époque ne sont pas ambigus et décrivent les écoles séparées, au cours des années 1880 et 1890, comme étant de pauvre qualité dans le comté de Prescott. Ces rapports montrent que la plupart des écoles durant les années 1880 étaient encore de petites constructions en bois rond équipées de vieux pupitres et ayant peu de fournitures scolaires. L'école séparée n° 2, à la Chute-au-Blondeau dans le canton de Hawkesbury Est était « à peine suffisamment grande pour 25 » enfants même s'il y en avait 80 d'inscrits. L'école avait « seulement quatre tables longues servant de pupitres » et un « tout petit » tableau. D'autres écoles étaient aussi petites et même si certaines avaient des cartes géographiques, « l'équipement matériel » spécifique à l'enseignement était considéré comme « déficient »⁷⁰.

En général, les inspecteurs louaient le travail des instituteurs du comté de Prescott qui essayaient de faire de leur mieux, mais ils reconnaissaient qu'ils n'arrivaient pas à surmonter les difficultés qui leur permettraient d'offrir une instruction de qualité. Les écoles séparées étaient en majorité francophones; mais à cause des pressions officielles auprès de tous les catholiques en faveur de l'école séparée, il y avait quelques classes mixtes composées habituellement de Canadiens français et de descendants d'Irlandais. Les instituteurs étaient rarement préparés à enseigner dans de telles circonstances, étant donné surtout le nombre d'élèves dans les classes. Un inspecteur rapporta avec sympathie qu'à l'école séparée n° 7, dans le canton

d'Hawkesbury Ouest, « étant donné le grand nombre d'élèves et la double nature du travail — anglais et français — cette école se tirait d'affaire... Mais la vérité brutale... l'école ne peut carrément pas donner de résultats satisfaisants. » À l'école n° 4 de Hawkesbury Est, l'inspecteur remarqua que « les enfants francophones et anglophones avaient besoin de faire des exercices. Les deux langues sont enseignées mais aucune avec beaucoup de succès ». À l'école n° 3 du canton d'Alfred, « on a trop tenté de choses et trop peu ont été réalisées »⁷¹.

Les problèmes de l'enseignement dans les classes mixtes n'étaient cependant pas très répandus, puisque la proportion d'anglophones catholiques dans le comté de Prescott était assez petite, surtout à la fin du 19^e siècle. Après 1885, le défi pédagogique le plus important, c'était qu'on enseigne au moins un peu d'anglais dans toutes les écoles de l'Ontario. Selon les rapports des inspecteurs, cette exigence était souvent ignorée et même là où les enseignants francophones tentaient d'enseigner un peu d'anglais, les résultats n'étaient pas intéressants. Le rapport de 1890 concernant l'école séparée n° 7 dans le canton de Longueuil mentionnait qu'on venait tout juste de « commencer » à y enseigner l'anglais alors qu'à l'école n° 7 du canton de Plantagenet Sud, on était « en général assez compétent » sauf en ce qui concerne « l'enseignement de l'anglais qui était assez arriéré »⁷². La difficulté de trouver suffisamment d'enseignants francophones même unilingues donnait peu d'espoir de pouvoir engager des instituteurs bilingues qualifiés.

Ces exemples laissent entendre que, à la fin du 19^e siècle, le surpeuplement des écoles en bois rond, le manque d'équipement des classes, la compétence des enseignants et les problèmes de la langue ont contribué à créer un enseignement de piètre qualité chez les francophones du comté de Prescott, même à l'intérieur du système des écoles séparées. Il est possible que les inspecteurs aient exagéré la situation, mais il n'y a aucune preuve dans les rapports que les écoles séparées aient été mieux qu'à peine viables. De plus, ces sources indiquent que les mauvaises conditions de l'enseignement à l'élémentaire affectaient non seulement les élèves francophones, quand ils étaient jeunes, mais aussi qu'elles minaient leur chance de pouvoir poursuivre des études classiques plus tard. Le fait que l'anglais n'était pas efficacement enseigné à l'élémentaire empêchait souvent les enfants d'aller à l'école secondaire alors uniquement anglaise dans le comté de Prescott. En raison du climat économique de l'époque, seuls quelques parents francophones avaient les moyens financiers d'envoyer leurs enfants ailleurs, dans une école de langue française. Mais dans tous les cas, la piètre qualité de l'instruction ne pouvait pas pré-

parer les élèves francophones à poursuivre d'autres études, même dans leur propre langue.

Dans l'ensemble, par conséquent, la situation des francophones était loin d'égaliser l'expérience des autres citoyens en matière de l'instruction.

Les données scolaires révèlent les limites étroites à l'intérieur desquelles les francophones pouvaient diriger leur propre destinée, au plan de l'instruction dans le comté de Prescott. La stratégie de la création d'écoles séparées ne pouvait surmonter les conditions locales dans une province où le dualisme ne faisait simplement pas partie de la pensée intellectuelle dominante.

This page intentionally left blank

CHAPITRE SEPT

Fission culturelle dans le comté de Prescott

Les politiques officielles peuvent-elles changer les mentalités et les comportements? Les décideurs canadiens, pour ne pas dire les historiens, ont rarement pris cette question en considération. Ils ont plutôt présumé qu'ils pouvaient maîtriser ou apporter des changements parfois par la force mais le plus souvent par des discussions, puis par des lois. L'étude du comté de Prescott nous démontre la sottise d'une telle présomption, du moins en ce qui concerne le problème de l'instruction dans la langue de la minorité au 19^e siècle. Cet exemple met l'accent sur l'importance de comprendre les circonstances dans lesquelles les politiques officielles concernant l'instruction peuvent être efficaces, ou ne pas l'être. Comme N. Ray Hiner l'affirmait récemment : « Tout éducateur qui prétend pouvoir complètement diriger l'éducation d'un enfant ne comprend rien aux enfants ni à l'histoire¹. »

LA QUESTION LINGUISTIQUE DANS LE COMTÉ DE PRESCOTT

Les données du recensement de 1901 sont très révélatrices des conséquences de la politique linguistique au 19^e siècle. Pour la première fois, il y avait des questions visant à mesurer les connaissances des gens face à la langue française et à la langue anglaise. Le commissaire de ce recensement spécial donna deux raisons pour justifier l'ajout de ces questions :

Dans un pays comme le Canada, peuplé de tant d'éléments étrangers, il est souhaitable de savoir si ces gens sont assimilés et unis, comme peut le

démontrer leur apprentissage de l'une ou l'autre des langues officielles. Et comme l'anglais est désormais dans une large mesure la langue du commerce à travers le monde, il est aussi souhaitable de vérifier jusqu'à quel point les citoyens d'origine française sont capables de parler anglais en plus de leur langue maternelle.

Tout particulièrement, il s'agissait de savoir si oui ou non une personne pouvait parler français et anglais. Les recenseurs avaient reçu l'ordre d'accepter les réponses des gens sans se soucier de leur niveau de compétence. C'est pourquoi les résultats du recensement nous montrent les limites supérieures des capacités linguistiques de la population. En d'autres mots, le degré d'assimilation ou d'unification de la population ne parlant pas anglais serait révélé sous le « meilleur » éclairage possible.

Le recensement de 1901

Dans le comté de Prescott en 1901, les recenseurs ont démontré ce que craignaient tous les éducateurs, politiciens et journalistes de Toronto, et ce que savaient les gens des cantons comme celles d'Alfred et de Caledonia : pour de nombreux francophones, le « pivot » qu'était la langue française n'avait pas été brisé. Selon le recensement, seulement la moitié des francophones du comté âgés de cinq ans et plus parlaient à peine anglais; une grande partie de la population ne parlait toujours pas anglais, malgré ce qu'on avait espéré de l'assimilation volontaire et des politiques coercitives en matière d'instruction à partir des années 1885. Le recensement de 1901 révèle aussi que la Commission de 1893 s'était trompée en concluant que l'attachement au français avait commencé sérieusement à baisser².

Quel effet a eu le contexte ontarien sur l'étendue du bilinguisme auprès des francophones du comté de Prescott? Très faible, si on compare les données du recensement avec celles du comté d'Argenteuil, au Québec, de l'autre côté de la rivière Outaouais. Dans le comté de Prescott, 55,9 p. cent des francophones pouvaient un peu se débrouiller en anglais et dans le comté d'Argenteuil, la proportion était presque semblable, soit 50,3 p. cent. Dans les deux comtés, les anglophones étaient encore moins portés à être bilingues. (Voir tableau 40.) La similitude entre les comtés d'Argenteuil et d'Alfred laisse entendre que les politiques en matière d'instruction et même l'environnement ontarien n'ont pas en soi déterminé les modèles linguistiques au cours du 19^e siècle. Les modèles paraissent davantage liés au contexte social de la vallée de la Basse-Outaouais.

TABLEAU 40

Aptitude pour les langues (sans égard au « niveau de compétence »),
dans le comté de Prescott et le comté d'Argenteuil au Québec, 1901

	<i>Comté de Prescott</i>		<i>Comté d'Argenteuil</i>	
	<i>N</i>	<i>%</i>	<i>N</i>	<i>%</i>
Francophones				
« Peuvent parler français et anglais »	9 129	55,9	3 234	50,3
Unilingues	7 192	44,1	3 196	49,7
Total	16 321	100,0	6 430	100,0
Anglophones				
« Peuvent parler anglais et français »	2 256	33,8	1 803	23,0
Unilingues	4 416	66,2	6 041	77,0
Total	6 673	100,0	7 844	100,0

Note : données pour une population de cinq ans et plus. Les chiffres concernant les francophones unilingues et le total des francophones sont des estimations qui présupposent 1) un nombre proportionnel d'anglophones et de francophones et 2) que tous les Canadiens français parlent français et les Canadiens anglais, anglais.

Source : Recensement du Canada, 1901.

Le contexte historique

Dans le comté de Prescott, la stabilité linguistique d'un bon nombre de francophones venait de la convergence des facteurs démographiques, économiques, éducatifs et politiques caractéristiques du 19^e siècle. Même si les observateurs concentraient à l'époque leur attention sur la nouveauté de la colonisation ou sur le dirigisme de l'Église catholique, l'histoire du comté révèle l'importance de comprendre, à présent, le contexte social de la question linguistique. L'élément fondamental de ce contexte, c'est l'établissement de communautés anglophones et francophones très distinctes bien avant le moment du conflit sur l'instruction dans la langue de la minorité. Pour ces deux groupes, la famille était au cœur de ce processus, depuis les débuts de

l'immigration jusqu'aux modèles de colonisation et d'organisation sociale. En ce sens, l'histoire du conflit culturel s'étend bien au-delà des opinions, des attitudes et de l'action des groupes dirigeants³.

En venant dans le comté de Prescott, les colons avaient recours à la famille et à la parenté. Ainsi, tout naturellement, ils maintenaient un attachement culturel dans leur maisonnée. Plusieurs francophones avaient de solides liens de parenté dans les régions voisines du Québec. Aussi, en immigrant, les gens ne se déracinaient pas. De plus, l'immigration des familles et les liens de parenté préparaient les immigrants anglophones et francophones à travailler dans une économie familiale reposant sur l'agriculture et l'industrie du bois d'œuvre. Au milieu du 19^e siècle, plusieurs colons fonctionnaient à l'intérieur d'une cellule familiale fondée sur l'interdépendance économique et l'entraide. L'absence de mariages exogames entre anglophones et francophones fournit la base matérielle fondamentale à la survivance de la langue⁴.

De même, la famille a été l'institution sociale incontestée du comté de Prescott de 1840 au début des années 1870. La plupart des communautés fonctionnaient avec très peu d'organisation officielle. Chez les francophones, cette caractéristique est nettement illustrée par le faible rôle de l'Église catholique durant ces années-là, une réalité dont les dirigeants provinciaux de l'époque n'avaient pas conscience. Ce n'était pas le dirigisme du clergé qui empêchait les immigrants du Québec de s'assimiler à la vie « canadienne ». La description qui fait des Canadiens français des gens dominés par le clergé ne s'applique pas, au milieu du 19^e siècle, aux colons qui changeaient la géographie culturelle du comté de Prescott. C'est plutôt la famille elle-même qui était l'institution socio-économique importante. Par conséquent, la stabilité culturelle s'est implantée tout naturellement durant les années où Egerton Ryerson prévoyait l'assimilation volontaire des immigrants du Québec.

Ironiquement, dans certaines régions du comté de Prescott, la présence des écoles en langue française a davantage renforcé l'attachement à la langue, malgré les objectifs assimilateurs officiels de l'école commune. Ces écoles faisaient partie du nouveau système de l'école commune mais elles reflétaient étroitement les besoins des gens de la région et non ceux de la province. Les enfants allaient à l'école seulement quand leurs responsabilités familiales le leur permettaient. Dans les classes, les instituteurs francophones enseignaient en français, à partir de manuels venant du Québec, et quand ils avaient la moindre formation, ils l'avaient acquise au Québec. Cette situation se perpétua même après 1885, alors qu'on abandonna partiellement la politique d'assimilation volontaire au profit de nouveaux règlements

plus conformes à l'idéal de l'Ontario. Ainsi, en pratique, les écoles communes n'étaient pas de simples agents d'assimilation ou de normalisation culturelle au 19^e siècle. Pour qui les fréquentaient, ces écoles renforçaient les valeurs de la famille et les coutumes, contribuant ainsi à la continuité culturelle de tous les groupes ethniques⁵.

Les modèles de colonisation selon les types de sol dans le comté de Prescott ont aussi permis aux immigrants francophones de s'établir dans les années 1840 et 1850 sans vraiment remettre en question les communautés anglophones. Le moment de la colonisation et les considérations sur la topographie ou la pédologie permettaient aux anglophones et aux francophones de vivre dans des régions géographiquement distinctes. Par conséquent, il n'y avait qu'un très faible besoin d'entretenir des liens réciproques soutenus au niveau local. Au début, à cause de la disponibilité des terres et du besoin de s'intégrer à l'industrie du bois de coupe, les familles francophones n'étaient pas directement confrontées au vaste monde anglophone. En ce sens, les francophones n'étaient pas vraiment obligés, au milieu du 19^e siècle, de faire face aux aspects négatifs de leur statut de minorité. Les différences linguistiques n'étaient pas importantes quand la famille était au centre de toute activité⁶.

L'importance cruciale de ces facteurs, qui ont déterminé la nature des relations culturelles au cours du 19^e siècle, devint évidente au début des années 1870, quand le recul de la zone forestière et le manque de terre forcèrent les francophones à se confronter aux limites de la base économique de leur société. Pour de nombreuses familles francophones, il leur était maintenant moins possible de se construire une existence viable à partir du travail des différents membres de la famille. Les jeunes hommes ne pouvaient plus penser à acquérir une terre dans les régions que leurs homologues anglophones avaient ignorées. Plusieurs, contrairement à leurs prédécesseurs au 19^e siècle, devinrent prolétaires. La nouvelle génération de francophones — vivant désormais en Ontario plutôt qu'en la Province du Canada — dut reconnaître que sa sécurité et même sa subsistance dépendaient maintenant de sa façon d'en arriver à s'accorder avec le pouvoir d'un groupe linguistique différent. Cette évolution peut aider à comprendre pourquoi il n'y avait pas de mouvement en faveur des syndicats dans le comté de Prescott, comme il commençait à y en avoir dans les années 1880 dans d'autres régions de l'Ontario⁷. Les mauvaises conditions économiques et le pouvoir de marchands de bois comme les Hamilton Brothers contribuèrent certes à cette situation mais la progression de l'hostilité entre anglophones et francophones fut aussi très importante. Sous la gouverne des journalistes, des politiciens et des autorités religieuses, la crise économique du

comté de Prescott fut intégrée à la crise culturelle plus large que vivait le Canada à la fin du 19^e siècle et une conscience culturelle émergea alors comme l'expression des frustrations au niveau local et de l'échec. Un aspect important de cette évolution, c'est l'émergence d'une élite francophone locale. À partir des années 1870, la population francophone, formée en majorité de natifs de l'Ontario, était composée de fermiers bien implantés, de marchands locaux et de professionnels. Certains francophones jouissaient désormais d'une situation économique leur permettant d'avoir un leadership public dans le comté de Prescott. Dans le cadre général de leur inquiétude face à l'économie, les francophones étaient capables de formuler leurs propres objectifs.

Au début des années 1880, les conditions d'un conflit culturel dans le comté de Prescott étaient mûres. La colonisation des francophones était devenue imposante et continuait d'augmenter, malgré une émigration constante vers l'extérieur du comté. L'augmentation à la fois de l'immigration et de l'émigration prit une grande importance alors que d'autres régions de l'Ontario assistaient à la colonisation constante des francophones; au début du siècle, la présence des francophones en Ontario était concentrée dans les régions de l'est et de l'ouest de la province mais au cours des années 1880 et 1890, cette présence s'étendit surtout aux régions du nord en plein développement⁸. L'augmentation de la présence francophone en Ontario était dérangeante en elle-même mais n'avait rien de vraiment inquiétant pour les anglophones. L'aspect réellement alarmant, c'était l'absence de tout indice d'assimilation. Les demandes continuelles en faveur des écoles en langue française reflétaient un degré de stabilité culturelle qu'on n'avait pas prévu et qui faisait peur à ceux qui considéraient l'Ontario comme le bastion du Canada anglais et, en fait, du nouveau Dominion. En ce sens, il y avait une relation causale indirecte entre l'immigration et la crise au sujet des écoles en langue française. Le problème, ce n'était pas simplement que les francophones immigraient en Ontario, c'est qu'ils ne paraissaient pas s'assimiler bien vite au monde des anglophones.

LE DÉVELOPPEMENT DU CONFLIT CULTUREL

L'expérience du comté de Prescott semble indiquer que la confrontation culturelle, représentée par la controverse linguistique en Ontario, n'était pas simplement une autre bataille de la lutte entre les deux peuples fondateurs du Canada. Les conclusions qui ressortent des chapitres précédents laissent plutôt entendre que l'histoire de l'instruction dans la langue de la minorité au 19^e siècle dans le comté de Prescott s'explique beaucoup mieux par l'action réciproque des

changements relatifs à la terre et à la famille que par des attitudes culturelles inhérentes à chaque groupe. Le changement social a créé de nouvelles mentalités. Cette évolution eut lieu dans un contexte caractérisé par des barrières au plan de la communication et par l'ignorance interculturelle en général. Comme il n'y avait qu'une petite minorité d'anglophones et environ la moitié des francophones à être à peine bilingues même à la fin du siècle, la langue aida donc les deux groupes à rester séparés l'un de l'autre et a favorisé l'éclosion des rumeurs, des soupçons et des stéréotypes⁹. En outre, l'expansion de la prise de conscience des francophones a créé de nouvelles barrières psychologiques entre les deux groupes du comté de Prescott et a favorisé l'aliénation culturelle. Même les francophones bilingues dans le comté de Prescott voyaient la langue d'une autre façon à la fin du 19^e siècle. En 1889, un observateur écrivait qu'en raison des « fêtes de la Saint-Jean-Baptiste, de l'agitation nationale, de l'énervement au sujet de Riel... plusieurs Canadiens français qui parlaient parfaitement l'anglais, insistaient désormais pour qu'on s'adresse à eux dans leur langue¹⁰ ». Dans un tel contexte, l'ignorance interculturelle ne pouvait qu'augmenter.

Identifier les perceptions erronées et l'incompréhension entre anglophones et francophones ne signifie pas, cependant, qu'une meilleure connaissance aurait donné lieu à l'acceptation de l'autre et créé de l'harmonie. Les exemples témoignent davantage d'un conflit marqué issus des préjugés et des attentes causés par deux expériences historiques distinctes. Pourtant même si les anglophones et les francophones avaient compris l'origine de ce conflit comme il faut, il n'est pas dit que les attitudes auraient nécessairement changé. Il est évident que les porte-parole anglophones avaient tendance à percevoir des différences culturelles inexplicables. Notre survol aide à résoudre ce mystère et dénie, comme on le concluait à l'époque, que les Canadiens français étaient simplement mus par des fils et des ressorts différents. Cependant, la connaissance ne conduit pas nécessairement à la tolérance et à la compréhension. Dans le contexte de l'époque, voir de manière adéquate la situation n'aurait peut-être pas fait beaucoup de différence. Le conflit n'était pas seulement le résultat d'une ignorance réciproque mais aussi celui de certaines différences réelles, déterminées par l'histoire¹¹.

Ainsi, la crise économique à partir des années 1870 s'est déroulée dans des conditions qui, en elles-mêmes, contribuaient à la formation du conflit culturel. La crise remettait en question à la fois les valeurs et les structures sociales qui s'étaient développées au milieu du siècle; cela produisit une société anémique caractérisée par l'anxiété culturelle. Le fondement même de cette anxiété éleva le niveau de compor-

tement des anglophones au-delà d'un nationalisme paranoïaque à partir des années 1880. En effet, dans leur lutte pour subsister, les francophones remettaient en question la situation des anglophones dans presque tous les secteurs de l'organisation socio-économique du comté de Prescott. Juste au moment où les débouchés économiques en général diminuaient, les francophones commencèrent à entrer en concurrence avec les fermiers, marchands, journalistes, membres des conseils scolaires, responsables municipaux et dirigeants politiques anglophones. Cette rivalité se passait, à proprement parler, entre individus mais elle se transforma en accrochages entre les deux groupes linguistiques dont chacun avait intrinsèquement une façon différente de voir sa participation à l'avenir du comté de Prescott, de l'Ontario et même du Canada. Ces différentes visions s'excluaient mutuellement : le défi était réel¹².

Fission culturelle dans le comté de Prescott

À l'élection de 1883, la situation atteignit une masse critique et la fission culturelle explosa dans le comté de Prescott. Durant ces années de changement, les francophones bombardèrent en effet le noyau anglophone alors instable et ils créèrent une réaction en chaîne de conflits qui aliénèrent énormément les deux groupes. À la fin du 19^e siècle, le comté de Prescott se désintégra en particules anglophones et francophones redéfinies¹³. L'identité franco-ontarienne était née.

La métaphore avec la fission nucléaire n'est pas très juste pour décrire ces relations changeantes puisque le comté de Prescott n'était d'aucune façon un système clos au 19^e siècle. Les mouvements migratoires, les liens économiques et les attaches culturelles le reliaient au monde extérieur. Mais ce sont précisément ces liens qui ont donné tant de force à la rupture culturelle des années 1880. Au cours de ces années, le comté de Prescott devint une des parties de la désintégration beaucoup plus grande des relations culturelles aux niveaux provincial et national. La masse critique de cette désintégration fut atteinte, au plan national, en 1885 quand Riel fut condamné et pendu et, au plan provincial, à l'élection de 1890. Pour les gens du comté de Prescott, la pendaison de Riel n'était pas un événement isolé et eut une telle importance justement parce que sa portée donnait plus de poids aux tendances qu'ils voyaient déjà apparaître dans leurs propres villages et cantons. De même, le problème linguistique associé à l'élection provinciale de 1890 était un vieux problème dans le comté de Prescott; pour les communautés locales, la campagne électorale prenait toute sa signification parce qu'elle renforçait le conflit culturel

qui leur était familier en ajoutant un élément nouveau. De cette façon, l'histoire de longue durée, dans le comté de Prescott, entrecoupait l'histoire événementielle élargie du Canada de manière à produire la discontinuité culturelle de la fin du 19^e siècle¹⁴.

Au cours de ce processus, le besoin des francophones d'avoir des dirigeants efficaces se fit urgent et, plus qu'une simple coïncidence, c'est dans cette conjoncture que l'Église catholique commença à prendre une grande importance dans le comté de Prescott. Du point de vue de la psychologie sociale, cette importance s'appuyait, du moins en partie, sur le désir des Canadiens français d'échapper aux conséquences de leur statut de minorité en Ontario. L'Église fournissait aux francophones diverses raisons traditionnelles de rester liés; en plus, elle leur offrait la chance de s'identifier, non comme résidents minoritaires en Ontario, mais comme membres de la section francophone de l'Église catholique universelle. Cette motivation s'accroissait de plus en plus à la fin des années 1880, ce qui amena une foule d'attaques de la part des journalistes et des politiciens anglophones. Devant ces attaques et devant le fait que les élus francophones n'arrivaient pas à formuler efficacement leur position, plusieurs francophones du comté de Prescott furent attirés par le leadership de l'Église. Cela leur procurait une façon de réagir au défi culturel des anglophones. À travers leurs dirigeants religieux, généralement instruits et mieux articulés, les francophones essayèrent de canaliser leurs sentiments et de lutter pour continuer culturellement à exister. Il est alors compréhensible qu'ils essayèrent d'apporter à l'Église leur soutien financier en dépit de la pression des difficultés économiques et, dans certains cas, en allant même contre leur bon jugement. Ils agissaient ainsi pour se défendre au niveau local et, peut-être, pour montrer au reste de l'Ontario qu'ils avaient l'intention de maintenir leur colonisation établie depuis le milieu du siècle¹⁵.

L'appui des francophones à l'Église n'était cependant pas aveugle; comme le laisse entendre l'histoire du comté de Prescott, les paroissiens n'étaient pas des moutons qu'on menait de façon arbitraire. Le leadership de l'Église venait plutôt, du moins en partie, de la convergence des intérêts locaux et officiels à certains moments précis de l'histoire. À la fin du 19^e siècle, la stratégie particulière qui unissait souvent les intérêts de l'Église à ceux des dirigeants francophones du comté de Prescott, c'était la transformation des écoles publiques de langue française en écoles séparées. Mais il convient de noter que cette transformation révèle aussi jusqu'à quel point les dirigeants locaux étaient prêts et capables de maintenir leur propre intégrité. La hiérarchie de l'Église catholique découvrit ainsi ce que les responsables scolaires étaient en train d'apprendre, à savoir qu'il était plus

facile d'énoncer des politiques que de forcer les francophones du comté à agir.

Si on reprend la métaphore sur la fission nucléaire, la création des écoles francophones séparées a distrait les francophones, ce qui produisit un affaiblissement du bombardement du noyau anglophone. Après 1893, la masse des éléments pouvant entrer en fission descendit temporairement sous le point critique dans le comté de Prescott. De même, les résultats de l'élection de 1890 et la méprise au sujet d'une progression incontestable de l'assimilation dans l'est de l'Ontario détendirent la situation au niveau provincial; cela permit au ministre de l'Éducation de présumer d'un ton suffisant en 1896 que le problème de la langue française dans les écoles de l'Ontario était résolu¹⁶. Cette hypothèse ne fut pas immédiatement vérifiée, puisque tous les anglophones canadiens (en fait la nation entière) avaient les yeux tournés vers le Manitoba où des circonstances changeantes avaient déjà engendré un autre défi culturel à l'avenir de la Confédération¹⁷. En regardant les autorités tenter de solutionner le problème des écoles au Manitoba, les résidents du comté de Prescott devaient avoir le sentiment de déjà vu. Il ont dû se sentir soulagés de voir que le problème national, ajouté à la fausse opinion provinciale et aux ajustements locaux, détournait, du moins pour un temps, la question de la langue française du cœur de leurs problèmes politiques et éducatifs. Toutefois, la réalité de l'importante stabilité linguistique signifiait que le problème ne mourrait pas.

CONCLUSION

Il reste encore beaucoup à apprendre sur l'histoire des francophones en Ontario. L'expérience du comté de Prescott démontre combien les recherches sur la langue, l'instruction et l'identité révèlent des réseaux de relations encore mal compris. Une question fondamentale touche aux façons dont l'identité franco-ontarienne se développa graduellement, pour finalement être pleinement reconnue et identifiée comme telle en 1960. Notre étude suggère que cette évolution ne doit pas être analysée par rapport au « succès » ou à « l'échec » des individus à se voir eux-mêmes « convenablement » et à agir « correctement ». L'exemple du comté de Prescott souligne plutôt que l'identité ethnique est née d'un processus historique précis dans lequel les individus en arrivèrent à partager leur expérience commune dans leurs efforts à vouloir donner forme à leurs conditions de vie. Les décisions au sujet de la langue vont bien au-delà des intérêts et des ambitions des gens qui avaient le pouvoir. De telles décisions sont finalement

liées à la recherche quotidienne de la survie et de la sécurité. Les considérations qui les déterminent proviennent autant des conversations à la maison que des débats publics. En ce sens, l'histoire de l'identité franco-ontarienne fait partie de l'histoire des stratégies familiales, de celles des parents et des enfants qui durent affronter le monde. Ce processus est un thème central du drame culturel de l'histoire du Canada.

This page intentionally left blank

Annexe

Cette étude s'appuie sur une série de fichiers informatisés que j'ai créés à partir de renseignements fournis dans les recensements manuscrits des cantons d'Alfred et de Caledonia pour les années 1851 à 1881. Ces quatre recensements offraient des renseignements personnels alors que seuls les recensements de 1861 et 1871 contenaient des informations sur l'agriculture.

J'ai monté huit fichiers composés de dossiers individuels sur chaque résident d'Alfred et de Caledonia au moment de chaque recensement. Chaque dossier individuel comprend 9 données personnelles variables et 13 données variables relatives à la famille et à la maisonnée :

1. Nom
2. Situation de famille
3. Sexe
4. Emploi
5. Lieu de naissance
6. Religion
7. Origine
8. Âge
9. Va à l'école?
10. Catégorie familiale
11. Catégorie de la maisonnée
12. Emploi du chef de famille
13. Origine de l'homme chef de famille
14. Origine de la femme à la tête de la famille

15. Religion de l'homme chef de famille
16. Religion de la femme à la tête de la famille
17. Nombre total de fils dans la famille
18. Nombre total de filles dans la famille
19. Nombre total d'enfants dans la famille
20. Propriétaire de la terre ou locataire?
21. Nombre d'acres possédés
22. Nombre d'acres en culture

La codification des variables personnelles (numéros 1 à 9) est la même que celle utilisée par les recenseurs, à l'exception des items « origine », qui ne figure pas dans les recensements de 1851 et 1861, et « situation de famille » qui n'apparaît dans aucun recensement. Pour désigner un lieu d'origine en 1851 et 1861, j'ai limité les possibilités aux gens originaires des îles Britanniques et aux Canadiens français et j'ai considéré le nom de famille, le prénom, la religion et le lieu de naissance de chaque résident ainsi que des membres de sa famille (à lui ou à elle) s'ils étaient présents. J'ai commencé par identifier comme originaires des îles Britanniques tous les résidents qui possédaient au moins une de ces trois caractéristiques :

1. Pas de religion catholique;
2. Lieu de naissance à l'extérieur de l'Amérique du Nord;
3. Lieu de naissance d'un parent, d'un enfant, d'un frère ou d'une sœur à l'extérieur de l'Amérique du Nord.

Ceux qui n'avaient aucune de ces caractéristiques étaient classés en tant qu'originaires des îles Britanniques ou en tant que Canadiens français selon mon jugement, en me basant sur leurs prénoms et leur nom de famille et les prénoms des autres membres de la famille. J'ai testé la justesse de mon jugement et de mon hypothèse générale en procédant au même type d'identification pour le recensement de 1871. Sur un des inventaires manuscrits d'Alfred et de Caledonia qui n'indiquait pas l'origine, j'ai attribué une origine à chaque résident à partir des critères ci-haut mentionnés. Une fois le travail terminé, j'ai comparé les données que j'avais attribuées à celles qui avaient été enregistrées par le recenseur. Ma désignation du lieu d'origine différait de celle du recenseur dans seulement 7 cas.

Quant à la situation de famille, j'ai eu plus de facilité à l'attribuer grâce aux recenseurs du 19^e siècle qui avaient l'habitude d'enregistrer les membres de la famille en suivant cet ordre :

1. Chef de famille
2. Épouse

3. Enfants
4. Parents
5. Domestiques
6. Pensionnaires

Les recenseurs faisaient une distinction entre les domestiques et les pensionnaires en les classant selon leur travail. On pouvait facilement distinguer les pensionnaires des membres de la parenté dans les recensements de 1851 et de 1861, grâce à la désignation « membre de la famille — pas membre de la famille ». Mais les recensements de 1871 et de 1881 n'incluaient plus cette donnée; alors, pour différencier les pensionnaires des autres membres de la famille, j'ai suivi le raisonnement général suggéré par Michael Doucet¹. Cependant, j'ai traité l'appellation « parenté » de façon très prudente et il ne me fait aucun doute que plusieurs individus que j'ai inscrits sous la rubrique « pensionnaires » étaient sans doute apparentés à la famille, surtout aux femmes mariées de la maisonnée.

J'ai établi à la main les rapports de liens de parenté entre les recensements de la municipalité d'Alfred en m'aidant des listes informatisées et, pour les années 1861 et 1871, des plans montrant les résidences telles qu'elles étaient enregistrées dans les inventaires du recensement agricole. Comme toujours dans cette science, il était difficile d'établir les rapports de liens de parenté en raison de l'irrégularité de l'orthographe des noms². La solution habituelle à ce genre de difficultés, c'est déliminer les voyelles et de normaliser les consonnes de sorte que le rendu phonétique des mêmes noms puisse être traité comme étant identique³. Cette méthode est utile mais ne répond pas entièrement au problème de la municipalité d'Alfred, puisque les inventaires contiennent des noms canadiens-français écrits par des recenseurs anglophones dont la compréhension du français dépassait souvent et de beaucoup leur capacité d'écrire les noms, surtout en 1851 et 1861; par exemple, on écrivait souvent François « Fraswa ». Les recenseurs prenaient souvent des libertés envers leurs homologues culturels; ainsi, un recenseur écrivit « Christmas » au lieu de « Noël ». Les rapports compilés à la main et l'utilisation des informations relatives aux résidences dans les inventaires de 1861 et 1871 m'ont aidé à surmonter ces difficultés et m'ont permis de faire des liens au sujet des Canadiens français enregistrés dans ces deux recensements. Les liens concernant les gens originaires des îles Britanniques ont été faits pour toute la période.

En général, la méthode qui s'est avérée la plus utile a été celle de tenter d'établir des liens entre les individus par le biais des références constantes à leurs familles et au contexte de la maisonnée. En pre-

mier, j'ai essayé de faire un lien entre les maisonnées et les familles plutôt qu'entre les individus ou les couples mariés. Cette approche me permettait d'ajouter plusieurs autres données variables pouvant elles-mêmes être utilisées pour faire d'autres liens⁴. Par exemple, il était possible de renforcer ou d'affaiblir un lien entre deux parents en se référant au nom et à l'âge de leurs enfants. Une fois ces liens établis, le champ des possibilités relatives aux autres données des registres était grandement réduit, ce qui accentuait la justesse des rapports déjà complétés. Tout au long de cette recherche, ma grande connaissance des fichiers m'a été très utile. Il est évident que des dossiers volumineux ne peuvent pas être traités de cette façon, mais il ne me fait aucun doute que l'évaluation du roulement de la population est toujours directement relié aux méthodes établissant des rapports de parenté.

En plus des données comprises dans les recensements, j'ai aussi utilisé la documentation encore existante des registres d'emploi des Hamilton Brothers pour créer un dossier couvrant les années 1856 et 1857. Chaque dossier comprend des données variables sur le travail à la scierie ou aux chantiers, dont les salaires et la durée de l'emploi. Il ne m'était toutefois pas possible d'utiliser ce dossier pour établir des liens avec d'autres registres, puisque le nom des gens étaient la seule variable identifiable dans les registres d'emploi.

J'ai créé le fichier Hamilton Brothers et celui du recensement de 1881 à l'université de Victoria, sur un ordinateur IBM. Les fichiers des recensements de 1851, 1861 et 1871 ont été créés sur un PDP-9 et un PDP-10 à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario. Cependant, l'analyse des données a toujours été faite avec le logiciel « Statistical Package for the Social Sciences ».

Notes

PRÉFACE

1. Cette abondante documentation inclut des travaux anciens, comme celui de C.B. Sissons, *Bilingual Schools in Canada*, London, Éditions J.M. Dent and Sons, 1917 et des études plus récentes, comme celle de Paul Crunican, *Priests and Politicians: Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, Éditions Toronto University Press, 1974.
2. Le texte du Règlement 17 fait partie de l'Appendice VI de l'ouvrage de George M. Weir, *The Separate School Question in Canada*, Toronto, Éditions The Ryerson Press, 1934, pp. 186-189.
3. L'historiographie traitant de la controverse au sujet de la langue française en Ontario comprend les ouvrages de Franklin A. Walker, *Catholic Education and Politics in Upper Canada*, Toronto, Éditions J.M. Dent and Sons, 1955, vol. 1 et *Catholic Education and Politics in Ontario*, Toronto, Éditions Thomas Nelson and Sons, 1964; et les travaux de Lionel Groulx, *Les écoles des minorités*, vol. 12 de *L'enseignement français au Canada*, Montréal, Éditions Librairie Granger Frères, 1933; Marilyn Barber, « The Ontario Bilingual Schools Issue: Sources of Conflict », dans *Canadian Historical Review*, vol. 47, n° 3, septembre 1966, pp. 227-248; Margaret Prang, « Clerics, Politicians, and the Bilingual Schools Issue in Ontario, 1910-1929 », dans *Canadian Historical Review*, vol. 41, n° 4, décembre 1960, pp. 281-307; Peter Oliver, « The Resolution of the Ontario Bilingual Schools Crisis, 1919-1929 » dans *Journal of Canadian Studies*, vol. 7, n° 1, février 1972; Robert Choquette, *Language and Religion: A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975; et Arthur Godbout, *Nos écoles franco-ontariennes: Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.

4. Danielle Juteau-Lee, « The Franco-Ontarian Collectivity: Material and Symbolic Dimensions of Its Minority Status » dans R. Breton and P. Savard (éd.), *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, Éditions Multicultural History Society of Ontario, 1982, pp. 167-182 et Danielle Juteau-Lee et Jean Lapointe, « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities », dans Jean Leonard Elliott, *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, 2^e édition, Scarborough, Ontario, Éditions Prentice-Hall Canada, 1983, pp. 173-186.
5. A. Gordon Darroch et Michael D. Ornstein, « Ethnicity and Occupational Structures in Canada in 1871: The Vertical Mosaic in Historical Perspective », dans *Canadian Historical Review*, vol. 61, n° 3, septembre 1980. Voir aussi des mêmes auteurs, « Ethnicity and Class, Transitions over a Decade: Ontario, 1861-1871 », dans *Historical Papers*, 1884, Canadian Historical Association, pp. 111-137.
6. Frank Lewis et Marvin McNinnis, « The Efficiency of the French-Canadian Farmer in Nineteenth Century », dans *Journal of Economic History*, vol. 40, n° 3, septembre 1980, pp. 497-514. Voir aussi R. Marvin McNinnis, « A Reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century », dans Donald H. Akenson, *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque, Ontario, Éditions Langdale Press, 1982, vol. 3, pp. 9-49.
7. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain: de la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1979.
8. Par exemple, Robert Armstrong a déjà remis en question la recherche de Lewis et McNinnis dans « The Efficiency of Quebec Farmers in 1851 » dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 17, n° 33, mai 1984, pp. 149-163.
9. Durant les vingt dernières années, un vif débat a entouré l'application, aux données historiques, de statistiques inventées par d'autres disciplines à partir de données non historiques. Au delà d'une entente au sujet de la valeur de l'analyse systématique, il n'y a pas encore consensus à ce sujet. Pour saisir l'état du débat actuel, voir *Statistics, Epistemology and History: Part 1*, édition spéciale de *Historical Methods*, vol. 17, n° 3, été 1984, et tout particulièrement l'article de Ian Winchester, « History, Scientific History, and Physics », pp. 95-106.
10. On trouve une discussion sérieuse dans Howard Palmer, « Canadian Immigration and Ethnic History in the 1970s et 1980s », dans *Journal of Canadian Studies*, vol. 17, n° 1, printemps 1982, pp. 35-50; Roberto Perin, « Clio as an Ethnic: The Third Force in Canadian Historiography », dans *Canadian Historical Review*, vol. 64, n° 4, décembre 1983, pp. 441-67; John Higham, « Current Trends in the Study of Ethnicity in the United States », dans *Journal of American Ethnic History*, vol. 2, n° 1, automne 1982, pp. 5-15; Olivier Zunz, « The Synthesis of Social Change: Reflections on American Social History », dans Olivier Zunz (éd.) *Reliving the Past: The Worlds of Social History*, Chapel Hill and London, Éditions Les Presses de l'université de North Carolina, 1985, pp. 53-114.
11. William Petersen, « Concepts of Ethnicity », dans Stephan Thernstrom (éd.) *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, Cambridge, Mass., Éditions Harvard University Press, 1980, 236 p.

CHAPITRE UN

1. Des villes comme Toronto et Hamilton ont fait l'objet de nombreuses recherches récemment. Parmi les études importantes, mentionnons celle de Michael B. Katz, *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in a Mid-Nineteenth Century City*, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975, et celle de Michael B. Katz et de Paul H. Mattingly, *Educational and Social Change: Themes from Ontario's Past*, New York, New York University Press, 1975.
2. Par exemple, voir Alison Prentice, *The School Promoters: Education and Social Class in Mid-Nineteenth Century Upper Canada*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1977; et Harvey J. Graff, *The Literacy Myth*, New York, Academic Press, 1979.
3. Les études importantes sont celles de Robert Choquette, *Language and Religion: A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975; et de Arthur Godbout, *Nos écoles franco-ontariennes: Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.
4. Par exemple, voir Charles E. Phillips, *The Development of Education in Canada*, Toronto, Éditions Gage, 1957.
5. Par exemple, voir Prentice, *The School Promoters*.
6. Voir D. Lawr and R. D. Gidney, « The Development of an Administrative System for the Public Schools: The First Stage, 1841-1850 » dans Neil McDonald et Alf Chaiton, *Egerton Ryerson and His Times*, Toronto, Éditions Macmillan, 1978, pp. 160-183, et « Who ran the Schools? Local Influence on Education Policy in Nineteenth Century Ontario » dans *Ontario History*, vol. 72, n° 3, septembre 1980, pp. 131-143, et « Bureaucracy vs Community? The Origins of Bureaucratic Procedure in the Upper Canadian School System » dans *Journal of Social History*, vol. 13, n° 3, printemps 1980, pp. 438-457. Voir aussi Bruce Curtis, « Preconditions of the Canadian State: Educational Reform and the Construction of a Public in Upper Canada, 1837-1846 », dans *Studies in Political Economy*, n° 1, hiver 1983, pp. 99-121; et l'étude de Donald Harman Akenson, *The Irish in Ontario: A Study in Rural History*, Kingston et Montréal, Éditions McGill-Queen's University Press, 1984, et particulièrement les pages 268 à 277.
7. James Love présentait cet argument classique dans « Cultural Survival and Social Control: The Development of a Curriculum for Upper Canada's Common Schools in 1846 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 15, n° 30, novembre 1982, pp. 337-382.
8. Par exemple, voir Prentice, *The School Promoters*.
9. Akenson, *The Irish in Ontario*, pp. 268-277 et « Mass Schooling in Ontario: The Irish and 'English Canadian' Popular Culture », dans *Being Had: Historians, Evidence, and the Irish in North America*, Don Mills, Ontario, Éditions P.D. Meany, 1985, pp. 143-187.
10. Voir Lawr et Gidney, « The Development of an Administrative System »
11. Par exemple, voir Choquette, *Language and Religion*; et Marilyn Barber, « The Ontario Bilingual School Issue: Sources of Conflict », dans *Canadian Historical Review*, vol. 47, n° 3, septembre 1966, pp. 827-848.

12. Réunion du Conseil de l'Instruction publique, le 25 avril 1851, rapportée dans *Regulations and Correspondence Relating to French and German Schools in the Province of Ontario*, Toronto, Éditions Warwick and Sons, 1889, 3-7, 3. Ce tome est une compilation de lettres, pétitions et règles officielles.
13. Réunion du Conseil de l'Instruction publique, le 17 décembre 1858, rapportée dans *Regulations and Correspondence*, p. 7.
14. Lettre dactylographiée des membres du conseil scolaire du canton d'Hawkesbury Est, Joseph Denie et Leonder Perout, à James Gamble, surintendant local, datée du 19 décembre 1859, dans The Thomas Fisher Rare Book Library, Université de Toronto (ci-après nommé la Thomas Fisher Library).
15. Lettre dactylographiée de Gamble à Ryerson, datée du 27 décembre 1859, et lettre dactylographiée de Ryerson à Gamble, datée du 3 janvier 1860 à la Thomas Fisher Library.
16. Lettre dactylographiée de Denie et de Perout à Gamble, datée du 19 décembre 1859, et de Ryerson à Gamble, en date du 3 janvier 1860, à la Thomas Fisher Library.
17. Réunion du Conseil de l'Instruction publique, le 9 février 1872, rapportée dans *Regulations and Correspondence*, p. 12.
18. Lettre dactylographiée de Donald McLean, John Cattenach et Angus McDonnell, membres du conseil scolaire du canton de Charlottenburg, à Ryerson en date du 16 avril 1857 et lettre dactylographiée de Ryerson à Donald McLean, John Cattenach et Angus McDonnell, en date du 24 avril 1857.
19. Lettre de D. Mills, surintendant local du comté de Kent, à Ryerson en date du 25 septembre 1856 et lettre de Ryerson à D. Mills en date du 8 octobre 1856, dans *Regulations and Correspondence*, p. 22.
20. Lettre dactylographiée de Edmund Harrison, surintendant local du comté de Kent, à Ryerson, en date du 12 décembre 1865 et lettre dactylographiée de Ryerson à Edmund Harrison en date du 15 décembre 1865, à la Thomas Fisher Library.
21. *Ibid.*
22. Lettre de W. S. Lindsay, surintendant local du comté de Essex, à Ryerson, en date du 24 juillet 1866; lettre de Ryerson à Lindsay, datée du 13 octobre 1866; et lettre de J. M. Bruyère, évêque de Sandwich, à J. G. Hodgins, l'adjoint de Ryerson, datée du 21 décembre 1866, dans *Regulations and Correspondence*, pp. 22-26.
23. Hodgins à Bruyère, le 5 janvier 1867, *ibid.*, p. 27.
24. Réunion du Conseil de l'Instruction publique, 20 avril 1868, rapporté dans *ibid.*, pp. 27-28.
25. Hodgins à T. O. Steele, inspecteur du comté de Prescott, le 26 novembre 1875, *ibid.*, pp. 27-28.
26. Ryerson à Higginson, secrétaire privé de Sir Charles Metcalf, le 8 mars 1844, dans J. George Hodgins, *Documentary History of Education in Upper Canada*, Toronto, Éditions Warwick Bros. and Ratter, 1897, tome 5, p. 108. Voir aussi Ryerson à Higginson, 30 avril 1845, *ibid.*, p. 240.
27. Egerton Ryerson, *The Nature and Advantages of an English and Liberal Education*, discours inaugural, collège Victoria, Toronto, 1846, brochure,

- Archives publiques d'Ontario, Public Archives of Ontario (ci-après nommé PAO).
28. Ryerson à D. D'Everardo, District de Niagara, 16 janvier 1847, R2, C1, PAO.
 29. Ryerson à Hodgins, *Documentary History*, tome 5, p. 108.
 30. Prentice, *The School Promoters*, p. 56.
 31. *Ibid.*, p. 78.
 32. Akenson, « Mass Schooling in Ontario », p. 145.
 33. Voir Donald H. Akenson, *A Protestant in Purgatory: Richard Whately, Archbishop of Dublin*, Hamden, Conn., Éditions Anchor Books, 1981.
 34. Akenson, *The Irish in Ontario*, p. 269.
 35. *Report of the Speeches delivered by Hon. Mowat, Hon. Geo. W. Ross and Mr. Evanturel, M.P.P. in the Legislative Assembly, 3 April 1980*, Toronto, Queen's Printer (Imprimeur de la reine), 1890, p. 5.
 36. Ce sens était aussi donné par certains personnages du 19^e siècle, comme le montre la citation souvent reprise de Dalton McCarthy qui demanda, en 1887, à un auditoire de Barrie (Ontario) si les Canadiens français « se mêlaient à nous, s'assimilaient ou se mariaient avec nous? ». Cité dans l'introduction de Craig Brown, dans *Minorities, Schools, and Politics*, Toronto, University of Toronto Press, 1969, ix.
 37. E. Ryerson, « State of Education in Lower Canada », *Journal of Education for Upper Canada*, juillet 1854, p. 121.
 38. Ryerson à John A. Macdonald, M.P.P., 2 avril 1855, dans *Copies of Correspondence Between the Chief Superintendent of Schools for Upper Canada for the Year 1848...*, Toronto, 1855, pp. 54-55.
 39. Extrait du rapport de Thomas Higginson, district d'Ottawa, dans *Annual Report of the Normal, Model, and Common Schools, in Upper Canada for the Year 1848... by the Chief Superintendent of Schools*, Québec, 1849, p. 4. Le titre exact du rapport annuel changeait souvent; ci-après, chacun sera simplement appelé Rapport annuel. Les rapports étaient publiés chaque année (par exemple, les rapports de 1848 étaient publiés en 1849) dans n'importe quelle ville qui devenait la capitale provinciale cette année-là. La plupart des années, au rapport étaient annexés des extraits des rapports des surintendants de district. Sauf indications contraires, les citations des rapports scolaires proviennent de ces extraits. De plus, les rapports annuels manuscrits du surintendant local des écoles communes pour les années 1850-1870 sont disponibles pour tout le comté de Prescott. Voir, BG 2, F-3-B, PAO.
 40. Rapport annuel du Haut-Canada, 1850, Tableau D, pp. 98-113.
 41. Rapport annuel de John Pattee, comté de Prescott, 1851, annexe p. 68.
 42. Rapport annuel de Thomas Steele, comté de Prescott, 1872, annexe p. 28; aussi, *id.* rapport annuel, 1873, annexe p. 17.
 43. Rapport annuel de John Pattee, comté de Prescott, 1851, annexe p. 68.
 44. Rapport annuel de John McMaster, comté de Prescott, 1857, annexe p. 149.
 45. Rapport annuel de Humphrey Hughes, canton d'Alfred, 1858, annexe p. 6.

46. Rapport annuel de Higginson, district d'Ottawa, 1848, annexe p. 4; rapport annuel de Pattee, comté de Prescott, 1851, annexe p. 69; rapport annuel de William Edwards, canton de Clarence, 1858, annexe p. 7.
47. Rapport annuel de Humphrey Hughes, canton d'Alfred, 1861, annexe p. 159.
48. Rapport annuel de Thomas Steele, comté de Prescott, 1871, annexe pp. 24-25.
49. *Idem*, rapport annuel de 1872, annexe p. 29.
50. *Idem*, rapport annuel de 1873, annexe p. 17.
51. Le *Mail*, Toronto, les 10, 11 et 25 décembre 1886. Au sujet des Canadiens français dans l'ouest de l'Ontario à la fin du 19^e siècle, voir le rapport de Téléphore Saint-Pierre, *Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario*, Montréal, *La Gazette*, 1895.
52. Voir Brown, « Introduction » ix.
53. *History of the Bi-Lingual Schools in Ontario*, brochure devant être distribuée aux « supporteurs de l'école publique », 1910?; et G. W. Ross « Instructions to Teachers of French Schools, Public and Separate », septembre 1885, dans *Regulations and Correspondence*, p. 39. Aussi tardivement qu'en 1887, l'inspecteur des comtés de Prescott et de Russell ne comprenait pas encore bien quelles étaient les conséquences des règlements de 1885. Il était obligé d'admettre que, même lorsqu'il y avait des enseignants bilingues, il « n'était pas certain si cela était pour que chaque enfant apprenne l'anglais durant tout son cours ou s'il devait d'abord apprendre à lire le français ». Ce genre de questions avait aussi pris Ross au dépourvu; celui-ci demanda alors à l'inspecteur s'il envisageait une solution raisonnable à son propre dilemme. Lettre de W. J. Summerby, inspecteur des comtés de Prescott et de Russell à A. Marling, secrétaire du ministère de l'Éducation, le 25 juin 1887, et lettre de A. Marling à Summerby, le 29 juin 1887, dans *Regulations and Correspondence*, p. 4.
54. « Règlements » approuvés par le ministère de l'Éducation en août 1885, *Ibid.*, pp. 13-14.
55. Le *Mail*, Toronto, 21 décembre 1886 et 18 avril 1887.
56. « Historical Sketch of Prescott and Russell » dans *The Prescott and Russell Supplement of the Illustrated Atlas of the Dominion of Canada*, Toronto, Éditions H. Belden, 1881, Owen Sound, Ontario, Éditions Richardson, Bond and Wright, 1972, p. 58.
57. Le *Mail*, Toronto, 24 novembre 1886.
58. Marling à Summerby, le 14 juin 1886 et Summerby à Marling, le 15 novembre 1886, dans *Regulations and Correspondence*, p. 15.
59. Ross à Wm. Crockett, surintendant de l'Instruction, Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 10 janvier 1888, *ibid.*, p. 47-48.
60. Dans un cas précis, cependant, l'inspecteur des comtés de Prescott et de Russell eut des suggestions concrètes, même s'il se trompait en affirmant qu'il y avait souvent des enseignants bilingues disponibles; voir lettre de Summerby à Marling, le 14 juillet 1887, *ibid.*, p. 42.
61. *Ibid.*, p. 39.
62. Ross à Summerby, 20 septembre 1887, *ibid.*, p. 45.

63. *Newspaper Hansard*, gazette de l'Assemblée législative de l'Ontario, le 18 avril 1887.
64. « Rapport des discours... du 3 avril 1890 », *Newspaper Hansard*, p. 5.
65. « Discours prononcé par l'Honorable Geo. W. Ross, ministre de l'Éducation, à l'Assemblée législative d'Ontario », *Newspaper Hansard*, le 8 mars 1889, p. 12.
66. *Ibid.*, p. 6.
67. *Ibid.*, p. 15.
68. *Ibid.*
69. Ross à Summerby et à O. Dufort, 21 février 1889, et lettre de Dufort à Ross, le 25 février 1889, dans *Regulations and Correspondence*, p. 49-50. Voir aussi le *Mail*, Toronto, 19 mars 1889.
70. Le *Mail*, Toronto, 21 mars 1889.
71. G. W. Ross, « Commission on French Schools » dans *Regulations and Correspondence*, p. 51.
72. « Rapport de la Commission sur les écoles publiques de langue française en Ontario », 1889, *ibid.*, pp. 55, 63.
73. *Ibid.*, pp. 53, 55.
74. *Ibid.*, p. 62.
75. G. W. Ross, « Instructions to Teachers and Trustees of French-English Schools », 17 octobre 1889. Les recueils de textes bilingues qui furent approuvés étaient ceux qu'on utilisait en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick. Ross les découvrit « par hasard » à la fin des années 1880 et en suggéra fortement l'utilisation dans les écoles en langue française. Voir, *Newspaper Hansard*, gazette de l'Assemblée législative de l'Ontario, le 5 avril 1889.
76. Lettre de Dufort à Ross, le 18 octobre 1889, et lettre de Summerby à Ross, le 7 octobre 1889, dans *Regulations and Correspondence*, pp. 19-21.
77. Lettre de P. J. Potts et associés, membres du conseil scolaire de Plantagenet Nord, à Summerby, le 18 octobre 1889, *ibid.*, pp. 105-109.
78. « Rapport des commissaires sur les écoles des comtés de Prescott et de Russell où l'on enseigne le français », Toronto, 1893, pp. 5-19.
79. G.W. Ross, *The School System in Ontario*, New York, Éditions D. Appleton, 1896, pp. 67-69.
80. *Discours prononcé par l'Honorable Geo.W. Ross*, p. 6.
81. *Rapport des discours... le 3 avril 1890*, p. 5.
82. Voir le *Globe*, Toronto, 1^{er} décembre 1911.
83. Le *Daily Star*, Toronto, 20 et 22 novembre 1911.

CHAPITRE DEUX

1. Par exemple, Franklin A. Walker, *Catholic Education and Politics in Ontario: A Documentary Study*, Toronto, Éditions Thomas Nelson and Sons, 1964; Marilyn Barber, « The Ontario Bilingual Schools Issue; Sources of Conflict », dans *Canadian Historical Review*, vol. 47, n° 3, septembre 1966, pp. 227-248; Robert Choquette, *Language and Religion: A*

History of English-French Conflict in Ontario, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1975; et Arthur Godbout, *Nos écoles franco-ontariennes : Histoire des écoles de langue française dans l'Ontario des origines du système scolaire (1841) jusqu'à nos jours*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1980.

2. Le *Mail*, Toronto, les 10, 11 et 14 décembre 1886.
3. *Ibid.*, les 15 et 25 décembre 1886.
4. On trouve les dimensions géographiques de la colonisation dans l'*Atlas de l'Ontario français* de Gaétan Vallières et Marcien Villemure, Montréal et Paris, Éditions Études vivantes, 1981.
5. Les recensements manuscrits sont disponibles aux Archives publiques de l'Ontario (Public Archives of Ontario [PAO]). Ci-dessous, ces recensements sont identifiés par année mais sans citation.
6. A. Gordon Darroch commente de façon très perspicace les études récentes sur la migration dans « Migrants in the Nineteenth Century : Fugitives or Families in Motion? » dans *Journal of Family History*, vol. 6, n° 3, automne 1981, pp. 257-277.
7. Ces exemples, et les suivants, sont extraits des histoires locales qui sont très utiles même si elles ne sont pas toujours justes. Les exemples que nous avons utilisés sont conformes à d'autres sources. Les histoires locales utilisées proviennent de : Lucien Brault, *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Orignal, Ontario, 1965; C. Thomas, *History of the Counties Argenteuil, Québec and Prescott, Ontario*, Montréal, Éditions John Lowell and Son, 1896 et Belleville, Ontario, Éditions Mika Publishing, 1981; Alan Douglas MacKinnon, *The Story of Vankleek Hill and the Surrounding Area*, vol. 1, Belleville, Ontario, Éditions Mika Publishing, 1979; et William B. Byers, *The Church on the Hill*, Hawkesbury, Ontario, Éditions Holy Trinity Men's Club, 1981.
8. L'arrivée des familles dans le comté de Prescott faisait partie d'un phénomène migratoire dont d'autres études locales ont parlé. John Mannion démontre ce phénomène en parlant de la colonisation irlandaise près de Peterborough, au cours des années 1820 et 1830 dans *Irish Settlements in Eastern Canada; A Study of Cultural Transfert and Adaptation*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1974, pp. 42-44; Peter Kenneth MacLeod met l'accent sur l'importance de la famille et de la parenté chez les Écossais, dans leur colonisation « coude à coude » du canton de Charlottenburg dans le comté de Glengarry, ainsi que dans d'autres communautés ontariennes, dans « Gualainn Ri Gualainn : A Study of Concentrations of Scottish Settlement in Nineteenth Century Ontario », thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1972. Parmi les études importantes récentes, citons entre autres : Marianne McLean, « In the New Land a New Glengarry : Migration from the Scottish Highlands to Upper Canada, 1750-1820 », thèse de doctorat, université d'Édimbourg, 1982. L'étude poussée de Bruce S. Elliott retrace la colonisation irlandaise, comme dans son article « Migration and Stability amongst The Tipperary Protestants of the Ottawa Valley » présenté à la Canadian Historical Association, à Ottawa, en 1981. De même, G. Lockwood montre l'importance de l'histoire locale dans « Irish Immigrants and the 'Critical Years' in Eastern Ontario : The Case of Montague Township, 1821-1881 » dans

- D. H. Akenson, *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque, Ontario, Éditions Langdale Press, 1984, 4, pp. 153-178. Pour les questions théoriques, voir John Moge, « Residence, Family, Kinship: Some Recent Research », dans *Journal of Family History*, vol. 1, n° 1, automne 1976, pp. 95-105; sur l'importance de la parenté lors des débuts de la colonisation d'une communauté à la frontière américaine au 19^e siècle, voir Robert E. Bieder, « Kinship as a Factor in Migration », dans *Journal of Marriage and the Family*, vol. 35, n° 3, août 1973, p. 429-439. Darroch montre l'étendue de la migration des familles en Amérique du Nord dans « Migrants in the Nineteenth Century ». James M. Cameron analyse l'immigration élargie des Écossais dans « Scottish Emigration to Upper Canada, 1815-1855: A Study of Process » dans W. Peter Adams and Frederick Helleiner (éd.), *International Geography*, 1972, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1972, vol. 1, pp. 404-406. Donald H. Akenson fait un survol de la documentation classique et apporte un point de vue différent pour comprendre l'immigration irlandaise et la colonisation dans « Ontario: Whatever Happened to the Irish? » dans Donald H. Akenson, *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque, Ontario, Éditions Langdale Press, 1982, vol. 3, pp. 204-256.
9. Pour un résumé de l'histoire de plusieurs communautés du comté de Prescott, voir Brault, *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, pp. 189-277; et *The Prescott and Russell Supplement of the Illustrated Atlas of the Dominion of Canada*. Toronto, Éditions H. Belden, 1881; Owen Sound, Ontario, Éditions Richardson, Bond and Wright, 1972.
 10. Pour des détails biographiques sur les Hamilton et les Higginson, voir Byers, *The Church on the Hill*.
 11. Pour en connaître davantage sur la migration des Highlanders dans le comté de Glengarry, voir Marianne McLean, « Peopling Glengarry County: The Scottish Origins of a Canadian Community » Canadian Historical Association, dans *Historical Papers*, 1982, pp. 156-171.
 12. John S. Bigsby, *The Shoe and Canoe*, London, 1850, New York, Éditions Paladin Press, 1969, pp. 66.
 13. Donald G. Cartwright a attentivement étudié certains éléments de la colonisation des Canadiens français dans le comté de Prescott dans « French-Canadian Colonisation in Eastern Ontario to 1910 », thèse de doctorat, University of Western Ontario, 1973; voir aussi du même auteur, « Institutions of the Frontier: French Canadian Settlement in Eastern Ontario in the Nineteenth Century », dans *Canadian Geographer*, vol. 21, n° 1, printemps 1977, pp. 1-21. L'historiographie de l'immigration des Québécois vers la Nouvelle-Angleterre offre une perspective comparative de l'importance de la famille dans le processus migratoire et démontre que les familles apprenaient qu'il y avait des débouchés autant par les membres de la parenté que par les annonces dans les journaux; par conséquent, ils déménageaient dans des villes précises, comme Lowell, au Massachusetts et Manchester, au New Hampshire. Cette historiographie comprend les études de Ralph D. Viscero, « Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900: A Geographical Analysis », thèse de doctorat, Université du Wisconsin, 1968, et celle plus récente de Frances H. Early, « French-Canadian Beginnings in an American Community: Lowell, Massachusetts, 1868-1886 », thèse de

doctorat, Université Concordia, 1980. L'étude la plus importante sur la parenté et la famille chez les Canadiens français établis en Nouvelle-Angleterre a été entreprise par Tamara K. Hareven qui a admirablement démontré l'importance de la famille. Voir Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time : The Relationship between Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, Éditions Cambridge University Press, 1982; et Tamara K. Hareven et Randolph Langenbach, *Amoskeag : Life and Work in an American Town*, New York, Éditions Pantheon, 1978.

14. L'exemple du canton d'Alfred ressemble beaucoup aux constatations qu'avait faites E. Z. Massicotte, à l'époque, en étudiant l'émigration des Canadiens français du comté de Champlain au Québec à la fin du 19^e siècle. La plupart de ces immigrants s'étaient installés en Nouvelle-Angleterre. Bien que rarement utilisée par les historiens, l'étude de Massicotte est une des rares études empiriques sur la nature de l'émigration canadienne-française au 19^e siècle. En étudiant le comté de Champlain pour la période allant de 1880 à 1892, Massicotte découvrit que la grande majorité des Canadiens français qui émigraient faisaient partie des familles établies. Au cours de cette période, 72 p. cent des 1 995 émigrants qui quittèrent le comté de Champlain partirent en groupe de familles, ce qui incluait les enfants. La proportion des hommes qui émigraient seuls n'était que de 10,1 p. cent alors que pour les femmes seules, la proportion est aussi faible que 0,5 p. cent. On peut lire les découvertes de Massicotte dans « L'émigration des Canadiens aux États-Unis mais il y a quarante ans et plus » dans le *Bulletin du recherches historiques*, vol. 39 et 40, cité par Yolande Lavoie dans *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, Éditions les Presses de l'Université de Montréal, 1972, p. 59.

Mais nous ne pouvons pas comparer directement les données du canton d'Alfred avec celles de Massicotte parce que nous ne pouvons extraire des recensements que des estimations sur les migrations des familles et des individus.

15. La distinction entre la parenté et les pensionnaires sans lien de parenté est inscrite dans les recensements de 1851 et 1861 mais non après; pour en connaître davantage sur le sujet, voir l'annexe. Sheva Medjuck a souligné cette différence dans « The Importance of Boarding for the Structure of the Household in the Nineteenth Century », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 13, n° 25, mai 1980, pp. 207-223.

Depuis le début des années 1970, les analystes ont souligné à maintes reprises l'importance de la famille et de la structure de la maisonnée, surtout dans des études qui ont provoqué de vives réactions : Peter Laslett et Richard Wall, *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Éditions Cambridge University Press, 1972; Michael Anderson, *Family Structure in Nineteenth Century Lancashire*, Cambridge, Éditions Cambridge University Press, 1971; et Lutz Berkner, « The Stem Family and the Development Cycle of the Peasant Household: An Eighteenth Century Austrian Example », dans *American Historical Review*, vol. 77, n° 2, avril 1972, pp. 398-418. Pour une vue d'ensemble des études durant les années 1970, voir Michael Anderson, *Approaches to the History of the Western Family 1500-1914*, London, Éditions Macmillan, 1980, tout particulièrement les pages 17 à 38. A. Gordon Darroch et Michael D. Ornstein présentent un point de vue canadien dans « The Regional Economy of Family and

Household in Nineteenth Century Canada », conférence présentée à la réunion annuelle de l'American Sociological Association, le 6 septembre 1981; David Gagan, *Hopeful Travellers: Families, Land and Social Change in Mid-Victorian Peel County, Canada West*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1981, chap. 4; et Sheva Medjuck, « Family and Household in Nineteenth Century: The Case of Moncton, New Brunswick, 1851-1871 » dans *Canadian Journal of Sociology*, vol. 4, n° 3, été 1979, pp. 275-286.

16. Gordon Darroch et Michael D. Ornstein donnent des points de vue comparatifs dans « Family Coresidence in Canada in 1871: Family Life-Cycles, Occupations and Networks of Mutual Aid », Canadian Historical Associations, *Historical Papers*, 1983, pp. 30-55; et Bettina Bradbury, « The Family and Work in an Industrializing City: Montreal in the 1870s », Canadian Historical Associations, *Historical Papers*, 1979, pp. 71-96. Nous devons rappeler que l'immigration des familles dans le comté de Prescott a sans aucun doute souvent pris d'autres formes que celle de la migration unique d'une famille unie. Par exemple, le chef de famille a pu précéder et préparer l'arrivée des autres membres de la famille.

Le fait d'être en pension a aussi souvent été associé avec le moment de transition psychologique et économique vers l'âge adulte. Ainsi, Modell and Hareven ont trouvé qu'à Boston à la fin du 19^e siècle, même si les pensions dans le *South End* de la ville étaient souvent reliées à la fonction de la région c'est-à-dire comme point d'arrivée de la plupart des nouveaux immigrants, la pension jouait quand même un rôle important dans la vie des gens nés aux États-Unis. Ils en concluaient que la pension était un « aspect pratique du fonctionnement du cycle de la vie » et ils laissaient entendre que le tiers ou la moitié de tous les individus inscrits dans leurs données prenaient pension avant de former leur propre maisonnée. Voir John Modell and Tamara Hareven, « Urbanization and the Malleable Household: An Examination of Boarding and Lodging in American Families », dans *Journal of Marriage and the Family*, vol. 35, n° 30, août 1973, pp. 467-479 et tout particulièrement les pages 471 à 473.

De même, Michael Katz n'explique pas le fait d'être en pension à Hamilton à la moitié du 19^e siècle en se référant à l'arrivée d'immigrants irlandais mais il affirme plutôt que pour les adolescents qui préoyaient se marier, passer quelques années loin de la maison faisait partie de leur cycle de vie. En prenant pension dans une maisonnée qui ne leur était pas familière, ces jeunes hommes et ces jeunes femmes, croyait Katz, avaient la chance de faire l'expérience de l'autonomie et d'ainsi se préparer psychologiquement à fonder leur propre famille. Katz a considéré la possibilité que les pensionnaires aient été seulement « de jeunes immigrants se débrouillant seuls » mais il a rejeté cette explication après avoir estimé que la plupart des familles des pensionnaires habitaient aussi Hamilton. Apparemment, les garçons et les filles quittaient leur famille dès après leur arrivée au Canada. Par conséquent à Hamilton, au milieu du siècle, « la plupart des jeunes gens passaient quelque temps à vivre de façon semi-autonome dans une maisonnée autre que celle de leurs parents ». Cette période se situe après avoir quitté l'école mais avant de se marier. Michael Katz, *The People of Hamilton, Canada West: Family and Class in*

a *Mid-Nineteenth Century City*, Cambridge, Mass., Éditions Harvard University Press, 1975, pp. 264-265, 290.

Dans le canton d'Alfred, le fait d'être en pension ne se traduisait pas selon le même modèle que celui de Boston ou d'Hamilton, puisque les femmes étaient rarement en pension et que son importance pour les hommes diminua rapidement après 1851.

17. Parmi les exemples récents d'études sur de telles données, citons : Sune Akerman, « Swedish Migration and Social Mobility : The Tale of Three Cities » dans *Social Science History*, vol. 1, n° 2, hiver 1977, pp. 178-209; et L. Eriksson et J. Rogers, « Rural Labor and Population Change : Social and Demographic Developments in East-Central Sweden during the Nineteenth Century », thèse de doctorat, Université de Uppsala, 1978. Darrell A. Norris analyse un curieux ensemble de données de recensement annuel dans « Household and transiency in a Loyalist Township : The People of Adolphustown, 1784-1822 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 13, n° 26, novembre 1980, pp. 399-415. Voir aussi Bruce S. Elliott, « The Famous Township of Hull : Image and Aspirations of a Pioneer Quebec Community », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 12, n° 24, novembre 1979, pp. 339-367. Parmi les importantes études sur la mobilité géographique comme le suggèrent les recensements sur une base de dix ans, citons : David Gagan, « Geographical and Social Mobility in Nineteenth Century Ontario : A Microstudy », dans *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 13, n° 2, mai 1976, pp. 208-229; et Christian Poyez, Raymond Roy et Gérard Bouchard, « La mobilité géographique en milieu rural : Le Saguenay, 1852-1861 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 14, n° 27, mai 1981, pp. 123-155.
18. Dans les inventaires agricoles, on inscrivait les lots et les numéros de concession et même si la documentation est incomplète, cela fournit une source de références très utile pour établir les liens entre 1861 et 1871. Malheureusement, il n'y a pas d'inventaires agricoles pour 1851 et 1881. Pour des renseignements concernant les rapports de liens de parenté faits dans cette étude-ci, voir l'annexe.
19. À titre de comparaison, voir David Gagan, « The Indivisibility of Land : A Microanalysis of the System of Inheritance in Nineteenth-Century Ontario », dans *Journal of Economic History*, vol. 36, n° 1, mars 1976, pp. 126-141; et Gérard Bouchard, « Family Structures and Geographic Mobility at Laterrière, 1851-1935 », *Journal of Family History*, vol. 2, n° 4, hiver 1977, pp. 250-369. La difficulté physique de l'immigration des familles se traduit dans les célèbres « lois de migration » formulées par E.G. Ravenstein à la fin du 19^e siècle. Selon la septième loi, « la plupart des migrants sont des adultes : les familles émigrent rarement à l'extérieur de leur propre pays ». Voir D. B. Grigg, « E. G. Ravenstein and The "Laws of Migration" », dans *Journal of Historical Geography*, vol. 3, n° 1, janvier 1977, pp. 41-54, 52.
20. R. S. Schofield a fait la distinction entre la stabilité géographique basée sur la fécondité et la moralité et la taille constante de la population basée à la fois sur la migration et le taux de mortalité dans « The Relationship between Demographic Structure and Environment in Pre-Industrial Western Europe » dans W. Conze, *Soziale Geschichte der Familie in der Europas*, Stuttgart, Éditions Klett, 1977, pp. 147-160; et D. S. Smith, « A

- Homoeostatic Demographic Regime : Patterns in West European Family Reconstitution Studies » dans R. D. Lee, *Population Patterns in the Past*, New York, Éditions Academic Press, 1977, pp. 19-51. Pour une étude comparative sur la taille de la population et les modèles de migration, voir David Gagan, « Land, Population, and Social Change : The 'Critical Years' in Rural Canada West », dans *Canadien Historical Review*, vol. 59, n° 3, septembre 1978, pp. 293-318. Calvin J. Veltman a étudié la façon dont l'immigration des Canadiens français a changé la géographie culturelle d'une communauté rurale du Québec dans « Demographic Components of the Francisation of Rural Quebec : The Case of Rawdon », *American Review of Canadian Studies*, vol. 6, n° 2, automne 1976, pp. 22-41.
21. *Recensement du Canada*, 1901.
 22. Yolande Lavoie a étudié l'émigration du Québec vers les États-Unis du point de vue de la démographie dans *L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Montréal, Éditions Les Presses de l'Université de Montréal, 1972. Pour une bibliographie des études sur les Franco-Américains, voir de Gérard J. Brault « État présent des études sur les centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre » dans C. Quintal et A. Vachon, *Situation de la recherche sur la franco-américanité*, Québec, Le Conseil de la vie française en Amérique, 1980, pp. 9-25. Pour un court résumé de la colonisation canadienne-française à l'extérieur du Québec, voir Raymond Breton et Pierre Savard, *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, Éditions Multicultural History Society of Ontario, 1982. Pour des analyses de la colonisation tardive des franco-phones dans l'ouest du Canada, voir Robert Painchaud, « The Franco-Canadian Communities in Western Canada since 1945 », dans David Jay Bercuson et Phillip A. Buckner, *Eastern and Western Perspectives*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1981, pp. 3-18.
 23. Voir A. N. Lalonde, « L'intelligensia au Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 2, septembre 1979, pp. 163-185; Robert Painchaud, « French-Canadian Historiography and Franco-Catholic Settlement in Western Canada, 1870-1915 », dans *Canadian Historical Review*, vol. 59, n° 4, décembre 1978, pp. 447-466; et A. I. Silver, *The French-Canadian Idea of Confederation, 1864, 1900*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1982.

CHAPITRE TROIS

1. Normand Séguin a fait l'analyse de ce type d'économie dans *La Conquête du sol au 19e siècle*, Sillery, Québec, Éditions Boréal, 1977. Séguin y développe le point de vue qu'avait énoncé Raoul Blanchard dans *L'Est du Canada français*, Montréal, Éditions Librairie Beauchemin Limitée, 1935, 2 vols. On trouvera un résumé du point de vue de Séguin dans « L'économie agro-forestière : genèse du développement au Saguenay au 19e siècle » dans Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1980, pp. 159-164. Voir aussi René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie*, Montréal, Éditions Boréal, 1984; Gérard Bouchard « Family Strategies and Geographic

- Mobility at Laterrière 1851-1935 », dans *Journal of Family History*, vol. 2, n° 4, hiver 1977, pp. 350-369 et du même auteur « Démographie et société rurale au Saguenay 1851-1935 », dans *Recherches Sociographiques*, vol. 19, n° 1, janvier-avril 1978, pp. 7-31; John Willis, « Fraserville and Its Témiscouata Hinterland 1874-1914 », « Colonization and Urbanization in a Peripheral Region of the Province of Québec », thèse de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981; et Graeme Wynn, *Timber Colony: A Historical Geography of Early Nineteenth Century New Brunswick*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1981. L'industrie du bois d'œuvre de la vallée de l'Outaouais a été étudiée par Michael S. Cross, dans « The Dark Druidical Groves: The Lumber Community and the Commercial Frontier in British North America to 1854 », thèse de doctorat, Université de Toronto, 1968 et par Sandra J. Gillis, *The Timber Trade in the Ottawa Valley, 1806-1854*, Ottawa, Éditions National Historic Parks and Sites Branch, Parks Canada, 1975.
2. Les ouvrages généraux traitant de cette période sont de A. R. M. Lower, *Settlement and the Forest in Eastern Canada*, Toronto, Éditions Macmillan, 1936 et *The North American Assault on the Canadian Forest*, Toronto, Éditions Ryerson, 1938.
 3. Plusieurs études démontrent l'interaction complexe qu'il y avait dans les nouvelles régions rurales entre les groupes culturels et leur environnement matériel. Leurs auteurs ont montré que la frontière ne faisait pas que rendre plus uniformes les colons de différents horizons mais plutôt qu'elle les transformait d'une façon distincte que Rice a appelé « communauté ethnique »; voir John G. Rice, « The Role of Culture and Community in Frontier Prairie Farming », dans *Journal of Historical Geography*, vol. 3, n° 2, avril 1977, pp. 155-175. Voir aussi Frederick C. Luebke, *Ethnicity on the Great Plains*, Lincoln, Neb., Éditions University of Nebraska Press, 1980; et Robert F. Berkhofer, « Space, Time, Culture and the New Frontier », dans *Agricultural History*, vol. 38, n° 1, janvier 1964, pp. 21-30.
 4. Des études sur les régions rurales et urbaines démontrent l'importance d'analyser la famille par rapport aux changements économiques au 19^e siècle. L'étude la plus exhaustive est celle de David Gagan, *Hopeful Travellers: Families, Land and Social Change in Mid-Victorian Peel County, Canada West*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1981.
 5. David P. Gagan a analysé les instructions données aux recenseurs en 1852 et 1861 et les documents originaux dans « Enumerator's Instructions for the Census of Canada 1852 and 1861 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 7, n° 14, novembre 1974, pp. 355-365. Les instructions de 1871 ont été publiées dans le *Manual Containing 'The Census Act' and the Instructions to Officers Employed in the Taking of the First Census of Canada, 1871* qui se trouve maintenant dans le *Historical Catalogue of Statistics Canada Publications, 1918-1980*, Ottawa, 1981.

Après avoir analysé les données concernant le comté de Peel, David Gagan concluait que « quelle que soit la mobilité d'emploi, celle-ci se faisait dans une direction, celle pour le statut d'opérateur rural ». Il trouva que « plus du quart des chefs de familles qui persistaient à demeurer dans le comté et qui n'avaient pas d'emploi en 1852 étaient devenus des fermiers neuf ans plus tard ». Gagan, « Geographical and Social Mobility

in Nineteenth Century Ontario : A Microstudy », dans *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 13, n° 2, mai 1976, pp. 152-164, 160.

De même, Gérard Bouchard suggère dans son étude sur le Saguenay que le salaire en liquide que gagnaient les jeunes Canadiens français qui travaillaient dans la forêt l'hiver leur permettait d'accumuler suffisamment de capital pour pouvoir s'établir sur leur propre ferme. Selon son analyse, être bûcheron faisait partie de l'expérience de la vie qui précédait le moment de se marier et de fonder une maisonnée distincte; voir « Introduction à l'étude de la société saguenayenne aux XIX^e et XX^e siècles », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 31, n° 1, juin 1977, pp. 3-27.

Tamara Hareven a analysé les recherches américaines sur les relations entre l'individu et les cycles de la vie familiale dans un contexte de modèle social élargi dans « Family Time and Historical Time », dans *Daedalus*, vol. 106, n° 2, printemps 1977, pp. 57-70. Voir aussi John Modell, Frank Furstenburg et Theodore Hershberg, « Social Change and Transitions to Adulthood in Historical Perspective », dans *Journal of Family History*, vol. 1, n° 1, automne 1976, pp. 7-32.

Au sujet des interrelations entre le lieu d'origine et le type d'emploi au Canada, voir A. Gordon Darroch and Michael D. Ornstein, « Ethnicity and Occupational Structure in Canada in 1871 : The Vertical Mosaic in Historical Perspective », dans *Canadian Historical Review*, vol. 61, n° 3, septembre 1980, pp. 305-333.

6. Il ne fait aucun doute que le nombre de femmes employées dépassait le nombre de femmes inscrites comme telles dans le recensement. Par exemple, dans le recensement de 1861, il n'y a que trois femmes inscrites comme enseignantes dans le canton de Caledonia alors que les rapports scolaires laissent entendre qu'il y en avait six cette année-là. Une telle différence s'explique en partie par le peu d'empressement des recenseurs masculins à attribuer des emplois aux femmes mais aussi par le caractère « momentané » des recensements, c'est-à-dire qu'il devait y avoir effectivement seulement trois enseignantes au moment où le recensement a été fait.

L'acceptation publique du rôle productif de la femme dans les économies familiales rurales est très limitée, selon le comité-conseil du Syndicat national des fermières qui a récemment déclaré que le recensement de 1981 avait grossièrement sous-estimé la contribution des femmes à l'économie; voir « Farmers' Wives Dispute Census », *Toronto Globe and Mail*, le 4 mars 1983, p. 13.

7. Les débouchés rémunérés pour les enfants ont été étudiés par Chad M. Gaffield, « Schooling, the Economy, and Rural Society in Nineteenth-Century Ontario » dans Joy Parr, *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1982, pp. 69-92. R. Marvin McInnis a fait une bonne analyse systématique de la relation des enfants au concept de l'économie familiale au Canada-Ouest dans une série d'articles, dont « Childbearing and Land Availability: Some Evidence from Individual Household Data » dans Ronald Dennis Lee, *Population Patterns in the Past*, New York, Éditions Academic Press, 1977, pp. 201-227.
8. Thomas Tweed Higginson, *Diaries of Thomas Tweed Higginson*, London, Éditions The Research Publishing Company, 1960.

9. Alexis de Barbezieux, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa*, Ottawa, 1897, p. 8.
10. Recensement manuscrit du comté de Prescott en 1871. Voir aussi William Greening, *The Ottawa*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1961. Le rôle très complexe des femmes dans l'économie familiale est bien résumé dans l'étude sur la situation en France de Olwen Hufton, « Women and the Family Economy in Eighteenth-Century France », dans *French Historical Studies*, vol. 9, n° 1, printemps 1975, pp. 1-22. Voir aussi Joan W. Scott and Louise A. Tilly, « Women's Work and the Family in Nineteenth-Century Europe », dans *Comparative Studies in Society and History*, vol. 17, n° 1, janvier 1975, pp. 36-64 et Louise A. Tilly, Joan W. Scott et Miriam Cohen, « Women's Work and European Fertility Patterns », dans *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 6, n° 3, hiver 1976, pp. 447-476. Le travail des femmes dans le contexte changeant de l'agriculture au 19^e siècle a été analysé de façon percutante par Michael Roberts dans « Sickles and Scythes : Women's Work and Men's Work at Harvest Time », dans *History Workshop*, n° 7, printemps 1979, pp. 3-28; et par Bengt Ankarloo, « Agriculture and Women's Work : Directions of Change in the West 1700-1900 », dans *Journal of Family History*, vol. 4, n° 2, été 1979, pp. 111-120.
11. Selon des études locales et d'ensemble, les autochtones et les immigrants, les riches et les pauvres, avaient au moins un objectif commun, celui de posséder une terre. Voir, par exemple, R. Cole Harris, Pauline Roulston et Chris de Freitz, « The Settlement of Mono Township », dans *Canadian Geographer*, vol. 19, n° 1, printemps 1975, pp. 1-17; Cole Harris, « Of Poverty and Helplessness in Petite Nation », dans *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 1, mars 1971, pp. 23-50; et David Gagan, « The Prose of Life : Literary Reflections of the Family, Individual Experience and Social Structure in Nineteenth-Century Canada », dans *Journal of Social History*, vol. 9, n° 3, janvier 1976, pp. 367-381. Le désir de posséder une terre s'appuyait sur la croyance que c'était le refuge le plus fiable contre les vicissitudes d'une économie incertaine; voir David P. Gagan, « The Security of Land » dans F. H. Armstrong, H. A. Stevenson et J. D. Wilson, *Aspects of Nineteenth Century Ontario*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1974, p. 135-153.
12. Voir L. S. Chapman et J. G. Putnam, « The Soils of Eastern Ontario », dans *Scientific Agriculture*, vol. 20, n° 7, mars 1940, pp. 420-441; et R. E. Wicklund et N. R. Richards, *Soil Survey of Russell and Prescott Counties*, Guelph, Ontario, Éditions Ministère de l'Agriculture, Canada, 1962.
L'évaluation de la terre par le colon était une phase initiale du processus de colonisation agraire. Voir Kenneth Kelly, « The Impact of Nineteenth Century Agricultural Settlement on the Land » dans J. David Wood, *Perspectives on Landscape and Settlement in Nineteenth Century Ontario*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1975, pp. 64-77. Pour un aperçu général sur l'importance des coutumes et des traditions dans les caractéristiques écologiques, voir A. Spoehr, « Cultural Differences in the Interpretation of Natural Resources », dans W. L. Thomas, *Man's Role in Changing the Face of the Earth*, Chicago, Éditions University of Chicago Press, 1956, pp. 93-102.

13. *Prescott and Russell Supplement of the Illustrated Atlas of the Dominion of Canada*, Toronto, Éditions H. Belden, 1881 et Owen Sound, Ontario, Éditions Richardson, Bond and Wright, 1972, p. 58.
14. Max Rosenthal, « Early Post Offices of Prescott County », dans *B.N.A. Topics*, vol. 24, n° 1, p. 21.
15. Voir Edwin C. Guillet, *The Pioneer Farmer and Backwoodsman*, Toronto, Éditions Ontario Publishing Company, 1963, vol. 1, pp. 274 et Kelly, « The Impact of Agricultural Settlement », pp. 64-65.
Les rédacteurs de l'époque étaient aussi préoccupés par la santé des colons dans les régions marécageuses. On associait une fièvre du genre malaria et reconnue pour être mortelle aux endroits de terre humide.
16. Joseph Tassé, *La vallée de l'Outaouais : sa condition géographique*, Montréal, 1873, pp. 7, 9; *Supplement of the Illustrated Atlas*, p. 58.
17. A. Labelle, *Projet d'une société de colonisation du diocèse de Montréal pour coloniser la vallée de l'Ottawa et le nord de ce diocèse*, Montréal, 1879.
18. Donald F. Cartwright, « French Canadian Colonization in Eastern Ontario to 1910 », thèse de doctorat, University of Western Ontario, 1973, pp. 230-231. Jessie Turner Weldon a traité de façon systématique des modèles de colonisation durant la première moitié du 19^e siècle dans le comté de Prescott, dans son étude « The Salient Factors Contributing to the Earliest Settlement Patterns in East and West Hawkesbury Townships, Upper Canada, 1788-1846 », thèse de maîtrise, Université Carleton, 1980.
19. Les résidents locaux avaient très conscience de l'importance de la rivière comme voie de communication, surtout en contrepartie avec le développement de la rive nord. Au début du 19^e siècle, les résidents de Hawkesbury reconnaissaient qu'ils devaient améliorer leurs routes le long de la rivière à la suite des améliorations apportées sur l'autre rive. À la suite d'une réunion à la taverne, ils avouèrent que « sans route, leurs terres ne vaudraient rien — que le commerce et le transport s'établiraient sur l'autre rive — et qu'ils seraient ruinés ». Ils décidèrent d'évaluer cette question et apportèrent les améliorations nécessaires à la route. John J. Bigsby, *The Shoe and the Canoe*, London, 1850, et New York, Éditions Paladin Press, 1969, vol. 1, pp. 67-68.
20. Weldon, *The Salient Factors*, p. 113.
21. T. P. French, *Information for Intending Settlers on the Ottawa and Opeongo Road and Its Vicinity*, Ottawa, 1857, p. 26; A. Labelle, *Pamphlet sur la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, Montréal, 1880, p. 3.
22. Duncan McDowell, l'arpenteur-adjoint de la compagnie Canada, « Report on the Townships in the Ottawa District », le 21 décembre 1827, réimprimé dans Andrew Picken, *The Canadas, as They at Present Commend Themselves to the Enterprize of Emigrants, Colonist, and Capitalists...*, London, Éditions E. Wilson, 1832, pp. 130-144, 137-180. Voir aussi N. R. Crothall, « French Canadian Agriculture in Ontario, 1861-1871: A Study of Cultural Transfer », thèse de maîtrise, Université de Toronto, 1968.

La description la plus exhaustive des types de sol au Québec au 19^e siècle a été compilée par J. Bouchette, l'arpenteur en chef du Bas-Canada dans les premières années du siècle. Voir *A Topographical Description of the*

Province of Lower Canada, London, 1815; *General Report of an Official Tour through the New Settlements of the Province of Lower Canada...*, Québec, 1825; et *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, 1832.

23. Weldon, *The Salient Factors*, p. 123. Lord Durham avait remarqué que le « fermier anglais apportait l'expérience et les habitudes de l'agriculture la plus avancée du monde... Il prenait souvent la ferme que les colons canadiens-français avaient abandonnée et, en l'administrant de façon remarquable, il en faisait une source de profit alors qu'elle avait appauvri son prédécesseur. » Citation reprise par Robert Leslie Jones, « French Canadian Agriculture in the St-Lawrence Valley, 1815-1850 », dans *Agricultural History*, vol. 16, n° 3, juillet 1942, p. 138. Même si la remarque de Durham était juste, l'inverse était aussi vrai, du moins dans le comté de Prescott.

Marvin McNinnis, avec la collaboration de Frank Lewis, a remis en question les préjugés habituels au sujet de l'efficacité de l'agriculture au Québec dans une série d'articles: « The Efficiency of the French-Canadian Farmer in the Nineteenth Century », dans *Journal of Economic History*, vol. 40, n° 3, septembre 1980, pp. 497-514, et « Agricultural Output and Efficiency in Lower Canada, 1851 », dans *Research in Economic History*, vol. 9, 1983, pp. 45-87. McNinnis répondit aux diverses critiques dans son exposé « A Further Look at French and Non French Farming in Lower Canada », lors d'une conférence sur « The Forgotten Majority » à l'Université de Victoria, les 23-25 février 1984.

24. Recensement manuscrit du canton d'Alfred, 1851.
25. Recensement manuscrit du canton de Caledonia, 1851.
26. *Supplement of the Illustrated Atlas*, p. 60.
27. Les recenseurs en 1851 assignèrent une valeur aux terres dans les cantons d'Alfred et de Caledonia et affirmèrent que les fermes pouvaient avoir « une valeur d'une à deux livres l'acre » alors que les terres encore en friche pouvaient valoir de cinq à trente shillings l'acre. (La monnaie britannique fut couramment utilisée au Canada jusqu'en 1853, lorsque le dollar canadien fut légalisé; au milieu du siècle, la livre valait 4,86 \$)

Dans certains cantons, on devait acheter la terre à des propriétaires absenteïstes, dont certains étaient marchands à Montréal. Au début du 19^e siècle, certains observateurs considéraient ces propriétaires comme la cause du faible développement du comté de Prescott; voir, par exemple, la documentation que cite W. H. Smith dans *Canada: Past Present and Future*, Toronto, 1851, vol. 2, p. 376.

Les interrelations entre les débouchés économiques, l'âge au mariage et la grosseur de la famille en Angleterre ont été étudiées par David Levine, *Family Formation in an Age of Nascent Capitalism*, New York et London, Éditions Academic Press, 1977; et par David Levine et Keith Wrightson, *Poverty and Piety in an English Village: Terling, 1525-1700*, New York et London, Éditions Academic Press, 1979. Pour le milieu du siècle en Ontario, voir Gagan, *Hopeful Travellers*, chap. 4; Frank Denton et Peter George, « The Influence of Socio-Economic Variables on Family Size in Wentworth County, Ontario, 1871 », dans *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, vol. 10, n° 4, 1973, pp. 334-345; et McNinnis « Childbearing and Land Availability ». Pour des renseignements au su-

- jet de divers problèmes historiographiques, voir Chad Gaffield, « Theory and Method in Canadian Historical Demography », dans *Archivaria*, n° 14, été 1982, pp. 123-136; Maris A Vinovskis, « Recent Trends in American Historical Demography: Some Methodological and Conceptual Considerations », dans *Annual Reviews in Sociology*, vol. 4, 1978, pp. 603-627.
28. Par exemple, voir Kelly, « The impact of Settlement »; and John J. Mannion, *Irish Settlements in Eastern Canada: A Study of Cultural Transfer and Adaptation*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1974, p. 104.
 29. Lower donne un aperçu général de ces développements dans, *The North American Assault*. C. Grant Head les commente à partir d'exemples précis dans « An Introduction to Forest Exploitation in Nineteenth Century Ontario » dans J. David Wood, *Perspectives on Landscape and Settlement in Nineteenth Century Ontario*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1975, pp. 78-112. Voir aussi Michael Cross, « The Lumber Community of Upper Canada, 1815-1867 », dans *Ontario History*, vol. 52, 1960.
 30. Voir Lower, *Settlement and the Forest Frontier*.
 31. Rapport de T. C. Keefer, *Journal of the Legislative Assembly of Canada*, 1847, appendice 100, n° 5.
 32. Tassé, *La vallée de l'Outaouais*, p. 7.
 33. Recensement manuscrit, canton de Caledonia, 1871.
 34. Recensement manuscrit, canton d'Alfred, 1851, 1861, 1871.
 35. Higginson, *Diaries*, p. 9.
 36. La fabrication de la potasse est décrite par W.H. Smith dans *Canada: Past, Present and Future*, Montréal, 1850; et par Edwin C. Guillet, *Early Life in Upper Canada*, Toronto, Éditions Ontario Publishing Company, 1933; et par Greening, *The Ottawa*.
 37. De Barbezieux, *Histoire*, vol. 1, p. 285.
 38. French, *Information for Intending Settlers*; Labelle, *Projet d'une société de colonisation*.
 39. French, *Information for Intending Settlers*, pp. 24-26; de Barbezieux, *Histoire*, p. 285.
 40. *Recensement du Canada*, 1861, 1871.
 41. Les membres de la Société historique du comté de Prescott ont été très généreux, tout particulièrement James Donaldson qui a sauvé d'une destruction insensée plusieurs documents des Hamilton Brothers. L'analyse suivante est basée sur les registres que m'a prêtés M. Donaldson et qui sont maintenant à la Bibliothèque publique de Hawkesbury. Les livres de comptes et autres registres d'affaires sont aux Archives publiques de l'Ontario; voir E. M. Titus, « Inventory of the Hamilton Brothers Records and Hawkesbury Lumber Company Records 1797-1939 », 14 septembre 1970, PAO (pas de numéro de code).
- A.R.M. Lower trace le portrait général des Frères Hamilton dans *Great Britain's Woodyard: British America and the Timber Trade 1763-1867*, Montréal, Éditions McGill-Queen's University Press, 1973, pp. 177-180. John Hamilton dirigea les affaires de la famille dans le vallée de l'Outaouais du début des années 1840 jusqu'à sa mort en 1888. Robert

Peter Gillis en trace une esquisse biographique dans *Dictionary of Canadian Biography*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1982, tome 9, pp. 379-381.

Pour une étude comparative des hommes de chantiers au milieu du 19^e siècle au Saguenay, voir Christian Pouyez, Raymond Roy et Gérard Bouchard, « La mobilité géographique en milieu rural : Saguenay, 1852-1861 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 14, n^o 27, mai 1981, surtout l'illustration 3, p. 129.

42. L'importance du marché que représentaient les chantiers est soulignée par Robert Leslie Jones dans *History of Agriculture in Ontario, 1613-1880*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1946, p. 116; et par plusieurs écrivains de l'époque dans des volumes comme celui de G. M. Grant, *Picturesque Canada*, Toronto, 1882, tome 1, pp. 216, 225.

Au sujet du changement de contexte dans l'agriculture en Ontario au 19^e siècle, voir J. Isbister, « Agriculture, Balance Growth and Social Change in Central Canada since 1850: An Interpretation », dans *Economic Development and Cultural Change*, vol. 25, n^o 4, juillet 1977, pp. 673-697; D. A. Lawr, « The Development of Ontario Farming, 1870-1919: Patterns of Growth and Change », dans *Ontario History*, vol. 64, n^o 4, décembre 1922, pp. 239-251; Robert E. Ankli et Wendy Millar, « Ontario Agriculture in Transition: The Switch from Wheat to Cheese », dans *Journal of Economic History*, vol. 42, n^o 1, mars 1982, pp. 207-215; et Marvin McNinnis, « The Changing Structure of Canadian Agriculture, 1867-1897 », dans *Journal of Economic History*, vol. 42, n^o 1, mars 1982, pp. 191-198. Pour une étude récente sur le blé comme produit de base, voir John McCallum, *Unequal Beginnings: Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1980, chap. 2 et 4.

43. Ces chiffres ont été rapportés dans *The Canadian Handbook and Tourist's Guide*, Montréal, Éditions M. Longmoore and Co. 1867 et Toronto, Éditions Coles Publishing, 1971, p. 95.
44. *Journal and Transactions of the Board of Agriculture of Upper Canada for 1856-1857*, cité dans Jones, *History of Agriculture*, p. 293.
45. *Journal of the House of Commons*, 1876, appendice n^o 7, p. 26, cité dans Jones, *History of Agriculture*, p. 302.
46. *Journal of the Legislative Assembly of Canada*, appendice 2, 1847, n^o 1, 1^{er} juin 1847.
47. T.C Keefer, *Montreal and the Ottawa*, Montréal, 1854, p. 116.
48. John MacTaggart, *Three Years in Canada*, London, 1828, non paginé; Lucien Brault cite Mgr Guigues dans *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Orignal, Ontario, Éditions Conseil des Comtés Unis, 1965, p. 298.
49. Blanchard a grandement souligné l'impact négatif de la coupe du bois sur l'agriculture dans *L'est du Canada français* et Cross, dans « The Dark Druidical Groves » ainsi que Wynn, dans *Timber Colony*, en ont parlé. On trouvera un point de vue fouillé dans le travail de Graeme Wynn « Deplorably Dark and Demoralized Lumberers? Rhetoric and Reality in Early Nineteenth-Century New Brunswick », dans *Journal of Forest History*, vol. 24, n^o 4, octobre 1980, pp. 168-187.

50. Higginson, *Diaries*, pp. 8,43.
51. Séguin offre des exemples comparatifs dans *La conquête du sol* et Wynn, dans *Timber Colony*.
52. Registre des employés des Frères Hamilton, 1856. Pour des points de comparaison avec l'industrie au Saguenay, voir par exemple, Pouyez, Roy et Bouchard, « La mobilité géographique », et Anders Norberg et Sune Akerman qui offrent une autre comparaison dans « Migration and the Building of Families : Studies on the Rise of the Lumber Industry in Sweden » dans Kurt Agren, *Aristocrats, Farmers, Proletarians : Essays in Swedish Demographic History*, Uppsala, Esselte/Studium, 1973, pp. 88-119.
53. On trouvera une vue d'ensemble du contexte européen dans Lutz K. Berkner et Franklin F. Mendels, « Inheritance Systems, Family Structure, and Demographic Patterns in Western Europe, 1700-1900 » dans Charles Tilly, *Historical Studies of Changing Fertility*, New Jersey, Éditions Princeton University Press, 1978, pp. 209-223.
54. Alan A. Brookes traite des relations entre l'émigration et les stratégies familiales en Nouvelle-Écosse dans « Family, Youth, and Leaving Home in Late-Nineteenth Century Rural Nova Scotia : Canning and the Exodus, 1868-1893 » dans Joy Parr, *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1982, pp. 93-108.
55. Sur l'industrie de la coupe de bois durant la deuxième partie du 19^e siècle, voir W. E. Greening, « The Lumber Industry in the Ottawa Valley and the American Market in the Nineteenth Century », dans *Ontario History*, vol. 62, n^o 2, juin 1970, pp. 134-136; Head, « An Introduction to Forest Exploitation » dans Lower, *The North American Assault*.
56. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 9 janvier 1877.
57. Dès le début des années 1880, le chemin de fer avait réduit le coût des transports de la vallée de la Basse-Outaouais vers les régions au nord; par exemple, voir H. A. Innis et A. R. M. Lower, *Select Documents in Canadian Economic History 1783-1885*, Toronto, 1933, p. 504-505. Selon Richard L. Jones, le déclin des chantiers comme marché pour les fermiers du comté de Prescott a commencé au cours des années 1870, alors que les fermiers « étaient réduits à fournir une partie des choses nécessaires aux bûcherons qui travaillaient en haut dans la vallée de la Gatineau et dans d'autres endroits difficilement accessibles le long de la rive nord de la rivière Outaouais », dans *History of Agriculture in Ontario*, p. 302.
58. *L'Interprète*, le 30 juillet 1890.
59. Pour les fabriques de potasse et de cendre perlée dans le comté de Prescott, 1861 a été la meilleure année, alors qu'il y avait six usines. En 1872, il y avait trois incinérateurs, quatre en 1881 mais aucun en 1891. *Recensement du Canada*, 1851-1891.
60. « Report of the Drainage Commission for the Province of Ontario », dans *Sessional Papers*, 1893, vol. 25, paper 32, p. 19.
61. Report of the Ontario Agricultural Commission, vol. 5, appendice R, p. 14, cité dans Jones *History of Agriculture in Ontario*, p. 144. R. Marvin McInnis fait l'analyse du sud du comté de Prescott (où la crise économique commença une décennie plus tôt) dans « Farms and Farm Families in the St-Lawrence Townships », dans *Historic Kingston*, n^o 24, mars 1976, pp. 6-7.

62. *The News and Ottawa Valley Advocate*, 1^{er} août 1876; et *l'Interprète*, le 30 juillet 1890. R. M. McInnis traite du grand débat au sujet de l'étendue des difficultés de l'agriculture au Québec au début du 19^e siècle dans « A Reconsideration of the State of Agriculture in Lower Canada in the First Half of the Nineteenth Century » dans Donald H. Akenson *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque, Ontario, Éditions Langdale Press, 1983, n^o 3, pp. 9-49. Pour une description des difficultés agricoles dans un autre système agro-forestier, voir Séguin, *La Conquête du sol*, chap. 7.
63. C. Thomas, *History of the Counties of Argenteuil, Quebec and Prescott, Ontario*, Montréal, 1896, et Belleville, Ontario, Éditions Mika Publishings, 1982, pp. 475-476.
64. *L'Interprète*, 1^{er} mars 1894.
65. L'essor des fromageries faisait partie d'un plan de développement plus grand qui est analysé par Ankli et Millar. Voir aussi Earl Allan Haslett « Factors in the Growth and Decline of the Cheese Industry in Ontario 1864-1924 », thèse de doctorat, Université de Toronto, 1969. Normand Perron analyse l'ensemble de l'expérience au Québec dans « Genèse des activités laitières, 1850-1960 » publié dans Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1980. On trouvera de la documentation sur l'expérience similaire des comtés du Québec voisins de celui de Prescott, comme les comtés de Soulanges et de Vaudreuil, dans Jacques Letarte, *Atlas d'histoire économique et sociale du Québec, 1851-1960*, Montréal, Éditions Fides, 1971. Jack Little a fait une étude comparative du comportement des anglophones et des francophones durant la période de transition de la production du blé à la production laitière dans « The Social and Economic Development of Settlers in Two Quebec Townships, 1851-1870 » dans Donald J. Akenson *Canadian Papers in Rural History*, Gananoque, Ontario, Éditions Langdale Press, 1978, n^o 1, pp. 89-113.
66. Le commissaire du recensement spécial disait : « On n'a pas tenté de recueillir des données sur la production des tissus et du fromage maison parce que, à la suite de l'essor du système des usines, ces industries domestiques étaient presque disparues. » Voir *Fourth Census of Canada*, 1901, Ottawa Éditions S.E. Dawson, 1902, tome 1, p. ix.
67. C. Grant Head analyse la documentation concernant le changement de modèle spatial dans l'industrie de la coupe de bois de la vallée de l'Ouataouais au cours des années 1870 dans « Nineteenth Century Timbering and Sawlogging in the Ottawa Valley : Documentary Sources and Spatial Patterns » dans Vrenia Ivonoffski et Sandra Campbell, *Exploring Our Heritage : The Ottawa Valley Experience*, Toronto, Éditions Arnprior and District Historical Society, 1980, pp. 53-57.

Le recul de la zone forestière a aussi suscité des tentatives pour empêcher la réduction complète des ressources; voir Robert Peter Gillis, « The Ottawa Lumber Barons and The Conservation Movement, 1880-1914 », dans *Journal of Canadian Studies*, vol. 9, n^o 1, février 1974, pp. 14-30; et H. W. Nelles, *The Politics of Development : Forests, Mines and Hydro-Electric Power in Ontario, 1849-1941*, Toronto, Éditions Macmillan, 1974.
68. Pour d'autres études sur l'industrie du bois d'œuvre dans le comté de Prescott à la fin du 19^e siècle, voir Gaffield, « Schooling, The Economy

- and Rural Society » et Harvey J. Graff, « Respected and Profitable Labour: Literacy, Jobs and the Working Class in the Nineteenth Century » dans Gregory S. Kealey et Peter Warrian, *Essays in Canadian Working Class History*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1976, pp. 58-82. Et Donald MacKay dans *The Lumberjacks*, Toronto, Éditions McGraw-Hill Ryerson, 1978, commence aussi son étude à la fin du 19^e siècle.
69. Voir Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Éditions Fides, 1971.
70. Joy Parr traite de ce processus comme d'une partie du contexte plus large du travail des enfants dans les communautés rurales, dans *Labouring Children: British Immigrant Apprentices to Canada, 1896-1924*, London, Éditions Croom Helm et Montréal, Éditions McGill-Queen's University Press, 1980, chap. 5.
71. À la fin du 19^e siècle, l'immigration francophone vers le nord de l'Ontario devint plus importante. Morris Zaslow traite du contexte général de ce développement dans *The Opening of the Canadian North, 1870-1914*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1971, et Nelles, dans *The Politics of Development*. On parle aussi des aspects de l'établissement des communautés francophones dans le « nouvel Ontario » dans *Explorations et enracinements français en Ontario, 1610-1978, Guide des ressources à l'usage des enseignants*, ministère de l'Éducation, Ontario, Toronto, 1981, chap. 4. Au tournant du siècle, pour les dirigeants du Québec, les régions du nord apparaissaient comme les régions les plus accueillantes à l'émigration francophone. Toutefois, ce point de vue n'influencait pas les modèles de migration mais reflétait plutôt une tendance courante à l'époque, selon A. N. Lalonde dans « L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest Canadien, 1870-1930 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n^o 2, septembre 1979, pp. 163-185.
72. Les analystes soulignent aussi l'importance des rapports familiaux dans les régions urbaines quand les circonstances matérielles étaient bonnes ou mauvaises. Voir Bettina Bradbury, « The Fragmented Family: Family Strategies in the Face of Death, Illness, and Poverty: Montreal 1860-1885 » dans Joy Parr, *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1982, pp. 109-128; et Tamara K. Hareven, *Family Time and Industrial Time: The Relationship between Family and Work in a New England Industrial Community*, Cambridge, Éditions Cambridge University Press, 1982.
73. *Eastern Ontario review*, le 15 décembre 1893.
74. *La Nation*, le 26 septembre 1885, Archives publiques du Canada.
75. *Eastern Ontario review*, le 15 décembre 1873. L'importance de vanter les régions à la fin du 19^e siècle était très grande dans les régions urbaines. L'étude la plus importante sur le sujet est celle de Alan F. J. Artibise, *Winnipeg: A Social History of Urban Growth, 1874-1914*, Montréal, Éditions McGill-Queen's University Press, 1975. Cependant, la vantardise et une vision irréaliste de la croissance urbaine caractérisaient aussi les petites villes, comme Orillia, en Ontario, que Stephen Buttler Leacock a immortalisée sous le nom de Mariposa dans *Sunshine Sketches of a Little Town*, London, Éditions J. Lane, 1912. Au sujet de ce phénomène et de ses aspects reliés à l'histoire urbaine, voir Chad Gaffield, « Social Structure

- and the Urbanization Process: Perspectives on Nineteenth Century Research » dans Gilbert A. Stelter et Alan F. J. Artibise, *The Canadian City: Essays in Urban History*, 2^e édition, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1984, pp. 262-281.
76. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 20 juin 1876. La presse locale francophone voyait aussi la construction du chemin de fer comme la clé de la revitalisation de l'économie. En admettant que les résidents locaux n'étaient pas « aussi riches que ceux d'autres comtés relativement moins favorisés », *La Nation* demandait le 10 décembre : « ne peut-on l'attribuer à leur manque de communications ? » PAC. E. J. Noble a étudié d'autres promotions du chemin de fer dans « Entrepreneurship and Nineteenth Century Urban Growth: A Case Study of Orillia, Ontario, 1867-1898 », *Urban History Review*, vol. 9, n^o 1, juin 1980, pp. 64-89.
 77. *Prospectus Number, The News and Ottawa Valley Advocate*, février 1876.
 78. *La Nation*, le 4 juin 1886, PAC.
 79. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 17 février 1880.
 80. *Ibid.*, le 2 janvier et le 12 décembre 1876.
 81. *The Canadian Handbook and Tourist's Guide* rapportait en 1867 que l'eau minérale de Caledonia Springs avait des « qualités médicinales » excellentes pour les gens souffrant de rhumatisme et d'affections cutanées. Le *Guide* informait aussi ses lecteurs que la « saison » ici, qu'on peut comparer au Harrowgate canadien, c'est le mois d'août et que les invalides qui recherchent un endroit calme et de l'agréable compagnie seront bien servis. *The Canadian Handbook and Tourist's Guide*, Montréal, Éditions M. Longmoore, 1867, et Toronto, Éditions Coles, 1971, p. 97. Il y avait aussi des articles dans les journaux locaux comme le *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 30 mai 1876 et le 3 février 1880.
 82. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 10 octobre 1876.
 83. *La Nation*, le 26 septembre 1885, PAC. L'importance de la « campagne pour le développement de l'industrie » durant tout le 19^e siècle au Canada est suggérée par Artibise dans *Winnipeg*, chap. 7.
 84. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 4 mai 1880.
 85. *Ibid.*, le 1^{er} juin 1880.
 86. *Ibid.*, le 10 août 1880.
 87. *Recensement du Canada*, 1891.

CHAPITRE QUATRE

1. A. Brunet, curé de Hawkesbury Est, à E. Ryerson, le 29 novembre 1871, dans *Regulations and Correspondence Relating to French and German Schools in the Province of Ontario*, Toronto, Éditions Warwick and Sons, 1889, p. 38.
2. J. George Hodgins à Brunet, le 4 décembre 1871, dans *Regulations and Correspondence*, p. 38.
3. Rapports annuels du surintendant local des écoles communes, RG. 2, F-3-B, Archives publiques de l'Ontario (Public Archives of Ontario, ici nommé PAO).

4. La question du recensement concernant la participation scolaire doit être seulement interprétée en tant que simple indication de l'inscription, c'est-à-dire comme le niveau le plus bas de la fréquentation scolaire. Parmi les études précédentes qui ont utilisé cette variable dans leur analyse des aspects de l'histoire de la fréquentation scolaire en Ontario, citons : Ian E. Davey, « Educational Reform and the Working Class : School Attendance in Hamilton, Ontario, 1851-1891 », thèse de doctorat, Université de Toronto, 1975; Frank Denton et Peter George, « Socio-Economic Influences on School Attendance : A Study of a Canadian County in 1871 », dans *History of Education Quarterly*, vol. 14, automne 1974, pp. 223-232; Haley P. Bamman, « Patterns of School Attendance in Toronto, 1844-1878 : Some Spatial Considerations », dans *History of Education Quarterly*, vol. 12, automne 1972, pp. 381-410; Chad Gaffield et David Levine, « Dependency and Adolescence on the Canadian Frontier : Orillia, Ontario in the Mid-Nineteenth Century », dans *History of Education Quarterly*, vol. 18, n° 1, printemps 1878, pp. 35-47; et Michael B. Katz et Ian E. Davey, « Youth and Early Industrialization in a Canadian City » dans John Demos et Sarane Spence Boocock, *Turning Points : Historical and Sociological Essays on the Family*, Chicago et London, Éditions University of Chicago Press, 1978, pp. 81-119.
5. Alphonse Duhamel à l'archevêque [Joseph] Duhamel, le 27 février 1895, Alfred, 1.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949) Archives du diocèse d'Ottawa.
6. James McCaul, surintendant local, à Ryerson, le 4 février 1861, manuscrit dactylographié, Thomas Fischer Rare Book Library, Université de Toronto.
7. J. George Hodgins a présenté les points de vue officiels dans *The School House : Its Architecture, External and Internal Arrangements*, Toronto, 1857. On trouvera des renseignements particuliers sur cette monographie dans Alison Prentice *The School Promoters : Education and Social Class in Mid-Nineteenth Century Upper Canada*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1977, pp. 97-104.
8. J. George Hodgins, *Hints and Suggestions on School Architecture and Hygiene with Plans and Illustrations*, Toronto, 1886, pp. 13-14; le texte comprend les règlements. L'historiographie officielle n'a pas porté beaucoup d'attention aux conséquences de la politique de localisation des écoles. La seule étude concernant l'Ontario est celle de Bamman, « Patterns of School Attendance in Toronto » mais elle est surtout centrée sur la région urbaine et ne se préoccupe évidemment pas des considérations au sujet de la composition du sol et de la topographie.
9. De très nombreux comptes rendus de colons à travers le Canada parlent de l'ennui mortel des hivers qui obligeaient les gens à rester à la maison, surtout les enfants. Par exemple : « J'ai passé la journée à la maison aussi tranquille que possible compte tenu des enfants; chacun ayant un nouveau projet pour rendre les choses plus animées. D'être confinés à la maison ne les enchante pas du tout et s'ennuyer de l'herbe verte est chose toute naturelle. Il n'y a pas que les jeunes qui raccourciraient le long hiver canadien qui est nôtre. » Thomas Tweed Higginson, *Diaries of Thomas Tweed Higginson*, dans Thomas Boyd Higginson, London, Éditions The Research Publishing Company, 1960, p. 32.

10. Pour une analyse supplémentaire de la fréquentation scolaire dans le comté de Prescott, voir Chad Gaffield, « Schooling, the Economy and Rural Society in Nineteenth-Century Ontario » dans Joy Parr, *Childhood and Family in Canadian History*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1982, pp. 69-92. Ian E. Davey a mis l'accent sur le contexte socio-économique de la fréquentation scolaire dans « The Rhythm of Work and the Rhythm of School » dans Neil McDonald et Alf Chaiton, *Egerton Ryerson and His Times*, Toronto, Éditions Macmillan, 1978. Pour l'historiographie de ce problème, voir Chad Gaffield, « Demography, Social Structure and the History of School » dans David C. Jones, *Approaches to Educational History*, Winnipeg, Université du Manitoba, 1981, pp. 85-111.
11. Cyrus Thomas, *History of the Counties of Argenteuil, Quebec and Prescott, Ontario*, Montréal, 1896, et Belleville, Ontario, Éditions Mika Publishing, 1981, p. 631.
12. Rapport annuel de Thomas Steele, comté de Prescott, 1873, annexe, p. 19. Voir chapitre 1, note 39, pour les détails bibliographiques concernant les rapports annuels scolaires.
13. Rapport annuel de 1855, tableau F, p. 136. Rapport annuel de John Lawless, canton de Plantagenet Nord, 1858, annexe, p. 7.
14. Rapport annuel de Steele, comté de Prescott, 1873, annexe, p. 19; et *idem*, 1878, brochure, PAO.
15. Rapport annuel de W. J. Summerby, comtés de Prescott et de Russell, 1882, annexe, p. 117.
16. Rapport annuel de Thomas Steele, comté de Prescott, 1874, annexe 26; et *idem*, 1878, brochure, PAO, pp. 2-3.
17. Rapport annuel de Humphrey Hughes, canton d'Alfred, 1858, annexe, p. 6.
18. Joseph Kyle à Hodgins, le 27 avril 1896, RG2, E-2, Enveloppe 7, PAO.
19. *Ibid.*
20. Samuel Derby à Hodgins, 15 avril 1896, RG2, E-2, Enveloppe 7, PAO.
21. Rapport annuel de Peter Lindsay, canton de Cumberland, 1861, annexe, p. 160.
22. Rapport annuel de Summerby, comtés de Prescott et de Russell, 1882, annexe, p. 116. Peter Eastman, surintendant local des écoles en 1865 a aussi parlé de la répugnance des parents à payer la taxe scolaire. Voir, fiche n° 1078, RG 2, C-6C, PAO.
23. Rapport annuel de Lindsay, canton de Cumberland, 1858, annexe, p. 8. Pour l'évolution générale des pratiques d'embauche, voir Marta Danylewycz, Beth Light et Alison Prentice, « The Evolution of the Sexual Division of Labour in Teaching: A Nineteenth-Century Ontario and Quebec Case Study », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, n° 31, mai 1983, pp. 81-109.
24. Rapport annuel de James Gamble, canton de Hawkesbury Est, 1851, annexe, p. 69.
25. Rapport annuel de E.H. Jenkyns, comté de Renfrew, 1871, annexe, p. 28. Dans certains cas, les membres du conseil scolaire engageaient un instituteur pour une partie de l'année et une institutrice pour l'autre partie. Les surintendants des écoles considéraient que cette pratique n'avait

aucun véritable avantage parce que « souvent » l'institutrice « défaisait ce que son prédécesseur avait réussi à faire à grand peine ». Rapport annuel de Lawless, canton de Plantagenet Nord, 1858, annexe, pp. 6-7.

Les responsables locaux prenaient souvent à partie les membres des conseils scolaires pour leur apathie et leur avarice. Si une école demeurerait fermée faute d'instituteur, les surintendants et les inspecteurs blâmaient inévitablement ces membres de ne pas trouver une personne convenable. Voir par exemple, le rapport annuel de Steele, comté de Prescott, 1871, annexe, pp. 23-25.

26. Rapport annuel de Peter Lindsay, canton de Cumberland, 1861, annexe, p. 160.
27. *Ibid.*
28. Higginson, *Diaries*, p. 7. L'importance du réseau de la parenté dans les communautés au 19^e siècle démontre qu'on ne peut considérer la maisonnée comme le seul élément d'analyse dans l'histoire de la famille. Pour une vue d'ensemble de ces réseaux dans les communautés rurales, voir R. Cole Harris et John Warkentin, *Canada Before Confederation: A Study in Historical Geography*, New York, Éditions Oxford University Press, 1974, pp. 70-78; et Herbert J. Mays, « A Place to Stand: Families, Land and Permanence in Toronto Gore Township, 1820-1890 », Canadian Historical Association, dans *Historical Papers*, 1980, pp. 185-211.
29. John J. Bigsby, *The Shoe and Canoe*, London, 1850 et New York, Éditions Paladin Press, 1969, tome 1, p. 71
30. Higginson, *Diaries*, pp. 9-10, 64.
31. *Ibid.*, p. 19, 31.
32. *Ibid.*, p. 10.
33. *Ibid.*, p. 25.
34. Ennid Christie, « A Narrative Account of Farm Life along the South Nation River », manuscrit, 1860, p. 2, MU 2113, PAO.
35. Ce point de vue est souligné par Lucien Brault dans *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Orignal, Ontario, Éditions Conseil des Comtés Unis, 1965, p. 84.
36. Cela se passa entre 1861 et 1871, dans le village de Hawkesbury, et fut enregistré dans les deux recensements. Pour une étude sur les origines des soins institutionnels aux enfants mineurs, voir Patricia T. Rooke et R. L. Schnell, « Childhood and Charity in Nineteenth-Century British North America », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 15, n^o 29, mai 1982, pp. 157-172.
37. On a fort heureusement inclus la liste des écoles de langue française du comté de Prescott dans le procès-verbal de la réunion de la Commission d'examen de juin 1883, *Minutes of the Board of Examiners for the Counties of Prescott and Russell*, 1871-1897, RG 2, H3, vol. 35, PAO. (La date exacte n'était donnée que pour une réunion qui durerait une journée; on écrivait seulement le mois quand la réunion durerait plusieurs jours, voire une semaine.)
38. Le processus de prolétarianisation a été étudié dans différents contextes historiques par plusieurs auteurs dont David C. Levine, *Proletarianization and Family History*, New York, Éditions Academic Press, 1984.

39. *The Evening Telegram*, le 8 juin 1889; cette description fut reprise peu après par G. W. Ross dans « The Separate School Question and the French Language in the Public Schools », *Report of the Speech Delivered on the Occasion of the Annual Demonstration of the Toronto Reform Association, 29 June 1889*, Toronto, 1889, pp. 14-15.
40. Procès-verbal de la Commission d'examen, 1871, p. 97.
41. *Ibid.*, réunion du 16 décembre 1872.
42. *Ibid.*, réunion du 18 décembre 1871 et du 20 juillet 1874.
43. *Ibid.*, réunion du 16 juillet 1872.
44. *Ibid.*, réunion du 10 août 1876.
45. *Ibid.*, réunion d'août 1880.
46. Rapport annuel de Steele, comté de Prescott, 1871, annexe, p. 23; *idem*, rapport annuel de 1873, annexe, p. 19.
47. Rapport annuel de Summerby, comtés de Prescott et de Russell, 1881, annexe, p. 117.
48. Procès-verbal de la Commission d'examen, réunion d'août 1878.
49. *Ibid.*, réunion de juillet 1885.
50. *Ibid.*, réunion d'août 1886.
51. *Le Mail*, Toronto, 21 mars 1889.
52. Procès-verbal de la Commission d'examen, décembre 1890 et juillet 1891.
53. *Ibid.*, décembre 1890; et le Rapport de la Commission sur les écoles publiques en langue française en Ontario, 1889, dans *Regulations and Correspondence*, pp. 51-92.

CHAPITRE CINQ

1. Au sujet de l'élection provinciale en Ontario en 1890, voir Franklin A. Walker, *Catholic Education and Politics in Ontario*, Toronto, Éditions Thomas Nelson and Sons, 1964; et pour l'élection fédérale de 1896, voir Paul Crunican, *Priests and Politicians: Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1974.
2. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 30 janvier 1883.
3. *Ibid.* L'appui des anglophones et des francophones au Parti conservateur au cours des années 1870 était évident à l'automne 1877 quand John A. Macdonald, en faisant la tournée du comté, y fut reçu par des fanfares et des défilés. De grandes foules se réunissaient pour l'entendre et d'autres dirigeants conservateurs s'adressaient aux gens en français et en anglais. Pour un compte rendu d'époque, voir Thomas Tweed Higginson, *Diaries of Thomas Tweed Higginson*, publié par Thomas Boyd Higginson, London, Éditions The Research Publishings Company, 1960, p. 37. Pour une étude de certains aspects des activités politiques des Canadiens français en Ontario, voir Victor Lapalme, « Les Franco-Ontariens et la politique provinciale », thèse de maîtrise, Université d'Ottawa, 1968.
4. Lucien Brault, *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Orignal, Ontario, Éditions Conseil de Comtés Unis, 1965, pp. 42-43.

5. Pour une analyse de l'étendue du droit de vote au fédéral, voir Norman Ward, *The Canadian House of Commons: Representation*. Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1950. Gregory S. Kealey traite un peu de la complexité du problème du droit de vote dans *Toronto Workers Respond to Industrial Capitalism, 1867-1892*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1980, pp. 367-368.
6. Durant la campagne fédérale de 1878, on avait exprimé certains doutes quant à l'affaiblissement du Parti conservateur dans le comté de Prescott au cours des années 1870. En réaction à ces soupçons, des comités avaient été mis sur pied « pour garder les électeurs dans la bonne voie ». Voir Higginson, *Diaries*, p. 44.
7. Pour une courte biographie de Labrosse et Routhier, voir J. K. Johnson, *The Canadian Directory of Parliament, 1867-1967*, Ottawa, Imprimeur de la reine, 1968, pp. 310-311 et 511.
8. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 30 janvier 1883. En analysant la liste électorale, les rédacteurs utilisèrent les noms pour identifier les affiliations politiques, admettant toutefois que cette méthode n'était pas toujours juste. Ils s'expliquèrent ainsi : « Il ne fait aucun doute qu'il y a quelques personnes aux noms canadiens-français qui ne voulaient pas être identifiés à cette nationalité, mais d'un autre côté, il y a aussi un grand nombre de gens ayant des noms anglais, irlandais et écossais et qui sont Canadiens français de naissance et de tendance. Dans l'un comme dans l'autre cas, on peut dire que notre calcul arrive à une estimation assez juste du nombre de chaque groupe. »
9. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 11 mai 1880.
10. Lettre de A. Evanturel, en date du 13 mai 1880, au rédacteur en chef, *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 18 mai 1880.
11. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 11 mai 1880.
12. *Ibid.*, 11 mai 1880.
13. Repris du *Plantagenet Plaindealer* dans *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 8 juin 1880.
14. On mentionne même rarement Alfred Evanturel dans l'historiographie officielle. (Un bon indice de cette méconnaissance qui le dessert c'est le fait que son nom soit parfois incorrectement écrit comme « Albert » Evanturel.) Evanturel est né dans la ville de Québec le 31 août 1849. Après avoir fait des études à l'Université Laval et avoir été admis au Barreau en 1871, il déménagea à Ottawa où il pratiqua le droit jusqu'à ce qu'il vienne s'installer dans le comté de Prescott en 1881. Pour un résumé de sa carrière, voir Henry James Morgan, *The Canadian Men and Women of the Time: A Hand-Book of Canadian Biography*, Toronto, Éditions William Briggs, 1898, pp. 315-316.
15. Alfred Evanturel, *Aux Canadiens français du comté de Prescott*, dépliant, novembre 1883, L'Original, 1.8(2), Archives du diocèse d'Ottawa.
16. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 22 juin 1880.
17. Evanturel « Aux Canadiens français ».
18. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 27 février 1883.
19. *Ibid.*, le 13 février 1883.
20. *Ibid.*, le 30 janvier 1883.

21. *Ibid.*, le 9 janvier 1883.
22. Albert Hagar, dont les parents venaient des États-Unis, étaient aussi un responsable d'écoles locales. On trouvera une courte biographie de Hagar dans Lucien Brault, *Histoire des comtés unis*, pp. 63-64.
23. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 13 février 1883.
24. *Ibid.*, le 27 février 1883.
25. *Ibid.*, le 7 août 1883.
26. La participation au vote va d'un faible 67 % dans le canton de Hawkesbury à un pourcentage élevé de 84 % à Plantagenet Nord. Pour l'ensemble du comté de Prescott, 73 % des électeurs inscrits ont voté à l'élection de 1883. (Voir tableau 39).
27. Voir, par exemple, le commentaire dans le *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 30 janvier 1883.
28. *Ibid.*, le 13 mars 1883.
29. *Ibid.*, le 31 juillet 1883.
30. Pour une documentation détaillée du contexte de la politique en Ontario, voir Margaret A. Evans, « Oliver Mowat and Ontario, 1872-1896: A Study in Political Success », thèse de doctorat, Université de Toronto, 1967.
31. Voir *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 7 août 1883.
32. *Ibid.*
33. *Le Mail*, Toronto, 6 décembre 1882, 24 novembre 1886 et 14 et 15 décembre 1886. Pour une étude fouillée sur l'attaque du journaliste, voir Walker, *Catholic Education and Politics*.
34. *The Evening Telegram*, Toronto, le 8 juin 1889. Ce passage a été cité par le ministre de l'Éducation, G. W. Ross, dans un discours en 1889; voir G. W. Ross, « The Separate School Question and the French Language in the Public Schools », dans *Report of the Speech Delivered on the Occasion of the Annual Demonstration of the Toronto Reform Association*, le 29 juin 1889, Toronto, 1889, pp. 14-15.
35. Voir Higginson, *Diaries*, p. 32.
36. *The News and Ottawa Valley Advocate*, le 9 octobre 1883.
37. Le propriétaire et rédacteur en chef de *The Advertiser* était Watson Little, qui avait auparavant travaillé pour le *Bytown Gazette* puis avait dirigé un journal à Cornwall. Little était un fervent supporteur de John A. Macdonald et *The Advertiser* faisait constamment la promotion de la politique des conservateurs. Lucien Brault donne certains renseignements sur divers journaux du comté de Prescott dans *Histoire des comtés*, pp. 163-166.
38. *The News* dut fermer ses portes à cause de la création du *The Prescott and Russel Advocate*, à L'Orignal à partir de mai 1888. Le nouveau journal, poussant la cause du Parti libéral du point de vue des anglophones, réussit à attirer les lecteurs anciens du journal *The News*, qui n'avait paru que quelques mois.
39. *La Nation*, 12 septembre 1885.
40. *Ibid.*
41. *Ibid.*

42. À noter que cette description de l'identité franco-ontarienne va bien au-delà des critères de la langue et du lieu de résidence. En plus de ces caractéristiques, *La Nation* mettait l'accent sur l'importance d'appartenir, par les ancêtres, à la population canadienne-française élargie. Cette définition de l'identité franco-ontarienne est devenue très controversée au 20^e siècle alors que l'Ontario a commencé à accueillir de nombreux francophones ayant des racines à l'extérieur du Canada. Voir à ce sujet, Danielle Lee-Juneau, « The Franco-Ontarian Collectivity: Material and Symbolic Dimensions of Its Minority Status » dans R. Breton et P. Savard, *The Quebec and Acadian Diaspora in North America*, Toronto, Éditions Multicultural History Society of Ontario, 1982, pp. 167-182; Danielle Lee-Juneau et Jean Lapointe, « From French Canadians to Franco-Ontarians and Ontarois: New Boundaries, New Identities », dans Jean Leonard Elliott, *Two Nations, Many Cultures: Ethnic Groups in Canada*, 2^e édition, Scarborough, Ontario, Éditions Prentice-Hall Canada, 1983, pp. 173-186; et *The Canadian Encyclopedia*, réf. « Franco-Ontarians ».
43. *La Nation*, le 10 octobre 1885.
44. L'énorme documentation sur Riel comprend des ouvrages de chercheurs de diverses disciplines. Par exemple, voir Thomas Flanagan, *Louis 'David' Riel: 'Prophet of the New World'*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1979.
45. *La Nation*, le 12 septembre 1885.
46. *Ibid.*, le 30 octobre 1885.
47. *Ibid.*, le 10 octobre 1885.
48. *Ibid.*, le 22 octobre 1885.
49. *Ibid.*, le 29 octobre 1885.
50. *Ibid.*, le 19 novembre 1885.
51. *Ibid.*, le 3 décembre 1885.
52. *Ibid.*, le 15 décembre 1885.
53. *Ibid.*, le 19 novembre 1885. Le contexte politique de cette évolution est décrit par Barbara Fraser dans « The Political Career of Sir Hector Louis Langevin », dans *Canadian Historical Review*, vol. 42, n^o 2, juin 1961, pp. 93-132.
54. *La Nation*, le 26 novembre 1885.
55. Le débat à l'Assemblée législative se déroula surtout les 8 et 11 mars et le 4 avril 1889. On verra la faible contribution de Evanturel à l'Assemblée législative en consultant le *Newspaper Hansard*, Ontario, les 9 mars et 5 avril 1889.
56. *Ibid.*, le 12 mars 1889.
57. *L'Interprète*, le 22 avril 1887. Voir aussi O. Mowat, *The Sectarian Issues and the History and Present Condition of the Public Schools in the French Districts of Ontario*, brochure de son discours prononcé à Woodstock, Ontario, le 3 décembre 1889, Toronto, 1890, pp. 13-13, 26-28, et *Report of the Speeches Delivered by Hon. Mr. Mowat, Hon. Geo. W. Ross and Mr. Evanturel M.P.P. in the Legislative Assembly, 3 April 1890*, Toronto, Imprimeur de la reine, 1890, p. 5.
58. *La Nation*, le 3 décembre 1885.

CHAPITRE SIX

1. Jean-Pierre Wallot, « Religion and French-Canadian Mores in the Early Nineteenth Century », dans *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 1, mars 1971, pp. 51-93.
2. Pour une vue d'ensemble du changement de la position de l'Église, voir Nive Voisine, *Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970*, Montréal, Éditions Fides, 1971. Voir aussi Pierre Savard, *Aspects du catholicisme canadien-français au XIX^e siècle*, Montréal, Éditions Fides, 1980.
3. Wallot, « Religion and French-Canadian Mores », p. 90. En réécrivant l'histoire de l'influence de l'Église catholique auprès des francophones, plusieurs chercheurs démontrent les aspects « normaux » de cette histoire plutôt que son caractère unique comme le présentaient les études plus anciennes. Wallot, par exemple, conclut que pour les francophones du début du 19^e siècle, « la qualité de leur vie religieuse... était tout à fait normale pour une société formée de fermiers et d'ouvriers agricoles qui avaient quelque influence et un peu d'instruction dans un moment de restructuration économique et de changement social », p. 15.
4. Susan Mann Trofimenkoff, *The Dream of Nation: A Social and Intellectual History of Quebec*, Toronto, Éditions Gage, 1983, chap. 8; et Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Quebec: A History, 1867-1929*, traduction de Robert Chodos, Toronto, Éditions James Lorimer, 1983, pp. 198-204.
5. Parmi les ouvrages récents, citons Micheline Dumont-Johnson, « Les communautés religieuses et la condition féminine », dans *Recherches sociographiques*, vol. 19, janvier-avril 1978, pp. 79-102; Marta Danylewycz, « Changing Relationships: Nuns and Feminists in Montreal, 1890-1925 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 14, n° 28, novembre 1981, pp. 413-434; et l'essai de Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1975.
6. Parmi les ouvrages récents, voir Serge Gagnon et René Hardy, *L'Église et le village au Québec, 1850-1930*, Montréal, Éditions Leméac, 1979; et Normand Séguin, *La conquête du sol au 19^e siècle*, Sillery, Québec Éditions Boréal Express, 1977, chap. 9.
7. Louis-Philippe Audet, *Histoire du conseil de l'Instruction publique de la province de Québec, 1856-1964*, Montréal, Éditions Leméac, 1964.
8. Donald H. Akenson relie Cullen au contexte canadien dans « Mass Schooling in Ontario: The Irish and 'English Canadian' Popular Culture » dans *Being Had: Historians, Evidence and the Irish in North America*, Port Credit, Ontario, Éditions P. D. Meany, 1985, pp. 143-187.
9. Pour un exemple des liens entre le Québec et l'Irlande, voir Roberto Perin « Troppo Ardenti Sacerdoti: The Conroy Mission Revisited », dans *Canadian Historical Review*, vol. 61, n° 3, septembre 1980, pp. 283-304. Pour d'autres informations, voir Jay P. Dolan, *Catholic Revivalism: The American Experience (1830-1900)*, Notre-Dame, Indiana, Éditions University of Notre-Dame Press, 1978.
10. En 1891, il y avait 2 284 non-francophones parmi les 18 534 catholiques du comté de Prescott, *Recensement du Canada*, 1891.

11. Pour une bonne information sur le diocèse d'Ottawa, voir Robert Choquette, *L'Église catholique dans l'Ontario français du dix-neuvième siècle*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1984; Donald G. Cartwright, « Institutions on the Frontier: French-Canadian Settlement in Eastern Ontario in the Nineteenth Century », dans *The Canadian Geographer*, vol. 21, n° 1, printemps 1977, pp. 1-21, et du même auteur, « Ecclesiastical Territorial Organisation and Institutional Conflict in Eastern and Northern Ontario, 1840 to 1910 », Canadian Historical Association, dans *Historical Papers*, 1978, pp. 176-199. Voir aussi Nive Voisine et Jean Hamelin, *Les ultramontains canadiens-français*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1985.
12. Alexis de Barbezieux, *Histoire de la province ecclésiastique d'Ottawa et de colonisation dans la vallée de l'Ottawa*, Ottawa, 1897, tome 1, pp. 299-305. Au milieu du 19^e siècle, les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée formaient un ordre religieux très important dans la vallée de l'Outaouais. Pour en connaître davantage sur leurs activités, voir Gaston Carrière, « Les Oblats dans la vallée de l'Outaouais, 1841-1861 », dans *La Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique, Rapport (1954-1955)*, pp. 25-58. Et du même auteur, pour une information plus complète, *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée dans l'Est du Canada*, 12 vol., Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1957-1975.
13. Lettre de Mgr l'évêque Guigues cité dans Barbezieux, *Histoire*, tome 1, p. 316.
14. Antonio Mandeville, *Histoire de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de l'Original*, Ottawa, 1936, p. 96.
15. Barbezieux, *Histoire*, tome 1, p. 298.
16. Comme l'a cité G. S. Martineau, « La Survivance française dans les comtés de Prescott et Russell », thèse de maîtrise, Université McGill, 1947, p. 60. René Hardy a étudié le rôle du curé dans « L'Activité du curé de Notre-Dame de Québec : un aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX^e siècle », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 3, n° 6, novembre 1970, pp. 5-32.
17. Mandeville, *Histoire*, p. 96.
18. Barbezieux, *Histoire*, tome 1, pp. 327-328.
19. Lucien Brault, *Histoire des comtés unis de Prescott et de Russell*, L'Original, Éditions Conseil des Comtés Unis, 1965, p. 173.
20. Barbezieux, *Histoire*, tome 1, pp. 256-34.
21. *Recensement du Canada*, 1851, 1891.
22. Louis-Edmond Hamelin, « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », dans *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, avril-juin 1961, pp. 189-242.
23. C. Thomas, *History of the Counties of Argenteuil, Quebec and Prescott, Ontario*, Montréal, Éditions John Lovell and Son, 1896, pp. 574, 632. Voir aussi Brault, *Histoire des comtés unis*, p. 273.
24. L'attention du clergé à ce genre de préoccupation a été étudiée par Pierre Savard dans « La vie du clergé québécois au XIX^e siècle », dans *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre-décembre 1967, pp. 259-273.

25. Allan Greer, *Peasant, Lord, and Merchant: Rural Society in Three Quebec Parishes, 1740-1840*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1985, p. 113.
26. Les registres de la paroisse Saint-Victor sont toujours au presbytère du village d'Alfred et les registres de Saint-Paul sont à Curran.
27. Rapport annuel de Humphrey Hughes, canton d'Alfred, 1861, annexe, p. 159; rapport annuel de John Lawless, canton de Plantagenet Nord, 1858, annexe, p. 6; rapport annuel de Isaac Kendall, canton de Caledonia, 1858, annexe, p. 6. Pour des détails bibliographiques sur les rapports annuels, voir le chapitre 1, note 39.
28. Les titres des manuels scolaires utilisés dans toutes les écoles du comté de Prescott ont été inscrits dans les rapports annuels des surintendants locaux des écoles communes et sont disponibles pour la période allant de 1850-1870 au RG2, F-3B, PAO. James K. Love affirme que le ministère de l'Éducation du Canada-Ouest voyait la normalisation des manuels scolaires comme une importante contribution à l'anti-américanisme et à la stabilité socio-culturelle au milieu du 19^e siècle; voir « Cultural Survival and Social Control: The Development of a Curriculum for Upper Canada's Common Schools in 1846 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 15, n^o 32, novembre 1982, pp. 357-382. Bruce Curtis a utilisé une documentation semblable (mais de façon plus systématique) pour remettre en question cette affirmation et il laisse entendre que les livres ont joué un rôle assez novateur en étant sous le contrôle de l'État; voir « School Books and the Myth of Curricular Republicanism: The State and the Curriculum in Canada West, 1820-1850 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 16, n^o 32, novembre 1983, pp. 305-319.
- Pour connaître les antécédents des Recueils de textes nationaux irlandais recommandés, voir D. H. Akenson, *The Irish Education Experiment*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1970. Louis-Philippe Audet trace une vue d'ensemble des progrès de l'instruction au Québec dans « Education in Canada East and Quebec, 1840-1875 » dans J. D. Wilson, R. M. Stamp et L.-P. Audet, *Canadian Education: A History*, Scarborough Ontario, Éditions Prentice Hall, 1970, pp. 167-189.
29. Rapport annuel du surintendant des écoles communes pour le canton de Hawkesbury Est, 1870, RG2, F-3-B, PAO.
30. Voir, par exemple, le père Brunet, curé du canton de Hawkesbury Est à E. Ryerson, le 29 novembre 1871, dans *Regulations and Correspondence Relating to French and German Schools in the Province of Ontario*, Toronto, Éditions Warwick and Sons, 1889, p. 38.
31. Thomas O. Steele, inspecteur des écoles, à Ryerson, le 15 mars 1871, RG 2, F-3-B, PAO.
32. *Minutes of the Board of Examiners for the Counties of Prescott and Russell*, 1871-1897, RG 2, H-3, vol. 35, PAO.
33. Brunet à Ryerson, le 29 novembre 1871, dans *Regulations and Correspondence*, p. 38.
34. On trouvera un résumé chronologique de la controverse de Horse Creek dans « Mémoire sur les écoles séparées d'Alfred » préparé par Médéric Gareau pour O. Routhier, vicaire général d'Ottawa, Alfred, I.4B, 29, Archives du diocèse d'Ottawa (Archives of the Archdiocese of Ottawa [AAO]).

35. *Ibid.*
36. L. A. Lavoie à Duhamel, le 19 février 1877, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
37. Gareau, « Mémoire ».
38. *Revised Statutes of Ontario, 1887*, Toronto, Imprimeur de la reine et Warwick and Sons, 1887, tome 2, pp. 2483-2484.
39. Gareau, « Mémoire ».
40. Voir G. W. Ross, « The Separate School Question and the French Language in the Public Schools », dans *Report of the Speech Delivered on the Occasion of the Annual Demonstration of the Toronto Reform Association*, le 29 juin 1889, Toronto, 1889. J. R. Miller a décrit un climat intellectuel pertinent dans « Anti-Catholic Thought in Victorian Canada », dans *Canadian Historical Review*, vol. 66, n° 4, décembre 1985, pp. 474-494.
41. Parfois, Evanturel agissait à titre de représentant de groupes locaux et discutait avec les responsables de l'instruction. Pendant la controverse de Horse Creek, par exemple, il présenta une pétition à Ross lui demandant que la création de l'école séparée dans la section n° 7 soit officiellement acceptée, même si la procédure officielle n'avait pas été suivie; voir Gareau, « Mémoire ». Apparemment, Dufort aurait utilisé la promotion de l'école séparée comme un moyen de réconcilier sa propre conscience de Canadien français avec sa situation officielle qui l'amenait à devoir faire respecter les règles et les règlements provinciaux en matière d'instruction; voir, par exemple, la lettre anonyme envoyée à Mgr. Duhamel, le 5 mars 1879, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
42. Mandements et circulaires Duhamel, 2, pp. 93-95, comme l'a cité Choquette dans *L'Église catholique*, p. 309.
43. Bérubé à Duhamel, le 2 mars 1880, L'Original, Saint-Jean-Baptiste, I.4F.1, AAO.
44. On trouvera cette description et le texte suivant sur la controverse dans J. McMillan et d'autres, à Geo. W. Ross, 1^{er} décembre 1886, RG 2, série O, boîte 6, Registres sur l'éducation, PAO.
45. Ce témoignage laisse entendre que l'école ne se conformait pas aux directives provinciales. La Commission de 1889 sur les écoles en langue française rapportait qu'il n'y avait pas d'enseignement religieux et qu'on y enseignait l'anglais le temps obligatoire. Cependant, les rapports de la paroisse indiquent que l'école donnait la demi-heure permise d'enseignement religieux après les heures normales de classe. Voir « Report of the Commission on French Language Public Schools in Ontario, 1889 » dans *Regulations and Correspondence*; et « Rapport sur les écoles de la Paroisse St. Jean-Baptiste, L'Original, Ontario, le 13 juillet 1891 », L'Original, I.4F (documents particuliers) (écoles : 1890-1921), AAO.
46. Bérubé à Duhamel, le 10 avril 1890, L'Original, Saint-Jean-Baptiste, I.4F.1, AAO.
47. *Ibid.*
48. Bérubé à Duhamel, le 10 avril 1890, L'Original, Saint-Jean-Baptiste, I.4F.2, AAO.
49. *Report of Commissioners on Schools in the Counties of Prescott and Russell in Which the French Language Is Taught*, Toronto, Éditions Warwick and Sons, 1893, p. 17.

50. *Ibid.*, pp. 22-23.
51. Syndics de la section n° 4, Longueuil à Duhamel, 1892, Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
52. Lettre anonyme de quelques Canadiens français de la paroisse Saint-Victor-d'Alfred à Duhamel, le 5 mars 1892, *ibid.*
53. « Liste des dissidents », L'Original, I.4F (documents particuliers) (écoles : 1890-1921), AAO.
54. François Lombard à Duhamel, le 13 mars 1892, Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
55. Ces rapports sont ainsi classés : Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO, et L'Original, I.4F (documents particuliers) (écoles : 1890-1921), AAO.
56. Xavier Gauthier à Duhamel, le 3 mars 1893, *ibid.*
57. François Lombard à Duhamel, le 3 mars 1893, *ibid.*
58. François Lombard à Duhamel, le 25 septembre 1893, *ibid.*
59. Par exemple, Lombard à Alexis Huitouburgh, le 26 septembre 1893, *ibid.*
60. Bérubé à Duhamel, le 10 avril 1890, L'Original, St-Jean-Baptiste, I.4F. (documents particuliers) (écoles : 1890-1921), AAO.
61. Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
62. Télégrammes entre Lombard et Duhamel, février 1894, Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO.
63. Reçus de 51,26 \$ (28 décembre 1896) et de 90 \$ (30 décembre 1896) de Mgr Duhamel pour payer la dette de l'école séparée n° 4, *ibid.*
64. *Report of Commissioners* (1893), p. 32; et plus tard « Rapport sur les écoles de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, L'Original, 1898 », L'Original, St. Jean-Baptiste, I.4F. (documents particuliers) (écoles : 1890-1921), AAO.
65. Alfred, I.4B (documents particuliers) (écoles : 1877-1949), AAO. Les anglophones qui ont écrit cette lettre représentaient le cœur de la colonisation irlandaise arrivée à Alfred au cours des années 1830-1840. John McCusker et d'autres à l'archevêque d'Ottawa, 1898.
66. L'expérience de l'instruction catholique aux États-Unis fournit une perspective historique comparative. À la fin du 19^e siècle, les écoles paroissiales en langue française augmentaient rapidement en Nouvelle-Angleterre. En même temps, augmentaient aussi les écoles paroissiales pour les Irlandais et les Allemands; alors que dans les régions où il y avait des Allemands on mettait sur pied des programmes bilingues, la langue d'instruction n'était pas un problème dans plusieurs des écoles. Ainsi, la formation des écoles catholiques ne dépendait pas uniquement de la menace que les groupes minoritaires semblaient ressentir.

Un aperçu de l'ensemble de l'expérience américaine est donné dans *Harvard Encyclopedia of American Ethnic Groups*, Cambridge, Mass, Éditions Les Presses de l'Université Harvard, 1980, réf. : « éducation ». Pour une étude d'un cas révélateur, voir David A. Gerber, « Language Maintenance, Ethnic Group Formation, and Public Schools: Changing Patterns of German Concern, Buffalo, 1837-1874 », dans *Journal of American Ethnic History*, vol. 4, n° 1, automne 1984, pp. 31-61. Voir aussi Murray W. Nicolson, « Irish Catholic Education in Victorian Toronto :

- An Ethnic Response to Urban Conformity », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 17, n° 34, novembre 1984, pp. 287-306.
67. Voir Séguin, *La conquête du sol*, chap. 9. Voir aussi René Hardy et Jean Roy, « Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie », dans *Questions de culture*, vol. 5, 1983, pp. 61-78; et Benoît Lacroix et Jean Simard, *Religion populaire : religion de clerc?*, Québec, Éditions Institut québécois de recherche sur la culture 1984.
 68. Séguin, *La conquête du sol*, chap. 9, et Gagnon et Hardy, *L'Église et le village*.
 69. Rapports des inspecteurs des écoles séparées catholiques, ministère de l'Éducation de l'Ontario, RG2, F-3-F, PAO.
 70. Hawkesbury Est, n° 2, et Alfred, n° 3, décembre 1883, *ibid.*
 71. Hawkesbury Est, n° 7, juin 1890; et n° 4, décembre 1883, *ibid.*, et Alfred, n° 3, décembre 1883, *ibid.*
 72. Longueuil, n° 7, juin 1890, et Plantagenet Sud, juin 1890, *ibid.*

CHAPITRE SEPT

1. N. Ray Hiner, « Domestic Cycles : History of Childhood and Family », dans John Hardin Best, *Historical Inquiry in Education : A Research Agenda*, Washington, D.C. Éditions American Educational Research Association, 1982, p. 272.
2. *Recensement du Canada*, 1901, Ottawa, Éditions S. E. Dawson, 1902, viii, xx. Les critiques au sujet de cet ordre bien vague ont mené à des questions différentes lors du recensement suivant. La phraséologie changeait à presque chaque recensement mais le problème demeurait irrésolu.
3. Ce n'est que récemment que les chercheurs se sont mis à l'étude des communautés ethniques rurales. Le travail de Kathleen Neils Conzen a été très important à cet effet. Voir son « Historical Approaches to the Study of Rural Ethnic Communities » dans Frederik C. Luebke, *Ethnicity on the Great Plains*, Lincoln, Neb. et London, Éditions University of Nebraska Press, 1980, pp. 1-18.
4. Bien que les historiens canadiens aient toujours mis l'accent sur l'importance de la famille et de la parenté chez les Canadiens français, ce n'est que tout récemment qu'ils viennent d'accorder la même attention à ces facteurs chez les Canadiens anglais. Toutefois, plusieurs études soulignent maintenant que la stabilité ethnique a été importante au Canada ainsi qu'aux États-Unis et que la famille et la parenté étaient les instruments de cette stabilité. J'ai remis en question l'historiographie classique canadienne par le biais de l'expérience du comté de Prescott dans « Canadian Families in Cultural Context : Hypotheses from the Mid-Nineteenth Century », Canadian Historical Association, dans *Historical Papers*, 1979, pp. 48-70. L'émergence et la vitalité de la revue *Canadian Ethnic Studies* montrent qu'on accepte davantage la continuité culturelle dans l'histoire du Canada. Voir *Polyphony*, publié par *The Multicultural History Society of Ontario* sous la direction de Robert F. Harney. C'est dans cette revue, par exemple, que Pierre Loranger a parlé de l'Union du

- Canada, la première société d'entraide canadienne-française en Ontario, qui a beaucoup mis l'accent sur le lien entre la sécurité matérielle et la sécurité culturelle; voir « La revue de l'Union du Canada, 1895-1941 : défenseur de la langue française », dans *Polyphony*, vol. 2, hiver 1979.
5. Le rôle de l'école commune par rapport au maintien de cultures qui n'étaient pas originaires des îles Britanniques n'a pas du tout été évalué au 19^e siècle et n'est pas encore vraiment reconnu par les historiens. Les études révisionnistes au cours des années 1970 se préoccupaient davantage des objectifs assimilateurs des gens comme Egerton Ryerson plutôt que de savoir dans quelle mesure ces objectifs avaient été atteints; en ce sens, la moitié seulement de l'histoire était dévoilée. L'importance de considérer à la fois les intentions et les réalisations a été suggérée dans l'ouvrage de R. D. Gidney et de D. A. Lawr, « Bureaucracy versus Community? The Origins of Bureaucratic Procedure in the Upper Canadian Schools », dans *Journal of Social History*, vol. 13, n^o 3, printemps 1980, pp. 438-457, et, des mêmes auteurs, « Who Ran the Schools? Local Influence on Education Policy in the Nineteenth-Century Ontario », dans *Ontario Review*, vol. 72, n^o 3, septembre 1980, pp. 132-143.
 6. La langue était évidemment très importante dans l'industrie du bois d'œuvre où le travail d'équipe était essentiel à la production et à la sécurité des individus. Pour cette raison, les travailleurs tentaient de se regrouper selon la langue qu'ils parlaient. Parfois, ce regroupement n'existait pas. Par exemple, un francophone du Québec dans les années 1930 se rappelait très nettement son expérience des décennies plus tôt, disant : « À 19 ans, je suis allé au chantier avec mon frère. Nous n'étions jamais allés loin de chez nous avant. Au premier camp, nous étions avec un groupe d'Anglais. Nous ne pouvions pas les comprendre, et eux ne pouvaient pas nous comprendre... Si j'avais au moins déjà eu l'expérience des chantiers, cela n'aurait pas été si difficile de comprendre les directives qu'on me donnait en anglais... La deuxième année, nous comprenions un peu l'anglais et c'était mieux. Ce n'était pas le bois qui était difficile, mais la langue. » « The Autobiography of an *Habitant* » dans Horace Miner, *St. Denis; A French-Canadian Parish*, Chicago, Éditions University of Chicago Press, 1939, et Phoenix Edition, 1963, pp. 279-280. F. W. Remiggi a étudié les liens entre la géographie historique et les relations culturelles dans son « Quelques origines spatiales du présent conflit francophone-anglophone au Québec; exemple de la Basse-Côte-Nord », dans *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 24, n^o 61, avril 1980, pp. 157-166.
 7. L'absence d'organisation des travailleurs est frappante, surtout au cours des années 1880 alors que les Chevaliers du Travail attiraient beaucoup de monde; voir Gregory Kealey et Bryan Palmer, *Dreaming of What Might Be : The Knights of Labor in Ontario*, New York, Éditions Cambridge University Press, 1982; et Fernand Harvey, « Les Chevaliers du Travail, les États-Unis et la société québécoise, 1882-1902 » dans Fernand Harvey, *Aspects historiques du mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Éditions Boréal Express, 1979. Et Edward McKenna fait l'analyse d'une grève dans l'industrie du bois d'œuvre dans « Unorganized Labour versus Management : The Strike at the Chaudière Lumber Mills, 1891 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 5, n^o 10, novembre 1972, pp. 186-211.

8. Le recensement des districts de l'Ontario révélait en 1901 que Nipissing était le district où il y avait la plus forte concentration de Canadiens français. Il y en avait 15 384, soit 42 p. cent de la population totale. Les recherches sur la colonisation des francophones au nord de l'Ontario sont souvent publiées dans la *Revue du Nouvel Ontario*.
9. Les psychologues sociaux ont depuis longtemps souligné que la présence de barrières au plan de la communication est un élément important qui favorise les préjugés et l'aliénation culturelle. Sur l'interrelation entre les modèles culturels et la structure sociale, voir l'ouvrage classique de Gordon W. Allport, *The Nature of Prejudice*, Reading, Mass., Éditions Addison-Wesley, 1954, surtout le chap. 14. Bien qu'il y ait peu d'études en psychologie sociale sur les identités culturelles au Canada, on trouvera une approche percutante dans l'ouvrage de W. Peter Archibald, *Social Psychology as Political Economy*, Toronto, Éditions McGraw-Hill, 1978, pp. 229-247. Voir aussi de Robert C. Gardner et Rudolf Kolin, *A Canadian Social Psychology of Ethnic Relations* Toronto, Éditions Methuen, 1981; et de Allan B. Anderson et de James S. Frideres, *Ethnicity in Canada : Theoretical Perspectives*, Toronto, Éditions Butterworth, 1981.
10. Lettre de John J. MacLaren au rédacteur en chef du *Globe* de Toronto, le 15 mars 1889. Cet exemple du comté de Prescott démontre jusqu'à quel point la recherche du respect de soi et de l'estime de soi est un élément dynamique crucial de l'expérience des groupes minoritaires. Pour des références spécifiques à la valeur du français comme langue en Ontario, voir de Loranger « La revue de l'Union du Canada ».
 Il y a plusieurs ouvrages relatifs aux parallèles possibles entre l'attitude changeante des franco-ontariens face à la langue à la fin du 19^e siècle et l'évolution du Québec depuis les années 1960, dont le livre de Denis Monière, *Le Développement des idéologies au Québec, des origines à nos jours*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1977; celui de Dale C. Thomson, *Quebec Society and Politics : Views from the Inside*, Toronto, Éditions McClelland and Stewart, 1976, et enfin de Calvin Veltman, *Contemporary Quebec*, Montréal, les Presses de l'université du Québec à Montréal, 1982.
11. Les relations entre le savoir et les attitudes interculturelles n'ont pas été systématiquement étudiées mais selon Robert Choquette, il est évident qu'on ne peut tenir l'ignorance mutuelle comme seule responsable des luttes au niveau de la politique et du clergé entre les membres Anglais et Canadiens français influents à la fin du 19^e siècle en Ontario; voir *Language and Religion : A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, Éditions Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1975.
12. Au sujet de l'importance d'avoir une perception réaliste des conflits pour expliquer les attitudes culturelles, voir Patricia Roy, « British Columbia's Fear of Asians, 1900-1950 », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 13, n^o 25, mai 1980, pp. 161-172. Roy affirme que le degré de peur devant le « péril jaune » était sans doute « irrationnel » mais que les « Asiatiques » faisaient suffisamment et efficacement concurrence aux gens de la Colombie-Britannique dans les domaines de la pêche, de l'agriculture, du marché d'alimentation, dans les classes et sur le champ de bataille pour justifier leur peur profonde d'être incapables de maintenir leur position dominante dans la province », p. 161.

13. Il serait évidemment faux de conclure qu'en raison du conflit culturel à la fin du 19^e siècle, toutes les relations amicales entre les Canadiens anglais et les Canadiens français du comté de Prescott ont été rompues. En fait, les échanges routiniers de biens et de services ont continué dans la vie quotidienne. Par exemple, Thomas Tweed Higginson s'est fait couper les cheveux avant les fêtes de Noël de 1900 par François Deslauriers qui lui a fait « du bon travail ». Thomas Tweed Higginson, *Diaries of Thomas Tweed Higginson*, dans Thomas Boyd Higginson, London, Éditions The Research Publishing Company, 1960, p. 85.
14. La discontinuité culturelle et ses relations avec la structure sociale sont devenues un sujet central de la recherche historique. Pour certains aspects de cette évolution, voir, Patrick H. Hutton, « The History of Mentalities : The New Map of Cultural History », dans *History and Theory*, vol. 20, n° 3, été 1981, pp. 237-259. Les exemples du conflit culturel au Canada sont nombreux à la fin du 19^e siècle et au début du 20^e. Plusieurs auteurs ont bien analysé l'histoire politique de ces conflits, dont J. R. Miller, *Equal Rights : The Jesuits' Estates Act Controversy*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1979, p. 297. L'étendue du conflit culturel est suggérée par la série d'articles qu'a regroupés Craig Brown dans *Minorities, Schools, and Politics*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1969.
15. D. R. Louder et Eric Waddell font une étude comparative de ce phénomène dans *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*, Québec, Éditions Les Presses de l'Université Laval, 1983.
16. G.W. Ross, *The School System of Ontario*, New York, Éditions D. Appleton, 1896, pp. 67-69.
17. Paul Crunican a analysé les aspects politiques et ecclésiastiques de ce conflit dans *Priests and Politicians : Manitoba Schools and the Election of 1896*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1974.

ANNEXE

1. Michael J. Doucet, « Discriminant Analysis and the Delineation of Household Structure : Towards a Solution to the Boarder/Relative Problem in the 1871 Canadian Census », dans *Historical Methods Newsletter*, vol. 10, n° 4, automne 1977, pp. 149-157.
2. Il existe une abondante documentation au sujet de l'établissement des rapports de liens de parenté. Voir E. A. Wrigley, *Identifying People in the Past*, London, Éditions Edward Arnold, 1973; Ian Winchester, « The Linkage of Historical Records by Man and Computer : Techniques and Problems », dans *Journal of Interdisciplinary History*, vol. 1, n° 1, automne 1970, pp. 107-124, et « Priorities for Record Linkage : A Theoretical and Practical Checklist », dans Jerome M. Clubb and Erwin K. Scheuch, *Historical Social Research : The Use of Historical and Process-Produced Data*, Stuttgart, Éditions Klett-Cotta, 1980, pp. 414-430; Jacques Légaré, André LaRose et Raymond Roy, « Reconstitution de la population canadienne au XVII^e : méthodes et bilan d'une recherche », dans *Recherches sociographiques*, vol. 14, n° 3, septembre-décembre 1973, pp. 383-400; et Gérard Bouchard et Patrick Brard, « Le programme de reconstitution

- automatique des familles saguenayennes : données de base et résultats provisoires », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 12, n° 23, mai 1979, pp. 170-185.
3. Pour un exemple de cette stratégie, voir Michael B. Kratz, *The People of Hamilton, Canada West : Family and Class in a Mid-Nineteenth Century City*, Cambridge, Mass, Éditions Harvard, 1975, annexe 3. David Gagan, qui a utilisé le même système qu'Ian Winchester pour son projet sur Hamilton, rapporte des problèmes particuliers dus aux surnoms des Écossais qu'on rendait de façon complètement « ahurissante » dans le comté de Peel; voir *Hopeful Travellers : Families, Land and Social Change in Mid-Victorian Peel County, Canada West*, Toronto, Éditions University of Toronto Press, 1981, pp. 178-179, n° 39. Voir aussi Douglas Sprague et Donald Frye, « Manitoba's Red River Settlement : Manuscript Sources for Economic and Demographic History », dans *Archivaria*, n° 9, hiver 1979-1980, pp. 179-193.
 4. Le travail de Gérard Bouchard sur le Saguenay a été tout particulièrement important pour l'avancement de la recherche sur les rapports de liens de parenté; voir Raymond Roy, Christian Pouyez et François Martin, « Le jumelage des données nominatives dans les recensements : problèmes et méthodes », dans *Histoire sociale/Social History*, vol. 13, n° 25, mai 1980, pp. 173-193; et Gérard Bouchard et Christian Pouyez, « Name Variations and Computerized Record Linkage », dans *Historical Methods*, vol. 13, n° 2, printemps 1980, pp. 119-125. Voir aussi les problèmes soulevés par Myron P. Gutmann, « The Future of Record Linkage » dans *Journal of Family History*, vol. 21, n° 2, été 1977, pp. 151-158.

This page intentionally left blank

Index

- Adolescents, *voir* Enfants
- Âge : répartition
selon les modèles de mariage, 71, 79
selon la maternité, 72, 81
au moment de quitter la famille, 73
des fermiers et des ouvriers agricoles, 90, 120
des hommes de chantiers, 107
à l'inscription scolaire, 132, 137, 153
au baptême, 194
- Agriculture :
travail, 91-93
production agricole, 106-109
dimensions des fermes, 109
marchés, 106-109, 110-115
production laitière, 118
- Akenson, Donald Harman, 35-36
- Anglophones, *voir* Originaires des îles Britanniques
- Artisans, 90-92, 154-155
- Assimilation volontaire :
durant la période ryersonnienne, 36-42
selon George W. Ross, 43-52
et les Allemands, 47
et les Américains, 47
et la fréquentation scolaire, 130-133
- Associations agricoles, 117
- Associations bénévoles, *voir* Société Saint-Jean-Baptiste
- Baptêmes, 193-195
- Baptistes, 61-63
- Bâtiment scolaire, 140
- Bertrand, David D., 167
- Bérubé, père Octave, 192, 202-205, 209-210
- Bibliothèques, 141
- Bigsby, John J., 60
- Bilinguisme, 218-219
dans les classes, 213-214
dans l'enseignement, 31
- Boileau, M.F.X., 180
- Bois équerri, 87, 100
- Boosterism, 122-126
- Bouchard, Gérard, 247
- Boyd, James, 167, 172
- Brady, John, 57
- Brady, Thomas, 57
- Bradyville, 57-59

- Britanniques, définitions, 33-37
- Brockville, 182
- Brunet, père Antoine :
 au sujet de la politique, 166
 au sujet de l'instruction, 197-198
- Butterfield, J., 169
- Caledonia Springs, Grand Hotel,
 124-125
- Canada Atlantique, lieu de nais-
 sance, 58
- Canton d'Alfred :
 qualité des écoles, 39-42
 colonisation des gens originaires
 des îles Britanniques, 56-62
 identité ethnique des gens ori-
 ginaires des îles Britanniques, 63
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 63-67
 persistance des colons, 68-69, 75
 modèles de mariages, 70-71, 79
 grosseur de la famille, 72, 81
 quitter la famille, 73
 fermiers et ouvriers agricoles, 90,
 120
 dimensions des lots, 104
 production agricole, 108
 amendement des terres, 109
 inscriptions scolaires, 132, 137,
 153, 155
 localisation des écoles, 135
 roulement du personnel ensei-
 gnant, 147
 écoles en langue française, 152
 élections, 170, 177
Voir aussi Saint-Victor-d'Alfred
- Canton de Caledonia :
 qualité des écoles, 39-42
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 56-62
 identité ethnique des gens ori-
 ginaires des îles Britanniques, 63
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 63-67
 modèles de mariages, 70-71, 79
 grosseur de la famille, 72
 dimensions des lots, 104
 hommes de chantiers, 107
 production agricole, 108
 amendement des terres, 109
 inscriptions scolaires, 132, 137,
 153
 roulement du personnel ensei-
 gnant, 147
 écoles en langue française, 152
 élections, 170-177
- Canton de Charlottenburg, 31
- Canton de Clarence, 41
- Canton de Hawkesbury Est :
 controverse linguistique, 29-30
 écoles, 40-41, 130
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 61
 écoles en langue française, 152
- Canton de Hawkesbury Ouest :
 qualité des écoles, 40
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 61
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 64
 écoles, 130
 écoles en langue française, 152
 élections, 170, 177
- Canton de Longueuil :
 écoles, 40, 130
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 61
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 64
 localisation des écoles, 135
 écoles en langue française, 152
 élections, 170, 177
- Canton de Plantagenet Nord :
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 61
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 64
 écoles, 130
 écoles en langue française, 152
 élections, 170, 177
 scandale électoral, 178-179
- Canton de Plantagenet Sud :
 colonisation de gens originaires
 des îles Britanniques, 61
 colonisation des Canadiens fran-
 çais, 64
 écoles, 130
 écoles en langue française, 152

- élections, 170, 177
- Canton de Sandwich, 29
- Carême, 113, 115
- Caron, Sir A., 183-184
- Cartes géographiques dans les écoles, 140
- Cartwright, Donald, 94-95
- Cashion, John, 57
- Catholicisme dans les manuels scolaires, *voir* Écoles séparées
- Catholiques :
 - originaires des îles Britanniques, 61-62
 - et l'identité ethnique, 230
 - voir aussi* Église catholique, Écoles séparées
- Chamberlain, W. A., 178
- Changements économiques et instruction, 127-128, 136-139, 151-153
- Chapleau, J. A., 183-184
- Chemin de fer (promotion du), 123-125
- Christie, Mrs. Ennid, 150
- Chute-au-Blondeau, 213
- Climat, 94-95
 - et l'instruction, 148
- Cloran, H., 167
- Commission d'examens, 128, 156-160
- Commission sur les écoles publiques de langue française en Ontario (1989), 48-50, 159-160, 205, 267
- Commission sur les écoles des comtés de Prescott et de Russell où le français est enseigné (1893), 50-51, 160, 218
- Confessionnalité :
 - des résidants originaires des îles Britanniques, 63
 - et les modèles de mariage, 69-70
- Congrégationnistes, 61-62
- Comté d'Argenteuil, 218-219
- Comté d'Essex, 27, 32, 45, 51
- Comté de Glengarry, 31, 82
- Comté de Kent, 27, 32, 45, 51
- Comté de Prescott :
 - plan, 23
 - augmentation de la population, 56, 78
 - composition culturelle, 57
 - colonisation des gens originaires des îles Britanniques, 58-61
 - confessionnalités, 62
 - colonisation des Canadiens français, 64-77
 - ratio famille/habitation, 82
 - conceptions et naissances, 114
 - exploitation de la terre, 117
 - production du fromage et du beurre, 118
 - scieries, 119
 - enseignants, 142-147, 156-161
 - élections, 167, 169, 170, 177
 - aptitudes pour les langues, 218-219
- Controverse de Horse Creek, 199-201, 206
- Couturières, 91-92
- Crooks, Adam, 42
- Cross, J., 169
- Cullen, Paul, archevêque, 189
- Cunningham, Alexander, 177
- Darroch, Gordon, 18
- Démographie :
 - contexte économique, 121
 - voir aussi* Émigration, Grosseur de la famille, Fécondité, Immigration, Mariage, Mortalité, Persistance des colons
- Derby, Samuel, 141
- Division du travail, 91-93
- Dimensions des lots, 104
- Documentation historique, 18-19, 29, 54-55, 88, 128, 164-165, 190
- Domestiques, 91-92, 231
- Doucet, Michael, 231
- Downing, Philip, 96
- Druet, Aimable, 64

- Dufort, Antoine, 201
- Duhamel, Joseph-Thomas, archevêque, 202-210
- Durham, Lord, 181
- Durocher, René, 18, 188
- Eastern Ontario Review*, 122
- Écoles :
- fréquentation scolaire et inscription, 130-133, 139, 153; et système agro-forestier, 127
 - responsables,
 - dans le comté de Prescott, 38-42
 - points de vue sur les femmes, 142-145
 - voir aussi* Commission d'examinés, Membres des conseils scolaires
 - qualité, 40, 212-215
 - voir aussi* Manuels scolaires, Enseignants, Bâtiment scolaire, limites des sections scolaires, Système éducatif
- Écoles communes, *voir* Système éducatif et Loi des écoles
- Écoles en langue allemande, 29-30, 47
- Écoles en langue française :
- historiographie, 25-27
 - dans l'est de l'Ontario, 42-43
 - leur nombre, 130, 152
 - leur caractéristique, 128-150
 - et la stabilité linguistique, 220
- Écoles modèles, 45, 49, 156-160
- Écoles séparées :
- et la langue d'enseignement, 31-32, 198-215
 - et la Commission de 1893, 50
 - et la Commission de 1889, 159-160
 - au milieu du siècle, 195-201
 - à la fin du 19^e siècle, 201-210
 - et l'identité franco-ontarienne, 211
 - et les Irlandais catholiques, 211
 - qualité, 212-215
- Économie domestique, *voir* Économies familiales
- Économies familiales, 88, 91-93, 111, 117-119, 121-122
- et l'inscription scolaire, 135-139
 - activités saisonnières, 136, 138-139
- Effigies, 182-184
- Église anglicane, *voir* Église d'Angleterre
- Église catholique :
- historiographie, 187-188, 212, 264
 - en Irlande, 188-189
 - et les écoles du Québec, 188-189
 - augmentation du clergé dans le comté de Prescott, 190-195
 - et l'identité franco-ontarienne, 211
- Église d'Angleterre, 61-63, 224-226
- Électeurs, *voir* Liste électorale
- Élections :
- fédérales, 167
 - provinciales de 1883, 165, 168-179, 224
 - provinciales de 1890, 46, 50, 159, 163, 226
- Élites :
- et la promotion des écoles de la province, 25-26
 - et l'économie locale, 120, 122-126
 - et l'instruction locale, 128-129, 154-156
 - en tant que rédacteurs en chef et politiciens, 164-179
 - et l'Église catholique, 189-190, 197-212
 - et le conflit culturel, 222
- Émigration :
- du Québec vers l'Ontario, 27-29, 53-54
 - du Québec vers le comté de Prescott, 64-67, 77-78, 84-85
 - des îles Britanniques vers le comté de Prescott, 56-58
 - hors le comté de Prescott, 73-79
 - son contexte économique, 111-112
 - voir aussi* Persistance des colons
- Enfants :
- en tant qu'immigrants, 64-67
 - en tant qu'émigrants, 73-76

- quittant leur famille, 73
- en tant que producteurs, 91-93, 103-106, 121, 139
- inscriptions scolaires des enfants, 136-139, 153
- Enseignants :
 - politique linguistique pour les instituteurs, 29-31
 - certificats, 29-30, 43, 145, 156-160
 - méthodes, 49
 - sexe des instituteurs, 91-92, 142-145
 - souvenirs de l'enseignement, 140-142
 - statut et salaire, 142-145
 - roulement du personnel enseignant, 145-147
 - francophones, 156-160
- États-Unis, politiques linguistiques, 47
- Ethnicité :
 - définitions, 19, 226-227
 - et modèles de colonisation, 58-62
 - des gens originaires des îles Britanniques, 62-63
 - et les modèles de mariages, 69-70
 - et les élections, 170-177, 261
 - et les données des recensements, 229-232
- Evanturel, Alfred, F. E., 169, 172-179, 184-186
- Evening Telegram*, Toronto, 179-180
- Examineurs, 156-160
 - voir aussi* Commission d'examens
- Famille Hamilton, 60
- Famille Higginson, 60
- Familles :
 - et la migration, 58-59, 64-67, 73-75, 83-84
 - co-habitation, 67, 80
 - persistance des colons, 68-69
 - et l'organisation sociale, 148-150, 220
 - et la stabilité linguistique, 217-222
 - voir aussi* Parenté
- Fécondité, 82-83
- Fermes laitières, 117-118, 124
- Fermiers :
 - âges, 89-91, 120
 - et l'instruction, 152-154
- Féménisation de l'enseignement, 142-144
- Femmes :
 - en tant que pensionnaires, 67
 - et les rapports de liens, 68
 - âge au moment du mariage, 71, 79
 - quittant la famille, 73
 - en tant que mères, 71-72, 79-81
 - en tant que domestiques, 91-92
 - occupations, 91-92
 - à la tête de la maisonnée, 92-93
 - en tant que productrices, 92-93
 - et la fréquentation scolaire, 137
 - en tant qu'institutrices, 142-147
 - emplois, 247-248
 - voir aussi* ratio homme/femme
- Filles. *Voir* Enfants, Femmes
- Fission culturelle, 224-226
- Fondation de la famille, *voir aussi* Mariage
- Formulaire de déclaration de vote, 178
- Francophones :
 - colonisation en Ontario, 27-29
 - perceptions des anglophones, 44-45, 53-54
 - dans le comté de Prescott, 57, 62-67, 77-78
- Gagan, David, 246
- Gamble, James, 144
- Garçons, *voir* Enfants, Hommes
- Garneau, François-Xavier, 181
- Gates, Charles, 57
- Gauthier, Mary, 147
- Gauthier, Xavier, 207-208
- Grosueur de la famille, 72, 79-80
 - contexte économique, 99-100
- Guigues, Joseph-Eugène-Bruno, évêque, 110, 190-192, 202

- Hagar, Albert, 167-169, 175-178
 Hamilton, George Wellesley, 169
 Hamilton, John, 166
 Hamilton Brothers, la compagnie,
 101, 107, 111, 152, 232
 Hareven, Tamara, 243, 247
 Harkin, William, 168-169
 Hébertville, 212
 Héritage, 59, 68
 Higginson, Thomas Tweed, 110,
 148-150, 167, 180
 Highlanders, 60
 Hiner, N. Ray, 217
 Histoire rurale : le point de vue des
 historiens, 15, 25
 Hodgins, J. George, 32, 57, 129,
 134, 141
 Holmes, David, 57
 Hommes :
 en tant que pensionnaires, 67
 âge au mariage, 71, 79
 quittant la maison, 73
 et la structure de l'emploi, 89-91
 allant à l'école, 137
 de chantiers, 103-106
 Voir aussi Ratio homme/femme
 Hughes, Humphrey, 40-41, 57

 Immigrants américains, 59
 Immigration en Ontario :
 des francophones, 53-57, 62-67,
 76-78
 des anglophones, 57-62
 voir aussi Émigration
 Identité franco-ontarienne :
 historiographie, 17-19
 développement, 173-174, 179-
 186, 222-226
 et l'Église catholique, 189-190
 et les écoles séparées, 211
 Insectes (invasion d'), 116
 Iowa, 135
 Irlande, influence au plan de l'in-
 struction, 25-26, 34-36

 James, Albert H., 96
 Johnson, E. A., 167, 169

 Katz, Michael B., 243-244
 Kingston, 182
 Kyle, Joseph, 141-142

 Labrosse, Simon, 167-169
La Nation, 122, 180-186
 Langevin, Sir Hector, 183-184
 Langue (aptitude) :
 curés, 190-191
 les données des recensements,
 217-219
 stabilité linguistique, 217-222
 voir aussi Bilinguisme, Écoles en
 langue française
 Langue (controverse) :
 historiographie, 53
 Langue (politique) *voir* Politique lin-
 guistique
 Lee, T., 169
 Lefavre, Henri, 139
 Lemery, Antoine, 147
 Le Moyne, Paul-Joseph, 59
 Lewis, Frank, 18
 Libéraux :
 à l'Assemblée législative, 43-52
 dans le comté de Prescott, 179-
 186
 Lieux de naissance :
 des gens originaires des îles Bri-
 tanniques, 58
 des francophones, 64-67, 77
 Linteau, Paul-André, 18, 188
L'Interprète, 185
 Liste électorale, 168, 170, 177-178
 Livres, *voir* Manuels scolaires
 Loi des écoles, Ontario, 27
 Loi sur le drainage, Ontario, 116
 Lombard, père François, 207-209
 L'Original : 59, 91, 126
 boosterism, 123

- les élections, 170, 177
- la controverse, 202-209
- Lytle, Thomas, 58

- McCaul, James, 133
- Macdonald, Sir John A., 183
- McGee, Thomas D'Arcy, 169, 172
- MacKay, A. G., 51
- McLeod, Duncan, 58
- Mail*, Toronto : 179-180
 - sur les écoles dans l'est de l'Ontario, 21
 - sur la culture des Canadiens français, 42-43
 - sur l'immigration des Canadiens français, 44-45, 53-54
- Maisonnée :
 - structure, 67, 79-82
 - persistance de la maisonnée, 68
 - situation à l'intérieur de la maisonnée, 230-231
 - voir aussi* Familles, Économies familiales
- Manitoba, 226
- Manuels scolaires :
 - en français, 31-33
 - règlements de 1885, 48
- Manufactures, *voir* Usines
- Marchands :
 - et l'instruction, 154-155
 - et l'activité politique, 168
- Marquis, Ann, 150
- Mariage :
 - exogame et endogame, 69-70
 - âge au mariage, 70-71, 79, 111
 - débouchés économiques, 121
 - voir aussi* Fondation de la famille
- Massicotte, E.-Z., 242
- Maternité, *voir* Grosseur de la famille, Fécondité
- Membres des conseils scolaires, 198, 204
- Méthodistes, 61-63
- Migration, *Voir* Émigration, Immigration, Persistance des colons
- Mobilité géographique, *Voir* Émigration, Immigration, Persistance des colons
- Modèles de colonisation :
 - des gens originaires des îles Britanniques, 60-61
 - des francophones, 64
 - selon le type de sol, 93-99
- Modèles saisonniers des naissances, 112-115
- Modell, John, 243
- Molloy, J. H., 169
- Montebello, 190
- Mortalité, 82
- Mowat, Oliver, 43, 46

- Nouveau-Brunswick, 45

- Objectifs industriels des villages, 124-126
- Ontario :
 - qualité des écoles, 40
 - sexes des instituteurs, 143
 - salaires des instituteurs, 144
 - Certificats de formation des enseignants, 146
 - voir aussi* Politique linguistique
- Origine : dans les recensements, 229-231
 - voir aussi* Ethnicité
- Ornstein, Michael, 18
- Ottawa, 27-28, 39
- Ouvriers spécialisés et l'instruction, 154-156

- Parenté :
 - et la migration, 58-59, 73-76, 83-84
 - et les stratégies pour survivre, 122-123
 - et l'organisation sociale, 148-150
 - et la stabilité linguistique, 217-222
- Parti conservateur :
 - et les politiciens en Ontario dans les années 1880, 42-52

- dans le comté de Prescott, 165-179
- Pattee, John, 39
- Pattee, R. P., 169
- Pattee, Thomas, 57
- Pensionnaires, 67, 80-81, 231, 243-244
- Persistance des colons, 73-78
 originaires des îles Britanniques, 68-69, 73-76
 des francophones, 68-69
- Plantagenet Plaindealer*, 172
- Politique linguistique :
 historiographie, 15-16, 27-29
 règlements anciens, 27-33
 pour les enseignants, 29-31
 après 1876, 42-52
 sur le débat à l'échelle provinciale au cours des années 1880, 46-48
 et les modèles de population, 84-85
 et les administrateurs scolaires, 128-129
 et les anglophones, 132-133
 et les examens des enseignants, 156-160
- Potasse, 102-103, 115
- Pouvoir politique :
 historiographie, 163-164
 des francophones, 165-168, 178-179, 184-186
 des anglophones, 165-168, 178, 184-185
- Presbytériens, 60-63
- Prêtres :
 leur langue, 190-191
 le renouvellement, 191-192
voir aussi Église catholique, Écoles séparées
- Prise de conscience des francophones, 170-174, 223-226
- Production du beurre, 118
- Production du fromage, 118
- Prolétarianisation, 119-120
 et l'instruction, 154-155
 et le conflit culturel, 222
- Propriétés, *voir* Terre
- Proudfoot, James, 57
- Proulx, Isidore, 167
- Provost, François, 59
- Québec :
 historiographie, 18-19, 187-188
 immigration des Québécois vers les États-Unis, 241-242
 immigrants francophones d'origine québécoise, 97-99
- Rang Allen, 59
- Rang Holmes, 59
- Rang James, 59
- Rang Smith, 59
- Ratio homme/femme, 82
- Recensements :
 qualité des données, 18, 54-55, 88, 247-248
 et la question linguistique, 217-219
 compilation par ordinateur, 229-232
- Règlement 17, 16
- Règlements au sujet de l'enseignement en anglais, 213-215, 238-239
- Résidents d'origine anglaise, 35
 confessionnalités, 63
 inscription scolaire, 132-133
- Résidents d'origine écossaise : 35, 58
 confessionnalités, 63
 inscription scolaire, 132
- Résidents d'origine irlandaise :
 colonisation en Ontario, 35, 58
 confessionnalités, 63
 inscription scolaire, 133
 en tant que catholiques, 189-190, 211
- Résidents originaires des îles Britanniques :
 modèles de colonisation, 56-62
 augmentation de la population, 76

- persistance des colons, 68-69, 73-76
 Résidents nés au Québec, 77
 Résidents nés en Angleterre, 58
 Riel, Louis, 182-186, 224
 Robert, Jean-Claude, 18, 188
 Ross, George W., 43-52, 203
 au sujet de Ryerson, 36-37
 au sujet de l'assimilation volontaire, 45-47
 Routes, 95, 190, 192, 249
 Routhier, Félix, 166-172, 174
 Ruralisation, 91
 Ryan, J., 169
 Ryerson, Egerton :
 début de sa carrière, 27
 point de vue sur la culture, 33-37
 historiographie, 34-36
 sur les Canadiens français, 37

 Sabourin, D., 167
 Saint-Jean-Baptiste de l'Orignal, 202-209
 Saint-Paul, 192-195
 Saint-Victor-d'Alfred, 97-99, 194-195, 204
 Salaires :
 dans l'industrie du bois d'œuvre, 103-105
 des enseignants, 142-145
 Scieries, 100-101, 104-106, 119
 Société Saint-Jean-Baptiste, 170-174
 Sol :
 évaluation, 93-97
 appauvrissement, 116-117
 Sorel, 193
 Soulanges, 82
 Sources, *voir* Documentation historique
 Steele, Thomas, 39
 Structure de l'emploi, 89-91, 119-120
 et l'inscription scolaire, 155

 Système agro-forestier, 87, 99, 110-112, 115-117
 Système éducatif :
 historiographie, 25-26
 caractère culturel, 136
 données historiques, 236-238
 Voir aussi Ross, George W., et Ryerson, Egerton

 Terre :
 comme base de l'économie familiale, 91-93
 son défrichage, 91-93, 100-103, 115-116
 choix de la terre, 93-99
 sa disponibilité, 96-97, 115-116
 sa culture, 108-109, 117
 et la localisation de l'école, 134
 Tableau (noir), 140
The Advertiser, 180-181, 184
The News and Ottawa Valley Advocate, 165, 168, 172, 175, 180
 Tisserands, 92
 Tourisme (promotion du), 124-125
 Traditions agraires, 96-99
 Traité de réciprocité, 100, 115
 Transition :
 des enseignants, 145-147
 des prêtres, 190-192
 voir aussi Émigration, Persistance des colons
 Treadwell, Nathaniel Hazard, 59
 Trofimenkoff, Susan Mann, 188

 Urquhart, Angus, 167
 Usines, 118, 124-126

 Vanbridges, J., 169
 Vankleek, Simeon, 94
 Village de Hawkesbury, 85, 91
 les écoles, 40
 la colonisation des gens originaires des îles Britanniques, 61
 la colonisation des Canadiens français, 63-64
 les élections, 170, 177
 Voir aussi Canton de Hawkes-

AUX ORIGINES DE L'IDENTITÉ FRANCO-ONTARIENNE

bury Est et Canton de Hawkes-	Whateley, Richard, 35
bury Ouest	White, Thomas, 167
Village de Vankleek Hill, 91, 193	
Wallot, Jean-Pierre, 187	Zone forestière, 112-115



**Le papier utilisé pour cette publication satisfait aux exigences minimales contenues
dans la norme American National Standard for Information Sciences -
Permanence of Paper for Printed Library Materials, ANSI Z39.48-1992.**

Achevé d'imprimer
en septembre 1993 sur les presses
des Ateliers Graphiques Marc Veilleux Inc.
Cap-Saint-Ignace (Québec).